MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME V — 1947 — FASCICULE II

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII[e]
—
1947

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITÉ TECHNIQUE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

SOMMAIRE

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

INFORMATIONS

Antiquités historiques

LES FONDS DE CABANES ÉNÉOLITHIQUES DE FONTBOUÏSSE

Commune de Villevieille (Gard)

par MM. Maurice Louis, Damien Peyrolle et Jean Arnal

Le gisement préhistorique de Fontbouïsse est situé non loin du château de Pondres, sur le territoire de la commune de Villevieille, à environ 2 km. 500 au nord de Sommières, dans le Gard (fig. 1). L'un des plus anciennement connus dans ce département, il a fait l'objet vers 1888 de prospections attentives de la part de Lombard-Dumas [1] qui le décrit ainsi : station s'étendant sur un assez vaste périmètre, *95 hectares environ,* très bien délimitée au nord par des abrupts difficilement accessibles, avec panorama sur les Hautes et Basses-Cévennes ; plateau s'abaissant en pente douce vers le sud ; sol formé par des soulèvements tertiaires de molasse marine et composé d'une épaisseur variable de bancs calcaires jaunes recouverts par places d'un dépôt alluvial quaternaire rouge ; au-dessous des calcaires une épaisse couche de molasse argileuse bleue arrête les infiltrations pluviales, donnant naissance à



Fig. 1. — Carte E.-M. : Le Vigan S.-E.
A droite, l'emplacement de la station de Fontbouïsse ;
à gauche, celui de l'atelier de taille de la Rouvière de Salinelles.

(1) *Le préhistorique à Sommières — Station et atelier néolithique de Fontbouïsse, Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes,* 1888, p. 59 à 72, planche.

un niveau d'eau qui se traduit, aux points de cassure, par quelques sources de faible importance mais d'un débit très régulier.

Lombard-Dumas désigne donc sous le nom de *Fontbouïsse* la vaste étendue de garrigues entre le château de Pondres et les villages de Souvignargues et d'Aujargues, sur laquelle on rencontre, en plus ou moins grande abondance, des silex taillés et des éclats fortement cacholonnés en blanc. En fait, il s'agit *d'un ensemble* de stations plus ou moins nettement séparées par des espaces où les récoltes sont à peu près nulles. Nous réservons le nom de Fontbouïsse à la station qui nous a livré des fonds de cabanes, dans le tènement de la Garenne sur la pente ouest du coteau de la Bousse, de direction générale nord-sud, qui s'allonge dans les bois de la Rivoire au nord et au point le plus élevé de la route de Pondres à Aujargues [1]. Ce coteau se termine au nord par une sorte de petit plateau qui domine par un à-pic de peu d'importance, bien que constituant un obstacle réel à l'escalade, le petit vallon par où s'échappent, vers le ruisseau d'Aygalade, affluent du Vidourle qui coule à 2 km. à l'ouest, les eaux de la source pérenne de Fontbouïsse, distante d'une centaine de mètres, et centre d'attraction des établissements humains de toutes les époques que l'on rencontre dans les environs.

*
* *

Lombard-Dumas a recueilli *en surface* sur les stations qui avoisinent la source de Fontbouïsse une belle série de pièces lithiques analogues aux nôtres, qu'il attribue au *Néolithique*. Ces objets, qui ont été remis au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes pour ses collections, ont fait le sujet de la publication précitée. En conséquence de cette publication, Déchelette a cité Fontbouïsse dans sa « *liste bibliographique des stations et ateliers de la France néolithique* » [2]. E. Marignan qui, à deux reprises, a signalé ce gisement dont le faciès, dit-il, ressemble à celui de la station peu éloignée de la Fontaine de Montgros (com.: Junas), affirme que ces stations sont de la belle époque de la pierre polie et « sont, ajoute-t-il, à n'en pas douter, nos stations les plus récentes » ; il note la découverte d'une petite hache en diorite [3]. A son tour F. Mazauric, dans un compte rendu d'excursion à Fontbouïsse [4], signale la trouvaille d'une aiguille en cuivre avec un anneau ayant dû servir à orner les poteries (?). Enfin, G. Carrière, dans son travail consacré aux « *Temps préhistoriques* » dans le Gard [5]

(1) Coordonnées Lambert du centre de la station:
x = 741.800
y = 168.950
carte E.-M. 1/50.000e: Le Vigan S.-E.

(2) *Manuel...*, t. I, appendice II, p. 659.

(3) *Carte préhistorique de la Vallée-basse du Vidourle*, *Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes*, 1893, p. 4 et 5, et *L'Age de la Pierre dans la Vallée-basse du Vidourle*, *ibid.*, 1909, p. 69.

(4) *Ibid.*, 1894, p. LXIV.

(5) *Nîmes et le Gard*, t. I, 1912 (édité à l'occasion du Congrès de l'*A.F.A.S.* de 1911).

a résumé en quelques lignes la note de Lombard-Dumas, qui constitue donc en fait la seule source originale d'information que nous possédions sur cette station. Cependant, il convient de remarquer qu'en raison du manque de précision sur les emplacements des trouvailles faites jusqu'à ce jour sur un espace de 95 hectares, il est bien difficile de savoir si Lombard-Dumas et nous-mêmes parlons bien exactement des mêmes lieux: c'est pourquoi nous n'insisterons pas davantage sur le travail du préhistorien sommiérois et nous décrirons les découvertes faites par nous aux environs de Fontbouïsse sous le nom, plus général, de *Station de Fontbonne.*

Déjà, en 1938, l'un de nous (D. Peyrolle), étonné de l'abondance des pièces de surface sur le tènement de la Garenne, décida d'exécuter quelques sondages qui donnèrent, à une profondeur de 20 à 30 centimètres, des fragments de poteries, des silex taillés, des cendres et révélèrent la présence de murs, toutes preuves évidentes de l'existence en ce point de fonds de cabanes. Des fouilles patientes aboutirent à la mise au jour de quelques emplacements et en 1945 cinq fonds de cabanes purent être complètement dégagés, les déblais évacués, tandis que les importantes séries recueillies jusqu'à ce jour, et déposées à Sommières dans un petit Musée provisoire, étaient transportées au Museum d'Histoire naturelle de Nîmes [1].

I. — Les Fonds de Cabanes

Les fonds de cabanes de Fontbouïsse sont établis sur le penchant ouest du coteau de la Bousse, en sorte qu'ils sont traversés par les lignes de plus grande pente est-ouest, ce qui a eu pour conséquence, afin d'obtenir un sol horizontal, la nécessité de remblayer du côté ouest, ou de creuser du côté est, ou encore d'adopter une combinaison de ces deux moyens.

Les emplacements mis au jour sont entourés d'une épaisse muraille de pierre sèche édifiée pour soutenir la charpente et les parois des habitations, pour s'opposer à l'extravasement, par les eaux de ruissellement, des terres apportées en vue d'aplanir le sol à l'intérieur de la maison après arasement des saillies du rocher sous-jacent, et enfin pour empêcher l'envahissement de l'intérieur de la cabane par les terres glissant sur la pente.

(1) Il convient de remercier tout d'abord M. Jean de Marin de Carransais, propriétaire du domaine de la Rivoire, et M. Clément Dumas son régisseur, de l'autorisation et des facilités qu'ils ont bien voulu nous donner pour les fouilles de Fontbouïsse; ensuite, les aides bénévoles, MM. Martin-Granel, Jeanjean, Mouret, Rognon, Barral, qui ont consacré quelques-unes de leurs journées de loisirs à ces travaux; la Société d'Archéologie de Sommières qui a consenti à céder au Museum d'Histoire naturelle de Nîmes les objets recueillis à Fontbouïsse et le matériel constituant le petit Musée organisé à l'Ecole communale; enfin la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes qui, en s'associant à nos frais, nous a permis de mener à bien nos travaux.

On ne saurait sous-estimer ce dernier danger, car les sondages entrepris au cours des dernières années étaient déjà en bonne voie de comblement lors des travaux de 1945 [1].

Le nivellement de la plupart des fonds est nettement attesté par la présence *sur* le rocher et *sous* la couche archéologique à laquelle il se lie intimement par sa partie supérieure, d'un lit de marne jaune clair prélevée non loin de là dans les affleurements de cette roche du côté de la route de Pondres à Aujargues. Cette couche jaune contient parfois quelques fragments de silex et de poteries qui y ont été enfoncés par le piétinement des occupants, mais elle est toujours archéologiquement pauvre et ne contient pas de foyers, à l'inverse de la couche sus-jacente faite d'un humus gras et noir, mêlé de charbon de bois, de cendres et par endroits littéralement pétrie de débris céramiques et de nombreux objets de silex et d'os, témoignages d'une occupation prolongée.

Tous les murs qui limitent les fonds de cabanes ont deux parements, l'un intérieur assez soigné, l'autre extérieur généralement un peu plus fruste, l'intervalle étant rempli par un blocage de terre et de menus cailloux. Les murs mis au jour devaient être un peu plus élevés qu'ils ne le sont actuellement, si l'on en juge par les quelques pierres plates de dimensions comparables à celles qui sont restées en place, trouvées aux environs immédiats des cabanes et qui proviennent, sans nul doute, de la destruction des assises supérieures. La base de ces murs repose le plus souvent sur le rocher, mais il ne semble pas que les constructeurs du village aient toujours fait un grand effort pour arriver au fond rocheux solide, car quelquefois l'assise inférieure est posée directement sur la terre, alors que le rocher n'est qu'à quelques centimètres plus bas.

S'il est évident que les indigènes de Fontbouïsse ont creusé le sol pour établir leurs maisons, nous ne saurions affirmer lequel des procédés ci-après ils ont employé :

1° déblaiement large d'un certain espace de terrain sur lequel ont été élevés des murs de pierre sèche restés ensuite complètement à l'air libre (fig. 2 *a*) ;

2° déblaiement juste suffisant pour établir le fond de cabane entouré de ses murs, puis comblement de la partie extérieure de l'excavation de manière à enterrer plus ou moins complètement le parement externe de la construction (fig. 2 *b*).

A l'appui de cette seconde hypothèse, il convient de remarquer que le fond de cabane 4 (comme aussi la cabane 1), possède à son angle sud-est un escalier de 3 marches, ce qui prouve que l'on *descendait* dans la maison. En outre, les parements externes sont moins soignés que les parements internes, peut-être précisément parce qu'ils étaient enterrés.

(1) Ces ruissellements ont également contribué à quelques apports archéologiques plus ou moins récents : c'est ainsi qu'à peu de profondeur au-dessous de la surface actuelle de la crête, sur le fond 7, nous avons rencontré un fragment de poterie micacée pré-romaine.

Cependant le fond 5 possède du côté nord une porte qui a dû être dégagée sous plus d'un mètre de terre, sans aucune trace d'escalier, et il semble qu'on devait entrer de plain-pied dans cette maison. Du reste, sur cet emplacement établi sur une saillie de rocher à peu près horizontale, les murs peu élevés (ils ne comptent que deux assises de pierres plates) ont un parement extérieur aussi soigné que l'autre; cette remarque serait, semble-t-il, en faveur de la première hypothèse.

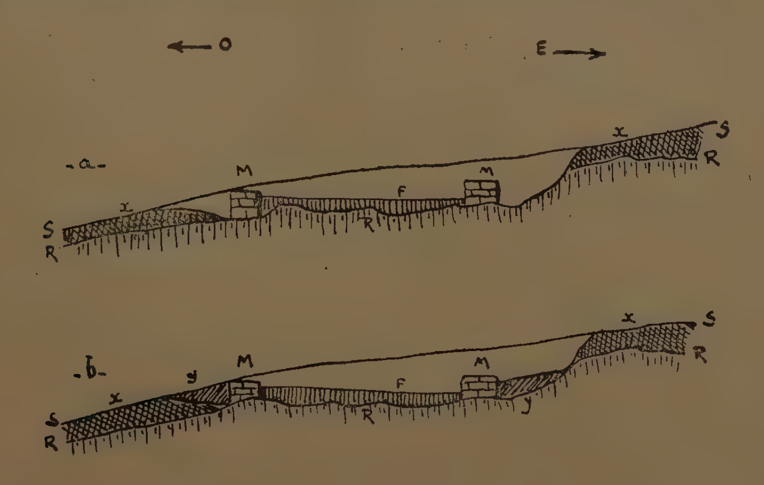


Fig. 2. — Coupes des fonds de cabanes:
F: fond de cabane remblayé pour le rendre horizontal.
M: mur de la cabane. *R:* rocher. *S:* sol naturel.
x: terres de la surface restant en place
après creusement pour édifier le fond sur le rocher.
y: terres rapportées à l'extérieur des murs après leur construction.

Le plus souvent les murs qui devaient être édifiés du côté est, c'est-à-dire sur la partie haute de la pente, ont disparu; nous attribuons ce fait à leur éboulement dans l'intérieur des cabanes, en conséquence de la poussée exercée par les terres glissant sur la pente et tassées contre le parement extérieur. Bien que cette observation soit en faveur de la seconde hypothèse, on peut aussi admettre que si le mur était à l'origine complètement dégagé (fig. 2 *a*), l'intervalle existant entre le mur et la pente a été peu à peu comblé par les apports du ruissellement (ce qui nous ramène au second cas) et que le mur a été renversé par la poussée des terres entraînées des parties hautes du coteau.

Sur ces soubassements de pierre s'élevait une construction de branchages recouverts d'un enduit d'argile. Rien n'a permis de préciser la *forme* de ce berceau de tiges végétales, mais son *existence* est attestée par la trouvaille, dans presque tous les fonds de cabanes, d'une couche d'argile fine, de couleur jaunâtre, plus ou moins cuite, recouvrant la couche archéologique proprement dite et portant les empreintes très nettes des tiges et des feuilles qui constituaient les parois des superstructures.

Il faut remarquer qu'il y a sur les fonds de cabanes, tels qu'on les retrouve actuellement, trop peu de pierres plates pour croire que les constructions étaient tout entières de pierre sèche. En outre la régularité des vestiges de murs restant encore debout parle dans le même sens. Cependant l'on n'a pu discerner, à la surface aujourd'hui visible de ces murs, les traces qu'auraient pu laisser les poteaux supportant les claies des parois; sans doute ceux-ci ont-ils dans leur écroulement fait office de leviers contre les pierres qui les maintenaient et ont-ils contribué ainsi à la démolition des assises supérieures.



Fig. 3. — Plan des fouilles de la station de Fontbouïsse.

Les fonds de cabanes de Fontbouïsse sont généralement de petites dimensions, absolument comparables à celles des *capitelles,* ou maisons de pierre sèche que l'on rencontre en très grand nombre dans toute la garrigue du Bas-Languedoc; or la composition du mobilier trouvé dans les fonds de cabanes qui nous occupent ôte toute hésitation quant à l'usage de ces emplacements comme habitations; on ne peut donc plus

retenir l'objection émise par les auteurs qui ne veulent pas voir dans les capitelles des habitations permanentes en raison de leur exiguïté.

Dans la plupart des fonds de cabanes du coteau de la Bousse, des couches importantes de cendres attestent l'existence de foyers. En particulier le fond 4 recélait une épaisse couche de cendres fines; dans le fond 6 les pierres du mur brûlées et rougies et la cuisson du sol au même point, montrent que l'on a fait du feu en cet endroit. Cependant les rejets de cuisine ont toujours été assez peu nombreux.

Nous n'avons relevé aucune trace d'aménagement intérieur des maisons. Quant à la disposition sur le terrain des cabanes mises au jour, aucun arrangement préconçu, aucun rudiment d'urbanisme n'ont pu être remarqués: il semble bien que chacun ait édifié sa demeure à son gré, au mieux des possibilités du terrain. Quant aux portes, elles sont ouvertes dans n'importe quelle orientation (fig. 3).

Fond de cabane n° 1. — Emplacement circulaire de 3 m. de diamètre intérieur. Les murs ne sont visibles que sur les parties est et sud, et ne comportent plus que 2 ou 3 assises de pierres; sur les côtés nord et ouest où la roche en forte pente affleure, ils ont disparu.

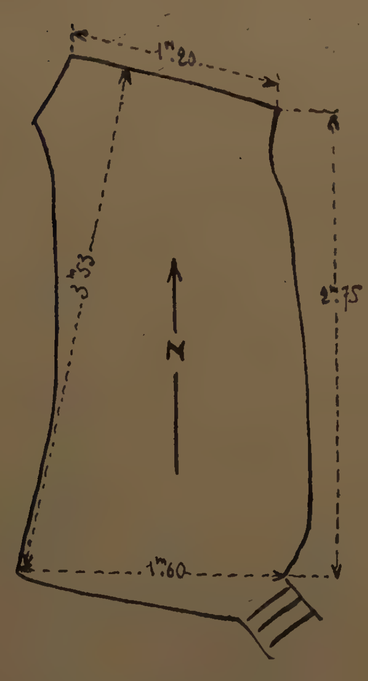


Fig. 4
Plan du fond de cabane n° 4.

Fond n° 4 [1]. — Cette cabane très irrégulière de forme peut cependant être dite vaguement rectangulaire (fig. 4), avec des dimensions orthogonales intérieures moyennes de 3 m. 50 et 1 m. 50. Un escalier de 3 marches (actuellement) larges de 48 cm., permet de descendre dans la cabane par son angle sud-est (fig. 5). La hauteur intérieure des murs, tels que nous avons pu les dégager, varie de 52 cm. près de la porte à 40 et 32 cm. suivant les points envisagés; à l'extérieur cette hauteur s'établit du côté ouest entre 50 et 60 cm.; la largeur des murs est de 75 cm. du côté sud, de 80 cm. du côté ouest.

Fond n° 5. — Emplacement parfaitement circulaire de 2 m. 50 de diamètre (fig. 6). Le mur, conservé sur tout son pourtour, est inter-

(1) Les fonds 3-8 et 9 ont été révélés par des sondages étendus, mais les murs n'ont pu être retrouvés. Dans le fond 2 ont été rencontrées deux grandes dalles brutes. Peut-être ces fonds de cabanes ne comportaient-ils pas de soubassements en pierre sèche et les cabanes de branchages étaient-elles directement établies sur le sol.

rompu du côté nord par une porte d'environ 0 m. 60 de largeur. Les épaisseurs des murs sont de 1 m. 05 au nord près de la porte, de 0 m. 95 à l'ouest près d'une saillie rocheuse qui traverse le fond diamétralement, de 1 m. 02 au sud, et de 1 m. à l'est près du point de jonction avec la cabane 4. Les hauteurs en sont à l'intérieur de 55 cm. à l'est (côté haut du terrain) et de 0 m. 18 à 0 m. 28 à l'ouest. La hauteur restante de la porte est de 0 m. 75 du côté est et de 0 m. 37 à l'ouest (fig. 6); le côté est de cette ouverture est fait d'une énorme pierre qui semble avoir eu pour but de résister solidement à la poussée des terres s'écoulant sur la pente; il ressort donc qu'à l'origine la porte d'entrée de la cabane devait être constituée par une sorte de couloir à parois assez élevées, en pierre sèche, au moins du côté nord.



Fig. 5. — Le fond de cabane n° 4: en *a*, l'escalier d'entrée; en haut, à gauche, le fond de cabane n° 5.

Fond n° 6. — Ce fond est de très grande dimension. S'appuyant au nord sur le rocher naturel, le mur se dirige vers le sud en décrivant un arc de cercle à grand rayon et à concavité tournée vers l'est; sa hauteur intérieure est de 35 à 45 cm. pour une largeur de 80 cm. Dégagé sur 6 m. environ, ce mur se perd et n'a pu être retrouvé. Dans ce fond a été rencontrée une pierre plate, en partie brisée, portant en son centre un trou vaguement circulaire qui a dû servir de mortaise de calage pour la base d'un poteau vertical destiné vraisemblablement au soutien du toit; cette hypothèse ne doit pas paraître aventurée en raison des dimensions considérables de cette cabane; semblable trouvaille a du reste été faite dans le fond 8. Les dimensions étonnantes de ce fond



Fig. 6.
Le fond de cabane n° 5; à gauche, la porte.

amènent à penser qu'il s'agit vraisemblablement de la « *maison seigneuriale* » rencontrée dans tous les villages néolithiques et du bronze fouillés en Haute-Souabe [1], ou peut-être de la « *maison des Hommes* » commune à toutes les agglomérations primitives. Il faut noter, du reste, que dans ce fond de cabane les trouvailles ont été exceptionnellement riches : on y a rencontré, en particulier, de nombreuses pointes de flèches en silex réunies en tas, et un poignard de cuivre.

Fond n° 7. — Deux murs seulement de ce fond de cabane, vraisemblablement rectangulaire, ont pu être retrouvés sur les côtés nord et ouest; du côté est le mur s'appuie au rocher, puis disparaît; nous ne l'avons pas retrouvé du côté sud; son épaisseur est du côté nord de 0 m. 83, de 0 m. 88 du côté ouest. Dans ce fond de cabane, tout particulièrement, a été observée une forte couche de terre glaise durcie par le feu, restes du torchis qui recouvrait les murs de clayonnage. Ce fond a livré, entre autres objets, des pierres percées pour servir sans doute de poids de filets, un poignard en cuivre, de nombreuses pointes de flèches en silex très abîmées par le feu, et de nombreux vases écrasés sur place.


FIG. 7. — Sépulture à incinération.

Fond n° 8. — Ce fond n'a été qu'entrevu au cours d'un sondage étendu, les murs n'ayant pas été retrouvés, sauf du côté sud où un élément a pu être suivi sur quelques mètres. A côté de ce mur se trouvait posé à plat sur le sol un assemblage de 4 pierres laissant entre elles un vide à peu près rectangulaire de 0 m. 30 × 0 m. 20 environ, manifestement destiné à retenir la base d'un piquet de soutien de la charpente. Ce fond a livré une quantité considérable de poteries et un superbe passe-fil en os poli.

Sépulture par incinération avec dalles aniconiques. — A l'est du fond de cabane n° 7 et très vraisemblablement *dans* ce fond, bien qu'il ne soit pas possible de préciser exactement sa position par rapport au mur, celui-ci ayant disparu, se trouvait une sépulture par incinération faite de trois dalles fichées dans le sol et formant un petit coffre en forme de pyramide quadrangulaire renversée, le 4e côté (au nord) étant fait d'une petite pierre coincée entre les dalles est et ouest

(1) Cf. H. REINERTH, *Das Federseemoor als Siedlungsland des Vorzeitmenschen*, Curt Kabitzsch, Leipzig, 1936.

(fig. 7); la stèle aniconique à sommet arrondi est constituée par la dalle sud (à droite sur la photo de la fig. 7). Le mobilier contenu dans cette tombe était analogue à celui qui a été rencontré dans toutes ses semblables [1]: débris de charbon de bois, éclats de silex, une dent de petit carnassier à demi-brûlée et percée près de la racine, malheureusement cassée, parcelles d'ossements calcinés, fragments de poterie. *Ce mode de sépulture appartient donc, sans conteste, aux populations qui ont édifié les fonds de cabanes.*

Pierres à cupules. — A proximité du fond de cabane n° 1, on peut voir un affleurement naturel de rocher dans lequel ont été creusées cinq cupules; l'alignement des cupules 1 et 5 donne approximativement la direction nord-sud. *La cupule 1,* légèrement ovalisée, a pour diamètres 0 m. 21 et 0 m. 19 et une profondeur de 0 m. 14 à 0 m. 17 (en raison de l'inégalité des bords). *La cupule 2,* ovalisée elle aussi, mesure 0 m. 33 et 0 m. 28 de diamètres pour une profondeur de 0 m. 17. La partie nord-ouest du bord de *la cupule 3* intéresse le bord sud-est de la cupule 2; le diamètre en est de 0 m. 18 pour une profondeur de 0 m. 10 à 0 m. 12. *La cupule 4,* légèrement ovalisée, a 0 m. 10 et 0 m. 22 de diamètres et une profondeur de 0 m. 13 à 0 m. 14. Quant à *la cupule 5,* elle mesure 0 m. 18 à 0 m. 22 de diamètres pour une profondeur de 0 m. 18.

A l'est de la cupule 4 le rocher a été entaillé suivant une sorte de bourrelet en arc de cercle sur lequel on voit encore les traces de l'óutil; à l'intérieur de cet arc de cercle la pierre a été aplanie et régularisée aux environs des cupules 4, 3 et 2. Ce bourrelet, joint à la disposition de ces 3 cupules, donne à l'ensemble une vague ressemblance, sans nul doute toute fortuite, à une tête de mort (fig. 8).



FIG. 8.
Pierre à cupule (le mètre donne l'orientation N.-S.).

Quoiqu'il en soit, étant donné les dimensions importantes de ces cupules et leur situation dans la station même, nous pensons qu'il s'agit plutôt de bassins utilitaires (mortiers fixes par exemple) que de cupules rituelles.

(1) Cf. M. LOUIS, *Le Néolithique dans le Gard, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie,* 1933, t. V, p. 172 à 188. — *Le Néolithique,* Nîmes, Larguier, 1933, p. 104 à 117, — et *Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon,* Nîmes, Brugier, 1948, p. 57 à 59.

Alignements de pierres plantées et divers. — Au sud de la station, mais toujours sur le coteau de la Bousse, on peut voir un alignement de pierres plantées verticalement, de direction nord-sud (fig.9). Nous ne saurions affirmer s'il a un rapport direct avec la station et nous ne pensons pas qu'il en soit contemporain, ne serait-ce qu'en raison de sa fragilité. Cependant, comme de semblables alignements ont été rencontrés dans d'autres stations préhistoriques et en particulier à la Léquière de Calvisson [1], nous n'avons pas cru pouvoir le négliger, comme aussi pour ce qui est de la présence sur le milieu de la pente du coteau d'un long mur de direction générale nord-sud, arasé au niveau du sol, dont on peut suivre les traces d'un bout à l'autre de la station et qui n'est vraisemblablement pas le reste d'un mur de soutènement d'une terrasse de culture.



FIG. 9. — Alignement de pierres plantées.

Au pied de ce coteau et principalement du côté nord-ouest, on peut voir des murs de très gros blocs qui semblent protéger un chemin montant du vallon vers la station. A l'entrée de ce chemin est un gros bloc naturel dont la partie supérieure a été manifestement taillée en gradins. Il semble bien que tout cela ait fait partie d'un système de protection des accès de la station par le nord; mais tout est tellement dégradé, fragmentaire, qu'il nous paraîtrait téméraire d'en parler autrement que pour mémoire.

II. — OBJETS MOBILIERS

Il n'entre pas dans nos intentions de décrire cabane par cabane le mobilier qui y a été rencontré, car, à part quelques pièces exceptionnelles, signalées au passage, il est partout de même nature; nous nous bornerons donc à une rapide étude d'ensemble.

1° *Pièces lithiques.* — Comme le fait remarquer Lombard-Dumas, c'est le silex tiré avec abondance du calcaire éocène lacustre du bassin de Salinelles tout proche, qui a fourni la plus grande partie des pièces rencontrées à Fontbouïsse. Près de Salinelles, nous avons localisé une

(1) M. LOUIS, *Le village anhistorique de la Liquière de Calvisson (Gard)*, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, t. XII, 1937, p. 3 à 38, et plus particulièrement pour ce qui est des dalles plantées, p. 23 à 27 et pl., p. 26.

station-atelier dite la *Vigne du Cade*[1] qui a fourni en pointes de flèches, de javelots et de lances tous les habitats et tous les dolmens à 20 km. à la ronde. Ces pièces, qui sont absolument typiques, sont tirées de minces plaquettes de silex et portent, pour la plupart, sur l'une ou sur les deux faces le cortex de la plaquette. A Fontbouïsse, il y a surtout des pointes en forme de feuille de laurier de toutes dimensions, depuis 29 mm. × 11 mm. jusqu'à 95 mm. × 32 mm. Parfois ces feuilles s'élargissent et donnent des pièces plus massives; parfois, au contraire, elles s'affinent vers la forme en feuille de saule et donnent des pointes d'une rare élégance (fig. 10). Ces pointes sont en nombre si considérable qu'on peut dire qu'elles forment l'essentiel du mobilier de la station: nous en avons recueilli *une centaine*. Il convient de remarquer qu'à côté de pièces absolument admirables de finesse, tant au point de vue du travail que de la matière employée, il en est de fort grossières tirées d'un silex granuleux: il semble qu'à un moment donné on *ait fait flèche de tout silex*, et cela concorde bien avec d'autres observations relatives à la crise brutale qui a mis fin à la station de Fontbouïsse et dont on parlera dans les conclusions générales.



FIG. 10. — Outillage lithique: pointes de flèches.

A côté de ces pointes en forme de feuilles, nous avons récolté 12 pointes à pédoncule et ailerons plus ou moins dégagés et de formes diverses, dont les dimensions s'échelonnent entre 36 et 22 mm. pour la longueur et 15 et 29 mm. pour la largeur.

Il faut signaler ici la trouvaille dans la cabane 6 de deux *énormes* pointes en feuille de laurier (fig. 11) mesurant respectivement *22 cm. 4 et 20 cm. 5 de longueur et 7 cm. 5 de largeur*, tirées de minces plaquettes de silex ayant conservé tout le cortex sur leurs deux faces et pour les-

(1) M. LOUIS, *Les stations préhistoriques de la Rouvière (Commune de Salinelles, Gard)*, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 1933, p. 375 à 396.

quelles le travail a consisté en une simple accommodation du bord: ce sont des pièces absolument exceptionnelles.

Il y a aussi un fragment de plaquette de grande dimension (13 cm. 6 sur 4 cm. 4) comportant une pointe acérée et des retouches sur un des côtés tandis que l'autre franchement abattu constitue le dos de cette lame tranchante: c'est un remarquable couteau.



Fig. 11. — Grandes pointes en feuilles de laurier.

Le reste de l'industrie du silex des fonds de cabanes, tout comme celle du plateau, consiste en grattoirs, perçoirs, pointes, *nuclei*, percuteurs des modèles ordinaires, sans grande originalité. Ce sont des pièces taillées à grands éclats, simples aménagements utilitaires de fragments bien choisis, nombreuses sur les stations de plein air de la garrigue languedocienne et *qui sont de technique campignienne.*

Nous avons rencontré de manière tout à fait sporadique de très rares fragments de lames (4 ou 5) qui détonnent sur l'ensemble de l'industrie par leur patine et par leur facture.

Il a été trouvé *cinq haches taillées à grands éclats, non polies,* tout à fait dans la technique campignienne (4 dans le fond 1, une dans le fond 2). Trois de ces haches sont en silex de Salinelles, les deux autres en grès. Leurs dimensions en centimètres sont respectivement: pour les premières 10,5 × 6,5; 14,5 × 5,5; 10 × 5,8, et pour les autres: 15,5 × 7,5 et 15,7 × 6,8. Avec cela deux fragments de haches polies en roche verte sur lesquelles on distingue à peine quelques traces de polissage. On ne peut manquer de rapprocher l'abondance relative des haches taillées de cette extrême rareté de la hache polie; cela explique l'absence quasi-totale de la hache polie sur les stations campigniennes languedociennes de plein air où elle ne figure qu'à titre d'élément étranger: *ces pasteurs languedociens n'utilisaient pas la hache polie.*

Quelques galets schisteux et gréseux en provenance du Vidourle ont servi d'aiguisoirs. Il faut aussi noter l'abondance surprenante des petits galets arrondis ou ovoïdes, bien choisis, qui ont pu être utilisés comme pierres de jet ou balles de fronde. A noter la trouvaille d'une petite perle en calcite *du modèle habituel des dolmens.*

Le fond 5 a donné trois petites pierres percées naturellement; quatre d'entre elles étaient rassemblées dans un coin du fond 7. Nous pensons qu'il s'agit là d'une utilisation pratique de ces objets naturels comme poids de filets, car il convient de ne pas oublier que le Vidourle, rivière poissonneuse, coule non loin de la station. Une bille de calcaire, naturelle, de 25 mm. de diamètre, pesant 20 gr., a été percée, près de la surface, de deux trous en V de manière à la transformer en pendeloque

(fig. 12): c'est une pièce remarquable qui n'a pas d'analogue, à notre connaissance, dans la région. Quant au mode de perforation, il est bien connu: c'est une des caractéristiques de l'énéolithique méridional (*bouton dit de Durfort*).

Il faut signaler encore de nombreuses meules dormantes du type dit « va-et-vient », accompagnées de leurs broyeurs, trouvées dans le fond 6. Ce même fond a également livré un splendide mortier, grosse cupule de 0 m. 19 de diamètre, creusée dans un bloc de calcaire *libre* pesant une dizaine de kilogs. La technique du creusement de ce bloc rappelle étonnamment celle des cupules sur rocher fixe dont il a été question plus haut.



Fig. 12. — Outillage lithique et osseux, coquillages, objets métalliques.

2° *Industrie osseuse.* — Deux boutons « *de Durfort* » nous ont été donnés, mais ils sont d'une forme spéciale: alors que les boutons ordinaires sont discoïdaux, l'un des nôtres (fond 6) est un losange plat (fig. 12, n° 19) qui porte sur sa face inférieure, outre deux rainures profondes aux extrémités, situées sur l'axe de perforation, une perforation *inachevée* en V; l'autre bouton (fond 3) est un segment ovoïdal complètement perforé en V (fig. 12, n° 20).

Une pendeloque lenticulaire, de 20 mm. de diamètre, légèrement bombée sur les deux faces et percée d'un trou légèrement excentré (fig. 12, n° 18) a été livrée par le fond 2.

De nombreux poinçons, entiers ou en fragments, du type bien connu dans tous les milieux néolithiques: esquille d'os plat (fig. 12, n° 5), polie à la pointe, le reste demeurant brut, ou petits os longs appointés à un bout, l'épiphyse servant de poignée, ont été trouvés dans à peu près tous les fonds de cabanes. Il faut ajouter quelques lissoirs, simples morceaux d'os plats à large pointe mousse polie (fig. 12, n°s 4 et 6).

La plupart de ces objets sont fortement brûlés ainsi qu'un remarquable passe-fil dont l'extrémité est brisée, consistant en une esquille d'os de 65 mm. sur 13 mm. de largeur près de la base, soigneusement polie et percée d'un trou.

Une canine de petit carnassier percée d'un trou minuscule près de l'extrémité de la racine a servi de pendeloque (fig. 12, n° 14).

3° *Coquillages marins.* — Des pendeloques ont été rencontrées, faites de coquillages percés près de la charnière, parmi lesquels un beau couvercle de pecten (58 × 64 mm.) trouvé dans le fond 5 a constitué un superbe pendentif (fig. 12, n° 11). D'autres sont faits de coquilles de cardium entières (fig. 12, n° 16) lorsqu'il s'agit de buccardes de petite dimension ou en fragments. Découpée dans une coquille (fond 2), une rondelle de 24 mm. de diamètre est percée d'un trou très excentrique. De nombreux fragments de coquilles marines, le plus souvent du genre moule, sans trace de perforation, proviennent de coquillages utilisés vraisemblablement comme cuillères.

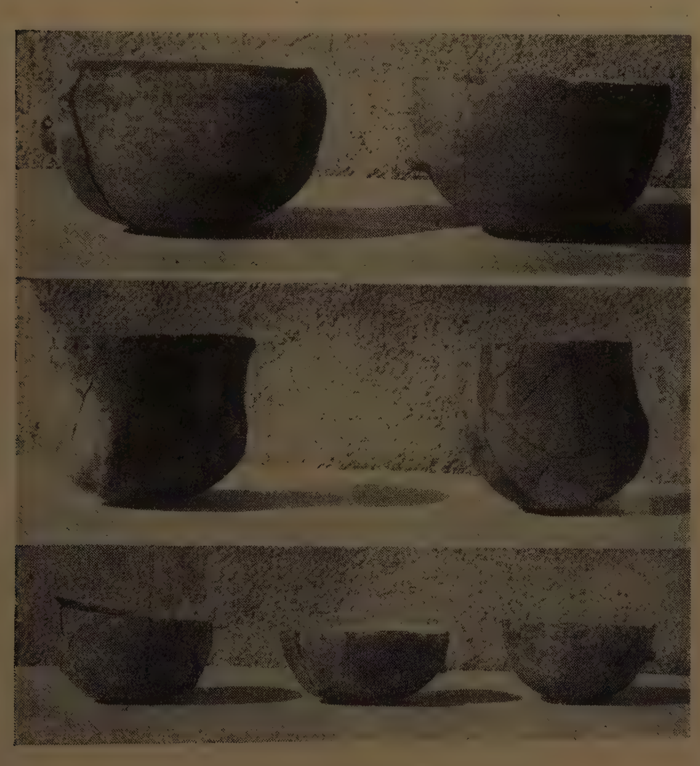


FIG. 13. — Spécimens de vases.

4° *Cuivre.* — Le fond 3 a donné un petit anneau de 12 mm. de diamètre, fait d'une tige de métal de 1 mm. de section pesant 1 gr. (fig. 12, n° 13); le fond 5, une gouttelette de métal fondu de 5 gr. et un lingot de 30 gr., probablement extrémité cassée d'une pièce pointue qui a conservé la forme d'une balle de fusil moderne, mesurant 38 mm. de long (fig. 12, n°s 9 et 10).

Une tige de cuivre de 0 m. 235 de section quadrangulaire pesant 9 gr., un fragment de tige semblable, de 0 m. 094 pesant 4 gr. et une 3e tige de même poids, brisée en 2 fragments, très acérée, ont été également rencontrés (fig. 12, n°s 1 et 12).

Mais les découvertes métalliques les plus importantes sont celles de deux lames de poignard, plates, sans trace de rivets, ni de saillie longitudinale médiane. L'une mesure 105 mm. sur 24 de plus grande largeur, pèse 17 gr. et provient du fond de cabane n° 5; l'autre de 214 mm. sur 41 de largeur maxima pèse 82 gr. et provient du fond 7 où elle a été trouvée à 20 cm. de la surface du sol actuel. Il s'agit là de deux pièces remarquables, absolument classiques et bien caractéristiques de l'énéolithique.

5° *Céramique.* — Les vestiges céramiques sont en quantité considérable et se comptent par dizaines de kilos. Cette céramique est toujours très fruste, *très néolithiquè d'aspect et de technique.* La pâte, grossière, épaisse, farcie de dégraissant, est rarement recouverte d'un engobe. Les vases sont faits à la main, mal cuits et présentent des traces de fumigation et d'oxydation dues à des coups de feu. Ils ont généralement la forme de coupelles ou de bombes à bords plus ou moins élevés: 12 vases qui ont pu être reconstitués ont permis de reconnaître ces formes (fig. 13 et 14). Les *fonds* sont donc ronds; 4 ou 5 tessons seulement sur plusieurs milliers ont révélé des fonds plats; quelques fragments ont permis de reconnaître des carènes. Les *anses* sont le plus souvent réduites à une petite protubérance verticale ou horizontale, percée d'un trou pour le passage d'un lien destiné à la suspension hors de l'usage. Il n'y a généralement qu'une seule anse: ce fait a été vérifié 8 fois sur 10. Beaucoup plus rarement ont été rencontrées des anses à perforation double



Fig. 14. — Formes de vases.

sur un bourrelet horizontal. Nous avons recueilli trois exemplaires de grosses anses permettant de passer un ou deux doigts, qui appartiennent à de très grands récipients à en juger par la courbure peu accentuée des parois et l'épaisseur des tessons. Quelquefois les anses consistent seulement en une masse de pâte plus ou moins amincie et arrondie en forme d'oreille ou de téton; l'une d'elles est à bord godronné sous la pression des doigts du potier.

Les *bords* sont le plus souvent plus minces que le corps du vase, retournés légèrement vers l'intérieur ou vers l'extérieur du récipient, rarement droits. Quelquefois, au contraire, ils sont légèrement surépaissis et parfois festonnés par simple pression du doigt, ce qui leur donne une allure sinusoïdale; quelques bords sont ornés de fines incisions parallèles.

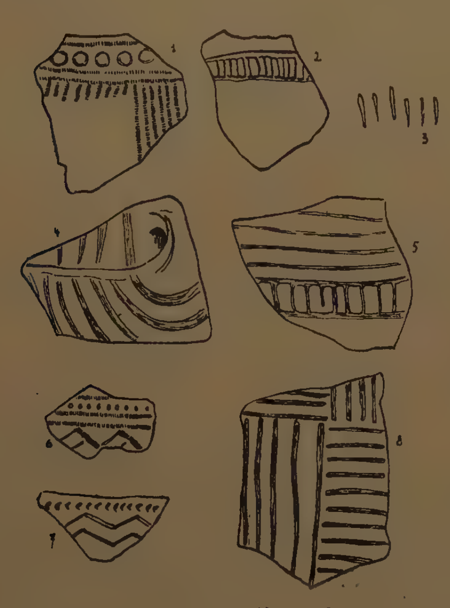


Fig. 15. — Décorations de vases.

La *décoration* est rudimentaire et peu fréquente, quelques légers cordons en relief ornés d'incisions verticales rapprochées faites avec un instrument tranchant ou un silex à arêtes vives, ainsi que sur certains bords; des cordons de pâte plus forts sont ornés de coups d'ongles (fig. 15, n° 3) ou d'impressions digitales qui leur donnent un aspect godronné; des séries de légères stries parallèles de directions alternées (fig. 15, n° 8): soit 4 ou 5 lignes verticales courtes, 4 ou 5 lignes horizontales de même longueur formant une espèce de damier; parfois ces stries partent d'un point central et s'irradient en tous sens, jusqu'à la rencontre d'autres stries analogues émanant d'un autre point. La décoration la plus fréquente consiste en une ou deux lignes de pastillages au repoussé placées non loin des bords et, s'il y a deux rangées, disposées en quinconce assez irrégulier. En somme, rien de bien original et qui n'ait été déjà constaté dans d'autres milieux néolithiques. Cependant une mention spéciale doit être accordée aux tessons 1 et 6 (fig. 15) où le dessin est fait d'impressions *cordées*, et aux tessons 2 et 7 figurés sur la même figure, qui sont ornés d'incisions profondes, alors qu'en règle générale le dessin est léger et tracé avec l'extrémité mousse du lissoir. Enfin notons que le dessin du tesson 1 fig. 15 est incrusté de pâte blanche.

Signalons encore que sur certains vases on voit nettement la trace de chaque passe du lissoir qui a façonné le récipient et laissé sur la

panse une série de surfaces planes étagées semblables à de légères carènes. Notons la trouvaille d'un bouchon de vase de 70 mm. de diamètre extérieur et dont le bord destiné à rentrer dans le goulot a 45 mm. de diamètre; c'est une très jolie pièce qui ne manque pas d'élégance malgré sa rusticité. Ajoutons enfin à cet inventaire de la céramique de Fontbouïsse, un téton percé d'un trou irrégulier de 4 mm. de diamètre, appartenant peut-être à un fragment préparé en vue d'une réparation, et une petite perle de forme banale de 13 mm. de diamètre.

6° *Débris de cuisine.* — Les vestiges d'animaux que l'on peut considérer comme des débris de cuisine sont fort rares, à peine de-ci de-là quelques ossements brisés indéterminables. La faune représentée par quelques dents de carnassiers, de suidés, de bovidés et de capridés, est banale et sans grand intérêt. A noter une dent de cheval.

7° *Ossements humains.* — Dans le fond 6 ont été rencontrés des ossements humains non brûlés: vertèbres, dents, fragments de crâne, os de la main, etc., épars dans la couche archéologique, pêle-mêle avec des débris d'ovins, de suidés et de petits carnassiers. Ces ossements ne semblent pas provenir d'une sépulture.

III. — STATION DE FONTBONNE

Nous appelons *Fontbonne* le grand espace de terrain qui s'étend au nord et à l'est de Fontbouïsse et qui correspond à la plus grande partie de la vaste station signalée par Lombard-Dumas. Le mobilier que nous y avons recueilli est de même nature que celui des fonds de cabanes du coteau de la Bousse, avec des outils provenant de Salinelles et tirés de plaquettes plus ou moins épaisses. Cet outillage taillé à grands éclats comporte des pointes, des couteaux, des haches, destination à laquelle les plaquettes de Salinelles se prêtent admirablement. Mais ce qui frappe dans les trouvailles, c'est la quantité considérable de grattoirs qui constituent en fait le fond principal de l'outillage de Fontbonne. Tous ces grattoirs, tirés de la même matière première, sont plus ou moins épais et seule la partie active de l'outil, c'est-à-dire le front d'attaque, est retouché, le reste demeurant brut; les retouches sont verticales et perpendiculaires à la base de l'outil qui est formée par le plan d'éclatement sur lequel le bulbe a été enlevé lorsqu'il était trop gênant. Il y a quelques perçoirs, un tranchet absolument caractéristique du campignien le plus classique et 3 ou 4 lamelles en fragments, témoignages d'un passage de Tardenoisiens en ce lieu. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la pauvreté en pointes de flèche: à peine peut-on en compter 3 ou 4, alors qu'à Fontbouïsse nous en avons rencontré plus d'une centaine. Cela tient peut-être à ce que Fontbouïsse était l'habitat de la vaste station dont Fontbonne était le pâturage, le terrain de parcours des bergers.

Notons une géode naturelle qui a été transformée en un petit godet de 3 cm. de diamètre. L'os a fourni quelques poinçons et quelques lissoirs des types habituels.

Dans un amas de pierres brutes (tumulus ou reste de cabane de pierre sèche écroulée?) il a été rencontré un gros morceau de silex tranchant, vraisemblablement un hachoir; un hachereau fait d'un fragment de grande pointe en plaquette de Salinelles; un disque irrégulier de calcaire qui a pu être destiné à la couverture d'un vase. Quelques outils: pointes, grattoirs, etc., du type de l'outillage de surface. A signaler un curieux petit *nucleus* de technique tardenoisienne portant les traces de l'enlèvement de fines lamelles, absolument étranger au milieu archéologique et qui a été réutilisé en grattoir par de petites retouches sur le front d'attaque.

Quelques pierres de jet. Un fragment de poterie mince, caréné, à engobe noir et dessins incisés finement, semblant être un élément de grecque, d'époque bien plus récente.

Sur le reste de la station, il y a des éclats de silex informes, comme sur toutes les stations de cette époque, ayant pu servir à couper, à râcler: outils d'usage; mais ils sont relativement peu nombreux et en quantité ne dépassant pas celle des outils typiques, ce qui montre que Fontbonne n'a pas été un atelier de taille mais simplement un bon client de Salinelles.

Une fusaïole en terre cuite a été trouvée: il s'agit d'un disque de céramique spécialement fabriqué pour cet usage et non d'un fragment de poterie réutilisé.

La poterie, comme celle des fonds de cabanes, a un faciès très *néolithique*. Comme à Fontbouïsse la décoration est pauvre et consiste en séries de petites stries minces verticales, faites avec un instrument tranchant, en traits peu profonds, droits ou obliques, obtenus avec l'arête du lissoir, en séries de pastillages près du bord. Les anses sont de simples oreilles de préhension, non percées, ou percées verticalement pour le passage d'une ficelle. Il y a aussi des anses allongées percées horizontalement. Quelques tessons percés en vue de réparation ont été rencontrés.

Un fragment de vase à fond plat; quelques grandes anses ayant appartenu à de très grands vases et, pour compléter cet inventaire, quelques percuteurs en galets du Vidourle, des broyons, des meules dormantes pour triturer le grain; une enclume portant des traces de percussion, etc. *La hache polie n'a pas été rencontrée.*

En définitive: identité absolue entre le mobilier de Fontbouïsse et celui de Fontbonne.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

L'exploration des fonds de cabanes de Fontbouïsse a enrichi considérablement notre connaissance de la civilisation énéolithique de plein

air du Languedoc méditerranéen. Mais si elle a apporté la solution de quelques problèmes, elle a posé aussi de nouvelles questions de la plus grande importance.

1° — Tout d'abord cette station est parfaitement datée de l'énéolithique et, pour la première fois dans notre région, nous sommes en présence d'une station de plein air qui a été mise en quelque sorte sous scellés depuis sa ruine jusqu'à nos jours.

2° — Cette station est un témoin de cette civilisation pastorale que nous attribuons à la famille campignienne. Elle est absolument pure de tout mélange, si l'on veut bien excepter les 4 ou 5 fragments de lames tardenoisiennes manifestement aberrantes dans ce domaine de l'éclat, et les deux mauvais morceaux de haches polies, non moins intruses dans ce fief de la hache taillée. Nous pouvons maintenant nous expliquer la rareté des lames et des haches polies sur les stations de plein air de la garrigue où ces pièces, quand on les rencontre, proviennent de dépôts d'une tout autre origine.

3° — Les indigènes de Fontbouïsse qui appartiennent à cette civilisation de pasteurs transhumants de la garrigue méditerranéenne [1] avaient des villages fixes établis sur les coteaux au voisinage de la plaine et des sources pérennes. Sans doute pratiquaient-ils une agriculture rudimentaire, car les fonds de vallons sont fertiles et nous avons trouvé des meules et des broyons; ils se livraient à la pêche (poids de filets) et à la chasse (pointes de flèches).

Mais leur économie principale était pastorale. A ce stade de civilisation — et de nos jours encore dans cette région — l'élevage n'était possible que grâce à la transhumance, c'est-à-dire que dès l'apparition des premières chaleurs, toujours accompagnées d'une dangereuse sécheresse, les troupeaux émigraient vers les hauteurs cévenoles en suivant les drailles jalonnées de monuments mégalithiques. Nous connaissons sur le plateau de l'Hortus, situé à une quinzaine de kilomètres de Fontbouïsse, des hameaux qui, totalement désertés pendant la période de transhumance, ne sont réoccupés qu'en hiver; cependant quelques fermes où l'on fait non seulement de l'élevage mais aussi un peu de culture, conservent pendant toute l'année une partie seulement de leur population. Ce phénomène a été noté par Blache en ce qui concerne les migrations saisonnières alpestres [2].

4° — Dans toutes les civilisations pastorales primitives, le pâtre est en même temps un guerrier et un chasseur [3]; l'abondance des armes: pointes de flèches, de javelots, de lances, de pierres de jet, rencontrées

(1) Cf. M. Louis, *Les pasteurs néolithiques du Languedoc méditerranéen*, *Annales de l'Université de Montpellier*, t. III, 1945, p. 256-265.
(2) *L'homme et la montagne.*
(3) *Ibid.*

dans les fonds de cabanes, prouve que les indigènes de Fontbouïsse n'ont pas failli à cette vocation.

5° — La présence dans le fond de cabane n° 7 d'une sépulture par incinération avec dalles aniconiques montre, sans conteste, que ce mode de sépulture appartient bien à cette civilisation pastorale d'ascendance campignienne. Cette découverte valorise celles déjà faites au cours des dernières années à la Léquière de Favas, à Combas et en d'autres lieux et aussi à Fontbouïsse même, sur le plateau qui domine la station, tous lieux où abondent les vestiges lithiques de cette civilisation [1].

6° — Les fonds de cabanes de Fontbouïsse contiennent parmi leur mobilier de nombreuses pièces fournies par les ateliers voisins de Salinelles (Vigne du Cade) dont on retrouve les identiques non seulement dans toutes les stations de la même époque des environs, mais aussi dans les dolmens de l'Hortus, explorés systématiquement par l'un de nous (Dr. J. Arnal) et dont les mobiliers appartiennent à l'énéolithique. *Il est hors de doute que Fontbouïsse, Fontbonne, Salinelles et les dolmens de l'Hortus sont contemporains.*

La question se pose maintenant de savoir s'il s'agit avec les fonds de cabanes de Fontbouïsse et les monuments mégalithiques de l'Hortus, de vestiges de civilisations différentes dont les porteurs auraient eu un fournisseur de silex commun: les ateliers de Salinelles, ou bien si les indigènes de l'Hortus n'étaient autres que ceux de Fontbouïsse. L'identité totale des mobiliers de tous ces gisements fait admettre cette seconde hypothèse. Mais alors on peut se demander pourquoi les uns inhumaient leurs morts dans les dolmens, tandis que les autres les incinéraient et déposaient leurs cendres dans de petits caissons de pierres plantées?

Tout d'abord, et en raison de la richesse des mobiliers dolméniques, on doit conclure que les mégalithes étaient exclusivement les sépultures de la classe dirigeante, des nobles du temps, et il n'y a aucune impossibilité matérielle à ce que les indigènes de Fontbouïsse aient inhumé leurs chefs sur l'Hortus ou sur d'autres plateaux voisins, véritables « hauts-lieux ». Ensuite, et c'est là une théorie que nous avons

(1) M. Louis et D. Peyrolle, *Recherches préhistoriques dans le département de l'Hérault, Revue des Musées, fouilles et découvertes archéologiques*, 1930, n° 27, p. 73 (Sépultures de Bouisset, p. 79). — M. Louis, *Sépultures néolithiques par incinération, Bolletino dell'Associazione di Studi Mediterranei*, 1932, Août-Septembre, n° 3, p. 17 à 20. — M. Louis et R. Bruguiers, *La préhistoire dans la vallée de la Haute-Bénovie, Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1932, t. V, p. 1 à 37. — M. Louis et D. Peyrolle, *Les sépultures par incinération de la ferme de Feuilles* (Commune Rouet-Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 1933, p. 92 à 96. — M. Louis, *Le Néolithique dans le Gard*, p. 172 sq., et *Le Néolithique*, p. 104 sq. — M. Louis et D. Peyrolle, *Trois stations néolithiques des environs de Vacquières (Hérault), Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, t. XIII, 1937, p. 160 à 174. — D. Peyrolle, *Station du Clapas, Bulletin de la Société Préhistorique française*, t. XXXIV, 1937, p. 349-350 et *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, t. XIII, 1938, p. 101. — D. Peyrolle, *A propos de sépultures à incinération avec stèles aniconiques, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, t. XIII, 1938, p. 103.

déjà exposée[1], il n'est pas impossible que l'homme du commun ait voulu, comme ses chefs, reposer lui aussi après sa mort dans une terre d'élection; or, pour les nomades, la décarnisation ou l'incinération seules pouvaient permettre le transport dans le lieu désigné pour le repos éternel des restes de ceux qui succombaient au cours de la campagne pastorale. On aurait donc pratiqué à cette époque, simultanément, les deux rites: inhumation et crémation suivant le cas, ce qui n'a rien d'anormal. Du reste ne rencontre-t-on pas parfois dans les dolmens mêmes des traces d'incinération: ossements à demi-calcinés, charbons, etc.?

7° — Le village énéolithique de Fontbouïsse a connu une fin brutale et a été détruit par le feu, comme il ressort clairement d'observations constantes faites dans à peu près tous les fonds de cabanes, et des sondages exécutés au hasard sur le terrain, qui ont presque toujours donné des cendres.

Quelques fonds — la cabane 4 en particulier — renfermaient une épaisse couche de cendres qui ne peut résulter, en raison de son étendue, du simple foyer domestique. De très nombreuses traces de charbons existent çà et là hors des foyers normaux. Des outils en os, des pièces de silex sont plus ou moins profondément brûlés, craquelés et même parfois complètement désagrégés. De nombreuses pièces telles que les fameuses pointes de 22 et 20 cm. sont marquées de traces de fumée. Les murs en clayonnages se sont abattus écrasant sous eux le mobilier de l'habitation: c'est ainsi qu'on retrouve, sous la couche de torchis qui forme dans le sol une véritable stratification séparant le mobilier de ce qui a pu être entraîné de la surface par les eaux de ruissellement, des vases brisés sur place dont tous les tessons sont rassemblés, circonstance qui a facilité les reconstitutions. Ces murs de torchis ne se sont pas seulement abattus à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des maisons entraînant les objets accrochés aux parois, et l'on retrouve aussi, en dehors des soubassements de pierre sèche, des vases écrasés.

Tout dans la station indique un bouleversement total et une fuite rapide. En effet, si l'abandon de la station avait été délibéré et progressif, nul doute que les objets mobiliers eussent été emportés par leurs propriétaires et l'on ne retrouverait guère aujourd'hui que des pièces perdues ou abandonnées parce que hors d'usage. Or nous avons rencontré des pointes de flèches et de javelots rassemblées dans un coin d'une cabane et brûlées par l'incendie des parois; un vase intact (fig. 14, n° 2); des objets précieux, telles les deux lames de poignard de cuivre, des pièces de silex admirables, etc. Par contre, à peu près tous les objets de parure, rares entre tous, ont pu facilement être emportés par les habitants dans leur fuite.

(1) Voir note 1, p. 254 et *Les sépultures de la civilisation pastorale campignienne du Languedoc méditerranéen*, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, t. XLIII, 1946, n°s 3-4, p. 88-91.

8° On constate à Fontbouïsse l'existence de maisons de deux types, rondes et rectangulaires, dont les murs étaient faits d'un soubassement de pierre sèche supportant des parois de clayonnages. Rien ne permet de préciser si elles avaient un toit en ogive ou une toiture à double pente. Il faut cependant rappeler que si la maison méditerranéenne de cette époque était vraisemblablement ronde et en pierre sèche, la maison rectangulaire avec murs de torchis et de clayonnage est d'origine septentrionale. On a donc là un témoignage irrécusable de l'ascendance nordique de la civilisation pastorale de plein air de technique campignienne si abondamment représentée dans nos garrigues, et cela concorde parfaitement avec ce que l'on sait des origines du campignien [1].

9° — Et si, ce qui nous paraît évident, on conclut à l'identité des populations dolméniques avec celles des stations de plein air [2], dont Fontbouïsse nous donne un exemple du plus haut intérêt, on sera dans l'obligation d'admettre l'origine nordique de ce genre de sépulture, a l'encontre de la théorie qui veut placer à l'ouest de la péninsule ibérique le centre de diffusion des dolmens méridionaux.

Maurice LOUIS, Damien PEYROLLE, Jean ARNAL.

(1) Cf. GOURY, *L'Homme des Cités lacustres*, I, p. 258, sq.
(2) Cf. JOBAUD et ALIMEN, *Les Temps préhistoriques*, Flammarion, 1945, p. 228.

LA NÉMÉSIS-TYCHÉ DE VIENNE

(*Isère*)

par M. Charles PICARD

Dès le temps de l'occupation allemande, divers séjours à Lyon et à Vienne m'avaient permis d'entreprendre partiellement la révision, voire l'étude, des documents de sculpture conservés au Musée Saint-Pierre de Vienne, et qui attendaient un classement [1].

Avant que je puisse faire connaître d'autres résultats de ces recherches, je voudrais signaler ici l'intérêt d'une statue de marbre découverte en 1894, qui n'a, pour ainsi dire, jamais été publiée, bien qu'elle méritât étude [2]. Le sort de ce document peut d'autant mieux susciter l'attention que le lieu de conservation de l'original — exporté comme tant d'autres de même provenance — n'est plus actuellement connu. Peut-être les quelques remarques consacrées ici à l'œuvre permettront-elles accessoirement, un jour, de compléter utilement son *pedigree*, et de faire reconnaître son actuelle retraite.

D'après les renseignements fournis à Héron de Villefosse [3], puis à E. Espérandieu, et ceux qui ont été communiqués à nouveau par

(1) On en est encore, à Vienne, au vieux *Catalogue* d'E. DELORME, *Descript. Mus. Vienne*, 1841; un nouveau répertoire du Musée Saint-Pierre a été confié, il est vrai, à M. E. WILL; pour les suppléments récents, cf. R. LANTIER, *Rec. bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. XII, 1947, p. 34 sqq. (8.006 et suivants).

(2) Pour la mention d'E. ESPÉRANDIEU, *Rec. bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. III, 1910, n° 2.601, cf. ci-après.

(3) Les informations les plus détaillées qui aient été consignées au sujet du document en cause sont à chercher dans la communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1907, par HÉRON DE VILLEFOSSE (*CRAI*, 51, 1907, p. 60-92). Elles n'intéressent pas seulement la statue ici étudiée, mais tout l'ensemble de ce qui a été dégagé (bien peu!) des ruines du « Palais du Miroir » (plan partiel, p. 72, fig. 2). Plusieurs sculptures importantes sont mentionnées là et reproduites, outre celle ici publiée (des fouilles de MM. Alph. MICHOUD, R. JACQUEMET et F. de BOISSIEU, 1894), qui figure à la page 76, avec d'autres — sur lesquelles je reviendrai bientôt — et d'importants fragments architecturaux. HÉRON DE VILLEFOSSE, *l. l.*, p. 87 souhaitait, dès 1907, qu'un architecte s'occupât de la reconstitution du « Palais du Miroir » : vœu qui n'a pas été exaucé, quoique bien légitime. Aujourd'hui, on est réduit à craindre pour la protection même des ruines exhumées. Au cours des temps, d'importantes mosaïques ont été détruites volontairement en cet endroit (HÉRON DE VILLEFOSSE, *l. l.*, p. 62, n. 5), et l'œuvre des ans s'est cruellement aggravée.

M. Michoud à M. P. Wuilleumier, sur ma demande [1], la statue ici publiée a été découverte dans le « *Palais du Miroir* », à Sainte-Colombe-lès-Vienne. Mais selon l'enquête de M. P. Wuilleumier, et contrairement à ce que croyait Max. Collignon, elle n'aurait jamais été transportée à Chazoux. D'après plusieurs témoignages, elle aurait été vendue en 1923, pour un prix dérisoire, à l'antiquaire Kalebjian, qui habitait alors rue Le Peletier, à Paris [2]. On perd dès lors la trace de l'œuvre, dont l'achat aurait été envisagé en Amérique (?), d'après certaines informations. Avant la vente, un moulage fut exécuté à la demande de M. J. Formigé, qui a toujours montré un souci habile et passionné des antiquités de Vienne. Conservé au Musée Saint-Pierre de Vienne, ce précieux document permet seul aujourd'hui d'étudier le type de la statue. J'en dois les photographies (fig. 1, a-d) à M. Joannès Ruf, actuellement conservateur des antiquités viennoises, que je suis heureux de remercier une fois de plus [3]. Le moulage du Musée de Vienne, soigneusement exécuté, a l'avantage de révéler les différents aspects de l'œuvre: en l'absence de l'original, il est devenu très instructif [4].

Dans son *Recueil,* E. Espérandieu a mentionné et décrit sommairement l'œuvre, dont la hauteur est de 2 m. 075 au-dessus du socle [5], et qui pourrait avoir été ainsi, en raison des dimensions, une statue de culte. La statue ne figure pas dans le t. I du *Recueil,* p. 249 sqq.; mais elle avait déjà pris place dans les *Additions et corrections* publiées au t. III [6]: sous le n° 2.601, p. 400-401. — E. Espérandieu, à la suite d'une courte bibliographie [7], a transcrit la notice suivante: « Femme debout (Ville personnifiée), drapée, les pieds chaussés de sandales, coiffée d'un diadème, et d'une enceinte carrée pourvue de créneaux. Elle a la jambe droite légèrement fléchie, et a dû tenir, de la main droite disparue, un

(1) Je remercie M. P. Wuilleumier de l'enquête qu'il a bien voulu mener au château de Chazoux (par Hurigny), près de Mâcon. Elle lui a permis, comme on sait (*Gallia,* 4, 1946, p. 195 sqq.) de connaître, à Chazoux même, une autre statue, malheureusement médiocre, qu'il a récemment publiée ici même: *La Nymphe de Sainte-Colombe.*

(2) Installé depuis lors avenue de l'Opéra. Le prix payé n'aurait été alors que de 90 francs (?).

(3) M. J. Ruf m'a accueilli et documenté à Vienne plusieurs fois, avec la meilleure grâce. J'associe à la gratitude que je lui dois celle qui va, naturellement, à M. J. Formigé.

(4) D'après Sautel-Imbert, *Les villes romaines de la vallée du Rhône,* Avignon, 1926, p. 171, il y aurait à Budapest une « *Tutela* » de Vienne; est-ce la nôtre? J'ai amorcé une enquête de ce côté, sans avoir reçu à temps les précisions souhaitées.

(5) 2 m. 25 avec le socle (hauteur du socle: 0 m. 175).

(6) Cf., pour Vienne, *l. l.,* p. 395 sqq.

(7) E. Babelon, *Bull. des Antiquaires de France,* 1894, p. 237-239; Héron de Villefosse, *ibid.,* p. 239-241; *CRAI,* 1907, p. 77 (l'œuvre est représentée là légèrement de trois quarts, fig. 3, p. 76: cf., ci-après). La statue est entrée dans les répertoires de Salomon Reinach: *Rép. stat.,* II, p. 261, n. 4 (la figure donnée, de face [dessin médiocre] a été exécutée d'après une photographie communiquée par Héron de Villefosse). Elle est classée comme « Ville personnifiée, ou Fortune ». Le document d'E. Espérandieu ne laissait plus reconnaître déjà la corne d'abondance sur le bras gauche; dans Savigné, *Histoire de Sainte-Colombe de Vienne,* pl. à la page 17, l'image était non moins incomplète; mais la corne d'abondance, qui s'applique exactement au flanc gauche de la déesse, gît là du moins par terre, à côté de la statue.



FIG. 1, a-d. — La Némésis-Tyché de Vienne (Isère).
Moulage du Musée de Vienne, clichés Ruf.

long attribut, peut-être un gouvernail, relié au corps par deux tenons dont on aperçoit les traces sur la cuisse et le mollet droit; l'extrémité de cet attribut venait aboutir sur un support arrondi où il en reste des vestiges [1]. La déesse portait de la main gauche, contre son épaule, une corne d'abondance remplie de fruits [2], dont la pointe et la main qui la tenait font aujourd'hui défaut. M. Héron de Villefosse pense que cette figure doit être celle de la divinité protectrice de la ville de Vienne ».

Il y a peu à changer à cette description, exacte dans l'ensemble. Toutefois, il eût été bon de la préciser, comme on verra, à l'aide de certaines comparaisons. La coiffure, à l'arrière du diadème, correspond à un *calathos*. On reviendra ci-après sur le gouvernail. Le « support arrondi », qui était resté inexpliqué, n'est rien d'autre que la *sphère* cosmique, dont on connaissait l'image, symbolique, ailleurs [3]. L'association du gouvernail et de la sphère aurait pu avertir l'auteur du *Recueil* de la véritable nature de la déesse viennoise: entité aux pouvoirs plus complexes que ceux qui eussent été le lot d'une simple personnification de cité. La protectrice de Vienne porte sur le bras gauche une grande corne d'Amalthée. Or, on a indiqué justement que, d'ordinaire, à l'époque romaine, les Tychés de villes, génies tutélaires, avaient en mains plutôt — dans l'Orient grec, par exemple — les symboles caractéristiques des principaux cultes locaux [4].

Il eût été bon de signaler que le vêtement comporte une tunique talaire à manches boutonnées, et un *himation* drapé curieusement. Nous y reviendrons ci-après. Il eût fallu relever aussi ce que nous apprend l'indice de la ceinture haute, pour la date [5].

*
* *

Les questions essentielles qui se posent au sujet de la statue de

(1) Ce « support arrondi » n'est pas visible sur la photographie du *Recueil* Espérandieu, détourée assez maladroitement. Héron de Villefosse ne l'a pas compris, car il parle d'un support « en forme de casque », trompé par la partie inférieure du gouvernail, qui pose dessus et qu'on peut voir détaillée de deux raies verticales, la tige du gouvernail étant prolongée ainsi sur le plat de l'aviron, ce qui assure l'identification.

(2) Héron de Villefosse, plus précis, disait (*CRAI, l. l.*, p. 78): « pommes de pin, raisin et autres fruits ».

(3) Cf. Schlachter, *Der Globus*, p. 90 sqq.; surtout, O. Brendel, *R. M.*, 51, 1936, p. 1 sqq.; pour le skyphos ovoïde du Trésor de Bernay (Paris, Bibliothèque Nationale) où Aratos de Soloi est représenté donnant des explications astrologiques à la Muse Ourania, devant une sphère céleste entourée d'un zodiaque et semée d'étoiles, cf. K. Schefold, *Bildnisse der Dichter, etc.*, 1943, p. 216; surtout, Ch. Picard, *CRAI*, 1948 (à paraître). Le document de Bernay a échappé à O. Brendel lui-même; la sphère se retrouve sur le chapiteau de Beyrouth, dont il sera question ci-après. Pour la statue Torlonia n° 209, cf. ci-après.

(4) H. Seyrig, *Mél. Radet: REA*. 42, 1940, pl. I et p. 341-344 (cf. p. 341), à propos d'un chapiteau, tardif, du Musée de Beyrouth. M. H. Seyrig, toutefois, signale que, dans le monnayage, la plus ancienne image d'une Fortune urbaine portant une statuette ne paraît pas antérieure au règne de Néron (p. 344, n. 2): Monnaie d'Aphrodisias: Imhoof-Blümer, *Kleinasiatische Münzen*, p. 116, n. 17.

(5) Fr. Studniczka, *Artemis u. Iphigenie*, 1926, p. 90 sqq.

Vienne sont de deux ordres. Quelle divinité représente-t-elle? A quel prototype peut-on la rapporter, du point de vue du style?

Pour l'identification, il semble qu'il faille renoncer aux hypothèses traditionnelles. On a parlé jusqu'ici seulement d'une Tyché, ou d'une « Ville » personnifiée, à cause de la couronne tourelée; mais rien n'impose tout à fait l'une ou l'autre de ces explications [1]. M. H. Seyrig a signalé très utilement, sur un chapiteau du Musée de Beyrouth, décoré d'une « scène historique » [2], une déesse versant le contenu d'une patère sur un autel allumé, et qui est coiffée aussi d'un diadème, « derrière lequel s'élève un étroit *polos* en forme de tour » [3]. Cette déesse a près d'elle une « sphère » rappelant celle sur laquelle pose l'attribut de la statue de Vienne, quoique plus ovoïde: ce serait un « emblème cosmique » (*sic,* H. Seyrig); comme tel, il peut convenir non seulement à Tyché, mais à d'autres allégories païennes dont les pouvoirs régissaient aussi le *Kosmos;* il n'est pas sûr que la déesse du chapiteau de Beyrouth soit autre chose que la Nymphe « poliade » de Daphné, près d'Antioche.



Fig. 2. — Némésis d'Ephèse.

En tout cas, on ne pourra plus hésiter devant la comparaison qu'il faut faire, maintenant, de la statue de Vienne avec la Némésis d'Ephèse, (fig. 2), elle-même à peu près inédite, et dont nous ne pouvons donner encore ici, d'après B. Schweitzer [4], qu'une médiocre photographie. L'analogie des types est significative, la correspondance de certains des attributs édifiante. De plus, leur réunion,

(1) Cf. Percy Gardner, *New chapters in Greek art,* 1926, p. 216-268, sur les personnifications de villes, avant et après la Tyché d'Eutychidès exécutée pour Antioche-sur-l'Oronte.

(2) *Mél. Radet, l. l.* — Autre explication: Ch. Picard, *R. A.*, 1941, 1, p. 243 sqq.

(3) En fait, le *polos* = *calathos* est, comme pour la statue de Vienne, plus étroit à la base, et l'image de la « tour » ne convient pas tout à fait.

(4) *Arch. Jahrb.*, 46, 1931, p. 208, fig. 9. La photographie, assez insuffisante, de l'*Arch. Jahrb.* avait été communiquée par F. Eichler; la découverte de l'œuvre est men-

ici et là, met fin à toute discussion sur l'exégèse du type complexe que nous pouvons étudier maintenant, d'Ephèse à Vienne: il s'agit partout d'une Némésis. On s'expliquera le diadème et le *calathos* à décor tourelé, la corne d'abondance, surtout. La Némésis d'Ephèse, qui est loin d'atteindre la qualité stylistique du document de Vienne (fig. 3), et dont la conservation est d'autre part, bien médiocre, montre, il est vrai, quelques variantes, puisqu'elle porte la coudée, puisqu'elle a un griffon à sa droite, et, à gauche, l'attribut cosmique, plus ou moins conique, qu'à Vienne nous trouvons à droite. La concordance générale n'en est pas moins décisive, et nous soupçonnons ainsi que la statue de Vienne, trouvée au « *Palais du Miroir* », n'y était pas sans doute à sa place originelle. Une Némésis-Tyché de cette taille n'aurait eu que faire dans une résidence, même seigneuriale, ou dans des bains. La statue d'Ephèse a été trouvée *dans le théâtre,* qui devait comporter, sinon un Néméseion, comme en tant d'autres lieux, du moins une statue (de culte?) de la déesse patronne des jeux. Il est vraisemblable, d'autre part, ainsi que l'a postulé B. Schweitzer, que nous avons à Ephèse une réplique affadie — de goût néo-classique, « académique », si l'on veut — exécutée d'après les célèbres Néméseis de Smyrne, dont le culte avait été réorganisé par

FIG. 3.
La Némésis-Tyché de Vienne, en marbre, d'après une ancienne photographie.

tionnée dans le rapport provisoire sur les fouilles d'Ephèse: *Oesterr. Jahresh.*, I, 1898, *Beiheft*, col. 78 (*Ephesos*, II, 264). Depuis la publication, a paru l'article *Nemesis* du Pauly-Wissowa, *R.E.*, 16, 1935, col .2.338 sqq., sous la signature de H. HERTER.

Alexandre. Or, c'est le même prototype qui a été utilisé à Vienne: il prend ainsi date dans la seconde moitié du IVe siècle.

Mais, à Vienne, l'œuvre nous a été conservée dans un bien meilleur état qu'à Ephèse. Le visage n'a subi aucune mutilation grave. La chevelure, divisée par une raie médiane, détaillée de fines ondulations régulières, rappelle les modèles praxitéliens, du IVe siècle [1], avant et après la Cnidienne. La draperie peut être étudiée plus en détail, et permettra des rapprochements concordants. — Avant l'étude stylistique, consignons encore ci-après certaines remarques.

M. P. Devambez a publié récemment [2] une curieuse Némésis ptérophore, trouvée à Thasos en 1930 et qui avait été prise d'abord pour une Niké, à cause des ailes. C'est une statuette grandeur « d'appartement » (1 m. 07, moins la tête disparue). Elle tenait une coudée sur le bras *gauche*. Le vêtement comporte les mêmes éléments — *himation,* tunique talaire, ceinture haute — qu'à Vienne et Ephèse, mais le drapé du manteau est très différent; l'œuvre datait seulement de l'ère d'Hadrien.

M. P. Devambez a vu dans la Némésis thasienne une réplique, la seule parvenue jusqu'à nous, de la Némésis-Pax consacrée par César dans le Néméseion d'Alexandre, sur l'emplacement du « Tombeau de Pompée » [3].

Elle a été reproduite sur les monnaies impériales, du principat de Claude à celui d'Hadrien [4].

Le type, quoi qu'on ait dit [5], s'avère très différent, de Smyrne-Ephèse à Alexandrie; c'est le modèle Smyrne-Ephèse qui avait été préféré à Vienne, beaucoup plus proche des créations du second classicisme (IVe siècle), comme on va voir ci-après. La coudée est le seul attribut certain pour la Némésis-Pax de Thasos, qui n'a ni caducée, ni serpent, ni rameau, ni bride, ni griffon, ni roue. Tenait-elle une balance? M. Devambez l'a supposé, d'après une trace visible sur la cuisse droite. S'agirait-il plutôt d'un gouvernail? Mais, à Vienne, les tenons conservés sont plus importants: dès lors, ils dissuadent un peu d'en juger ainsi.

A Ephèse et à Vienne, Némésis, avec sa corne d'abondance, est plus ou moins assimilée à Tyché. Il en allait sans doute de même à Smyrne, d'où le doublement connu: d'après l'anecdote du songe d'Alexandre, les deux déesses s'intéressèrent ensemble à la rénovation de la ville, en Tychés locales. La déesse de la Jalousie des dieux a fait volontiers alliance avec celle de la Fortune, qui présidait aussi aux jeux du théâtre, aux *venationes,* etc. — Il y aura lieu de réviser, en

(1) Ch. Picard, *Man. archéol. gr. La sculpt.: IVe s.* I, 1948, p. 557 sqq.
(2) *BCH.,* 66-67, 1942-1943 (paru en 1944), p. 216 sqq. et pl. 12.
(3) *L. l.,* p. 218: cf. *Journ. Egypt. archaeol.,* 12, 1926, p. 24 sqq.
(4) Les attributs de la déesse, à Alexandrie, étaient le caducée et le serpent (monnaie): ce qui confirmerait que la statue de Vienne, différente, se réfère plutôt au type smyrniote: B. Schweitzer, *l. l.,* p. 203 sqq.
(5) P. Devambez, *l. l.,* p. 219.

conséquence, d'anciens classement typologiques qui ne peuvent être maintenus, semble-t-il.

Par exemple, dans le *Rép. stat.* de S. Reinach, t. II, p. 261 sqq., les types de la Fortune sont mêlés avec ceux d'Isis-Tyché et d'autres. Les deux péplophores d'Olympie (*Olymp.*, II, 59, 1, et 59, 3 = S. Reinach, *l. l.*, p. 261, n[os] 3 et 2) sont sûrement des Néméseis, portant la coudée sur la saignée du bras gauche, comme on voit à Thasos (P. Devambez, *l. l.*, et fig. 9 de la p. 221, *ibid.*: relief de Stamboul); elles étaient peut-être appuyées, elles aussi, de la droite, sur le gouvernail. La péplophore (S. Reinach, *Rép. stat.*, II, p. 261, n° 7 = Musée Torlonia, n° 209), qui a un diadème en tête, la corne d'abondance sur le bras gauche, doit avoir tenu, elle aussi, un gouvernail à la main droite, attribut posé en bas sur un globe. On comparerait encore la statue du Louvre 2.444 (S. Reinach, *l. l.*, p. 261, n° 6 = D'Escamps, 82), dont la tête serait celle de Julie, fille de Titus [1]. Là aussi, le gouvernail paraît poser sur un globe. — On notera, d'après les dessins du *Répertoire* de S. Reinach, combien nombreuses sont les déesses qui associent le gouvernail, tenu droit, un peu écarté, avec la corne d'abondance (cf. aussi, *ibid.*, p. 262 sqq., où il y a beaucoup de documents suspects).

La statue de Vienne est certainement une copie gréco-romaine de bonne date. Héron de Villefosse, qui avait vu l'original dans la propriété Michoud — abandonné à l'entrée, sous les arcades de l'ancien cloître du couvent des Cordeliers [2] — a pu décrire le marbre, qui est, dit-il, « poli et luisant comme celui de la Vénus accroupie » [3]. On pourrait ainsi penser à du Carrare, mais la vérification souhaitable reste — ce qui sera provisoire, je l'espère — impossible.

Héron de Villefosse [4] ne signalait que deux documents analogues, plus ou moins: d'abord un bronze assez médiocre de la Collection Auguste Dutuit, publié par E. de Chanot (*Gaz. archéol.*, 1879, p. 210 sqq., pl. 29, 2), et par W. Fröhner (*Collection Aug. Dutuit: Bronzes grecs et romains*, n° 18, pl. 21); puis surtout une statue du Vatican publiée par E. Q. Visconti (*Museo Pio Clementino*, II, pl. 12), qui porte les mêmes attributs (ci-après).

(1) M. Coche de la Ferté, chargé de mission au Louvre, a bien voulu m'informer — je l'en remercie vivement — sur cette statue qui n'est pas exposée actuellement (réserve Visconti). La référence de S. Reinach, *Rép. stat.*, est fausse: l'œuvre porte en réalité le n° 1.256 (cf. E. Michon, *Catal. sommaire*, p. 72). Elle a été trouvée près de St-Jean de Latran à Rome. Elle provient de la Collection Campana (n° d'entrée au Louvre: Campana 6.404). — *L'appartenance de la tête n'est pas assurée.* Le gouvernail pose aussi sur le globe et « a l'air un peu suspect dans son intégrité »: (E. Coche de la Ferté). Le catalogue E. Michon, comme le précédent, indique d'ailleurs: « *restaurée avec les attributs de la Fortune* » (restauration de Campana, semble-t-il). J.-J. Bernoulli, II, p. 41, a mentionné la pièce du Louvre sans proposer d'identification.

(2) *CRAI.*, 51, 1907, p. 70.

(3) *Ibid.*, p. 79.

(4) *Ibid.*, p. 79, n. 2.

J'ai mentionné ci-dessus la comparaison à faire, du moins pour le type, avec la Némésis-Tyché d'Ephèse, dont le drapé est d'ailleurs assez différent. Du point de vue de ce drapé, d'autres rapports plus instructifs s'établissent autre part, comme on va voir.

Il me paraît curieux, en particulier, que ni Héron de Villefosse, ni S. Reinach, ni E. Espérandieu, n'aient relevé les ressemblances de la Némésis-Tyché de Vienne avec la statue diadémée, de taille d'appartement, du Musée du Bardo à Tunis, C. 969, considérée comme une Déméter [1]. Elle ne porte pas le *calathos*, mais au-dessous du diadème, ici et là, on voit une chevelure distribuée de même sorte, autour d'une raie médiane; une mèche descend sur l'épaule gauche. L'ovale du visage est comparable, les yeux marquant plus de douceur praxitélienne, un *sfumato* plus accusé, pour la Déméter de Carthage, qui pourrait (?) être en rapport — de réplique à original — avec la statue de culte installée au IVe siècle dans la capitale punique, après les cuisants souvenirs de l'échec du siège de Syracuse (fig. 4).



Fig. 4. — Déméter du Musée du Bardo (Tunis).

Ici et là, même décolleté à angle aigu, même ceinture haute, dont la Déméter de Carthage ne montre pas la boucle, à l'avant. Le rappel est surtout direct pour la partie inférieure du corps, où l'enveloppement de l'*himation* dessine d'abord une pointe plus ou moins triangulaire en bas, un pan étant ramené en partie, d'autre

(1) On a trouvé au même lieu (Quartier de Douimès) une Coré, dans le sanctuaire de Jupiter-Hammon, Barbarus, Silvanus. Cf. *Catal. Musée Alaoui, 1er Suppl.*, p. 50, n° 369, et pl. 29. — Haut. 1 m. 03. La tête, qui porte des traces de peinture, est rapportée, mais paraît bien appartenir à la statue; cf. P. Gauckler, *BAC.*, 1899, p. CLXII. M. Gilbert Picard a signalé le 2 février 1943, au Comité des Travaux historiques, l'acquisition récente d'une tête féminine, haute de 0 m. 16, qui s'apparente à celles de la découverte du Quartier de Douimès (copie du 1er siècle après J.-C.).

part, sur le bras gauche [1]. C'est le même mouvement de la jambe droite « en jeu », et de la jambe gauche, portante. Les plis sur la jambe droite se dessinent de façon fort analogue, ainsi qu'on peut s'en assurer à hauteur du genou, par exemple. On retrouve les mêmes sandales et la position des pieds. Seul le *chiton* talaire de la déesse de Carthage est un peu plus chiffonné par le bas.



FIG. 5. — Némésis-Tyché du Vatican, au Braccio Nuovo.

La ressemblance de la statue du Musée Alaoui suggère donc aussi une date (IVe siècle) pour le prototype qui a servi à la fois à la Déméter carthaginoise et à la Némésis-Tyché de Vienne.

Date confirmée par les arrangements stylistiques de la draperie, qui nous reportent encore vers le milieu du IVe siècle, environ. Ici intervient en effet la statue d'Ostie conservée au Braccio Nuovo du Vatican, trouvée en 1789 [2], œuvre que W. Amelung avait le premier signalée à l'attention (fig. 5), comme étant en rapport di-

(1) Ce dispositif apparaît au moins à l'époque de la Pallas de Velletri (*B. Br. Denkm.*, 68, 756-757), qu'on rapporte à Crésilas; donc avant la fin du ve siècle. — Cf. aussi, *E. A.* 4.858, pour la statuette de Broadland: liste des répliques complétant celle de D. MUSTILLI, *Museo* (*ex-*) *Mussolini*, 120 (VIII, 8): pour l'évolution de cet arrangement de costume, cf. une statue de Thasos (R. HORN, *Stehende weibliche Gewandstatuen*, pl. 22, 2 (Stamboul), *Röm. Mitt.* 55, 1940, p. 213; la Muse de Mantinée au *volumen*, l'Héra de l'*ara* circulaire du Dodécathéon d'Ostie, montrent des drapés analogues, dans leur principe; pour certaines statues de Cos, à « *Coae vestes* », cf. L. Laurenzi, *Clara Rhodos*, V, 2, 1932, p. 131-139 (avec les comparaisons signalées).

(2) Elle provient de Tor Bovacciana, sur le littoral: fouilles de Fagan. La pièce a été achetée par Pie VII, dans les premières années du XIXe siècle, et installée au Museo Chiaramonti en 1882; cf. la bibliographie donnée par W. AMELUNG, pour les productions antérieures à son Catalogue du Vatican (BAUMEISTER, *Denkm. d. kl. Alt.*, p. 1920, fig. 2.037, et Fr. WINTER, *Kunstgesch. in Bildern*, I, pl. 74, 4).

rect avec la statue de Vienne [1], et à laquelle Héron de Villefosse, seul, a prêté attention par la suite. Haute de 2 m. 21 environ — apparentée ainsi par la taille même au document de Vienne — la statue du Vatican porte actuellement une tête d'un marbre différent, qui ne lui appartient pas; cette tête est d'ailleurs très restaurée. Ainsi que l'écrivait W. Amelung, l'œuvre évoque un original du IVe siècle av. J.-C., déjà corrigé d'après la ceinture haute [2], et le riche rendu des plis de la draperie.

W. Amelung a supposé que le gouvernail et le globe céleste, conservés au Vatican mieux que partout ailleurs, auraient été des additions d'époque romaine. L'hypothèse ne s'impose pas, ces mêmes attributs reparaissant volontiers, ce qui porte à les attribuer au prototype, déjà.

Quoi qu'il en soit, les ressemblances avec notre statue de Vienne sont extraordinairement instructives. Même tunique talaire, nouée à l'avant, même drapé de l'*himation*. La date du prototype, au IVe siècle, est encore établie par divers reliefs attiques datés de ce temps [3]. Sur l'un, c'est, semble-t-il, la même figure, une Némésis-Tyché; sur l'autre, il s'agirait d'une *Boulè* personnifiée; sur le troisième, d'une *Eutaxia* allégorique. Apparentée est une figure d'un relief du Louvre, déesse matronale (Héra?) qui s'appuie tendrement sur l'épaule d'une « Hébé », et porte aussi l'*himation* drapé triangulairement [4]. On retrouve l'*himation* transversal drapé avec pointe triangulaire en bas, sur une statue de la Collection Vescovali [5], proche pour tout l'arrangement de sa draperie, et pour la ceinture haute, nouée à l'avant: là aussi, la pointe triangulaire inférieure de l'*himation* est un peu déportée sur la gauche. Il faut surtout comparer la Cérès de Dresde [6], qui a la même pondération (jambe gauche portante), et le même costume avec ceinture haute (nœud non apparent).

Il suffira de ces recherches et de ces indications pour démontrer la qualité de la statue de Vienne. Nous l'avons malheureusement laissée quitter notre pays, après un marché de dupes.

Puissent les fouilles du théâtre, si activement et habilement menées par M. Formigé, nous rendre des indications nouvelles sur le culte de Némésis-Tyché, qui devait, à Vienne comme ailleurs, avoisiner les para-

(1) *Die Sculpt. des Vaticanischen Museums*, I, 1903, n. 86, p. 101 sqq., et pl. 13, n. 4 (86).

(2) Cf. Fr. STUDNICZKA, *Artemis u. Iphigenie*, 1926, p. 90 sqq.

(3) SCHÖNE, *Griech. Reliefs*, n° 94 (= Arndt - Amelung, *E. A.*, n° 1.216, 75 et 63).

(4) S. REINACH, *Rép. stat.* I, p. 88 (n° 232) = CLARAC, 200, 25; KÉKULÉ VON STRADONITZ, *Hebe*, pl. III, 2, p. 49 sqq.

(5) Cf. Museo Chiaramonti, n° 55. Le type de la statue a été utilisé à Cyrène pour une statue iconique (SMITH-PORCHER, *Discoveries at Cyrene*, n° 68); cf. aussi CLARAC, 885 (2262) et 427 (765).

(6) CLARAC, *l. l.*, pl. 427 (765).

ges de la scène[1]. Je suis persuadé, en effet, que comme d'autres, sur lesquelles je reviendrai le moment venu, la statue ici étudiée n'était pas, au « *Palais du Miroir* », dans sa place originelle : le « *Palais du Miroir* » a servi de refuge, à Vienne, pour les statues du paganisme menacé.

Charles PICARD.

(1) On a une Némésis-Tyché comparable au revers des monnaies de Domitien frappées en 86 de notre ère : L. MORPURGO, *Bullett. comun. Roma*, 64, 1936, p. 27, fig. 2. Domitien, bâtisseur du Cirque de la Piazza Navone, grand amateur de Jeux, devait réserver, aux déesses de la chance et de la jalousie divine, une part de sa dévotion empressée.

LES FOUILLES DE GERGOVIE

CAMPAGNES DE 1943 ET DE 1944

par M. Jean-Jacques HATT

Les deux campagnes de fouilles de 1943 et de 1944 sur le plateau de Gergovie nous ont permis de compléter le plan des constructions dégagées en 1942, dans la partie centrale du plateau (bourgade artisanale gallo-romaine précoce) [1]. Elles nous ont donné l'occasion de préciser la succession chronologique des divers aménagements : enceintes, couches d'argile, pièces d'habitation ou échoppes d'artisans.



Plan schématique de l'*oppidum* donnant l'indication des points de fouilles jusqu'en 1944.

(1) Voir *Gallia*, II, 1943, p. 71-124 : *Les fouilles de Gergovie : Historique*, par A. GRENIER ; *La campagne de* 1941, par J. LASSUS ; *La campagne de* 1942, par J.-J. HATT.

A) *Les enceintes.*

L'enceinte celtique (*e*), dont nous n'avions trouvé en 1942 qu'un tronçon de quelques mètres, a été dégagée dans la partie occidentale du

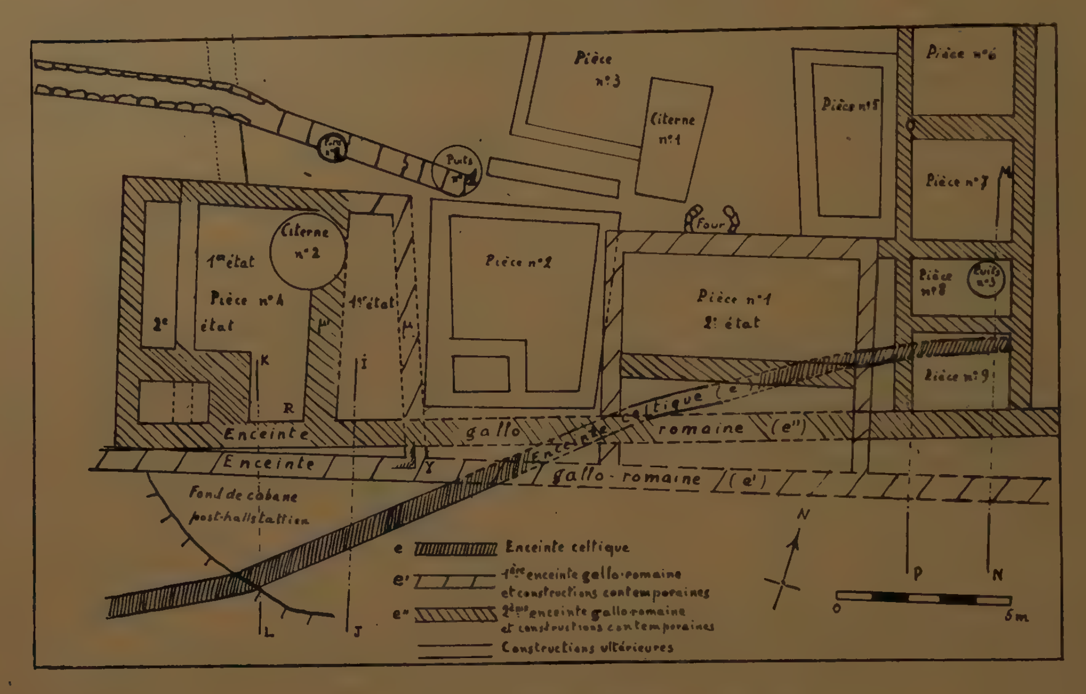


FIG. 1 a. — Plan de la partie dégagée en 1943-1944.

chantier, où elle se poursuit suivant une ligne continue, sur une longueur de 10 m. environ (fig. 1 a). Très large à la base, et très épaisse, elle se présente sous la forme d'une double ligne de gros blocs de basalte, appareillés avec soin, posés à même l'argile basaltique; l'intérieur est un mélange de terre et de pierrailles. A l'o. du point I (fig. 1 b), ses fondations se trouvent à l'intérieur d'une couche noire, très grasse, riche en débris de toutes sortes: ossements d'animaux, charbons de bois, éclats de silex, tessons de type posthallstattien. Cette couche, qui paraît strictement localisée aux environs du point L (fig. 1 b), occupe un espace de 10 m² environ, coïncidant avec une petite terrasse, aménagée par la main de l'homme dans les éboulis et l'argile basaltique. Elle déborde assez largement le tracé de l'enceinte celtique et se trouve limitée, au s.-o., par un ressaut du basalte (fig. 1 b). Elle est antérieure au mur d'enceinte celtique, dont la date ne saurait être remise en question. Il existait donc à cet endroit un fond de cabane (fig. 1 a), dont la fouille méthodique nous a fourni, en 1944, un certain nombre de fragments céramiques posthallstattiens et une pointe de flèche en silex taillé (fig. 8, n° 5).

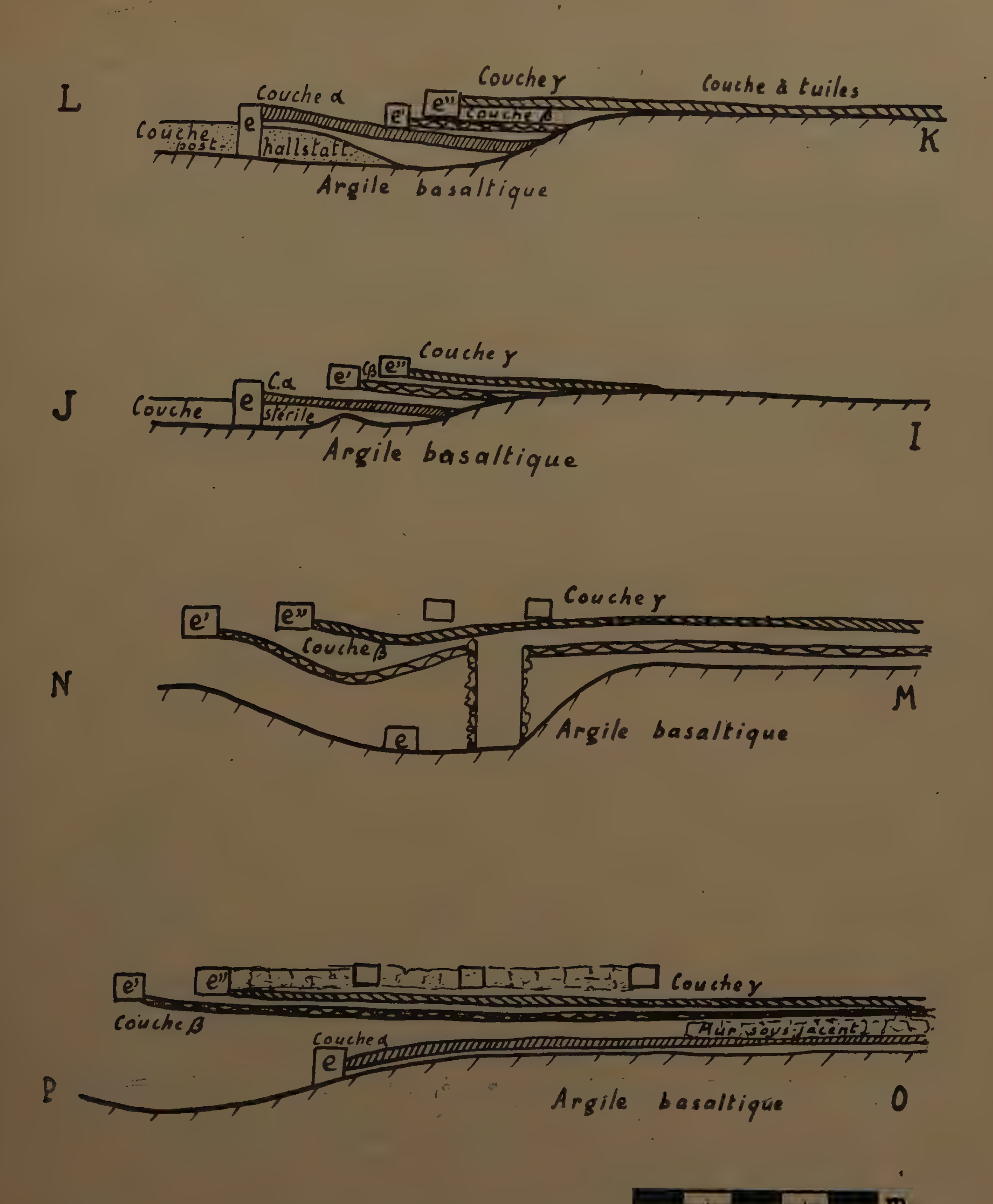


Fig. 1 b. — Coupes du terrain fouillé.

L'enceinte s'interrompt à la hauteur de l'angle de murs Y. Cette solution de continuité s'explique par une destruction, et non par une porte. Vers l'e., nous en avons trouvé quelques traces notables, au s. de la pièce n° 1 et dans le sous-sol de la pièce n° 9. Elle suivait donc un tracé sinueux.

La première enceinte gallo-romaine (*e'*) a été dégagée (fig. 2), à l'o. de l'angle de murs Y, sur une longueur de 7 m. environ. Elle est encore assez bien conservée. Le mode de construction de ce rempart est très différent de celui du rempart celtique mis au jour à l'e. et à l'o. du plateau. Contrairement à la muraille celtique, elle n'est pas très épaisse (0 m. 50 environ) et est constituée par de gros moellons inégaux, gauchement maçonnés avec un mélange d'argile et de chaux mal cuite. La muraille gallo-romaine du centre du plateau ne dépassait certainement pas 2 m. de haut, alors que l'enceinte celtique atteignait certainement 4 ou 5 m. Il est vrai que l'escarpement tenait déjà lieu de défense.

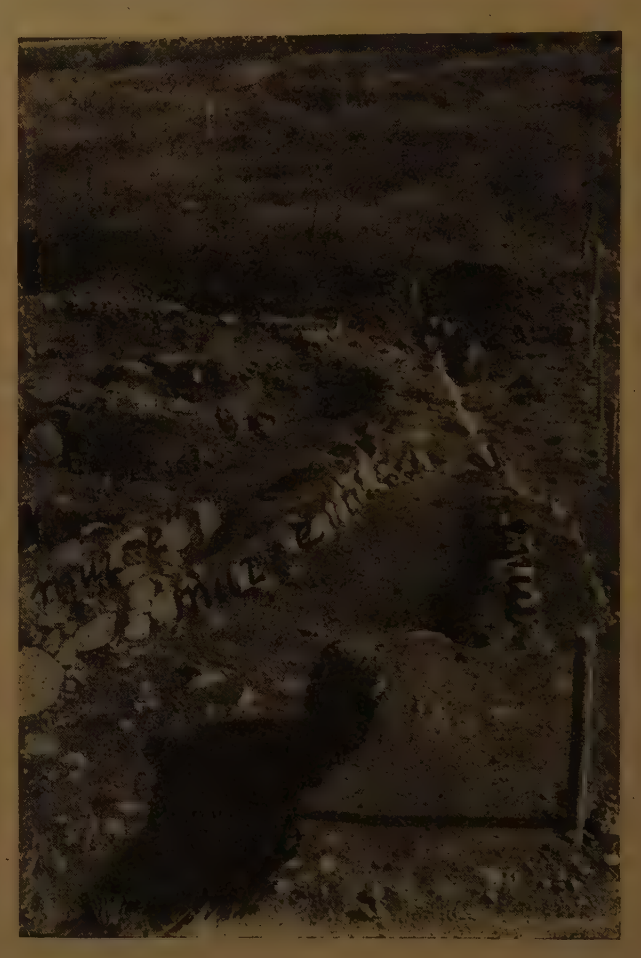


Fig. 2. — Vue des murs *e*, *e'*, *e''*.

A l'e. de Y, l'enceinte disparaît sur une longueur de 12 m. et n'est plus attestée, plus loin vers l'e., que par la présence de la couche d'argile β, qui s'arrête suivant une ligne la prolongeant exactement sur 5 m. de long. Elle reparaît au s. de la pièce n° 9, sous la forme d'une série de gros blocs de basalte alignés.

L'enceinte *e''* est également bien conservée à l'o. de Y, se perd à l'e. pour reparaître sous forme de gros blocs isolés, au s. de la pièce n° 1. Un important lambeau en subsiste au s. de la pièce n° 9, qui est venue

s'appuyer sur elle. La disparition quasi totale des trois enceintes à l'o. de l'angle de murs Y s'explique vraisemblablement par le creusement, à date assez récente, d'un chemin d'accès, orienté s.o.-n.e. Les travaux d'aménagement de cette rampe accédant obliquement sur le plateau et dont on peut encore observer des traces un peu plus bas, vers le s.o., auraient complètement détruit les murs et les couches supérieures d'habitat du rebord du plateau sur une longueur de près de 10 m. et sur une largeur de 2 m. Nous avions pu, au cours de la campagne précédente, constater ces destructions, sans parvenir à les expliquer.

L'intervalle entre les deux enceintes *e'* et *e''*, qui tendent à se rapprocher vers l'o. jusqu'à se confondre, contenait un très grand nombre de débris de céramique gallo-romaine précoce et quelques tessons italiques.

B) *Les couches d'argile.*

La couche d'argile α a été retrouvée au point L (fig. 1 a). A cet endroit, elle s'arrête exactement au mur *e* et repose sur une mince couche de cailloutis basaltique, qui la sépare de la couche posthallstattienne (fig. 3). Au point J, elle repose directement sur une couche d'éboulis stérile, riche en filons d'oxyde de fer. Nous l'avons également retrouvée au point P, où elle est séparée du basalte par une couche de pierraille. Les fondations d'un mur sous-jacent à ceux des pièces nos 6 à 9 reposent directement sur elle dans le sous-sol de la pièce n° 7. Dans l'ensemble du chantier, nous n'en avons trouvé en somme que des traces discontinues. Elle semble avoir été en grande partie détruite par le ruissellement et les travaux successifs d'aménagement du rebord du plateau.



FIG. 3. — Le mur *e*, la couche posthallstattienne et la couche α.

Les couches β et γ étaient encore fort bien conservées dans les parties occidentales et orientales du chantier. Au point I, la couche β n'a qu'une superficie assez restreinte et est arrêtée par un léger ressaut de basalte, tandis que la couche γ se poursuit loin vers le n., sous la forme d'un agglomérat assez épais de débris d'amphores et de tuileaux. Dans le sous-sol des pièces n°s 6, 7, 8 et 9, les deux couches sont encore bien conservées et parfaitement distinctes, et se poursuivent assez loin vers le n. Nous avons également noté leur présence dans l'intervalle entre les murs des pièces n°s 1, 8 et 9. La couche β était, à cet endroit, très riche en cendres et scories, et contenait même un important filon de charbon, paraissant provenir de la carbonisation d'une poutre.

Dans le soul-sol de la pièce n° 8 a été creusé un puisard, recouvert par la couche γ et traversant la couche β (fig. 1 a, M N). Les murs des pièces n°s 6 à 9 sont séparés de la couche γ par une mince couche de terre noire, assez riche en débris céramiques.

Dans la partie centrale du chantier, sous la pièce n° 1, les deux couches β et γ se confondent et forment un sol épais d'argile blanche, contenant des tessons et des monnaies celtiques.

A 1 m. environ à l'e. du mur occidental de la pièce n° 1, une rigole creusée dans l'argile basaltique aboutit à une excavation évasée, au-dessus de laquelle une partie du mur a été construite. Cette dernière contenait un grand nombre de fragments céramiques gallo-romains précoces, parmi lesquels un vase caréné (fig. 11) et un petit vase gris (fig. 10, n° 8). Le premier de ces vases était décoré à l'aide d'une molette, dont nous avions déjà rencontré l'impression sur plusieurs tessons de la couche α. En plus de ces poteries, l'excavation a fourni des monnaies celtiques, un support de vase en bronze (fig. 4, n° 12 et fig. 6, n° 1), de nombreuses scories de bronze et quelques fragments de bronze ouvré.

En 1944, quelques nouveaux éléments nous ont permis de préciser les dates des deux couches α, β, et par là même celle des deux enceintes *e′* et *e″*. Dans la pièce n° 6, ont été mis au jour, à l'intérieur de la couche α, une monnaie de Marseille, d'un type peu courant (tête d'Apollon à gauche; R/. taureau tenant la tête haute, légende ΜΑΣΣΑ), ainsi qu'un fragment d'*olla* peinte, de type celtique. La couche α correspond donc probablement à un niveau antérieur à l'ère chrétienne. Mais la date de destruction de l'enceinte primitive *e* reste imprécise.

Dans le puisard de la pièce n° 8 et dans la couche β ont été trouvés les fragments épars d'une petite coupe en terre sigillée italique (fig. 7, n° 11). La forme de cette coupe est connue à Haltern [1] (11 av. J.-C., 16 ap. J.-C.). Dans la même couche β, la découverte d'une monnaie coloniale de Nîmes (palme à gauche, *P* de chaque côté des têtes) [2] nous permet encore de resserrer ces limites, car elle est d'un type postérieur

(1) Forme de Haltern, n° 7, d'après BEHRENS, *Mainzer Zeitschrift*, VIII, IX, 1913, p. 73, fig. 7, 1 a.
(2) A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, t. II, p. 437.

à l'an 2 ap. J.-C. Enfin la marque italique *RASINI*, trouvée dans la couche β, sous la pièce n° 7, peut être datée du règne de Tibère. Des exemplaires de cette marque ont été notés à Neuss, dont la forteresse a été occupée par la XX[e] légion à partir du règne de cet empereur [1]. La couche β et l'enceinte *e'* dateraient donc du règne d'Auguste, postérieurement à l'ère chrétienne, et de celui de Tibère.

C) *Les pièces d'habitation et les échoppes d'artisans.*

De précieuses indications chronologiques concordant avec les indices déjà fournis par la succession des enceintes et des couches d'argile nous ont été données par les traces de réadaptations successives observées en 1933 et en 1934 dans le plan des diverses pièces d'habitation et échoppes d'artisans.

La pièce n° 4 présente, en son angle s.o., un petit réduit rectangulaire analogue à celui de la pièce n° 2. La présence de nombreuses cendres, scories, débris d'argile et de grès réfractaire calcinés, à proximité et à l'intérieur de ce réduit nous a fait supposer qu'il y avait là un four de fondeur.

Cette pièce présente encore l'anomalie de posséder, non 4, mais 6 murs. Le mur μ' repose sur les couches de tuileaux et de débris d'amphores prolongeant la couche γ, le mur μ qui se trouve à 0 m. 25 en dessous du niveau du mur μ', repose sur la couche β. Il y a donc eu certainement deux états successifs de cette pièce. Dans son premier état, elle s'appuyait sur le mur *e'*, qu'elle rejoignait à l'e., à l'angle de murs Y. Dans son deuxième état, elle s'appuyait sur le rempart *e''*, que le mur μ' coupe à l'angle R. Le mur occidental a été, dans le second état, déplacé de 1 m. 50 vers l'o. La citerne existait déjà dans le premier état; l'alvéole de fondeur n'a été aménagé que dans le second état.

La pièce n° 1 paraît avoir subi une réfection analogue. Dans son premier état, elle s'appuyait sur le mur *e'*; dans son second état, elle avait un mur indépendant, établi à 1 m. au n. de l'enceinte *e''*.

Les pièces n[os] 6, 7, 8 et 9 ont été construites à la même époque que la troisième enceinte (mur e'', couche γ), mais postérieurement à elle, car leurs murs viennent s'appuyer sur elle et sont séparés de la couche γ par une mince couche de terre noire, très riche en débris céramiques.

Il existait sans doute, au même emplacement, dès l'époque de la première enceinte (mur *e'*, couche β) un premier bâtiment, presque entièrement détruit, mais dont il subsiste un lambeau de mur, sous-jacent aux couches β et γ et au contact de la couche α.

Les bâtiments contemporains de la première enceinte gallo-romaine (mur *e'*, couche β) étaient, à cet endroit, probablement construits en bois. Nous avons en effet trouvé, entre les murs des pièces n[os] 4 et 6, et sous le

(1) *C.I.L.*, XIII., 10.009, 212 a. OSWALD-PRYCE, *Terra sigillata*, p 40.

mur occidental de la pièce n° 6, un important filon de charbons de bois, provenant de la combustion d'une grosse poutre.

La pièce n° 5 a été construite contre les pièces n°s 6 et 7. Ses murs ont été édifiés après creusement de fondations sommaires dans les couches d'argile β et γ qui lui servent de sol. Ces deux couches sont d'ailleurs, à cet endroit, indistinctes comme dans la pièce n° 1 et présentent une épaisseur considérable.

Au n. de la pièce n° 1, nous avons pu localiser les vestiges d'un foyer. De grosses pierres, partiellement encastrées dans le mur, délimitaient une couche épaisse de cendres et d'argile tassée, fortement calcinée. Dans le voisinage immédiat de ce fourneau sommaire, se trouvaient de nombreuses scories de bronze, des fragments de chape de four en argile réfractaire. Des trouvailles analogues ont été faites non loin de là, dans la pièce n° 5.

Signalons enfin, dans la même pièce, au-dessus du mur oriental, quelques vestiges de murs maçonnés. Ces derniers sont sans doute contemporains du caniveau aboutissant à l'angle n.o. de la pièce n° 2, au-dessus du puits n° 1. Le tracé de ce caniveau a pu être suivi vers l'o., sur une longueur de près de 10 m. Sous ce caniveau, et au même niveau que les murs de la pièce n° 4, nous avons commencé à dégager un mur oblique qui doit être l'amorce de quelque nouvel atelier.

Ainsi la complication et l'enchevêtrement de ces constructions, qui peut paraître étrange au premier abord, ne sauraient s'expliquer autrement que par une série de réadaptations, avec des moyens de fortune, de petits édifices manifestement sommaires et peu soignés. Ce qui a dominé, c'est la loi du moindre effort. Chaque génération s'est efforcée d'utiliser, autant que possible, les murs subsistants, tout en adaptant le plan de la demeure au nouveau tracé de l'enceinte. Ces réutilisations ne sont pas sans compliquer singulièrement l'étude et l'interprétation des résultats fournis par la fouille.

D) *Dépotoir à amphores de la parcelle 883.*

En fin de campagne, nous avons exécuté, dans la parcelle 883, un sondage qui a amené la découverte d'un angle de murs en blocage de mortier, de tuileaux et de fragments d'amphores, ainsi que d'un dépotoir, rempli de fragments d'amphores brisées. Dans une tranchée rectangulaire de 0 m. 80 sur 1 m. 60, profonde de 1 m. 80 environ, avaient été jetés pêle-mêle plusieurs centaines de débris, provenant de grandes amphores vinaires d'origine italique. Une panse d'amphore, assez bien conservée, avait été placée presque verticalement au milieu de la tranchée, dont le fond était légèrement creusé pour la contenir tout entière. Outre les morceaux d'amphores, le dépotoir contenait:

une lampe en argile grise, brisée en plusieurs fragments, que nous avons pu reconstituer ultérieurement (voir fig. 8, n° 15); un fragment

de cruche ou gourde blanche, à goulot latéral; un disque céramique découpé; un fragment de grand gobelet en terre jaune, orné de traits en relief, à la barbotine; des morceaux d'une faisselle (fig. 14, n° 12); de nombreux fragments de vases ovoïdes en terre grossière, de vases carénés noirs, d'assiettes de différentes formes; des fragments de bols hémisphériques, le fond d'un vase ovoïde à pied débordant, quelques tessons ornés à la roulette, etc...

Dans la couche de remplissage, au-dessus des amphores, nous avons découvert: une monnaie des Bituriges (Blanchet, *l. c.*, t. II, p. 414, fig. 444), une autre du type *EPAD*, au trophée, en excellent état de conservation. Parmi les débris d'amphores ont été trouvés: un tesson de céramique italique d'époque augustéenne et quelques morceaux importants de céramique campanienne (voir fig. 7, n°s 15 et 16).

Toutes les amphores dont les débris ont été découverts dans ce dépotoir, semblent avoir été du même type, daté ordinairement de la fin de la République romaine [1]. D'ailleurs tous les fragments d'amphores trouvés en abondance dans nos divers chantiers de ces trois dernières années, présentent exactement la même forme: pied allongé, parfois légèrement évasé vers le bas, aplati au bout, panse fusiforme allongée, épaule nettement marquée, longues anses rectilignes attachées à l'épaule et venant rejoindre le col par un angle preque droit, col allongé, cylindrique et presque rectiligne, goulot cylindrique ou tronconique large et accentué, dépassant largement le col. Ce type d'amphores est abondamment représenté dans tous les *oppida* de la Gaule. Il était sans doute encore courant au début du premier siècle de notre ère.

L'un des fragments d'amphores du dépotoir était marqué, à l'épaule, légèrement en dessous de l'attache des anses, de deux lettres capitales M L. Cette marque est signalée au Musée de Clermont [2].

La présence simultanée, dans le dépotoir, d'un tesson sigillé augustéen et de fragments de céramique campanienne pose un problème. Nous avions jusqu'à présent considéré que la poterie campanienne, à pâte rose ou saumonée, couverte d'un vernis noir à reflets métalliques, appartenait exclusivement à la période de l'indépendance gauloise. La découverte de fragments campaniens dans un ensemble qui paraît dater du début de l'ère chrétienne nous oblige à revenir sur cette assertion. Encore est-il vrai que les fragments campaniens mis au jour en 1944 diffèrent notablement de ceux qui ont été trouvés sur l'emplacement du village celtique d'Aulnat-Sud. Leur pâte est blanc jaunâtre et leur vernis, inégalement réparti, est d'un gris bleu sans éclat, alors que les fragments d'Aulnat présentent une pâte orangée ou rose, et un vernis noir brillant. S'agit-il, dans le dépotoir, d'une production campanienne de basse

(1) A. Grenier, *Manuel*, VI, 2, fig. 235 et p. 625.
(2) *C.I.L.*, XIII. 10.002, 321.

époque ou d'une contrefaçon tardive, provenant de Narbonnaise? Une étude et un classement systématique de toute cette céramique, si précieuse pour la datation de nos gisements protohistoriques, serait nécessaire pour répondre à cette question.

La découverte d'une monnais celtique d'*EPAD*, au trophée, en excellent état et n'ayant guère servi depuis son émission, au milieu de tessons du règne d'Auguste, laisse également à penser. Il est probable que ce numéraire a été encore très longtemps frappé après la Conquête.

Les diverses périodes d'occupation
Chronologie des constructions successives

Nous pouvons essayer d'esquisser, d'après les données apportées par les deux campagnes de fouilles de 1943 et de 1944, l'histoire des constructions successives dans la partie de la bourgade artisanale étudiée ces dernières années.

1° L'habitat posthallstattien découvert en 1943 et 1944 prouve que le rebord méridional du plateau était occupé, même dans la partie centrale, par quelques cabanes isolées, plusieurs centaines d'années avant la construction de l'enceinte celtique. Les trouvailles fréquentes de cailloux calibrés, de silex taillés, de tessons de type protohistorique dans les différents endroits du chantier prouvent d'ailleurs que de nombreux fonds de cabanes ont été détruits par les travaux d'aménagement du terrain, au cours des périodes suivantes.

2° L'enceinte celtique *e*, suivant le rebord du plateau, ne délimitait pas une agglomération permanente. Très souvent, des couches d'éboulis ou de cailloutis complètement stériles séparent le niveau de base de cette enceinte des couches ultérieures d'habitat, particulièrement de la couche α, lorsqu'elle a été préservée. La céramique et les objets appartenant à la période gauloise proprement dite continuent de manquer sur le plateau.

3° La première période d'habitation dense est celle de la couche α (dernier quart du 1er s. av. J.-C.). A cette époque, il existait peut-être, à l'emplacement des pièces nos 6, 7, 8, 9, un bâtiment maçonné dont nous avons retrouvé des vestiges.

4° La seconde période de construction est celle de l'enceinte *e'* et de la couche β. D'après les découvertes de tessons italiques, de monnaies et de marques céramiques, nous pouvons désormais la placer au début de l'ère chrétienne (fin du règne d'Auguste, début du règne de Tibère). De cette époque date la construction des pièces nos 1 et 4 dans leur premier état. L'emplacement ultérieurement occupé par l'ensemble des pièces nos 6, 7, 8 et 9 était alors recouvert par une série de cabanes en bois, sans doute incendiées par la suite.

5° La troisième période coïncide avec la construction de l'enceinte *e''* et l'établissement de la couche γ. Elle a vu la réfection des pièces n°s 1 et 4, suivie de la construction des pièces n°s 6 à 9. Nous pénétrons ainsi plus avant dans le règne de Tibère.

6° Vient ensuite la construction de la pièce n° 2, des pièces n°s 3 et 5.

7° Les couches d'habitat supérieures des pièces n°s 1 à 9 nous mènent jusqu'au règne de Claude.

8° Il est probable qu'ultérieurement la majeure partie de la bourgade a été rasée, puis remblayée. Cependant, quelques vestiges de constructions postérieures: caniveau de la parcelle 927, lambeau de mur dans la pièce n° 5, permettent de supposer que l'emplacement n'a pas été tout à fait abandonné. Bien plus, certaines des constructions dégagées en 1936 par M. Desforges dans la parcelle 926 nous permettent d'atteindre le règne de Néron, puisqu'au-dessus d'un étage intermédiaire, situé à 2 m. 20 de profondeur, et daté par la découverte d'une marque de potier de La Graufesenque [1], il existe encore un étage supérieur de constructions, plus robustes et mieux conservées [2]. Il faudrait pouvoir réaliser la jonction entre les deux chantiers de 1944 et de 1936. Dès maintenant. nous pouvons confronter les résultats de nos travaux avec ceux de M. Desforges:

l'étage inférieur [3] du chantier de 1936, riche en fragments brûlés, correspondrait, selon nous, aux couches β et α. Les premières constructions, à 2 m. 40 de profondeur, seraient postérieures aux deux enceintes gallo-romaines, et correspondraient aux pièces n°s 1 et 4, dans leur premier état;

l'étage intermédiaire serait du règne de Claude, contemporain de la pièce n° 2 et des couches d'habitat supérieures;

enfin, la construction maçonnée de l'horizon supérieur daterait de la même époque que le caniveau et le pan de mur de la pièce n° 6.

Nous voyons ainsi se confirmer et se préciser les résultats déjà entrevus au cours de la campagne de 1942. Le plateau de Gergovie a donc bien été occupé en son centre par une véritable bourgade celtique, dans le genre de celle de Bibracte. Constituée presque exclusivement, d'abord, de cabanes de bois, cette bourgade se couvre, au début de l'ère chrétienne, de petites demeures en pierre, d'un caractère sommaire et primitif, remaniées un peu au hasard par les générations successives. Les enceintes se succèdent, entraînant chaque fois des modifications dans

(1) *Celer*, règnes de Claude et Néron, voir OSWALD-PRYCE, *l. c.*, p. 16.
(2) Voir *Gallia*, II, 1943, p. 78.
(3) *Ibid.*

l'économie des bâtiments qui s'y adossent. Les habitations sont encore occupées pendant quelques années, sans grande modification, jusqu'au règne de Claude. Elles sont ensuites *rasées,* et la bourgade de type celtique disparaît, faisant place à des installations plus dispersées: ateliers ou fermes isolées, mais beaucoup plus solidement construites, du genre de celles que M. Desforges a découvertes lors de sa campagne de 1936.

Jean-Jacques Hatt.

Appendice I. — Objets de métal.

A) *Liste des monnaies identifiées.*

Nombre	Type	Référence	Description sommaire	Lieu de trouvaille
5	VERGA	Blanchet, *Traité des mon. gaul.*, II, p. 421, fig. 462.		Parcelle 927
2	EPAD	*Ibid.*, II, p. 420, fig. 458.		—
1	T. POM SEX. F	*Ibid.*, I, p. 135 et p. 255, fig. 12.		—
13	EPAD	*Ibid.*, II, p. 420, fig. 458.	Tête casquée à droite, EPAD. R. Guerrier tenant un trophée.	Couches d'habitat supérieures. Couches β et γ dépotoir d'amphores.
5	EPAD	*Ibid.*, p. 420, fig. 457.	Tête bouclée à gauche. Etoile, CICIIDVBRI. R. Cavalier chargeant, IIPAD, 2 S couchés.	Couches d'habitat supérieures. Couches β et γ
3	ADCA-NAVNOS ADCA-NAVNOS	*Ibid*, I, p. 96.	Tête bouclée à gauche, légende rétrograde: CANAVNOS. R. Cheval bondissant à gauche, légende rétrograde: A D.	Couches supérieures.
1	Demi-monnaie de Nîmes	*Ibid.*, II, p. 437, fig. 478.	Têtes d'Agrippa et d'Auguste adossées: IMP DIVI F PP. R. Crocodile attaché à une palme à gauche: COL NEM.	Couche β.

Nombre	Type	Référence	Description sommaire	Lieu de trouvaille
1	Bronze coulé éduen au taureau cornupète	*Ibid.*, I, p. 247, fig. 105.	Tête à gauche. R. Taureau chargeant à gauche, très stylisé.	Pièce n° 6.
1	Monnaie des Bituriges	*Ibid.*, II, p. 414, fig. 444.	Tête bouclée à gauche. R. Aigle aux ailes déployées et aiglon : CALIAGEIS.	Dépotoir d'amphores.
1	Bronze de Marseille	*Ibid.*, I, p. 236.	Tête d'Apollon à gauche. R. Taureau à droite, tenant la tête haute : ΜΑΣΣΑ.	Pièce n° 6. Couche α.

B) *Liste des fibules et objets en bronze et en fer.*

a) Découverts en 1943.

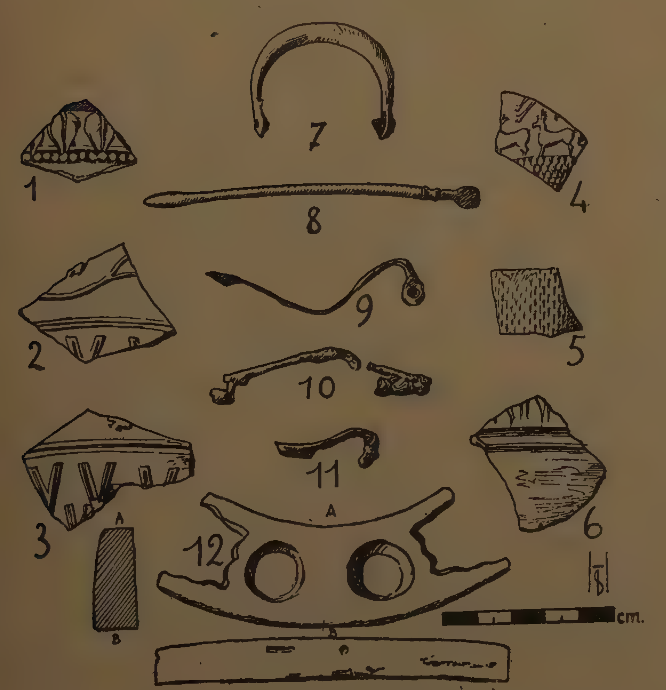


Fig. 4. — Céramique italique : objets en bronze et en fer (fouilles 1943).

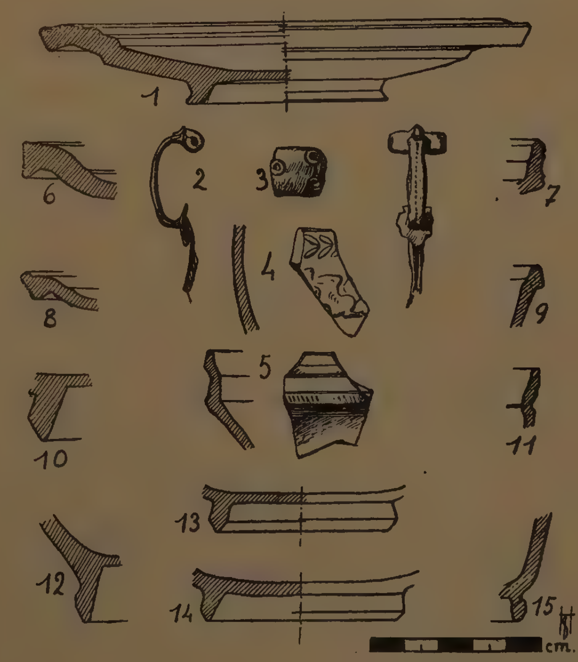


Fig. 5. — Céramique italique ; fibule ; perle en verre (fouilles 1943).

Type	Description sommaire	Matière	Chantiers	Références bibliographiques	Illustrations
Fibule Nauheim		Bronze	Parcelle 927	Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1257, n° 4	Fig. 4, n° 10
—		Fer		—	Fig. 4, n° 9
Fibule Provincial militaire	Arc coudé aplati	Bronze			Fig. 4, n° 11
—	Disque médian	—			Fig. 5, n° 2
Sonde de chirurgien		Bronze			Fig. 4, n° 8
Boucle de ceinture		—			Fig. 4, n° 7
Support de vase en bronze	Segment de roue	—	Sous la couche β		Fig. 4, n° 12
Fibule gallo-rom. précoce	Arc aplati, très large ressort entouré d'une feuille de bronze enroulée en cylindre		Pièce n° 6, couche β	Bulliot, *Fouilles du Mt Beuvray, Album*, pl. L, n°s 2, 7 et 19	Fig. 8, n° 13
—	Arc en forme de P. Disque médian		Couche γ entre les 2 murs des pièces n°s 1 et 8	*Ibid.*, n° 9	Fig. 8, n° 14

Parmi les objets de bronze, nous signalerons:

un capuchon, un bouchon (fig. 8, n° 12). Une petite pendeloque (fig. 8, n° 44). Une aiguille, dont le chas est brisé (fig. 8, n° 17). Une dent de gros rongeur (castor) sertie dans une garniture de bronze, comportant un anneau de suspension, a dû servir d'amulette (fig. 8, n° 3).

Parmi les ustensiles ou outils de fer:

un objet de forme et d'usage énigmatiques, où nous avions cru re-

connaître une garniture de harnachement (fig. 8, n° 2). Un fragment de clef, du type dit « clef de temple »(fig. 8, n° 18). Un fer d'herminette ou de rabot (*ibid.*, n° 16). Une spatule (*ibid.*, n° 23). Un poinçon, et un petit ciseau à bois, qui auraient pu servir d'instruments à graver les roulettes, destinées à décorer la poterie (*ibid.*, n°s 19 et 21). Une lame de rasoir (*ibid.*, n° 8). Un talon de javeline ou d'épieu (*ibid.*, n° 6). Deux tranchets (*ibid.*, n°s 9 et 10). Un clou à grosse tête, ou cabochon décoratif (*ibid.*, n° 1). Un burin (*ibid.*, n° 20). Un petit marteau (*ibid.*, n° 11). Une lame de couteau (*ibid.*, n° 7). Un gond de porte (*ibid.*, n° 22).

C) *Note sur un objet gallo-romain en bronze, découvert en 1943.*

En plus de l'habituelle moisson de monnaies, de fibules et de fragments céramiques, les travaux de cette année ont amené la découverte d'un objet qui présente un intérêt particulier. C'est une espèce de segment de roue, percé de deux trous cylindriques (voir fig. 4, n° 12; fig. 6, n° 1). Les dimensions de cet objet sont: long. 9 cm.; larg. 9 cm. 4; épaisseur 1 cm.; diamètre des trous 1 cm. 5.



Fig. 6. — Supports de vase: 1: de Gergovie. 2: de la collection Chopard. 3: de Mahdia.

Il est gravé, sur un côté, d'un point et d'un trait incisé au burin. Son poids est de 173 gr. Il a été découvert par un de nos ouvriers, quelques jours avant l'ouverture du chantier, sous le mur ouest de la pièce n° 1 et au-dessous du niveau de la couche δ. Nous avions déjà trouvé à cet endroit, en 1942, de nombreux fragments de feuilles de bronze battu, et quelques scories mêlées à des cendres et à des charbons.

Nous avons pu rapprocher cet objet d'un autre, tout à fait similaire, faisant partie de la collection du docteur Chopard, léguée par ce dernier à l'Académie de Clermont. C'est également un segment de cercle, épais de 1 cm., long de 5 cm., large de 2 cm., percé de deux trous dont le diamètre est de 0 cm. 7. Son poids est de 80 gr.. Le fait que

ces deux objets aient tous deux un poids coïncidant à peu de chose près aux deux subdivisions de la livre: le *quadrans* (81 gr. 4), le *dextans* (172 gr. 8), nous avait d'abord fait penser qu'il s'agissait là de *poids divisionnaires*. Nous avions adressé, par l'intermédiaire de M. Grenier. qui avait bien voulu se charger de la lire, une communication dans ce sens à la *Société des Antiquaires de France*. Mais on nous a fait observer, à juste titre:

1° que cette forme est absolument inusitée pour les poids,

2° qu'il est impossible qu'un poids soit *plus lourd* que la mesure pondérale qu'il est chargé de représenter.

M. Merlin a fait remarquer que dans la trouvaille de Mahdia (Tunisie) il a découvert des objets de cette forme (fig. 6, n° 3). L'un d'eux adhérait encore au fond d'un vase de bronze, dont il formait le pied, la courbure épousant celle du vase. M. Merlin a eu l'amabilité de donner à M. Grenier (qui m'a transmis le calque reproduit sur la fig. 6), une photographie de l'objet de Mahdia. Je remercie M. Merlin d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de ce document inédit.

Les trois segments de cercle de Mahdia, de Gergovie et de la collection Chopard sont donc des *supports de vases en bronze*. Les Gaulois utilisaient en effet de grands chaudrons au fond arrondi, sans pied, pour lesquels l'usage de pareils supports était recommandé. Déchelette en donne plusieurs exemples dans son *Manuel* (II, 3e partie, p. 1420, fig. 636). Ces vaisseaux, en tôle mince martelée, étaient destinés à être pendus au-dessus du foyer. On pouvait utiliser, pour les poser sur le sol, des supports en forme de segments de cercle, groupés par trois ou quatre. Le fond du chaudron reposait ainsi sur des appuis, et les parois, minces et fragiles, se trouvaient soutenues, grâce à la courbure de l'arc de cercle. Les deux trous servaient vraisemblablement à loger les doigts, pour pouvoir donner aux supports les positions appropriées.

Il est possible que ces supports aient aussi servi d'enclume pour réparer le chaudron et y river de petites plaques de bronze. Nous avons vu plus haut que la fosse où a été découvert le support de Gergovie correspondait sans doute à l'habitation d'un bronzier, ou chaudronnier. Quant à la coïncidence entre le poids de ces objets et les subdivisions de la livre romaine, elle ne saurait surprendre. C'est un fait d'expérience courante que le poids des objets métalliques d'usage ménager tend à se rapprocher des subdivisions de l'unité pondérale. Nos casseroles, récipients, et ustensiles en cuivre, ou aluminium, ont des poids de 100, 200, 300 grammes, etc. Cette particularité permet, soit de tarer plus facilement le récipient, soit d'exécuter des pesées approximatives avec l'ustensile à défaut de poids.

Enfin, les marques que nous avons constatées sur les supports de Gergovie et de la collection Chopard (un point et un tiret sur le support

de Gergovie, une arête de poisson sur celui de la collection Chopard) avaient sans doute pour but d'éviter les tâtonnements, en permettant de grouper chaque lot de supports, avec le vase de diamètre correspondant.

Les problèmes posés par l' « instrumentum domesticum » des Anciens sont souvent insolubles et les trouvailles dans le genre de celles de Mahdia, qui nous restituent des ensembles complets, sont les seules qui permettent de leur apporter des solutions définitives.

D) *Analyses spectrographiques d'échantillons de bronze.*

[L'étude spectroscopique des monnaies et objets métalliques a permis une classification préliminaire.

Nous avons trouvé quatre espèces de métaux, trois espèces de bronze et une espèce de laiton:

Première espèce de bronze : pas de zinc, de l'étain et peu de plomb. Rapport des intensités des raies de cuivre et de plomb :

$$\frac{Cu4062,7A^1}{Pb4057,8A} = \frac{10}{1}$$

Ech. n° 4, A, B, D, E, g, G, F : scories et battitures de diverses provenances (principalement de la forge).

Ech. n° 5 E:

Monnaie de Geneste *Epad.*

Monnaie de Geneste *Epad.*

Ech. n° 30 Monnaie *Adcanaunos.*

Ech. n° 32-b *Epad.*

Ech. n° 33 *Epad.*

Ech. n° 39 fragment de scorie (P. 926).

Ech. n° 41 fragment de métal (P. 926).

Ech. n° 50 aiguille (P. 926).

Ech. n° 57 corps et pointe de fibule.

Ech. n° 58 corps de fibule (couche β).

Deuxième espèce de bronze : pas de zinc, peu d'étain, forte proportion de plomb.

Rapport des intensités des raies :

$$\frac{Cu4062,7 = 3/2\ A}{Pb\ 4057,8 = 2/3\ B}$$

(1) Longueur d'onde de chaque raie en Augström.

A) Ech. n° 4 C, G, d scories et battitures de diverses provenances (P. 926 et 927).

Ech. n° 35 *Epad Cicedubri.*

Ech. n° 36 *Epad Cicedubri.*

Ech. n° 38 fragment métal ouvré (P. 926).

Ech. n° 49 fibule (P. 926).

B) Ech. n° 4 c (forge).

Ech. n° 31 Monn. *Adcanaunos.*

Ech. n° 25 Monn. de Marseille Apollon, taureau tête haute.

Ech. n° 53 corps de fibule.

Ech. n° 1 lingot.

Troisième espèce de bronze : traces de zinc, d'étain, forte proportion de plomb; rapport des intensités des raies :

$$\frac{Cu4062,7}{Pb4057,8} = \frac{1}{1}$$

Ech. n° 4 b, f scories.

Ech. n° 5 B scories.

Ech. n° 20 Monnaie de Nîmes.

Ech. n° 21 Monnaie de Nîmes, imitation locale.

Ech. n° 22 Monnaie de Nîmes, imitation locale.

Ech. n° 23 Monnaie de Nîmes.

Ech. n° 24 Monnaie de Nîmes, palme à gauche.

Ech. n° 26 Monnaie de Marseille Cérès, taureau cornupète.
Ech. n° 27 *Epad Cicedubri.*
Ech. n° 28 Monnaie des Bituriges.
Ech. n° 29 Monnaie celtique tête bouclée à gauche.
Ech. n° 32 Monnaie *Calledu.*
Ech. n° 40 Fragment métal (P. 926).
Ech. n° 43 Plaque (P. 926).
Ech. n° 45 Bague (P. 928).
Ech. n° 4-b Scories.
Ech. n° 2 « bronze » Scories.

Quatrième alliage : laiton. Zinc, pas d'étain, faible ou moyenne proportion de plomb.

Rapport des intensités des raies :

$$\frac{Cu4062,7}{Pb4057,8} = 5/ \text{ à } 1/1$$

Ech. n° 5 D, lingot.
Ech. n° 5 E, métal ouvré.
Ech. n° 7 Monnaie *Verga.*
Ech. n° 7 Monnaie *Verga.*
Ech. n° 8 Monnaie *T. Pom.*
Ech. n° 10 Fibule.
Ech. n° 34 Monnaie *Epad.*
Ech. n° 42 Ressort fibule (P. 926).
Ech. n° 44 Plaque (P. 928).
Ech. n° 46 Fibule couche β (P. 928).
Ech. n° 47 Fibule couche β (P. 928).
Ech. n° 48 Tube de bronze couche α (P. 926).
Ech. n° 51 Anse de coupe (P. 926).
Ech. n° 52 Fibule (P. 927).
Ech. n° 53 Pointe de boucle (P. 927).
Ech. n° 54 Fibule (forge).
Ech. n° 55 Pied de chaudron couche α (P. 927).
Ech. n° 56 Pointe et corps de fibule (P. 927).
Ech. n° 58 Pointe de fibule couche β.]

E. Saïto.

Plusieurs observations s'imposent.

Les quatre alliages ont été, sinon élaborés, du moins travaillés dans les différentes parties de l'oppidum qui ont fait l'objet des fouilles de ces trois dernières années. Le bronze contenant de l'étain paraît avoir été exclusivement fondu et travaillé dans la forge. Les autres alliages se rencontrent dans la forge et dans les ateliers des parcelles 926 et 927.

Parmi les monnaies, quelques unes sont en bronze proprement dit et contiennent de l'étain. *Elles sont exclusivement de type régional* (*EPAD, ADCANAVNOS*). La plupart sont en mauvais bronze, avec une forte proportion de plomb, peu d'étain, peu ou point de zinc. Les monnaies de Nîmes (demi-as au crocodile, et type portant au revers la colonie sacrifiant) constituent un groupe homogène, de composition identique, sans qu'il soit possible de distinguer entre les exemplaires de bonne frappe et les contrefaçons locales. Une des monnaies de Marseille, de type normal (Cérès, taureau cornupète) a été frappée dans le même alliage. L'autre, de type aberrant (tête d'Apollon, taureau tête haute), qui paraît être une contrefaçon gauloise, ne contient pas de zinc. Quelques types de monnaies sont en laiton. *Ce sont précisément ceux dont la frappe paraît avoir persisté, assez tardivement, après la conquête* (*VERGA, T. POM, EPAD*).

La plupart des objets découverts, et presque toutes les fibules, sont en laiton. Il arrive que les fibules aient un corps en bronze, et une ai-

guille en laiton. Cet assemblage suppose une certaine connaissance des propriétés mécaniques des alliages, le laiton, plus souple et plus ductile, étant réservé à la partie élastique de la fibule.

Il est possible, dès lors, de tirer certaines conclusions provisoires.

Nous n'avons pu malheureusement découvrir, dans ces analyses, la preuve péremptoire que les objets découverts, ou certaines des monnaies, ont été fabriquées sur place. Il apparaît cependant que les artisans de Gergovie ont fondu et travaillé les trois premiers alliages de bronze (avec étain, ou à forte proportion de plomb, sans étain). Il semble qu'ils n'aient pas fondu, mais seulement travaillé au marteau le laiton. Comme beaucoup des fibules découvertes ne sont pas fondues, mais embouties, soudées et ciselées, ou repoussées, il reste probable qu'elles ont été fabriquées à Gergovie même. La matière première se serait présentée, non sous la forme de lingots, mais de feuilles de laiton, que les orfèvres gallo-romains auraient découpées et travaillées à chaud au marteau.

La proportion relativement faible des objets ou monnaies en bronze, contenant de l'étain, comporte, en elle-même, un enseignement: il est probable que l'industrie gallo-romaine du bronze a été, au lendemain de la conquête, affectée par la rupture des relations avec le marché breton, fournisseur d'étain. Il semble que l'on se soit efforcé de remédier à cette pénurie.

La composition des monnaies de Nîmes prouve que l'on recourait, en Narbonnaise, au plomb, comme succédané. Cette solution ne pouvait être, étant donné la mauvaise qualité des alliages ainsi obtenus, qu'un pis aller.

On a pu, régionalement, utiliser l'étain de certaines mines, d'ailleurs pauvres, du Limousin [1]. Ceci expliquerait que les seules monnaies contenant de l'étain sont celles qui sont de provenance régionale (*EPAD, CALLEDV*). On a pu, également, récupérer et fondre d'anciens bronzes: l'abondance des scories et des battitures contenant de l'étain, dans la forge, pourrait s'expliquer de cette manière.

Enfin, on a beaucoup développé la fabrication des alliages du type laiton, pour lesquels le zinc aurait pu être fourni par les gisements de calamine de l'ouest et du sud du Massif Central [2]. Le laiton, d'abord réservé, en vertu de sa malléabilité et de sa ductilité, aux objets de bimbeloterie, est même utilisé, par pénurie d'étain, pour la frappe des monnaies celtiques tardives (*EPAD, T. POM, VERGA*).

Ainsi, nous assisterions aux efforts de la métallurgie gallo-romaine, au lendemain de la conquête, en vue de remplacer l'étain, devenu momentanément rare à la suite de la conquête.

(1) GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. VI, 2, p. 966.
(2) GRENIER, *ibid.*, p. 981.

Les régions du Sud de la Gaule auraient adopté une solution de facilité, défectueuse étant donnée la mauvaise qualité des métaux obtenus: l'introduction du plomb, en forte proportion, dans les alliages de cuivre. Les industries du Centre auraient recouru à plusieurs solutions, techniquement plus heureuses mais de réalisation moins aisée: l'exploitation de gisements locaux, peu productifs, d'étain et de calamine, la récupération des vieux bronzes, le développement des alliages du type laiton.

Il est souhaitable que des analyses systématiques, portant des échantillons bien datés, antérieurs à la Conquête ou postérieurs au règne de Claude, viennent apporter une confirmation à ces vues. Il paraît inutile d'en souligner l'importance, pour l'histoire des techniques et l'évolution de la vie économique en Gaule.

Qu'il me soit permis de remercier ici M. Saïto, étudiant à la Faculté de Strasbourg, qui a bien voulu se charger, avec des moyens rudimentaires, des analyses spectographiques.

Appendice II. — Céramique.

A) *Inventaire des fragments italiques.*

Nombre	Forme et référence		Illustrations	Date	Lieu de trouvaille
	Ritterling 9	Oswald-Pryce, *Terra sigillata*, pl. XXXIX, n° 8	Fig. 5, n°s 13, 14, 10	Règne de Claude	Parcelle 927 Pièce n° 4 au-dessus de la couche γ
	Drag. 16	*Ibid.*, pl. XLI, n° 4	Fig. 5, n°s 9, 6	Tibère Claude	*Id.*
	Ritterling 5	*Ibid.*, pl. XXXVIII, n° 2	Fig. 5, n° 5	Claude	*Id.*
	—	*Ibid.*, pl. XXXVIII, n° 3 *b*	Fig. 5, n° 11	Claude	*Id*
	Drag. 17	*Ibid.*, pl. XLII, n° 4	Fig. 5, n° 7	Tibère Claude	*Id.*

Nombre	Forme et référence		Illustrations	Date	Lieu de trouvaille
	Drag. 46	*Ibid.*, pl. LV, n° 1	Fig. 5, n° 9	Auguste	*Id.*
	Ludowici Té	*Ibid.*, pl. LXVI, n° 1	Fig. 5, n° 1		
2	Curle 15	*Ibid.*, pl. LVI	Fig. 5, n°s 1 et 2		Couches supérieures d'habitat
1	Ritterling 14	*Ibid.*, pl. LIV, 51 cf. Behrens, *Mainzer Ztschr.* 1913-14, p. 73	Fig. 7, n° 11	Auguste à Tibère	Couche β
5	Drag. 46	Oswald-Pryce, pl. LV, 1	Fig. 7, n° 3	Auguste	Pièce n° 6, couche β Pièce n° 1
1	Lœschcke 72 B.	*Ibid.*, pl. LXVIII, 2	Fig. 7, n° 4	Auguste à Tibère	Pièce n° 9, couche β
1	Ritterling 5	*Ibid.*, pl. XXXVIII		Auguste	Pièce n° 6, couche β
1	Lœschcke 10 A.	*Ibid.*, pl. LI, 1		Auguste	Pièce n° 5
2	Drag. 16	*Ibid.*, pl. XLII, 1, 2		Auguste	Pièce n° 7, couche β
1	Drag. 17	*Ibid.*, pl. XLII, 1		Auguste	Dépotoir à amphores
1	Ritterling 1	*Ibid.*, pl. XLIV, 2		Claude	Couches supérieures d'habitat
2	Ritterling 8	*Ibid.*, pl. XLVIII, 1		Auguste	Pièce n° 7, couche β Pièce n° 1, au-dessus de la couche δ

Marques italiques

	Référence	Date	Lieu de trouvaille
RASINI	*CIL*, XIII 10009 212 a	Tibère	Pièce n° 7, couche β
AVVILLI	*CIL*, XIII 10009 76	Auguste Tibère	Près du mur *e'* au-dessus de la couche β
Marque d'amphore M L	*CIL*, XIII 10002 321		Dépotoir à amphores

B) *Liste des fragments de gobelets d'Aco.*

Type	Description	Date	Lieu de trouvaille	Références bibliographiques	Illustrations
Gobelet d'Aco	Frise de petits cerfs, grènetis	Règne d'Auguste	Parcelle 927 Pièce n° 4 sous la couche γ	Déchelette, *Les vases ornés*, p. 32, fig. 12	Fig. 4, n° 4
—	Petit sphinx	*Id.*	*Id.*		Fig. 5, n° 4
—	4 fragments de coupe hémisphérique; rais de cœur; rinceaux	*Id.*	*Id.*		Fig. 4 n°s 1, 2, 3 et 6
—	Grènetis	*Id.*	*Id.*		Fig. 4, n° 5

Nombre	Description sommaire	Illustrations	Provenance
1	Fragment de fond	Fig. 7, n° 8	Pièce n° 7, couche β
4	Fragments de rebords	Fig. 7, n°s 5 et 12	Couche β Couches supérieures
3	Fragments ornés à la roulette		Couches α, β, γ
3	Fragments ornés de grènetis	Fig. 7, n° 7	Couche β
1	Fragment décoré d'un lézard, en relief	Fig. 7, n° 6	Pièce n° 7, couche β
2	Fragments décorés de frises de feuillages en relief	Fig. 7, n°s 9 et 10	Couche β, couche γ

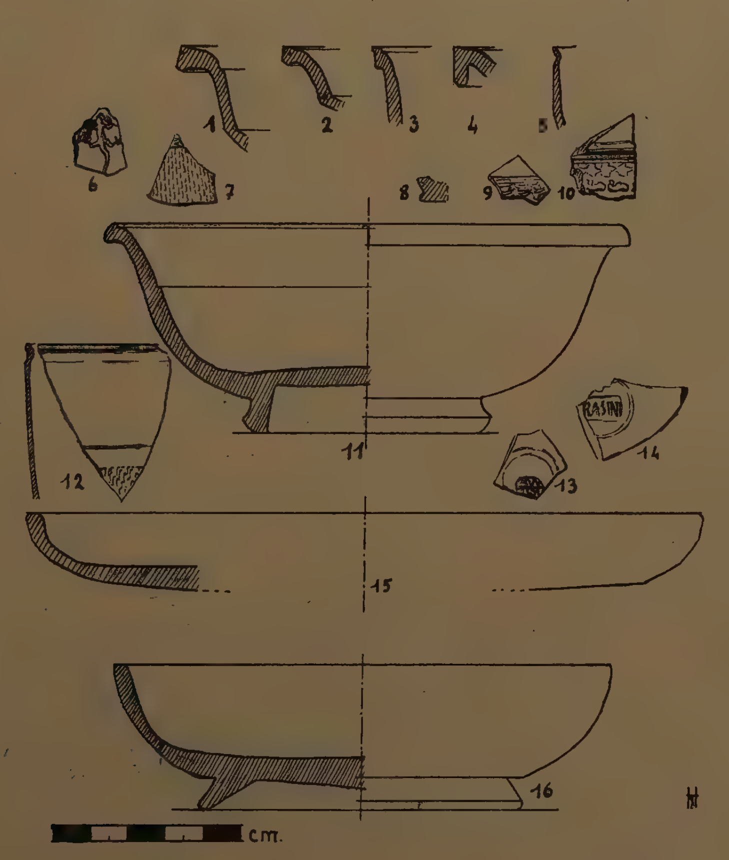


Fig. 7. — n°s 1-14: gobelets d'Aco et céramique d'Arezzo; n°s 15-16: céramique campanienne (fouilles 1944).



FIG. 8. — 1: clou en fer à tête large; 2: objet énigmatique en fer; 3: dent de castor sertie dans une douille en bronze (pendentif ou talisman); 4: fragment de bronze ouvré; 5: pointe de flèche en silex; 6: douille d'épieu en fer; 7: couteau en fer; 8: rasoir en fer; 9-10: tranchets en fer; 11: petit marteau en fer; 12: cabochon en bronze; 13-14: fibules; 15: lampe; 16: fer de rabot; 17: aiguille en bronze; 18: fragment de clé en bronze: 19; petit ciseau en fer; 20: burin; 21: poinçon; 22: gond de porte; 23: spatule en bronze.

Nota. — Parmi les fragments de gobelets d'Aco, nous avons pu distinguer deux catégories: les uns sont modelés dans une pâte jaune, très pâle, tournés avec beaucoup de soin, et souvent décorés en reliefs, d'une technique parfaite; les autres sont modelés plus grossièrement, dans une pâte moins fine, plus dure, et souvent peinte en rouge. Ces derniers sont uniquement décorés à la roulette. S'agirait-il d'une contrefaçon indigène de modèles italiques?

Parmi les poteries d'importation, nous signalerons la lampe représentée fig. 8, n° 15, dont le bec est carré, et non arrondi. Cette forme, qui paraît avoir été courante à Gergovie (nous avons trouvé 5 fragments de ce genre au cours des trois dernières campagnes, et une lampe, découverte entière au cours de campagnes précédentes par M. Desforges et nos confrères anglais, possède le même bec carré) est vraisemblablement spéciale au début du Ier siècle de notre ère. Remarquons encore que cette lampe n'est pas symétrique, mais qu'elle présente, sur le côté droit, une espèce de protubérance destinée sans doute à en faciliter la préhension, et qu'elle est décorée d'un *phallus* stylisé.

C) *La céramique indigène*

La céramique indigène gallo-romaine précoce, dont les dernières fouilles avaient déjà fourni des spécimens variés et intéressants, que nous comptons prochainement étudier de façon plus systématique en la comparant avec celle de La Tène, nous a encore fourni cette année une grande variété de formes, dont certaines sont nouvelles.

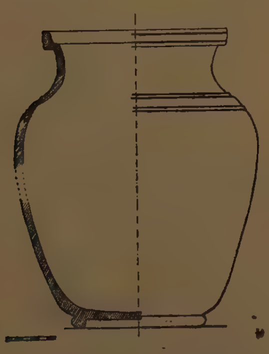


Fig. 9. — Cruche en terre engobée de blanc (fouilles 1944).

Certains vases ont pu être presque intégralement reconstitués par nos soins. C'est, par exemple, une grande cruche en terre, jaune très pâle, engobée de blanc (fig 9). Ce genre de vase est très courant sur le plateau. Il se rencontre à partir du début du Ier siècle de notre ère, semble-t-il. La variété la plus courante présente un col cylindrique assez large, légèrement évasé vers le haut, de même diamètre que le pied. La panse, piriforme, est trapue, mais d'un galbe élégant. L'anse, qui part du milieu de l'épaule, forme un angle de 60 à 80° environ, pour se rattacher au col suivant une courbe dont la concavité est tournée vers le haut.

Ce type de cruche, tout à fait différent des formes de Bibracte [1] se retrouve dans un certain nombre de gisements clermontois, que l'on peut dater avec précision, grâce aux fragments sigillés

(1) Déchelette, *Les fouilles du Mont-Beuvray*, pl. XX, 1, 2 et 3.

et aux marques de potiers, et qui s'échelonnent depuis le règne de Claude jusqu'aux Flaviens [1].

D'autres formes de cols sont plus apparentées à celles de Bibracte. L'une d'entre elles présente une lointaine parenté avec celle des lécythes.

Toutes ces cruches sont fréquemment décorées, à la base du col, de guillochures en relief, obtenues au moyen d'une roulette. Nous remarquerons enfin un goulot tréflé, forme assez rare à cette époque.

Ces différentes variétés de cruches, dont aucun équivalent n'existe dans la céramique indigène de La Tène, attestent la force des influences romaines sur la céramique locale.

Cette dernière va même jusqu'à contrefaire le galbe et l'aspect extérieur de la céramique arrétine. Nous avons en effet découvert, cette année, quelques fragments de petits vases en terre jaune ou brune assez fine, peints en rouge vif, dont certains reproduisent de très près les profils de la céramique sigillée italique.

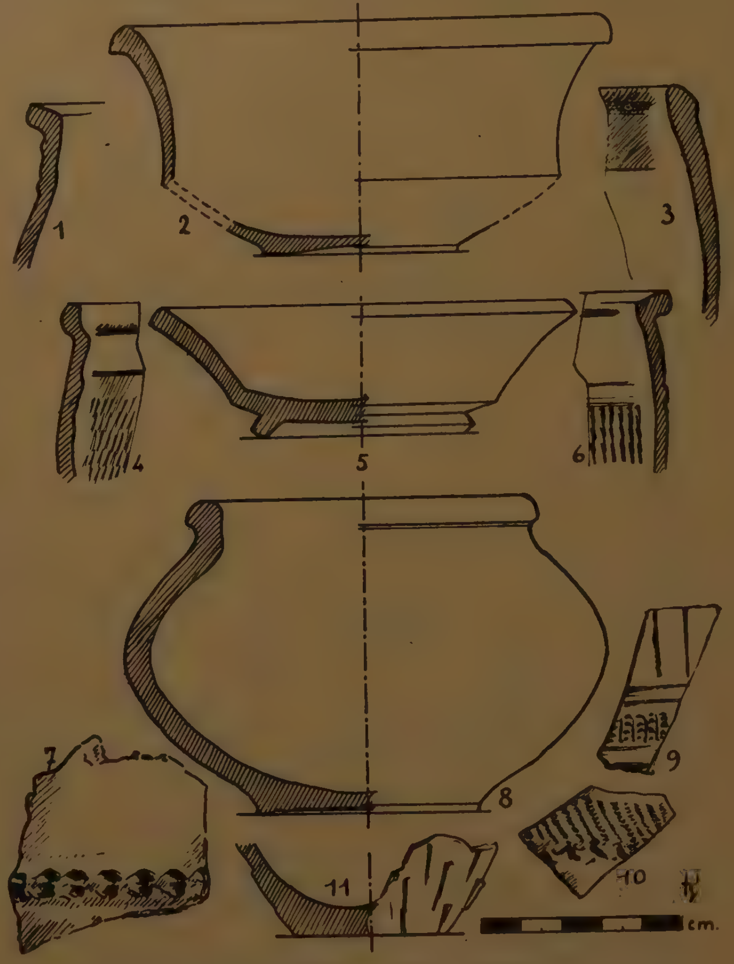


FIG. 10. — Céramique indigène peinte, décorée : à la roulette, au poinçon ou de reliefs barbotinés (fouilles 1944).

Nous avons pu en reconstituer graphiquement deux exemplaires dont l'un (fig. 10, n° 5) est une contrefaçon de la forme Drag. 33 [2] et l'autre, une imitation de la forme Drag. 46 [3] (fig. 10, n° 2).

(1) J.-J. HATT, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXIV, n° 524, p. 262, 264 et 265.
(2) OSWALD-PRYCE, *Terra Sigillata*, pl. LI.
(3) *Ibid.*, pl. LV.

La forme même des « gobelets d'Aco », sans doute imitée par l'industrie locale, paraît avoir influencé certains types de gobelets indigènes, en terre fine, jaune pâle, très bien cuite, et décorée à la roulette (fig. 10, n[os] 4 et 6).

Certains profils d'assiettes sigillées sont reproduits par le potier indigène, dans une terre plus grossière, grise, ou blanchâtre, à lustre noir ou gris: ce sont les formes Curle 15, et Drag. 16 (fig. 13, n[os] 10 et 11).

Enfin, une dernière catégorie de vaisseaux semble reproduire des prototypes romains, ce sont des mortiers, à rebords très saillants, dont la pâte jaune très pâle est mêlée de nombreux grains de quartz (fig. 13, n[os] 1, 2, 3, 4). Le mortier est absolument inconnu de la poterie indigène à l'époque de La Tène, et son apparition atteste vraisemblablement l'introduction de certaines nouveautés dans les usages alimentaires.

Dans l'ensemble, cependant, la céramique gallo-romaine précoce reste fidèle au répertoire des formes indigènes, où certaines formes posthalstattiennes survivantes s'associent à celles de La Tène: bols hémisphériques (fig. 13, n[os] 5 à 9), grandes jattes à rebords rentrants (*ib.*, n[os] 12 à 15), marmites trépieds (*ib.*, n[os] 16 à 18); grandes jarres ovoïdes à col droit ornées d'encoches au poinçon rappelant de très près les antécédents de La Tène, ainsi que les exemplaires trouvés à Bibracte [1].

Les formes les plus fréquentes, comme aussi les plus caractéristiques, sont: les vases carénés, que nous avons découverts en 1944, (fig. 10, n° 8; fig. 15, n° 2), et de nombreux fragments de rebords (fig. 14), plusieurs exemplaires reconstituables, de toutes dimensions (voir fig. 11; n[os] 1, 2, 4, 5, 10), et les formes ovoïdes (fig. 14, n[os] 13, 14).

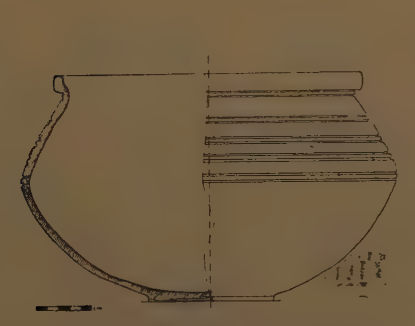


FIG. 11. — Vase caréné décoré à la roulette (fouilles 1944).

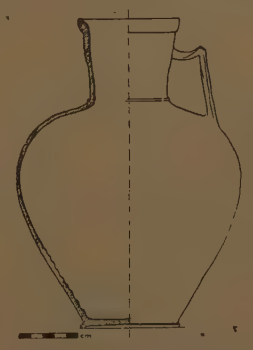


FIG. 12. — Amphore indigène, dorée au mica (fouilles 1944).

Signalons enfin un creuset en terre réfractaire, gauchement modelé à la main, ainsi qu'un fond d'assiette plate, présentant en son centre une espèce d'ombilic, très saillant.

(1) DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont-Beuvray*, pl. XIX, 1, 2, 3.

L'ornementation de cette céramique est assez variée: encoches gravées au poinçon, peinture rouge vif, uniforme (fig. 10, nos 2 et 5), dorure à la poudre de mica (fig. 12; fig. 14, nos 1 et 3; fig. 15, n° 2; fig. 14),



Fig. 13. — Céramique indigène: rebords de mortiers, de bols, d'assiettes, de grandes jarres et de marmites-trépieds (fouilles 1944).

zones peintes en rouge ou en bistre (fig. 10, n° 3), cordons d'argile pétrie, pincés ou incisés (fig. 10, n° 7), petits traits en relief, à la barbotine (fig. 10, nos 11 et 9).

Mais le système d'ornementation le plus courant, tout à fait caractéristique de l'époque, est le décor à la roulette (fig. 11; fig. 10, n° 8; fig. 15, n°s 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11). Une assez grande variété de motifs se trouvent représentés: arêtes de poissons (fig. 15, n°s 9, 10, 5), traits horizontaux ou échelles (fig. 15, n°s 1, 6, 8), traits obliques (fig. 15, n° 1), traits enchevêtrés (fig. 15, n°s 3, 6, 7, 8, 11), petits damiers carrés (fig. 15, n° 7), petits damiers en losanges (fig. 15, n° 1).

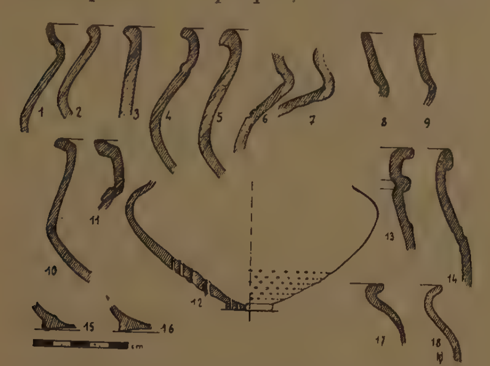


Fig. 14. — Céramique indigène: faisselle; rebords de vases carénés et de vases ovoïdes (fouilles 1944).

Le mode d'application des roulettes en rend difficile l'étude et l'identification. Des bandes se chevauchent ; souvent, la même roulette a été passée deux fois de suite sur la même bande. Il arrive aussi qu'une partie des motifs ait été effacée par un trait lissé. Nous avons pu cependant retrouver sur trois vases les mêmes motifs (fig. 15, n°7; fig. 11; fig. 14, n° 8) constitués par une alternance de petits damiers, de traits horizontaux, et de traits enchevêtrés. Cette roulette avait déjà été rencontrée par nous sur plusieurs tessons de la couche α. Elle paraît appartenir à la période la plus ancienne de la céramique gergovienne, de type gallo-romain précoce.

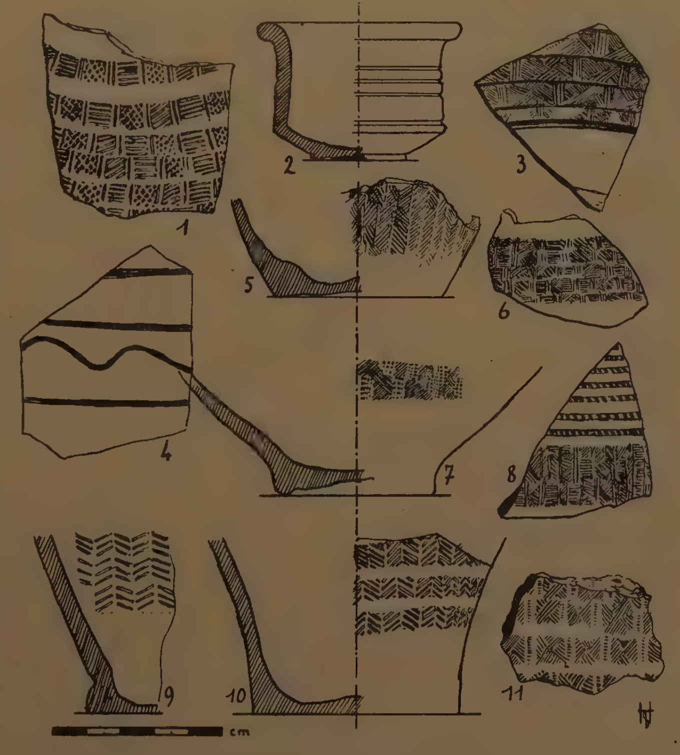
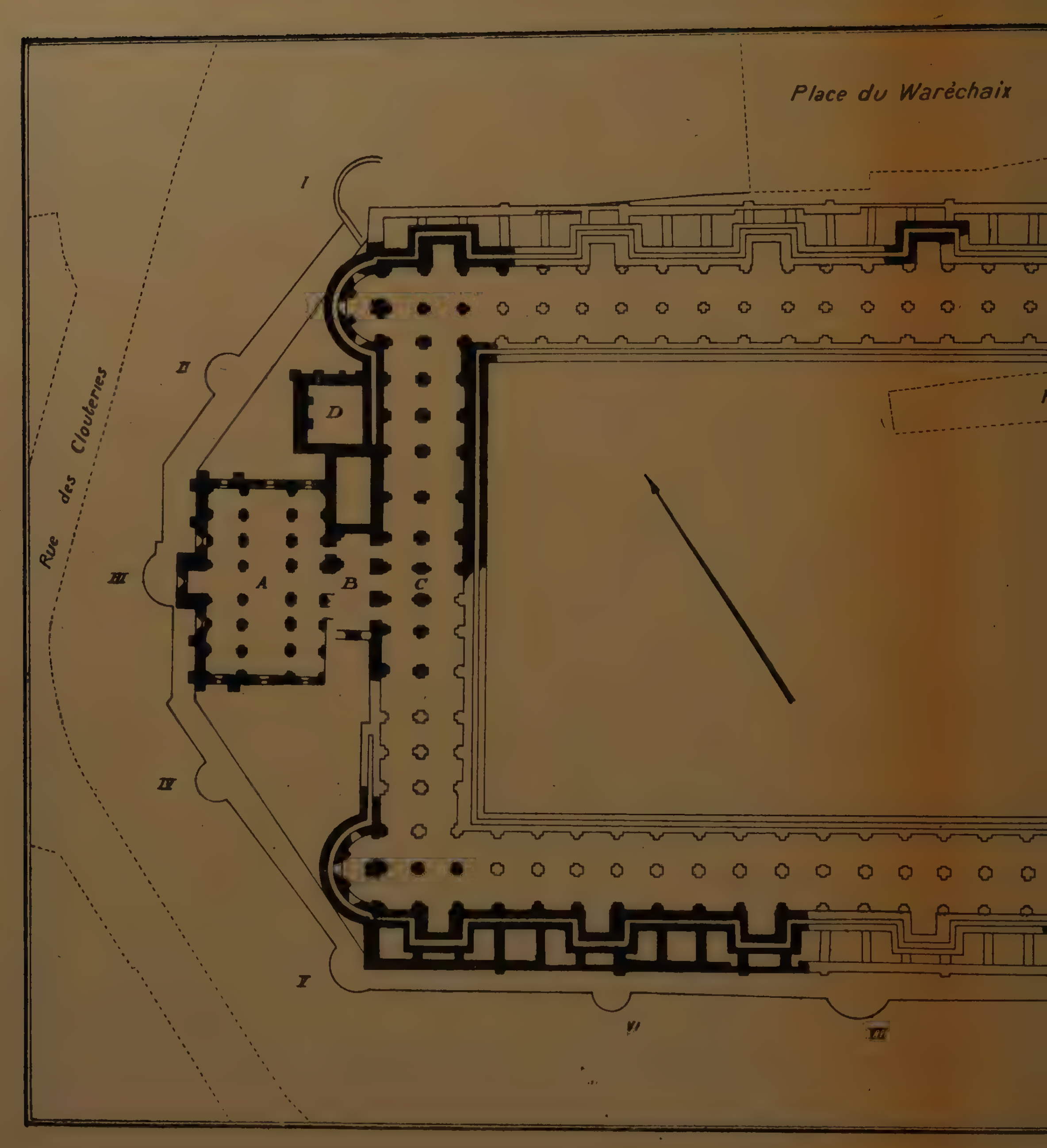


Fig. 15 — Fragments de vases indigènes décorés à la roulette ou au brunissoir (fouilles 1944).

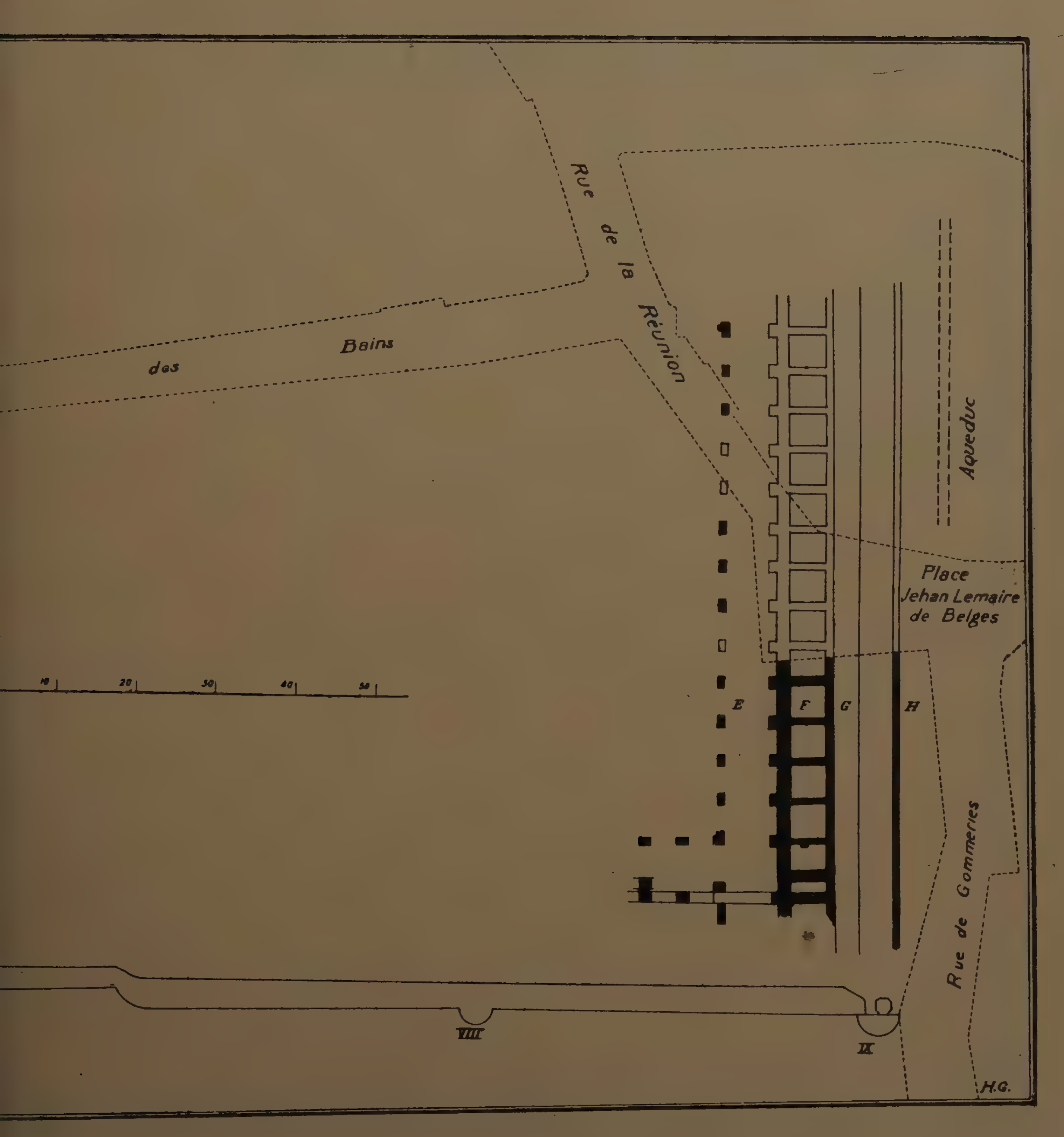
L'examen et l'identification de ces roulettes pourrait peut-être, dans la suite, nous amener à contrôler les indications chronologiques fournies par la stratigraphie.

Ainsi chaque campagne de fouilles nous permet de compléter le répertoire des formes et des ornements de la céramique gallo-romaine précoce. Le tableau d'ensemble qui se dégage de cette étude est instructif. Les influences romaines, les progrès de la technique ont amené l'artisan potier indigène, au lendemain de la conquête, à modifier et à diversifier considérablement les formes traditionnelles de La Tène. Il s'agit ici, véritablement, d'une espèce d'âge d'or de la poterie régionale, qui deviendra, dans la suite, beaucoup moins originale, moins variée et moins élégante.

J.-J. H.


Place du Warèchaix
Rue des Clouteries
I
II
III
IV
V
VI
VII
A
B
C
D

BAVAI. Plan



fouilles (1947).

L'EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE DE BAVAI
(1942-1947)

par M. l'abbé Henri BIÉVELET.

[Les fouilles systématiques que M. l'abbé Biévelet, avec un soin vigilant et une énergie inlassable, poursuit sur le site de Bavai, excitent l'attention de tous les archéologues. Annoncées dès le second fascicule de *Gallia*, constamment soutenues par les directives de la Commission archéologique du Centre national de la Recherche scientifique, pourvues chaque année, grâce au bienveillant intérêt de la Direction Générale des Beaux-Arts, de crédits substantiels, elles n'ont pour ainsi dire subi (sauf en 1946) aucune interruption. Et déjà l'on s'impatiente : le monde savant, et même les touristes, voudraient savoir ce qui se passe derrière l'enceinte du Bas-Empire, qui seule, il y a cinq ans, apparaissait au-dessus du sol, et qui seule demeure aujourd'hui visible de la route.

Le rapport, les plans et les photographies qui suivent contenteront sans doute en partie cette légitime curiosité. Ils feront saisir aussi le mystère qui pèse encore sur le caractère et la destination des vestiges exhumés; un dixième seulement de la zone des ruines a été fouillé; aucun des édifices qui composaient l'ensemble n'a été intégralement dégagé, et malgré l'évidente symétrie qui déterminait le plan de cet ensemble, aucun ne peut être complété autrement que par hypothèse; les inscriptions, les monuments figurés font presque totalement défaut; et chaque jour de nouveaux problèmes, posés par des traces non équivoques de remaniements, s'ajoutent aux anciens. Les fouilles de Bavai ne peuvent donc faire l'objet, à l'heure présente, que d'une publication d'attente. Du moins la description provisoire qu'on va lire permettra-t-elle de mesurer l'importance singulière d'un groupe d'édifices dont l'aspect général commence à se dessiner avec netteté.

Les fouilles ont lieu à l'intérieur d'un mur d'enceinte, dont l'étude complète apportera des éléments précieux à notre connaissance des fortifications du Bas-Empire, et dont la forme exceptionnellement allongée, se terminant à l'ouest par un trapèze, avait frappé de tout temps (on avait même cru qu'il s'agissait d'un cirque), mais était restée jusqu'ici sans explication : c'est, on le voit bien maintenant, qu'elle épousait exactement le dessin d'édifices antérieurs sur lesquels elle prenait appui.

De ces édifices, auxquels l'ampleur de la conception, le raffinement de l'exécution, la qualité de l'appareil, et certains indices chronologiques (Hénault avait retrouvé dans le blocage du double portique des fragments de vases de Montans et de Lezoux) assignent une date assez haute, M. l'abbé Biévelet a entrepris l'exploration en ouvrant deux chantiers, l'un à l'ouest, l'autre à l'est. Mais on est dès maintenant en mesure d'affirmer que, du chantier ouest au chantier est, les divers corps de bâtiments, dont on ne connaît encore que les extrémités, se développent symétriquement par rapport à un même axe.

A l'ouest, il a dégagé, et continue de dégager un ensemble architectural harmonieusement ordonné où l'on distingue d'abord un édifice à trois nefs (A), qui, avec ses deux rangées d'arcades et son abside ouvrant sur l'un des longs côtés, évoque l'idée d'une basilique du type dit oriental. Par le vestibule (B), on passait dans les galeries d'un double portique rectangulaire (C), remarquable par les absides semi-circulaires auxquelles aboutissaient deux de ses ailes, par les *cellæ* qu'il desservait sur son parcours nord et sud, et surtout par le mur à double paroi — précaution contre l'humidité — qui le séparait de la terre vierge dans laquelle il était creusé.

Ce portique, avec bien des différences, fait penser au cryptoportique d'Arles, et c'était en effet un cryptoportique lui aussi. Il faut bien insister sur le fait que les édifices A, B, C constituaient des sous-sols, supportant un étage dont rien ne subsiste, sauf quelques fragments architectoniques écroulés et qui, malgré le luxe paradoxal avec lequel ces sous-sols étaient eux-mêmes décorés (traces d'enduits peints), ne s'y adaptent pas. On peut croire que les bâtiments supérieurs ayant été complètement détruits au cours d'une invasion (celle de 258 ? un trésor de 50 pièces d'argent allant des Sévères à Trajan Dèce, a été découvert à proximité de B), Bavai fut dans la suite, par l'effet d'une volonté inflexible, réduit, derrière sa nouvelle enceinte, au rôle de place forte, et ses sous-sols béants comblés avec des remblais provenant de thermes (nombreuses épingles et aiguilles) : ce qui peut rendre compte du rare état de conservation dans lequel ils nous sont parvenus. Ce qui décourage aussi l'espoir d'y retrouver en général autre chose, en fait d'objets d'art et d'inscriptions, que des fragments de rebut extrêmement mutilés.

Chose étrange, aucun escalier n'avait été jusqu'ici découvert, donnant accès à ces sous-sols. A la fin de la dernière campagne, il semble qu'il s'en soit révélé un, au fond de la salle rectangulaire à l'est de l'abside nord.

Le chantier est comprend principalement une série de caves (F) donnant sur un autre portique (E) lui aussi aligné dans l'axe des édifices A, B et C. Au Bas-Empire, un énorme mur (G), dont les fondations sur pilotis étaient constituées par des pierres en grand appareil, remployées (parmi lesquelles au moins deux stèles funéraires inscrites) a été érigé contre le mur de fond des caves. La raison d'être de cette défense transversale, formant un réduit à l'intérieur de l'enceinte, sera à élucider plus tard.

De même, dans les deux chantiers, il y aura lieu d'étudier l'histoire de chacun des monuments, qui parfois semblent avoir été remaniés au cours du IIe et du IIIe siècle. Cela est particulièrement sensible dans l'édifice à trois nefs, dont l'aspect basilical résulte d'une transformation du plan primitif, lequel ne comprenait sans doute ni abside ni arcades. Un problème analogue se pose à propos du portique E. Dans le présent rapport, M. l'abbé Biévelet nous donne quelques indications sur les changements apportés au caractère de l'appareil et au choix des matériaux : la pierre blanche, introduite dans un mur construit en pierres bleues, paraît être le signe d'une reprise.

Tel est, en gros, l'état des découvertes de Bavai depuis cinq ans. Quelle était la destination de ces édifices si noblement composés, si soigneusement construits ? Il est encore trop tôt pour en décider. On a souvent espéré que les fouilles en cours allaient nous restituer le forum de Bavai. L'absence, jusqu'à présent, de tout monument de caractère religieux ou municipal rend cet espoir encore fragile. L'enceinte se poursuivait plus à l'est, englobant, notamment sous l'église, des constructions qui échappent à nos recherches. A moins que le forum, avec son Capi-

tole et sa Curie, n'eussent leur place dans la partie encore inexplorée de la zone archéologique. A moins aussi qu'ils ne fussent situés au-dessus des sous-sols qui seuls aujourd'hui nous sont accessibles. De ces caves et de ces sous-sols, si attentivement préservés de l'humidité, on serait tenté de croire qu'ils servaient de magasins pour entreposer les blés du Hainaut, destinés au ravitaillement des armées du Rhin, si l'on osait admettre que des *horreæ* aient pu être aussi luxueusement conçus et décorés.]

Jacques HEURGON.

Le 4 juillet 1942, le Centre National de la Recherche Scientifique avait pris un ensemble de mesures tendant à mettre en valeur les ressources archéologiques de Bavai [1]. Les travaux commencèrent dès la fin de 1942; ils se sont poursuivis depuis lors sans de trop grandes interruptions, grâce à la diligence du Service des Monuments Historiques.

Ils nous ont fourni des données inédites sur l'enceinte du Bas-Empire et ont abouti à la mise au jour, totale ou partielle, de divers édifices qu'enserre étroitement la partie ouest de cette enceinte.

On voudrait donner ici une idée générale de ces travaux et de leurs résultats.

L'Enceinte du Bas-Empire

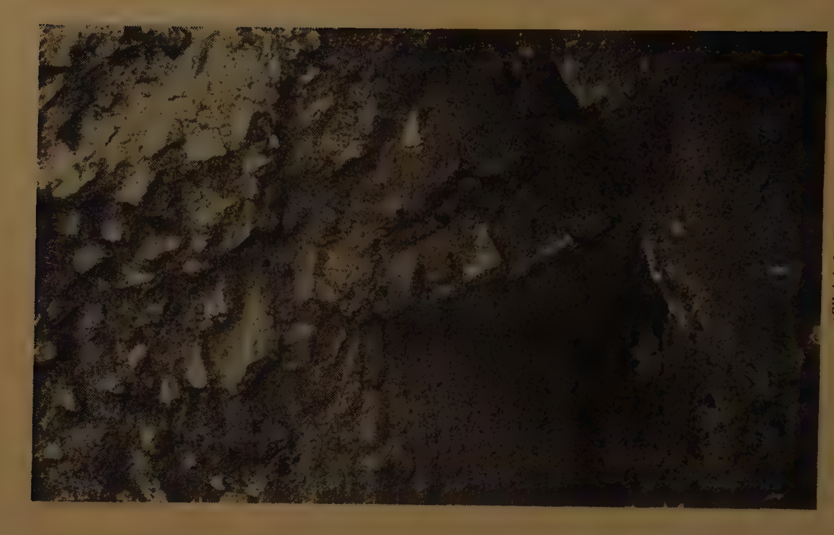
L'enceinte était le seul monument gallo-romain de Bavai dont des vestiges fussent visibles à ciel ouvert [2]; encore le public n'en connaissait-il que le front ouest, avec ses cinq tours ou demi-tours. Le temps lui avait donné un aspect assez chaotique, propre à justifier le nom de « Bosses » sous lequel on le désigne dans le pays [3], et avait gravement compromis l'équilibre de ses ruines. Au cours des années 1943 à 1945, des travaux de reprise en sous-œuvre furent exécutés, la paroi intérieure du front ouest entièrement débarrassée des remblais qui la pressaient; désormais, vu de l'intérieur, il fait clairement apparaître son plan (fig. 1).

On constate en effet que les architectes du Bas-Empire ont voulu appuyer le front ouest et toute la partie occidentale des fronts sud et

(1) Cf. *Gallia*, I, fasc. 2, 1943 notre article, *L'Exploration archéologique de Bavai*, p. 185 sq. Toutes ces mesures avaient été proposées par M. René Louis, Directeur, jusqu'en 1946, de la 1[re] circonscription des Antiquités Historiques. M. Louis et M. Jacques Heurgon, qui l'a remplacé à la direction de notre circonscription, nous ont donné de multiples témoignages du haut intérêt qu'ils prennent à Bavai. Il nous est agréable de leur exprimer ici toute notre gratitude. Nous devons aussi de vifs remerciements à M. Henri Guillaume, membre de la Commission Historique du Nord qui recueille la documentation photographique et relève les plans.

(2) M. HÉNAULT a publié dans le t. II de *Pro Nervia* (1930) une étude sur l'enceinte gallo-romaine de Bavai, p. 14-39, sous le titre: *La fortification romaine (les Bosses)*, puis, p. 90-92 sous le titre: *L'enceinte fortifiée dans la ville.*

(3) Autre explication de ce terme dans *Pro Nervia*, t. II, p. 14.



(Cliché J. Verbeyleweghen, 17-10-47)

Fig. 2. — La demi-tour IX.



(Cliché H. Guillaume, 2-4-46)

Fig. 1. — Le front ouest vu de l'intérieur.

nord contre ce qui subsistait de certains monuments antérieurs, plus ou moins complètement détruits par les invasions du IIIe siècle. Il n'est pas besoin de chercher d'autres raisons pour rendre compte de l'étroitesse de ce réduit étiré que forme l'enceinte de Bavai.



(Cliché H. Guillaume, 8-3-47)

Fig. 3. — Le côté n.-o. du front ouest. Sous le buisson, vestiges du front nord, mis au jour en 1944.

Ajoutons quelques découvertes de détail. Dans la cave d'un petit bâtiment du Collège dont le pignon s'élevait à 7 m. 50 à l'ouest de la rue de Gommeries, la paroi extérieure du front sud montrait son blocage à nu sur une superficie de 8 m². Entre 1943 et 1946 le front a été dégagé de la cave à la rue, soit sur une longueur de 13 m. Nous avons trouvé près de la rue une demi-tour IX. C'est maintenant la huitième demi-tour ou tour dont les vestiges sont à ciel ouvert, la onzième que nous connaissions (fig. 2).

Une ligne tirée vers l'est dans le prolongement de la courtine devenue visible en bordure de la rue de Gommeries rencontre des parties de l'enceinte dont M. le Dr. Colson, M. Pierre Hiolle et Mme Baillon nous ont signalé la présence sous leur propriété [1].

(1) Nos 130, 210 et 420 du plan cadastral.

Sur le front nord, l'enceinte n'a été mise au jour que sur 1 m. de long, immédiatement à l'est de la tour I (fig. 3). Mais, à l'occasion de travaux exécutés par la Ville de Bavai pour une adduction d'eau, une tranchée, profonde de 0 m. 90, où fut posée la conduite, a révélé la crête d'un certain nombre de murs gallo-romains; selon toute vraisemblance, quatre d'entre eux font partie des courtines des fronts nord, sud ou est.

Chantier de l'Ouest

I. — *L'Edifice à trois nefs (A).*

C'est là place et le plan de cet édifice A, dont la mise au jour, commencée en mars 1943, est maintenant presque terminée, qui expliquent le tracé singulier du front ouest de l'enceinte. Une ligne tirée de la tour I à la tour V formerait la base d'un trapèze dont le front ouest nous donne les deux côtés et la petite base. Cette petite base est étroitement accolée au mur ouest de A.

L'édifice A, dans son plus récent état, offre l'aspect d'une construction rectangulaire, de 23 m. 60 sur 14 m. 80, que deux rangées de piliers partagent en trois nefs.

Le mur ouest présente en son milieu, saillant de 2 m. 30 sur l'ensemble, une sorte d'abside à chevet plat, large de 7 m. avec deux talons larges de 6 et 10 cm. (fig. 4). Cette abside est exactement dans l'axe des monuments jusqu'à présent reconnus à l'intérieur de l'enceinte, et de cette enceinte elle-même; la demi-tour qui se dresse immédiatement à l'ouest de l'abside, mesure également 7 m. de diamètre.



(Cliché A. Brohl, 18-9-47)

FIG. — 4. — L'abside de l'édifice A.

Le mur ouest est muni de quatre contreforts et, à la base, d'un empattement dont la partie supérieure s'arrondit en quart de cercle. Il est percé d'un soupirail au nord de l'abside, d'un autre au sud. Un soupirail s'ouvre aussi sur le côté ouest de l'abside.

La base de la paroi extérieure du mur nord, et sans doute aussi celle du mur sud, sont empattées comme celle du mur ouest. Chacun de ces deux murs nord et sud est percé de trois soupiraux correspondant aux trois nefs.

La hauteur de ces vestiges varie entre 0 m. 40 et 5 m. 70. Ils ont leur niveau intérieur à 2 m. 50 plus bas que leur niveau extérieur, si l'on admet que celui-ci est déterminé par le double chaînage de tuileaux reposant sur un appareil irrégulier de petits moellons; au-dessus de ce double chaînage, le parement est en petit appareil de pierres bleues, avec double chaînage de tuileaux.



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

Fig. 5. — Les piliers entre la nef du milieu et la nef de l'ouest.

Les deux rangées de 6 piliers cruciformes (1 m. 22 × 1 m. 22) (fig. 5), prolongées par des pilastres dressés sur les murs nord et sud, déterminent trois nefs. Celle du milieu a une largeur de 4 m. 95; les deux autres nefs, une largeur de 3 m. seulement (fig. 6). Entre ces pilastres et ces piliers sont bandés des arcs en plein cintre qui supportaient des voûtes, en plein cintre elles aussi, et sur doubleaux (fig. 7).



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

FIG. 6. — La nef de l'ouest.

Les piliers qui flanquaient l'axe sont plus hauts que les autres et portaient des voûtes d'arêtes.



(Cliché H. Guillaume, 8-3-47)

FIG. 7. — Vestiges de doubleau et de voûte en plein cintre.

Il subsiste des départs de doubleaux, de voûtes d'arêtes et de voûtes en plein cintre. Du rez-de-chaussée dont ces voûtes portaient le dallage, les vestiges sont fort peu nombreux.

Les murs ouest, nord et sud sont construits en pierres bleues, avec doubles chaînages de tuileaux; mais dans les pilastres, les piliers, les arcs et les voûtes, comme dans les embrasures, les abat-jour et les joues de pénétration des soupiraux, intervient abondamment la pierre blanche: ces différences d'appareil, jointes à d'autres indices, permettent de penser que l'édifice A a subi des remaniements, dont l'étude fera l'objet d'un travail ultérieur.

Les murs, à l'extérieur comme à l'intérieur, les piliers et les voûtes étaient couverts d'enduits peints.

II. — *Le vestibule et les pièces attenantes* (*B*).

Par un triple passage ouvert dans son mur est, l'édifice A communiquait avec une pièce rectangulaire B, mesurant 11 m. 45 sur 4 m. 70, qui servait de vestibule. Elle était flanquée au nord et au sud par deux *cellae,* de 8 m. 90 sur 4 m. 70 (la *cella* du sud n'est pas encore complètement explorée). La hauteur des vestiges atteint ici 1 m. 40. La construction ne contient que des pierres bleues et des tuileaux, à l'exclusion de toute pierre blanche.

Une porte qui s'ouvrait entre le vestibule et la *cella* du nord a été obturée par une maçonnerie d'époque visiblement postérieure. L'état de l'édifice ne permet pas d'affirmer l'existence d'une porte correspondante donnant accès à la *cella* du sud.

Comme avec l'édifice A, le vestibule communique par trois ouvertures avec la double galerie C, dont une partie était connue grâce aux fouilles exécutées par Niveleau en 1826.

III. — *La double galerie* (*C*).

De cette double galerie rectangulaire, nous avons pu dégager en 1944 une partie de l'aile sud, en 1945 et 1946 l'extrémité de l'aile nord et une partie du côté ouest. Les travaux, au cours de 1947, ont également porté sur ce côté, qui est maintenant dégagé sur une superficie de 400 m².



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

FIG. 8. — L'abside nord-ouest.

Au nord et au sud, les ailes s'allongent au moins sur 140 m., et s'arrondissent à leur extrémité ouest en absides semi-circulaires (fig. 8, 9, 10). On peut supposer, mais rien n'autorise jusqu'ici à l'assurer, que cette double galerie se fermait à l'est par un quatrième côté. De l'ensemble il ne subsiste guère que des vestiges des parties en sous-sol mais en plusieurs endroits elles ont gardé toute leur hauteur.

A 9 m. 65 l'un de l'autre s'élèvent parallèlement deux murs à pilastres, entre lesquels prend place une file de piliers cruciformes. On en compte 16 sur le côté ouest. Ceux qui se dressent immédiatement au nord et au sud de l'axe longitudinal des monuments A, B et C

présentent sur leurs faces est et ouest une colonne engagée (fig. 11). Entre les piliers et les pilastres étaient bandés des arcs en plein cintre; la couverture était en voûtes d'arêtes. Des arcs et des voûtes d'arêtes il reste des départs.

Cette double galerie, C, était construite en pierres bleues et tuileaux. La pierre blanche est employée dans le haut des piliers et les arcs. Les



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

Fig. 9. — L'abside sud-ouest, vue de l'extérieur.

parois étaient revêtues d'enduits peints, dont des traces remarquables sont conservées.

Les absides, aux angles nord-ouest et sud-ouest, étaient éclairées par des soupiraux. La petite base des abat-jour marque le niveau extérieur de l'édifice; le niveau intérieur est à 3 m. 80 plus bas.

Le mur extérieur des ailes n'est pas rectiligne; en plan, il forme une grecque, qui découpe vers le dehors, à intervalles égaux, une série de pièces rectangulaires, ouvertes complètement par leur quatrième côté sur la double galerie. Elles étaient couvertes par une voûte en plein cintre.

Les murs ont été bâtis à flanc de terre vierge. Ce sont des murs à double paroi, conçus sans doute pour prévenir les effets de l'humidité. L'évidement, qui ne comporte aucune espèce d'ouverture, est large de 0 m. 60, et haut de 2 m. 40. Il est voûté en plein cintre (fig. 12).

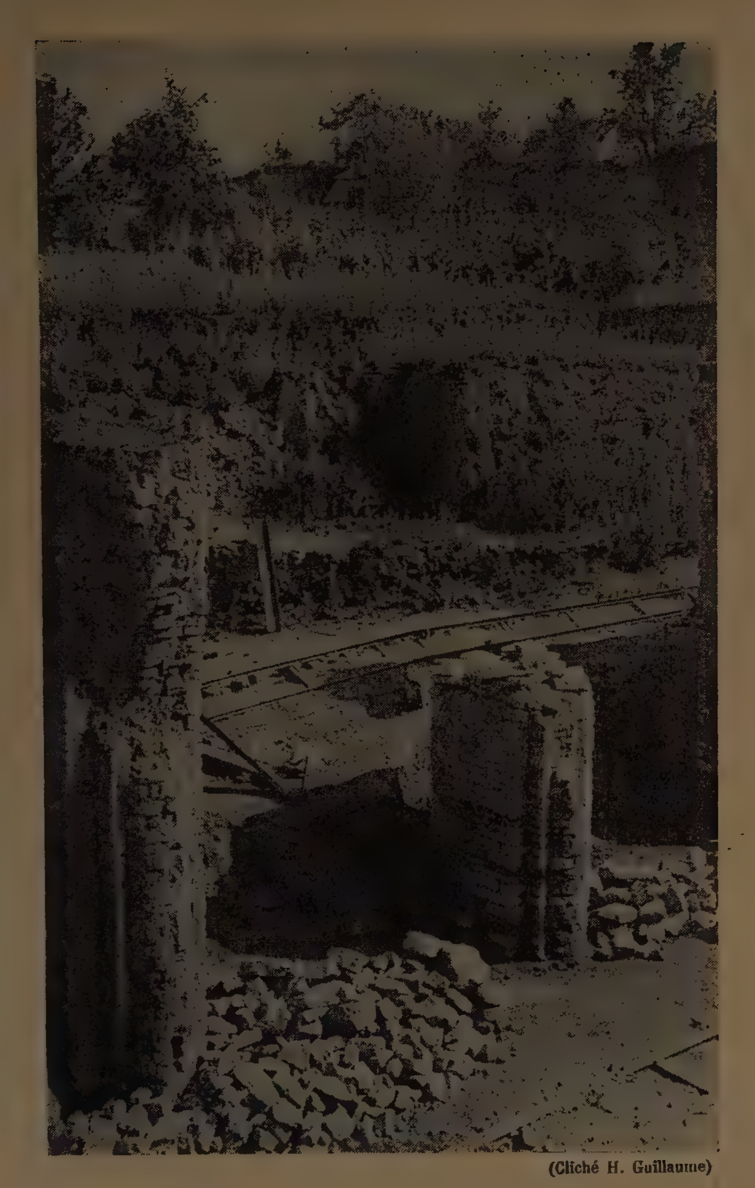


(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

Fig. 10. — Le pilier central de l'abside sud-ouest.

Dans les déblais de la double galerie C ont été recueillis des fragments de chapiteaux, d'entablements, de frises, de colonnes. On ne voit pas quelle place ces divers éléments architectoniques auraient pu occuper dans le sous-sol. Ils proviennent vraisemblablement de la superstructure.

Nous avons aussi relevé de multiples fragments de plaques de marbre, marbre importé ou marbre du pays.



(Cliché H. Guillaume)

Fig. 11. — Les piliers de l'axe.



(Cliché H. Guillaume)

Fig. 12. — Le mur à double paroi.

IV. — *La salle hors d'œuvre* (*D*).

Une salle rectangulaire D s'insère dans l'angle formé par le mur nord de l'ensemble B et le mur ouest de la galerie C. Elle n'a en propre que les murs de ses côtés nord et ouest, et le mur raccordant l'extrémité de son mur ouest au mur nord de l'ensemble B. Le mur ouest de cette salle présente, sur sa paroi intérieure, deux contreforts; le mur nord, sur sa paroi extérieure, en présente trois. Un contrefort extérieur garnit de même l'angle formé par ces deux murs.

La salle D n'est pas en sous-sol. Les murs ont un parement de pierres bleues avec chaînages de tuileaux à partir d'un niveau qui se trouve 4 m. plus haut que le niveau inférieur des édifices voisins. Leurs vestiges ne présentent aucune trace d'ouverture.

A-t-il existé du côté sud une salle semblable? Nous n'en pouvons rien dire pour le moment.

Les vestiges d'une fondation en pierres bleues subsistent au nord du mur nord des constructions B.

Chantier de l'Est

A 175 m. à l'est des édifices précédents, un autre ensemble de constructions, disposé sur le même axe, a été partiellement fouillé depuis 1942 (fig. 13).

I. — *Le portique* (*E*).

C'est d'abord un portique E, délimité, au moins sur trois côtés, par l'alignement des piliers. Du côté est, sur 14 piliers, sept ont été repérés, et six autres mis au jour, dont les deux piliers d'angle. Ceux-ci permettent de tracer la direction des côtés nord et sud. Le côté sud nous est en outre connu par deux piliers. Tous sont faits de lits de pierres bleues et de pierres blanches régulièrement appareillées, avec doubles chaînages de tuileaux.

Parallèlement à la file des piliers du côté est, s'élevait, plus à l'est, celle des pilastres. De ceux-ci subsistent, dans la partie du portique fouillée à ce jour, les fondations, les pierres bleues ou jaunâtres couronnant ces fondations, et, pour l'un d'entre eux, celui de l'angle sud-est, quelques-unes des assises inférieures. A en juger par ces vestiges, les pilastres étaient exclusivement construits en pierres blanches et en briques.

Il faut noter d'autre part que les piliers sont cruciformes (1 m. 45 sur 0 m. 80), et les pilastres carrés (0 m. 90 de côté).

II. — *Les cellae* (*F*).

Le portique E était bordé à l'est par une rangée de *cellae*, dont subsistent d'importants vestiges, et dont cinq sont dégagées (fig. 14). Une partie au moins d'entre elles étaient sur cave. Les murs conservés attei-



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

FIG. 13. — Ensemble du chantier de l'est, vu de l'est.



(Cliché "Monuments Historiques", 17-8-46)

FIG. 14. — Les *cellae*, vues de l'ouest.

gnent une hauteur de 5 m. 60, soit 1 m. 50 pour le rez-de-chaussée, 2 m. 10 pour la cave, 2 m. pour les fondations.

On ne remarque entre le rez-de-chaussée et les caves aucune trace d'escaliers en maçonnerie ni de voûtes. Le gîtage du plancher devait reposer sur un talon des murs à l'ouest et à l'est. En effet le mur est des *cellae* présente au niveau du sol (d'ailleurs sur les deux parois) deux retraites superposées de 5 et 8 cm. Le mur ouest, dans la partie que nous connaissons, est détruit jusqu'au sol, et par conséquent ne révèle encore rien de semblable.

Des arcs de décharge, appareillés en pierres blanches et en tuileaux et d'un rayon de 2 m. 10, sont bandés au niveau du sol sur le mur est.

Des contreforts s'adossent à la paroi extérieure du mur est. Ils sont très logiquement dans l'axe des murs est-ouest.

III. — *Le mur de blocage* (*G*).

Etabli contre cette paroi et cachant les contreforts, s'élève un mur, mis au jour sur une longueur de 40 m., et présentant quelques particularités remarquables.

Dans son blocage, large de 3 m., sauf sur une longueur de 6 m., où il s'élargit jusqu'à 4 m., on trouve de nombreux matériaux de remploi: pierres taillées avec trou de scellement, pierres moulurées, tambour de colonne, base de pilastre. Il a été bâti sur des pilotis, disparus, mais on retrouve dans le sol les trous où ils s'enfonçaient. La base de ce mur est à 2 m. 60 plus haut que le niveau d'où part le mur contigu. Enfin il montre sur toute une partie de sa paroi est un parement de grandes pierres bleues de remploi, liées par une très mince couche de mortier ou posées à joints vifs. Deux de ces pierres étaient des stèles funéraires inscrites [1].

La suite des fouilles nous apprendra si ce mur se rattachait ou non à l'enceinte.

IV. — *Le mur oriental* (*H*).

Parallèlement au mur G, à 4 m. à l'est, un autre mur H a été dégagé sur une longueur de 37 m.

Sa base se trouve 1 m. 60 plus bas que le mur G. Sa plus grande hauteur atteint 2 m. 10; sa largeur est de 0 m. 90. Sa paroi est, où les lits de pierres bleues alternent avec un double chaînage de tuileaux, est bien parementée; quant à la paroi ouest, elle est irrégulière, comme si le maçon l'avait dressée à flanc de terre.

Cette paroi ouest a été découverte au nord de la Place Jehan-Lemaire de Belges sur une longueur de 3 m. et une hauteur de 0 m. 29. Un sondage pratiqué au pied de la paroi intérieure du front sud de l'enceinte a établi que le mur H ne se prolongeait pas jusque-là.

(1) Cf. notre article, *L'exploration archéologique de Bavai: les récentes découvertes épigraphiques*, dans les *Mélanges. Van de Weerd.*

Peut-être faut-il y voir simplement la clôture qui fermait du côté est l'espace où s'élevaient les édifices que nous venons de décrire.

V. — *L'égout* (*I*).

A 5 m. environ à l'est du mur H, et comme lui perpendiculaire à l'axe de l'ensemble, s'allonge une dernière construction, mais souterraine celle-là: c'est un égout.

Il a son pavement, constitué par des tuileaux, à 6 m. 60 sous le niveau du portique. Nous l'avons déblayé, en 1945-1946, sur 40 m., des fines terres qui l'avaient presque entièrement obstrué sur toute sa hauteur. Celle-ci est de 2 m. 10; la largeur, de 1 m. 20. Les murs et la voûte en plein cintre sont faits de pierres bleues.

Objets divers trouvés au cours des fouilles

Le déblaiement de ces édifices a permis de recueillir un très grand nombre d'objets de nature et d'intérêt divers: signalons des fragments de sculpture (une tête laurée de divinité, une Diane traitée en demi-bosse, deux statues féminines); des fragments de grandes statues en bronze (des plis de vêtements et un pied); des objets de fer et de bronze; des statuettes de bronze; des monnaies, dont un trésor de 50 pièces d'argent, la plus récente étant d'Hostilien; de l'os travaillé (un dé, des centaines d'épingles, aiguilles, etc.); un cachet d'oculiste; enfin une quantité considérable de tessons de poterie indigène, de poterie belge, de toutes les espèces que le commerce pouvait amener dans un centre comme Bavaï des quatre coins du monde gallo-romain; beaucoup de ces tessons portent des marques. Notons enfin de nouveaux fragments de vases planétaires, et une collection de déversoirs de broyeurs ou pelves.

***

Tous les monuments que nous ont livrés les fouilles des dernières années devront être étudiés en détail; les fouilles à venir ne manqueront pas d'en préciser certains aspects encore obscurs. Mais dès maintenant quelques constatations s'imposent.

D'abord, c'est que l'ensemble que constituent les édifices de notre zone est bien d'une unité parfaite. Tous, y compris l'égout, y sont coordonnés sur le même axe, long, depuis le chevet plat de l'édifice aux trois nefs jusqu'à l'égout, de 245 m. Même après les invasions du IIIe siècle, ce plan s'est encore imposé aux constructeurs de l'enceinte, pour fixer la largeur de celle-ci et son tracé.

Si l'unité du plan est évidente, les vestiges des constructions et les débris de leur décor nous permettent d'imaginer facilement leur richesse et leur qualité. Marbriers, sculpteurs, bronziers, stucateurs se sont joints aux architectes pour doter Bavai d'un ensemble vraiment impérial.

Henri BIÉVELET

Bavai, 25 octobre 1947.

PIERRE LE GENTILHOMME

1909-1947

Pierre Le Gentilhomme, né à Fécamp le 2 novembre 1909, enlevé prématurément le 16 juin 1947, était sorti de l'Ecole des Chartes en 1931, après avoir soutenu, avec succès, une thèse sur les *Monnoyers du Serment d'Empire dans le royaume d'Arles et de Vienne.* Il entra au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale en 1932. Mobilisé en 1939, fait prisonnier, il put être libéré en octobre 1941 et devint Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale, où il devait, entre autres tâches, poursuivre la rédaction du Catalogue des Monnaies françaises. Il avait préludé à ce long travail par des recherches érudites sur les monnayages gallo-romains et des royaumes barbares d'Occident. Cette dernière étude lui avait fourni la matière de conférences au Collège de France (Fondation Schlumberger), dont le recueil, publié dans la *Revue Numismatique* et à part (1946), lui valut un prix de l'Institut de France. Il avait présidé la *Société de Numismatique* de 1944 à 1946 et il était co-directeur de la *Revue Numismatique.*

M. Jean Babelon a consacré une notice plus développée, dans la *Revue Numismatique* de 1946 (parue en 1947, p. 279 sq.), à l'érudit regretté, dont le dernier travail est publié ici. (M. Henri Rolland a bien voulu en corriger les épreuves: qu'il trouve ici l'expression de nos vifs remerciements).

LE TRÉSOR DE COESMES
(*Ille-et-Vilaine*)

La circulation monétaire en Armorique vers 275 après J.-C. Les monnaies officielles, leurs imitations locales et les persistances de l'art celtique

par M. Pierre Le Gentilhomme

Les méthodes de la science numismatique ont fait, depuis quelques années, de grands progrès; aussi l'examen critique de tout dépôt comprenant les monnaies des empereurs ayant régné en Gaule dans les années 260 à 274 après J.-C. acquiert-il une valeur d'autant plus précieuse que les autres sources historiques, les textes en particulier, n'offrent guère, pour cette période de l'évolution de l'empire romain, que lacunes et contradictions. Si notre information est déjà très défectueuse en ce qui concerne l'histoire de Rome et des empereurs qui ont eu l'Italie en leur pouvoir, elle laisse encore plus à désirer pour celle des empereurs gaulois. Seules les données de l'archéologie et de la numismatique peuvent suppléer à la pauvreté du matériel épigraphique et à la carence des sources manuscrites pour nous documenter sur la vie des cités gallo-romaines et de leur territoire, dans la seconde moitié du troisième siècle.

L'Etat romain subit alors une crise des plus graves : l'immensité de l'empire, les difficultés de son administration, l'anarchie militaire et la menace de l'invasion des Germains, des Goths et des Perses amenèrent Valérien à partager d'abord le pouvoir avec son fils Gallien dès 253, puis, en 256, aboutirent à une véritable division de l'empire, de l'armée et des trésors. Pour faire face au danger perse, Valérien s'attribue la partie orientale de l'empire, tandis que Gallien, en Occident, surveille les frontières du Rhin et du Danube. Les fils de Gallien, les Césars Valérien jeune, puis Salonin, résident successivement à Cologne où Gallien viendra lui-même triompher des Germains.

La décentralisation administrative entraîne la création d'un certain nombre d'ateliers monétaires, succursales de l'atelier de Rome. A Antioche et à Samosate, est frappé le numéraire destiné à la solde de l'armée d'Orient, à Milan, celui de l'armée du Danube, à Cologne, celui de l'armée du Rhin. Ces réformes sont coûteuses et entraînent aussitôt l'inflation qui joue sur l'émission des *antoniniani*.

C'est alors qu'en 260, survient un fait inouï, un désastre sans précédent dans les annales de l'empire : Valérien tombe au pouvoir des Perses. L'Orient reconnaît comme empereurs Macrien jeune et Quietus, fils de Macrien, qui, à Samosate, disposait des trésors de Valérien. En Gaule, Postume se soulève avec les légions

de Germanie inférieure, marche sur Cologne et y fait massacrer Salonin. La chronologie et la succession de ces événements que nous considérons comme une conséquence de la captivité de Valérien sont encore discutées, mais le trésor de Coesmes vient révéler une pièce nouvelle qui peut contribuer à résoudre ce difficile problème.

Gallien réorganise l'armée à Milan en développant les corps de cavalerie dont la mobilité lui permit de tenir en échec jusqu'en 268, à la fois les barbares et ses compétiteurs à l'empire. En s'appuyant sur les princes palmyréniens, Gallien parvint à rétablir son autorité suzeraine sur l'Orient, mais bien qu'il eût obtenu des succès au cours de sa campagne contre Postume, il ne put récupérer l'empire des Gaules, avec l'Espagne et la Grande-Bretagne. En 268, un général de Gallien, Auréolus, trahit la cause de cet empereur et, à Milan, prit le parti de Postume qui s'était distingué dans la lutte contre les Germains. Gallien vint aussitôt mettre le siège devant Milan, mais il fut assassiné par ses officiers illyriens, et l'un d'eux, Claude, lui succéda. La victoire de Claude sur les Goths lui valut une grande popularité et, après sa mort, survenue en 270, les honneurs de la consécration. Claude ne put cependant réduire l'empire des Gaules et venir au secours d'Autun révoltée contre Victorin, le nouvel empereur des Gaules (268-270), qui, après avoir éliminé Marius, avait succédé à Postume. Ce dernier avait été massacré en 268 par ses soldats pour leur avoir refusé le pillage de Mayence, lors de la répression du soulèvement de Lélien. A Victorin succéda Tétricus (270-274) qui, en 274, à Châlons-sur-Marne, préféra abandonner ses troupes et se soumettre à Aurélien en le priant de le libérer des charges d'un pouvoir trop contesté. Aurélien (270-275) avait succédé à Claude, après les quelques semaines que dura le règne de Quintille, frère de Claude. Il rétablit l'unité de l'empire et réforma la monnaie. Cologne et Trèves furent un moment éclipsées et Lyon redevint l'atelier monétaire des Gaules. Pendant plusieurs années encore, les Gaules eurent à souffrir de l'anarchie et des invasions germaniques. Probus libéra la Gaule des barbares mais le pays ne fut pacifié que par Maximien Hercule. L'organisation de la tétrarchie, en 293, fit revivre les cadres administratifs de l'empire gaulois et c'est à Trèves que Constance Chlore établit sa résidence où il remit en activité l'atelier monétaire de Victorin et de Tétricus.

LA TROUVAILLE ET SA COMPOSITION

En mars 1927, un cultivateur des environs de Coesmes (arrondissement de Vitré, Ille-et-Vilaine), qui démolissait un vieux mur pour abattre un pommier, trouva deux vases en terre pleins d'*antoniniani* de billon, au nombre de 1576. Les vases furent jetés au rebut et les monnaies parvinrent chez un antiquaire de Rennes : le trésor était encore au complet, aux dires du vendeur, quand il fut acquis par M. le Dr. Trassagnac, qui lui consacra alors une brève notice dans la chronique des trouvailles de

la *Revue numismatique* [1]. Nous sommes particulièrement reconnaissant à cet amateur d'avoir sauvé ce trésor de la dispersion et d'avoir consenti à le céder au *Cabinet des Médailles* où il nous a été loisible d'en faire l'étude approfondie.

Les 1305 pièces que nous avons pu examiner permettent de se faire une idée assez exacte de la composition du dépôt que M. le Dr. Trassagnac a conservé presque intact. Il suffira pour s'en assurer de comparer les chiffres de l'inventaire sommaire dressé par ce numismate et ceux de notre propre travail. Les résultats des deux analyses sont concordants dans l'ensemble sauf pour les *antoniniani* de Postume dont il nous manque plus d'une centaine de pièces; ces monnaies étant les seules susceptibles d'intéresser les collectionneurs, par la qualité de leur frappe et leur état de conservation, ont servi à faire des échanges ainsi d'ailleurs que les *antoniniani* de Lélien et de Marius, pièces d'une rareté relative.

Voici d'abord l'état du dépôt tel que le fournit M. le Dr. Trassagnac:

Julie Mamée, 1; Gordien III, 1; Philippe fils, 1; Trébonien Galle, 4; Volusien, 3; Emilien, 1; Valérien, 19; Gallien, 54; Salonine, 26, « Salonin », 11; « Valérien jeune », 3; Claude II, 39; Quintille, 3; Postume, 266; Lélien, 2; Marius, 3; Victorin, 70; Tétricus père, 124; Tétricus fils, 59. Les autres pièces du trésor, au nombre de 886, étaient des « petits bronzes » barbares de Victorin et surtout des deux Tétricus, dont beaucoup paraissaient être des mêmes coins.

Après les quelques prélèvements auxquels il a été soumis, le dépôt s'est encore révélé constitué de trois groupes de monnaies ainsi qu'il ressort du tableau dressé plus bas:

1° un denier de Julie Mamée (222-235) et 124 *antoniniani* de billon des empereurs ou impératrices depuis Trébonien Galle (251-253) jusqu'à Quintille, en 270, émis pour la plupart dans l'atelier de Rome, pour quelques pièces à Milan et pour une pièce seulement à Samosate;

2° 367 *antoniniani* de billon des empereurs gaulois frappés de 260 à 274 à Cologne et à Trèves;

3° 813 *antoniniani* de cuivre, émis dans des ateliers probablement autorisés en Gaule par lés autorités locales à l'imitation du numéraire officiel de Gallien, de Postume, de Victorin et principalement des deux Tétricus. Les identités de coin ou de fabrique ont permis de grouper 507 de ces pièces qui peuvent être considérées comme des émissions propres à la Bretagne. Un seul de ces ateliers régionaux a fourni 213 pièces de la trouvaille.

(1) *Revue numismatique*, 1930, p. 261.

	I			II		III
	Rome	Milan	Samosate	Cologne	Trèves	Émissions locales
Julie Mamée (222-235).	1					
Trébonien Galle (251-253).	2					
Volusien (252-253).	1					
Emilien (253).	1					
Valérien (253-260).	12			2		
Gallien (253-260).	3			3		
Salonine (253-260).	7		1	2		
Valérien César (255-258).	2			1		
Salonin (258-260).				3		
Gallien seul (260-268).	35	6				12
Salonine (260-268).	8					
Claude (268-270).	32	2				
Quintille (270).	3					
Postume (260-268).		2		110		3
Marius 268).				2		
Victorin (268-270).				32	21	3
Tétricus père (270-274).				76	67	795
Tétricus fils				33	15	
	107	10	1	264	103	813

La comparaison du tableau résumant la composition du trésor de Coesmes avec celui que nous avons déjà publié pour la trouvaille de La Vineuse [1], fait apparaître, en Bretagne comme en Bourgogne, une circulation monétaire alimentée dans les mêmes proportions par les ateliers de Rome, de Cologne et de Trèves et aussi, pour le gros du trésor, par les produits de ces ateliers locaux dont la circulation paraît avoir été restreinte à la région voisine du foyer d'émission. Mais le dépôt breton présente la particularité d'offrir encore un certain nombre de pièces antérieures à la grande inflation de Gallien (vers 265) et une quantité *d'antoniniani* de Postume, thésaurisés pour leur titre, encore assez bon jusqu'à l'avant-dernière année du règne (267). On n'y trouve point, il est vrai, de monnaies d'Aurélien (270-275); mais on ne peut tirer argument de cette absence pour fixer la date de l'enfouissement du trésor. Ces pièces, en effet, sont assez rares en Gaule. Sans doute des raisons politiques firent-elles décrier les monnaies de cet empereur dans l'empire de Tétricus. Après la conquête des Gaules par Aurélien ce sont des raisons économiques (la répugnance du public pour le nouvel *antoninianus* dont le cours était trop élevé) qui en restreignirent la circulation et surtout la thésaurisation. Par contre, les dernières émissions de Tétricus sont représentées dans le trésor de Coesmes et à une époque où les produits, souvent négligés, voire barbares, des ateliers locaux en ont déjà multiplié les copies. La date de l'enfouissement ne saurait donc être antérieure à la fin du règne de Tétricus, en 274; elle peut fort bien lui être postérieure de plusieurs années puisque les émissions locales en Gaule se sont poursuivies parfois encore au nom de Tétricus, jusque vers 280, au temps de l'empereur Probus.

I. — *Ateliers officiels romains*

Le premier groupe de monnaies du trésor de Coesmes, pièces émises à Rome, Milan et, pour un exemplaire erratique, jusque dans le lointain Orient, à Samosate, base militaire de Valérien dans ses préparatifs contre les Perses, est généralement bien connu et appelle peu d'observations. Il n'en est pas de même des produits de l'atelier de Cologne, antérieurement à la révolte de Postume.

Atelier de Cologne. — Les émissions de cet atelier, établi depuis 257 pour les besoins des troupes du *limes* rhénan, ont été très actives. Aussi les pièces de Valérien au type de Vulcain, celles de Gallien au type de Mars, de Salonine, au type de *Segetia* figurent-elles dans la trouvaille de Coesmes avec des *antoniniani* du *divus* Valérien César et de son frère Salonin où l'on peut reconnaître des produits de la Monnaie de Cologne.

(1) *Revue numismatique*, 1942, p. 16.

A côté des espèces si communes frappées dans cet atelier, le trésor que nous étudions a fait connaître un *antoninianus* dont il importe de corriger la description inexacte publiée en 1930 par M. le Dr. Trassagnac. Bien que la conservation de la pièce laisse quelque peu à désirer, la titulature IMP SALON VALERIANVS AVG et, au revers, la légende FELICITAS AVGG sont encore lisibles [1]. Deux officines de Cologne battirent monnaie au nom de Salonin pendant le court espace de temps où ce fils de Gallien prit le titre d'Auguste. La première a frappé la pièce que nous venons de décrire; l'autre officine, un *antoninianus* portant au revers la devise SPES PVBLICA. Cette pièce avait déjà été signalée dans la trouvaille faite dans l'Aisne à Couvron (Blanchet, n° 71), où les monnaies les plus récentes du dépôt appartenaient aux toutes premières émissions de Postume. Georg Elmer avait pu postuler l'existence du nouvel *antoninianus* du seul fait qu'il fut émis un *aureus* au même type dans la même officine [2]. La pièce de Coesmes vérifie l'exactitude de la restitution fondée par cet auteur sur le principe du parallélisme des émissions: les officines d'un même atelier ont chacune leur type propre, qui se retrouve dans toutes les espèces des différents métaux ouvrés par ces officines.

Ces monnaies frappées au nom de Salonin Auguste ne sont pas sans importance pour l'histoire. Leur authenticité, autrefois mise en doute, ne saurait être contestée. Si le type *Spes publica* apparaissait déjà sur les émissions précédentes de Salonin César, le type *Aequitas augg.*, de même que les coins d'effigie à la titulature impériale, ont été gravés spécialement pour proclamer les prétentions de Salonin au titre d'Auguste alors que Postume venait de se soulever et marchait sur Cologne. Cette émission ne peut se placer qu'à Cologne où résidait et où trouva la mort l'infortuné fils de Gallien. Ainsi se confirme l'attribution à cet atelier des précédentes séries monétaires de Valérien et de Gallien autrefois données à Lyon, et qui présentent, on le sait, la même technique.

L'*antoninianus* de Coesmes et l'*aureus* à la légende FELICITAS AVGG. ont, de plus, l'intérêt de fournir pour la date de la révolte de Postume un précieux jalon chronologique dont l'existence n'a encore été soupçonnée par aucun historien. La rigueur qui préside à la rédaction des légendes des monnaies émises dans les ateliers officiels implique l'existence de deux Augustes (AVGG) et non de trois (AVGGG). Or, puisque ces monnaies donnent à Salonin la qualité d'Auguste, le second Auguste ne peut être que son père Gallien. Il faut donc admettre que, lors de la proclamation de Salonin, Valérien, prisonnier des Perses, n'était plus considéré comme Auguste. La nouvelle de la captivité de Valérien a précédé la proclamation de Salonin à Cologne et, par conséquent, celle de Postume

(1) Une pièce semblable figurait aussi dans la trouvaille des Fins-d'Annecy (Blanchet, *les Trésors monétaires...*, n° 170); elle avait été lue par erreur FELICITAS AVG avec un seul G.

(2) Georg ELMER, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand.* Extrait des *Bonner Jahrbücher,* fasc. 146, Darmstadt, 1941, in-8°, 106 p. et 12 pl.

en Germanie Inférieure, à laquelle le fils de Gallien cherchait à faire opposition. L'avènement de Postume se place seulement dans le second semestre 260, car, bien que la révolte de Macrien en Orient survînt en septembre 260, on frappa encore après le 29 août 260, à Alexandrie, des monnaies au nom de Valérien, de Gallien, de Salonine et de Salonin César; cependant, il fut monnayé à Samosate, au quartier général de Valérien puis de Macrien, au nom du seul Gallien, immédiatement après le désastre de Valérien. L'empereur aurait été fait prisonnier par les Perses quelques mois plus tôt: Alföldi a fait observer que la captivité du vieil empereur persécuteur des chrétiens a eu pour conséquence l'élection du pape Denys II et coïncide avec la politique de tolérance inaugurée par Gallien vis-à-vis de l'Eglise [1]: or, Denys fut élu le 22 juillet 260.

Atelier de Milan. — La réorganisation de l'armée par Gallien (en particulier celle des troupes de cavalerie stationnées dans l'Italie du Nord), enfin la chute de Cologne aux mains de Postume donnèrent aux émissions de Milan une grande importance; les pièces de cet atelier, généralement d'une belle facture, pénétrèrent facilement en Gaule. Parmi les monnaies de Gallien du trésor de Coesmes, deux appartiennent à la série frappée par Gallien en l'honneur de ses légions. Une pièce au type *de Fortuna Redux* et une autre au type de *Concor*(*dia*) *Augusti* sont marquées du signe de l'atelier milanais suivi du chiffre de l'officine MS, MT (*Mediolani secunda, tertia* [*officina*]).

Atelier de Rome (*sous Gallien*). — Mais c'est encore l'atelier de Rome dont les produits parviennent le plus fréquemment en Gaule. Trente-trois pièces de Gallien, frappées dans cet atelier, appartiennent aux séries de la grande inflation où le nombre des officines, pour la multiplication du numéraire, fut porté de six à neuf, puis à douze, c'est-à-dire aux dernières années du règne. Quinze de ces pièces représentent les animaux consacrés aux divinités conservatrices de l'empereur; dans ce bestiaire, les animaux voués à Diane reviennent le plus souvent car sept officines sur douze contribuaient à la frappe des pièces dont les types honoraient cette déesse particulièrement chère à cet empereur philhellène. Les autres divinités étaient moins favorisées: le Soleil et Apollon étaient dotés de deux officines, Jupiter, Junon, *Liber Pater* et Hercule, d'une seule.

Atelier de Rome (*sous Claude*). — Les *antoniniani* de Claude émis à Rome furent d'abord frappés d'une manière désordonnée avec des types de revers empruntés aux précédentes émissions de Gallien. Telles sont deux pièces, sans marque d'officine, aux types d'*Aeternitas Aug.* et de *Securitas perpetua.* La Monnaie fut ensuite réorganisée, mais la deuxième émission, répartie en six officines, n'est pas représentée à Coesmes. L'émission suivante est la plus abondante: les douze officines

(1) A. Alföldi, *The reckoning by regnal years and victories of Valerian and Gallienus, Journal of Roman studies,* 1940, p. 6 du tirage à part.

de la fin du règne de Gallien sont à nouveau en activité. Vingt-deux exemplaires du trésor illustrent neuf types sur douze: *Victoria Aug., Felicitas Aug., Genius Aug., Annona Aug., Virtus Aug., Aequitas Aug., Genius Exerci., Iovi Victori, Libert(as) Aug.* La dernière émission, datée de la deuxième puissance tribunice de Claude, bien que produite également dans douze officines, n'est représentée que par trois pièces aux légendes PM TRP II NOS PP, PROVIDENT (IA) AVG et APOLLINI CONS(ERVATORI). A ces pièces des émissions romaines de Claude, il faut joindre six pièces de consécration de cet empereur frappées dans le même atelier: trois au type de l'aigle, trois au type de l'autel.

Atelier de Milan (sous Claude). — On n'a trouvé à Coesmes pour témoin de l'activité des trois officines de Milan que deux pièces aux légendes SPES PVBLICA et VICTORIA AVG émises respectivement dans la première et dans la seconde officine.

Atelier de Rome (sous Quintille). — Les trois *antoniniani* de Quintille appartiennent tous à la première émission romaine dont les produits sont les plus communs, les types des revers de ces pièces, PAX AVGVSTI (A|), FORTVNA REDVX (Z|), LAETITIA AVG (|/XII), sont encore ceux de la dernière émission de Claude le Gothique.

II. — *Ateliers officiels des empereurs gaulois*

Les monnaies frappées par les empereurs gaulois, de 260 à 274, dans leurs résidences de Cologne et de Trèves, sont certainement plus communes en Gaule que celles frappées par les empereurs disposant des ateliers de Rome et de Milan.

Antoniniani de Postume.

Voici la liste des 110 *antoniniani* de Postume représentés dans la trouvaille de Coesmes et correspondant aux émissions suivantes, classées dans l'ordre chronologique d'après les résultats des travaux de Georg Elmer et de L. Laffranchi [1], avec les corrections que les données des trouvailles, l'examen du titre des pièces et, à l'occasion, de leur poids moyen, nous ont semblé devoir imposer. Les pièces suivantes sont frappées à Cologne:

Fin 260. — Emission de l'avènement de Postume, présentant le nouvel empereur à ses sujets avec sa titulature sous la forme développée: IMP C M CASS LAT POSTVMVS P F AVG. Le poinçon d'effigie rappelle le portrait de Gallien.

(1) ELMER, *op. laud.*; LAFFRANCHI (L.), *Su alcuni problemi storico-numismatici riferentesi agli imperatori gallo-romani.* Extrait de la *Rivista italiana di numismatica*, Milan, 1942.

1. VICTORIA AVG (E. 118). Titre 119/1.000, 1 ex.

» — Emission continuant avec la même effigie, mais cette fois avec la titulature courte IMP C POSTVMVS P F AVG dont l'emploi sera de règle jusqu'à la fin du règne.

2. VICTORIA AVG (E.125). Titre 161/1.000, 1 ex.

3. VIRTV AVG, Hercule (E. 126). Titre 166/1.000, 1 ex.

261. — Emission fêtant le second consulat de Postume, revêtu probablement, suivant l'usage, le 1er janvier de l'année qui suivit immédiatement son avènement, soit donc le 1er janvier 261. Les pièces offrent deux variétés de poinçons d'effigie de Postume qui désormais ont la valeur d'un portrait.

4. PM TRP COS II PP (E. 129 et 185). Titre 175/1.000, 7 ex.
5. LAETITIA AVG (E. 186). Titre 210/1.000, 1 ex.
6. HERC. DEVSONIENSI (E. 131 et 187). Titre 154/1.000, 10 ex.
7. VICTORIA AVG (E. 132 et 188). Titre 171/1.000, 5 ex.
8. FIDES MILITVM (E. 133 et 189). Titre 161/1.000, 3 ex.
9. VIRTVS AVG, Mars (E. 190). Titre 184/1.000, 3 ex.

262. — Emissions du troisième consulat frappées antérieurement à la quatrième puissance tribunice:

10. PM TRP COSIII PP (E. 288). Titre 154-158/1.000, 2 ex.
11. HERC. PACIFERO (E.299). Titre 188/1.000, 4 ex.
12. NEPTVNO REDVCI (E. 314). Titre 178/1.000, 3 ex.

263. — Emissions des Quinquennales dont on a vraisemblablement anticipé la date pour la faire coïncider avec une cinquième salutation impériale. Il y aurait eu suivant l'hypothèse de Laffranchi, cumul cette même année de deux puissances tribunices (la quatrième et la cinquième) et par conséquent décalage du comput. Il faut faire tenir, en effet, entre les années 260 et 268 les dix puissances tribunices de Postume. Sinon l'on est obligé, avec Alföldi, de prolonger le règne de Postume jusqu'en 269, ce qui soulève des difficultés incompatibles avec ce que nous savons de la chronologie du règne de Claude. Les anomalies, voire les erreurs dans le comput des puissances tribunices sont monnaie courante dans l'empire de Gallien, à plus forte raison dans celui de Postume. Comme l'a bien vu Alföldi, les conceptions juridiques sur lesquelles reposait le principe de la souveraineté s'oblitèrent désormais et les légendes des monnaies n'indiquent plus le renouvellement annuel des fonctions impériales, mais les épithètes de dévotion du style panégyrique.

Les *antoniniani* au type *Saeculi Felicitas* ont été attribués par Elmer à la période des Décennales. Il s'agit bien plutôt de celle des

(1) ALFÖLDI, art. cit., p. I.

Quinquennales, car ces pièces apparaissent dans les trésors de Gives (*Revue belge de numismatique,* 1902; p. 5 et 1903, p. 307), de Chalandry (Blanchet, n° 70) et de Vic-sur-Seille (*Revue numismatique,* 1939, p. 275 et renseignements de M. Ch. Croix). Or dans ces trois dépôts, les pièces les plus récentes sont frappées aux types *Felicitas Aug., Moneta Aug., Providentia Aug.* D'autre part, le titre élevé des *antoniniani* au *type Saeculi Felicitas* interdit d'en abaisser la date jusqu'en 268.

264. — Emission de la sixième puissance tribunice:

19. DIANAE LVCIFERAE (E. 396). Titre 188/1.000, 1 ex.

267. — A. Emissions des fêtes du quatrième consulat, datées de la neuvième puissance tribunice et antérieures à l'inflation:

20. IOVI STATORI (E. 563). Titre 139/1.000, 8 ex.
21. PAX AVG (E. 565 et 567). Titre 176/1.000, 12 ex.
22. ORIENS AVG (E. 569). Titre 172/1.000, 3 ex.

B. Emissions de l'inflation:

a) aux types précédents, *Pax Aug.* et *Oriens Aug.* avec le différent P, marque de l'affaiblissement. Le relief de l'effigie diminue progressivement en même temps que le module et le poids moyen des espèces: de 3 gr. 39 pour la précédente émission au type PAX AVG, ce poids tombe à 2 gr. 90.

23. PAX AVG P| (E. 566). Titres 76/1.000, 49/1.000, 14 ex.
24. ORIENS AVG P| (E. 568). Titres 83/1.000, 72/1.000, 13 ex.

b) avec des types différents:

25. COS IIII (E. 586). Titre 70 et 27/1.000, 3 ex.
26. IOVI VICTORI (E. 570). Titre 44/1.000, 2 ex.

268. — Emission des Décennales:

27. COS V (E.591). Titre 55/1.000, 3 ex.
28. IMP X COS V (E. 597). Titre 43./1.000, 4 ex.
29. PACATOR ORBIS (E. 599). Titre 43/1.000, 1 ex.

A ces pièces de bon style et de frappe officielle, il faut joindre 3 pièces de style grossier: une au type PM TRP COSII PP, une au type très rare *Victoria Germanica* (E. 317), une enfin au type *Pax Aug* (E. 565).

Deux pièces de Coesmes appartiennent aux émissions faites dans l'atelier de Milan, au nom de Postume, en 268, au temps de la révolte d'Auréolus.

Ces pièces sont aux types *Fides Equit.* et *Concord. Equit,* et portent la marque de la première et de la seconde officine de l'atelier.

L'analyse du titre des pièces de ces émissions milanaises indique un titre voisin de 60/1.000.

Notre enquête sur le titre des *antoniniani* de Postume révèle pour la première émission un titre très bas par rapport aux précédentes émissions de Gallien à Cologne. Dans la première période du fonctionnement de l'atelier de Cologne, les *antoniniani* de Valérien et de Gallien (E. 555.59) accusent des titres de 411, 380 et 379/1.000. Dans la seconde période, ceux de Salonin ont encore 231/1.000. Au contraire, avec la première émission de Postume le titre tombe à 119/1.000 pour se relever légèrement au cours des émissions suivantes et se stabiliser aux alentours de 175/1.000. Ce titre demeure à peu près constant jusqu'en 267 où il tombe brusquement, et se stabilise à nouveau entre 40 et 50/1.000. Les monnaies de Milan sont aussi faibles que celles de Cologne. Ainsi, en dix ans, les émissions de l'atelier de Cologne ont perdu les neuf dixièmes de leur teneur d'argent fin. Postume a du moins eu le mérite de résister longtemps à l'inflation. C'est à bon droit qu'il peut émettre des *antoniniani* au type de *Moneta* car il a pu stabiliser le titre de l'*antoninianus* à environ 175/1.000 et, à défaut du titre, restituer du moins le poids du denier de Néron. Ce n'est qu'au cours de 267 que Postume, devant les difficultés qui allaient amener les révoltes de Lélien, puis de Marius en 268, se décide à altérer sa monnaie en l'alignant sur celle de Gallien.

Antoniniani de Lélien et de Marius.

268. — La trouvaille de Coesmes comprenait deux *antoniniani* frappés par Lélien à Trèves qui ne nous ont pas été communiqués et deux *antoniniani* de Marius frappés à Cologne aux types *Concordia militum* (E.632) et *Saec. Felicitas* (E.634). L'analyse d'une pièce de Lélien, étrangère à la trouvaille, a révélé un titre de 57/1.000; celle des pièces de Marius, un titre de 58/1.000 pour la première et de 50/1.000 pour la seconde.

Antoniniani de Victorin.

268-270. — Les *antoniniani* de Victorin ont été frappés dans les deux ateliers de Cologne et de Trèves.

A) Pour *Cologne,* la première émission à la titulature développée sous la forme IMP CM PIAVVONIVS VICTORINUS PF AVG n'est pas représentée à Coesmes. Il n'en est pas de même de l'émission suivante aux mêmes types de revers *Pax Aug., Invictus* et *Fides militum,* associés à la titulature plus brève IMP C PIAV VICTORINVS PF AVG.
1. FIDES MILITVM (E. 654). Titre 51/1.000, 1 ex.

Une émission suivante se fait avec la même forme de titulature et les types de revers *Pax Aug., Invictus* et, type inconnu à Elmer,

Comes Aug. accompagnés d'une étoile dans le champ et, pour le premier type, du sigle V. Ces *antoniniani* ainsi différenciés marquent un second stade de l'affaiblissement de la monnaie. L'initiale de Postume avait semblablement signalé les produits du premier stade de l'inflation; ici celle de Victorin désigne les espèces nouvellement affaiblies.

2. PAX AVG V|* (E. 651). Titre 30/1.000, 4 ex.

Les émissions de Cologne les plus importantes pour Victorin se font ensuite avec la titulature brève IM C VICTORINVS P F AVG.

La quatrième émission reprend dans deux officines les précédents types; le poids moyen oscille entre 2 gr. 71 et 2 gr. 86.

3. PAX AVG V|* et V|.* (E. 682). Titre 24 et 27/1.000, 12 ex.

4. INVICTVS *| (E.683). Titre 28/1.000, 8 ex.

La dernière émission introduit de nouveaux types et subit un nouvel et progressif affaiblissement du titre et du poids. Le poids moyen de l'*antoninianus* tombe à 2 gr. 45 environ.

5. SALVS AVG (E. 697). Titre 12 et 13/1.000, 5 ex.

6. VIRTUS AVG (E.698). Titre 26 et 11/1.000, 2 ex.

B) La première émission de *Trèves*, en l'absence d'un patron d'effigie de Victorin, utilise celui de Marius, parfois à peine modifié, avec la titulature IMP C PI VICTORINVS AVG et les types de revers *Aequitas* et *Salus Aug.*

1. AEQVITAS AVG (E.700-702). Titre 55/1.000, 2 ex.

Les mêmes types de revers sont frappés ensuite avec la titulature brève IMP C VICTORINVS P F AVG. Le type *Aequitas Aug,* très rare, n'est pas connu d'Elmer et manque naturellement à Coesmes où ne figure que le type suivant:

2. SALVS AVG (E. 732). Titre 55/1.000, 2 ex.

Bien que le poids moyen de ces pièces dépasse trois grammes, le titre s'affaiblit brusquement et sans transition. Il est possible que la Monnaie de Trèves ait chômé pendant une période assez longue. Des dernières émissions de Trèves, seules sont représentées à Coesmes les *antoniniani* aux types suivants:

3. PIETAS AVG (E.741). Titre 18/1.000, 2 ex.

4. PROVIDENTIA AVG (E. 743). Titre 14/1.000, 9 ex.

Le poids moyen des pièces de Trèves est encore de 2 gr. 75 pour les *antoniniani* au type *Pietas Aug.,* mais finit par s'aligner sur celui des pièces de Cologne avec l'émission au type *Providentia Aug.,* d'un poids moyen de 2 gr. 54.

Trois *antoniniani* de Victorin, de fabrique barbare, figuraient dans la trouvaille. Une de ces pièces copie le type *Pax Aug.* de Postume et reproduit la marque P de l'original (E. 566). Les deux autres types sont indistincts.

Antoniniani des Tétricus.

270-274. — La trouvaille de La Vineuse nous ayant déjà fourni l'occasion de discuter le classement chronologique des émissions de Tétricus, nous nous contentons de donner ici la liste des revers des *antoniniani* de la trouvaille frappés à Cologne et à Trèves, dans l'ordre chronologique:

A) *à Cologne.*

Tétricus père

1. SPES PVBLICA (E. 764). Titre 11/1.000, 10 ex.
2. VICTORIA AVG (E. 766). Titre 12/1.000, 4 ex.
3. COMES AVG (E. 774). Titre 11/1.000, 10 ex.
4. PAX AVG (E.775). Titre 10/1.000, 35 ex.
5. SALVS AVGG (E. 779). Titre 11/1.000, 7 ex.
6. VIRTVS AVGG (E. 780). Titre 4/1.000, 9 ex.
7. PRINC IVVENT (hybride). Titre 5/1.000, 1 ex.

Tétricus fils

8. SPES PVBLICA (E. 769). Titre 9/1.000, 17 ex.
9. PIETAS AVGVSTOR (E. 773 et 778). Titre 8/1.000, 8 ex.
10. PRINC IVVENT (E. 781). Titre 6-10 1.000, 6 ex.
11. PAX AVG (hybride). Titre 8/1.000, 2 ex.

B) *à Trèves.*

Tétricus père

1. FIDES MILITVM (E. 783 et 784). Titre 11/1.000, 5 ex.
2. LAETITIA AVG N (E.786). Titre 8/1.000, 10 ex.
3. LAETITIA AVGG (E. 787). Titre 7 et 9/1.000, 31 ex.
4. SALVS AVGG (E. 788). Titre 10/1.000, 10 ex.
5. HILARITAS AVGG (E. 789). Titre 3,5/1.000, 10 ex.

Tétricus fils

6. SPES AVGG (E. 791). Titre 8/1.000, 15 ex.

Le poids moyen des *antoniniani* de Tétricus qui, à Trèves et à Cologne, varie entre 2 gr. 30 et 2 gr. 50 pour la première année du règne, remonte à 2 gr. 75 à Trèves et 2 gr. 85 à Cologne pour les dernières émissions (E. 779, 780 et 788, 789). C'est sans doute à l'influence de la réforme d'Aurélien qu'est dû ce relèvement du poids des *antoniniani*. Par contre, le titre qui jusque là oscillait autour de 10/1.000 a tendance à fléchir encore. Les pièces hybrides de l'atelier de Cologne témoignent du laisser-aller administratif, reflet de l'anarchie des Gaules à la fin du règne de Tétricus. Les émissions de Trèves sont beaucoup plus soignées: cette ville était devenue la résidence favorite des empereurs gaulois.

III. — *Ateliers locaux et régionaux*

Le groupe de monnaies du trésor de Coesmes dont l'étude est la plus intéressante bien qu'assurément la plus ingrate est celui de ces 807 *antoniniani* de cuivre émis en Gaule probablement par les autorités locales, peut-être même par des particuliers, à l'imitation des *antoniniani* de billon frappés dans les ateliers officiels. L'activité de ces ateliers locaux dont Hucher puis M. Blanchet[1] ont déjà signalé l'importance, mérite plus d'attention que n'ont voulu jusqu'ici lui accorder numismates et historiens.

C'est seulement depuis que les progrès des études numismatiques ont permis d'identifier les produits des ateliers officiels qu'il est possible d'isoler, pour les considérer séparément, les produits des ateliers locaux. Leurs émissions se placent surtout au temps de Tétricus, mais elles se prolongèrent bien après l'abdication de cet empereur jusqu'au temps de Probus, en Gaule, et plus longtemps encore en Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, ces imitations de modèle réduit, les *minimi*, persistent à circuler jusqu'à l'apparition des *sceattas d'argent* de la fin du septième siècle dont les effigies et parfois même les types et les légendes reproduisent souvent encore ceux de Tétricus. Et si l'effigie radiée des *antoniniani* des empereurs gaulois réapparait sur les deniers mérovingiens de Poitiers et d'Orléans comme sur les *sceattas* anglo-frisons, c'est que partout, en Gaule et en Grande-Bretagne, l'activité d'ateliers locaux avait, sous le règne de Tétricus et dans les années qui suivirent, submergé sous les flots de son numéraire de misère les produits des ateliers officiels.

La discrimination des produits des ateliers officiels et des ateliers régionaux présente souvent des difficultés. Pour les surmonter, il faut isoler, par la simple étude du style des poinçons d'effigie, les séries monétaires qui sont constamment représentées dans toutes les trouvailles, car elles sortent d'ateliers officiels, alors que les émissions des ateliers locaux varient selon les régions. De plus, ces dernières pièces ont un module et un poids souvent inférieurs à celui des émissions officielles et ne présentent à l'analyse aucune trace d'argent. Enfin, les types en sont gravés avec moins de soin, et les légendes presque toujours fautives et d'une épigraphie grossière correspondent souvent à un type différent de celui qu'elles accompagnent.

Il se rencontre parfois des quantités de pièces de ces émissions locales, frappées avec les mêmes coins, dans une seule trouvaille; ces pièces sont, dans ce cas, peu éloignées de leur foyer d'émission. C'est ainsi que nous avons pu, avec vraisemblance, attribuer à Autun certaines émissions de Claude II et de Tétricus connues seulement par le trésor de La Vineuse. Le fait que la circulation de ces monnaies était limitée pratiquement à la région voisine du foyer d'émission, se vérifie grâce aux

(1) A. Blanchet, *Numismatique gallo-romaine. Les trésors de Pezou et de Toucy et le monnayage provincial sous Tétricus. Revue numismatique*, 1940, p. 69-96, pl. III et IV.

multiples identités de coin ou de fabrique permettant de grouper les pièces par séries que nous désignerons conventionnellement comme « ateliers ». De même que la trouvaille de La Vineuse a révélé un certain nombre de ces ateliers propres à la Bourgogne, de même, celle de Coesmes fait connaître des ateliers vraisemblablement bretons. Car il est permis de considérer comme bretons les ateliers dont il est possible de grouper, parmi les pièces de Coesmes, au moins une vingtaine d'exemplaires de même fabrique. Quatre de ces ateliers ont produit respectivement 32, 47, 63 et jusqu'à 213 pièces de la trouvaille. Ces identités de coin ou de fabrique sont si nombreuses à Coesmes qu'il faut admettre une circulation monétaire peu active dans la région.

Lorsque les monographies consacrées à l'étude des trouvailles se seront multipliées, un grand nombre de ces ateliers locaux pourra être déterminé pour chaque région de la Gaule. L'histoire économique y trouvera son bénéfice, car il sera sans doute possible de délimiter l'aire de circulation de ces émissions, leur importance relative, leur fréquence selon les régions où le besoin de numéraire se faisait le plus sentir, enfin les rapports éventuels entre ces différentes régions, rapports attestés par la présence d'un groupe de pièces provenant d'un atelier connu pour appartenir à une contrée éloignée du lieu de la trouvaille. Aussi est-il nécessaire de publier de nombreuses monographies de trésors, accompagnées d'une illustration abondante pour faciliter l'étude de ces monnayages locaux.

Le meilleur moyen de présenter les produits des émissions régionales du trésor de Coesmes nous a paru être celui qui mettait le plus nettement en relief l'existence de ces ateliers. Nous avons donc groupé, sans tenir compte des types employés dans ces officines, les pièces de même fabrique et, le plus souvent, de même coin, classées selon leur importance numérique au sein du trésor. 505 de ces pièces ont pu se répartir ainsi par ateliers. Quant aux 303 spécimens isolés qui constituent le déchet de la trouvaille, nous les avons classés sommairement suivant l'ordre alphabétique des légendes ou, en leur absence, des types de revers.

Comme à La Vineuse, toutes ces monnaies sont frappées; aucune n'est coulée. Bien que la frappe soit souvent défectueuse et que doubles frappes ou tréflages se produisent, aucune monnaie incuse n'a été rencontrée par nous, alors qu'à La Vineuse, les erreurs de frappe de ce genre étaient communes.

Les émissions régionales de la trouvaille de Coesmes se rapprochent des émissions officielles des *antoniniani* par leur module et par leur poids moyen. Ce dernier varie entre 2 et 3 gr. Il n'y a, dans le trésor, aucune de ces pièces de module réduit, si fréquentes dans certains dépôts, que les numismates désignent sous le nom de *minimi*. Mais aucune des monnaies locales soumises à l'analyse ne présentait de traces d'argent alors que les pièces officielles, encore à la fin du règne de Tétricus, révèlent une teneur de 4 à 5 millièmes d'argent. Il en est de

même des pièces des ateliers de la Bourgogne dont les spécimens provenant de la trouvaille de La Vineuse ont été également analysés.

Atelier n° 1 (fig. 1). — 213 pièces de même fabrique et d'un poids moyen assez faible, 2 gr. 04, appartiennent aux émissions d'un atelier organisé sur le modèle des ateliers officiels, celui de Cologne par exemple, en trois officines dont chacune frappe un type de revers différent. Dans chaque officine, ce type de revers est associé aux deux poinçons d'effigie de Tétricus père et de Tétricus fils. Le nombre considérable de pièces de cet atelier figurant dans la trouvaille ne doit pas cependant faire attribuer à cette fabrication une importance exagérée. Il s'agit là d'une émission de circonstance, peu abondante, car les combinaisons de coins sont limitées, comme nous l'indiquerons plus loin, et ces monnaies ne sont aussi nombreuses que parce que le lieu de l'enfouissement est voisin de l'atelier dont les produits ont, de toute évidence, peu circulé.

La titulature du père est IIVIP TETRICVS P F AVG comme sur les *antoniniani* de l'atelier de Trèves dont elle reproduit, en l'exagérant, la forme désarticulée de la lettre M. La titulature du fils est incorrecte: C PV (*sic* pour PIV ESV TETRICVS CAES); au revers, c'est d'abord le type *Hilaritas* de la dernière émission importante de Trèves (sous Tétricus) qui apparaît sur 88 exemplaires, 65 pour le père et 23 pour le fils, avec la légende IIILARITAS AVG où se remarquent les *h* et les *a* non barrés; *Spes,* type des *antoniniani* de Tétricus fils, est ensuite figurée sur 66 exemplaires, 26 du père et 40 du fils, copiant la légende des émissions de Trèves: SPES AVGG; enfin, le type *Fides militum* reproduit les revers des premières émissions d'*antoniniani* de Tétricus à Cologne et à Trèves sur 59 exemplaires dont 24 du père et 35 du fils; toutefois la légende qu'accompagne ce dernier type n'est autre qu'une déformation du type *Hilaritas:* IIILAITS AVGG. Ce sont les émissions officielles de Trèves qui ont servi de modèle à cette fabrication bretonne, car le dernier type *Fides militum* n'a été frappé à Cologne que pendant une très courte période, lors de l'avènement de Tétricus, alors qu'à Trèves, il s'en est fait trois émissions successives, avec des formes de titulature différentes.

L'examen minutieux de ces 213 pièces montre que sur 65 pièces de Tétricus père au type *Hilaritas,* 61 ont été frappées avec le même coin de revers R^1 et 4 avec un autre coin R^2 tandis que 22 pièces du fils le sont avec le même coin R^1 et une seulement avec le coin R^2. Pour le type *Spes,* 25 pièces de Tétricus père présentent un coin R^3 où l'*e* de la légende affecte la forme de notre *e* minuscule, forme que les épigraphistes n'ont pas rencontrée, à notre connaissance, à l'époque romaine; une seule pièce de Tétricus père, frappée avec un coin R^4 et 11 d'un autre coin R^5 ainsi que trois pièces d'attribution douteuse, adoptent au contraire l'E monumental alors qu'une pièce seulement utilise le coin R^3 du père à l'*e* minuscule. Enfin, les pièces au type *Fides militum* sont toutes frappées avec un même coin R^6 qui n'est intact que sur 4 exemplaires au



Fig. 1. — Atelier n° 1 (213 exemplaires).

1- 6, *Hilaritas*, Tétricus père (1-3), fils (4-6).
7-12, *Spes*, Tétricus père (7-9), fils (10-12).
13-18, *Fides* avec légende déformée d'*Hilaritas*, Tétricus père (13-15), fils (16-18).

nom du père et 4 au nom du fils; sur la majorité de ces monnaies, 20 pour le père et 31 pour le fils, s'observe la même cassure du coin dans le champ à gauche.

Ainsi un jeu de six coins a suffi pour frapper les revers de nos 231 pièces. Et ces coins mobiles ou *trousseaux* étaient ceux qui subissaient la plus forte usure et cassaient le plus aisément alors que les coins dormants ou *piles,* solidement assujettis dans un billot de bois, le *cépeau,* résistaient plus longtemps: aussi gravait-on sur ces coins les effigies, d'une exécution beaucoup plus délicate et aussi beaucoup plus soignée que celle des types de revers. Il n'en a pas moins été exécuté au moins quatre coins d'effigie pour Tétricus père alors qu'un seul paraît avoir suffi pour Tétricus fils. Un des poinçons d'effigie de Tétricus père, d'un style plus négligé que les autres, offre un curieux portrait où la barbe est figurée par des chevrons suivant un vieil usage celtique. Mais cet essai ne fut sans doute pas jugé satisfaisant, car nous n'avons retrouvé qu'un exemplaire associant cette effigie au coin R[1] du type *Hilaritas* (fig. 18-1).

Le choix des types des émissions de cet atelier en situe l'activité à la fin du règne de Tétricus (273-274), mais peut-être aussi dans les années troublées qui suivirent l'effondrement de l'empire gaulois. Quelle que soit l'importance réduite de ces émissions, elles sont du moins un précieux témoin de l'organisation d'un petit atelier monétaire en Armorique. Tout en laissant mesurer l'influence du rayonnement de Trèves, la jeune capitale de l'empire gaulois, et les progrès de la romanisation des Gaules, elles trahissent la tendance invincible des artistes gallo-romains à revenir au vieux style celtique en même temps que l'ignorance des graveurs. Ceux-ci n'hésitaient pas à reproduire, en la déformant, une légende qui ne convenait pas au type qu'elle était censée expliquer.



Fig. 2. — Atelier n° 2 (63 exemplaires).

1-2, *Hilaritas?* (femme tenant haste et bouclier), Tétricus père.
3-4, *Hilaritas?* (femme tenant palme et couronne), Tétricus fils.
5-6, *Lituus*, vase et *simpulum*, Tétricus fils.

Atelier n° 2 (fig. 2). — 63 pièces de la même fabrique négligée et de style grossier groupent trois types de revers: les deux premiers sont associés à l'effigie de Tétricus père, avec la titulature IIVI P TETRICVS P

F AVG ou AV (*sic*); le troisième, à celle de Tétricus fils, avec la titulature ... ESV TETRICVS CAES. Au revers, 20 exemplaires du père et 28 du fils présentent la même légende rétrograde et dégénérée (*Hilaritas Augg.?*) : IIILAIACC pour les premières, au type d'une femme debout à droite, appuyée sur une haste et tenant un bouclier; IIIIAAIVC pour les secondes, au type du *lituus*, du vase et du *simpulum*. 15 exemplaires de Tétricus père, enfin, offrent un type anépigraphe: une femme debout à droite (*Hilaritas?*) tenant une palme et une couronne. Les figures des revers sont très barbares et se réduisent à de simples schémas. La paléographie est très curieuse: les lettres présentent des hastes fourchues, les T sont à peine barrés et souvent se confondent avec les I. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 32.

Atelier n° 3 (fig. 3). — Beaucoup plus soignés sont les produits d'un atelier dont 47 exemplaires nous sont parvenus dans la trouvaille. 46 de ces pièces ont été frappées avec le même coin du type *Hilaritas Augg.* de facture correcte bien que les lettres des légendes A et H ne soient pas barrées. Deux pièces seulement offrent l'effigie de Tétricus père, copiée assez fidèlement sur les poinçons d'effigie de Trèves; 44 sont à l'effigie de Tétricus fils. Les titulatures sont également correctes: ... TETRICVS P F AVG pour le père, C. PIV ESV TETRICVS CAES pour le fils. Toutes ces pièces sont frappées avec un seul et unique coin de revers, comme il est possible de le vérifier par la présence, sur tous les exemplaires, des mêmes renflements et bavures dans le champ. Une seule pièce au type *Spes Augg.* a été battue avec un poinçon d'effigie de Tétricus fils différent de celui des pièces précédentes, mais si proche, par le style et la facture, qu'il est forcément l'œuvre du même graveur. Le poids moyen de cette série s'élève à 2 gr. 79.

1 

2 

Fig. 3. — Atelier n° 3 (47 exemplaires).

1-2, *Hilaritas*, Tétricus fils.

Atelier n° 4 (fig. 4 et 5). — 32 exemplaires d'une même facture sont peut-être les produits les plus curieux du monnayage de l'Armorique gallo-romaine que la trouvaille de Coesmes ait révélés. La dégénérescence des types peut y être suivie comme il est rarement possible de le faire.

Le point de départ de cette évolution stylistique est une émission à l'effigie de Gallien et à la titulature GALLIENIVS (*sic*) avec au revers le type de *Spes*, réduite à un simple schéma et accompagné de la légende IIEQIIITIIS IJIIG avec dans le champ, à droite, la lettre S. Cette lettre S n'est sans doute tout d'abord que la copie de la marque de la seconde officine de l'atelier de Milan qui, au temps de Claude II, émet précisément des *antoniniani* au type *Aequitas Aug.;* elle est cependant



FIG. 4. — Atelier n° 4 (32 exemplaires).

1- 8, Type de *Spes* avec légende AEQUITAS: Gallien (1-3), Tétricus père (4-5), fils (6-8).
9-12, Déformation de *Spes* avec légende dégénérée d'AEQUITAS: Tétricus père (9-10), fils (11-12).
13-15, Type au Cavalier issu de *Spes*: Tétricus père (13-14), fils (15).

R1 R2 R3
R4 R5

FIG. 5. — Atelier n° 4.

Evolution du type de *Spes* se métamorphosant en cavalier.

reproduite sur les pièces de l'atelier n° 4 avec une prédilection qui laisse supposer une influence de la spirale ou de la lettre magique S, si fréquentes sur les monnaies celtiques. Le même signe en S réapparaît avec le triscèle et le svastika, symboles solaires également communs à la religion des Celtes et aux cultes orientaux, sur les deniers mérovingiens de Saint-Martin-de-Tours (Belfort, n°s 4567 et suivants), vers l'an 700. Onze exemplaires de cette fabrique ont été conservés et semblent frappés avec les mêmes coins: D^1 au droit et R^1 au revers.

Le même type de revers, encore plus barbare apparaît ensuite avec la légende HEQVIS HIIS, corruption de la légende *Aequitas Aug.* où la forme des lettres *a, u* et *q* est particulièrement remarquable, sur 9 exemplaires, 6 de ces pièces au revers R^2 présentent l'effigie de Tétricus père D^2, avec la titulature IMP TETRICVS PF AVG dont la dernière lettre est soudée à la première par un graveur qui n'a pas compris le sens des lettres qu'il reproduisait: faute d'espace à la fin de la légende, il a placé en tête le *g* de *Augustus;* trois autres monnaies reproduisent l'effigie de Tétricus fils avec la titulature informe ƎSVϽ TIII.П = ICVS CAES pour un exemplaire (D^3) et C PIV ESV TETRICVS C pour deux exemplaires dont le poinçon d'effigie (D^4) est loin d'avoir la valeur de la précédente variété. Sur toutes ces pièces, le petit personnage filiforme des pièces à l'effigie de Gallien est haussé sur un socle et la lettre S dans le champ a disparu.

Une variété de ce type R^3 où sur le bras du personnage se greffe une sorte de petit marteau qui n'est peut-être que le résultat d'une cassure ou d'un défaut du coin, offre la légende rétrograde HEQIIITHS HVG. Le coin du droit est la variété D^3 de Tétricus fils décrite plus haut.

Un autre type R^4 se constitue alors, où la légende HEIIIS HIIG accompagne le personnage haussé sur un socle; cette fois il n'a plus rien de commun avec *Spes*: il brandit une lance et un objet indistinct tandis que le champ s'orne à nouveau de la lettre S. Ce type est frappé avec l'effigie D^2 de Tétricus père sur un exemplaire et avec un autre coin D^5 sur une variété à la titulature ... EIIICVS P = AVG et avec l'effigie de Tétricus fils du coin D^3 sur deux autres pièces.

Enfin le guerrier du type R^4 se métamorphose en un cavalier brandissant une lance et un bouclier (?) car le socle et la lettre S se combinent pour former le corps d'un cheval. Les restes de la légende *Aequitas Aug.* sont encore lisibles sur deux variétés de coins: A<QVIT OHO (R^5) et A<QVIT CIID (R^6). Les coins d'effigie sont ceux déjà connus de Tétricus père (D^5), pour deux pièces, et de Tétricus fils (D^3), pour une pièce. Au terme de cette évolution du type de *Spes*, se retrouve, par une curieuse récurrence, le vieux type des statères armoricains des *Redones*: le cavalier brandissant la lance et le bouclier (*Catalogue de la Bibliothèque Nationale*, n° 6.756). Il est curieux de suivre le processus qui, insensiblement, dégrade le type monétaire romain pour revenir à un vieux type local antérieur à la conquête. Ici se montre la force, si méconnue encore, des traditions stylistiques de la Gaule indépendante.

Le poids moyen de cette série monétaire est de 2 gr. 13. Le choix de l'effigie de Gallien sur les premières pièces n'autorise nullement à faire remonter leur émission au temps de cet empereur. Les monnaies de Gallien étaient très communes en Gaule et leurs imitations furent nombreuses au temps de Tétricus et dans les années qui suivirent le règne du dernier empereur gaulois. En tout cas, dans notre atelier, l'effigie de Gallien fut remplacée dès la seconde émission par celle de Tétricus. La présence de l'effigie de Gallien tendrait à faire considérer l'atelier d'émission comme une officine clandestine; mais sa brusque disparition peut avoir résulté de l'intervention d'une autorité locale soucieuse de faire montre de loyalisme envers les empereurs gaulois.

Signalons, avant d'en terminer avec les monnaies de cet atelier, qu'un exemplaire des coins D^5 R^5, au type du cavalier, a été autrefois offert au Cabinet des Médailles par feu Anatole de Barthélemy. J. de Witte en avait gravé le dessin dans les planches du supplément qu'il projetait de donner à son ouvrage sur les monnaies des empereurs qui ont régné en Gaule au IIIe siècle.

Atelier n° 5 (fig. 6). — Plus corrects mais banals sont les spécimens d'un atelier dont 24 exemplaires figuraient à Coesmes. Ces pièces, d'un poids moyen de 2 gr. 36, ont été frappées à l'effigie de Tétricus père avec la titulature IMP C TETRICVS P F AVG ou à l'effigie de Tétricus fils avec la titulature C PIV ESV TETRICVS CAES. Les pièces du père sont forgées aux types *Salus Augg.* (6 exemplaires) et *Virtus Augg.* (5 exemplaires), copiés sur les dernières émissions de Cologne; une pièce unique rappelle le type de *Pax* bien que la légende incomplète ...EN... suggère plutôt *Providentia.* Celles du fils sont aux types *Pietas Augg.* (5 exemplaires) et *Spes Augg.* (7 exemplaires). Les flans sont plats et les effigies sans relief; la manière dont le graveur a reproduit l'oreille est une caractéristique de l'atelier.

Atelier n° 6 (fig. 7). — Une série de 22 pièces de Tétricus fils accuse la facture la plus négligée: les effigies sont informes et dénuées de relief, les types et les légendes indistincts. Le même poinçon d'effigie a servi pour 19 monnaies au type *Spes publica* et pour 3 autres au type *Hilaritas* (?). Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 14.

Atelier n° 7 (fig. 8). — Une autre série de 17 pièces d'un poids moyen de 2 gr. 30 présente des combinaisons de coins multiples mais assez peu instructives, étant donnée la barbarie des types de revers. Deux monnaies seulement sont au nom de Tétricus père; les quinze autres sont au nom de Tétricus fils. Deux types de revers seulement, *Salus* et *Spes* se rapprochent assez de leurs modèles romains pour être identifiés. Les effigies de Tétricus fils sont dues à deux poinçons complètement difrents dont l'un, cassé, présente la légende incomplète V ESV TETRICVS CAES et l'autre, d'un style très original, traité avec un sens décoratif de



Fig. 6. — Atelier n° 5 (24 exemplaires).

1, *Pax* ou *Providentia*; 2-3, *Salus*; 4-5, *Virtus*: Tétricus père (1-5).
6-7, *Pietas*; 8-9, *Spes*: Tétricus fils (6-9).



Fig. 7. — Atelier n° 6 (22 exemplaires).

1-2, *Spes*; 3, *Hilaritas?*: Tétricus fils.



Fig. 8. — Atelier n° 7 (17 exemplaires).

1-2, *Salus*, Tétricus fils (1-2); 3-8, *Spes*, Tétricus père (4-5), fils (3 et 6-8);
9-12, *Salus*, Tétricus fils.

goût celtique, avec son buste orné de chevrons et de globules, s'accompagne de la titulature C PIV ESV TETRICVS CVICS (*sic* pour CAES).

Atelier n° 8 (fig. 9). — 14 pièces d'un poids moyen de 2 gr. 28 sont frappées au type d'*Hilaritas Augg.* (R^1 et R^2) avec l'effigie de Tétricus père (D^1 et D^2) et au type de *Spes Augg.* (R^3), avec l'effigie de Tétricus fils (D^3). L'incorrection des légendes va jusqu'à déformer la titulature des Tétricus en IMP C TETΦCIVS (*sic*) PF AVG (D^1) ou IIIP C TETΦICVS PF AVG (D^2) et en C PIV ESV TETOTAO AAES et les légendes *Hilaritas Augg.* et *Spes Augg.* en IIILAPITAS AVGG et SIII AVGG. La cassure du coin R^1 permet de constater la persistance de son emploi, malgré son état défectueux sur quelques pièces au droit D^1 et ensuite sur celles au droit D^2, gravé plus tard, comme l'indique son association avec un coin R^2 sur un exemplaire unique. Ce sont encore les dernières émissions de Trèves sous Tétricus qui ont servi de modèles à ces pièces.

Atelier n° 9 (fig. 10). — 12 monnaies de Tétricus fils, sorties des mêmes coins, offrent la titulature insolite PIVS TETRICVS CAE et au revers, la légende SPES AVGG et le type de *Spes*. Bien que la gravure de ces pièces ne soit pas si mauvaise, la technique de la frappe est si défectueuse que rarement les flans ont reçu correctement l'empreinte des coins: de nombreux exemplaires sont tréflés ou présentent des doubles frappes. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr.

Atelier n° 10 (fig. 11). — D'une extrême barbarie, rappelant la fabrique détestable de l'atelier n° 6 et sorties peut-être de la même officine, sont six pièces de Tétricus père où, au revers, paraît un personnage schématique identique à celui qui figure sur quelques pièces de l'atelier n° 7. Le geste de la main gauche et le sceptre fleuri dans les deux cas évoquent le type de *Spes*. Le poids moyen de ces pièces est de 2 gr. 05, ce qui les rapproche encore des produits de l'atelier n° 6.

Atelier n° 11 (fig. 12). — 5 pièces de Tétricus fils, d'un style très particulier, présentent, au revers, avec la légende FORTVNA, une femme tenant une corne d'abondance et un rameau. La titulature C PIV ESV TETRICVS CAES est correcte. Ces pièces sont assez lourdes, car leur poids moyen est de 2 gr. 94. Le type n'est pas conforme à l'original romain: habituellement la Fortune, outre la corne d'abondance, a pour attribut le gouvernail. Seul de tous les empereurs gaulois, Postume a frappé quelques rares *antoniniani* au type de *Fortuna Aug.* Le choix du type par un atelier local est donc assez curieux.

Atelier n° 12 (fig. 13). — 5 autres monnaies de Tétricus père, de style négligé, à la titulature II TETRICVS PF AVG ont, au revers un type trop dégénéré pour être susceptible d'une identification. Le personnage du revers présente une rouelle cruciforme fixée sur une sorte de hampe, elle-même fichée en pal derrière un cercle. Une telle composition rap-



Fig. 9. — Atelier n° 8 (14 exemplaires).
1-4, *Hilaritas:* Tétricus père; 5-6, *Spes,* Tétricus fils.



Fig. 10. — Atelier n° 9 (12 exemplaires).
1-2, *Spes:* Tétricus fils.

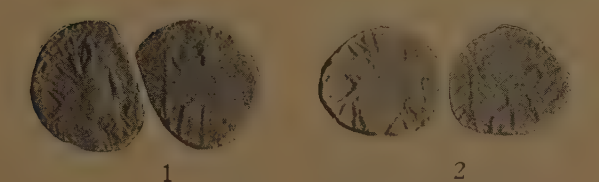


Fig. 11. — Atelier n° 10 (6 exemplaires).
1-2, Type dégénéré de *Spes:* Tétricus père.

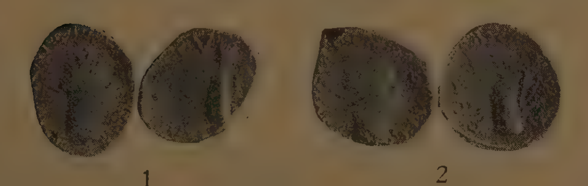


Fig. 12. — Atelier n° 11 (5 exemplaires).
1-2, *Fortuna:* Tétricus fils.

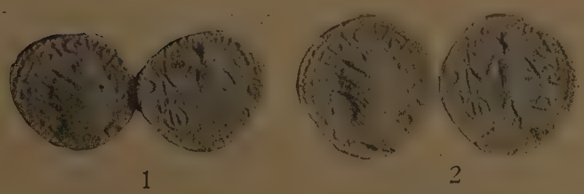


Fig. 13. — Atelier n° 12 (5 exemplaires).
Tétricus père.

pelle plutôt les types des monnaies gauloises que ceux des monnaies romaines.

Atelier n° 13 (fig. 14). — L'effigie barbare de Tétricus père (?) apparaît sur quatre pièces aux légendes informes dont le type du revers est une copie indirecte de l'autel des monnaies de consécration de Claude II. Le cloisonnement en diagonale de l'autel est ici la particularité la plus saillante du type que nous retrouvons quelques siècles plus tard sur les *sceattas* anglo-frisons (G. Keary, *Catalogue of English coins. Anglo-saxon series,* I, pl. II, n°s 3 et 14; pl. IV, n° 17). Le même type décoratif apparaît encore sur les céramiques d'Argonne que M. Chenet date du quatrième siècle [1].

Atelier n° 14 (fig. 15). — C'est encore le type si commun *Spes Augg.* que reproduisent quatre pièces de Tétricus fils sur lesquelles le graveur n'a pas été capable de reproduire correctement la titulature.

Atelier n° 15. — Quatre pièces de Tétricus père, du style le plus grossier, ont un type de revers d'autant plus méconnaissable qu'à la barbarie du type s'ajoute une cassure de coin.

Atelier n° 16 (fig. 16). — L'effigie de Tétricus fils, d'un style très particulier, accompagne la titulature du père IMP C TIITRICVS P F sur quatre pièces de la trouvaille. Deux de ces pièces sont au type du vase et des instruments de sacrifice; les deux autres ont le type du cerf consacré à Diane sur la série du bestiaire de Gallien. Les légendes du revers sont illisibles.

Atelier n° 17. — Le type du vase et des instruments de sacrifice et le type *Spes Augg.* reparaissent sur trois pièces au même droit à l'effigie de Tétricus fils et à la titulature correcte C PIV ESV TETRICVS C [*aes*].

Atelier n° 18. — Sur trois pièces de Tétricus fils, de la fabrique la plus grossière, l'effigie au menton en galoche est méconnaissable; on devine plutôt qu'on ne lit le nom de *Tetricus Caesar.* Au revers, le schéma géométrique d'un personnage doit avoir pour modèle le type *Virtus Augg.*

Atelier n° 19 (fig. 17 et 18). — Trois pièces de Tétricus père de même fabrique accusent une provenance du même atelier. Sur l'effigie radiée de Tétricus père, l'œil n'est plus qu'un point inscrit dans un cercle tandis que la barbe et les cheveux sont figurés par des chevrons; les pointes de la couronne sont accostées de points. Il n'y a plus de place pour une légende bien que l'un des exemplaires semble porter en caractères minuscules les lettres IT, mais il paraît plutôt s'agir d'un défaut de coin. Au revers, la première pièce présente un personnage

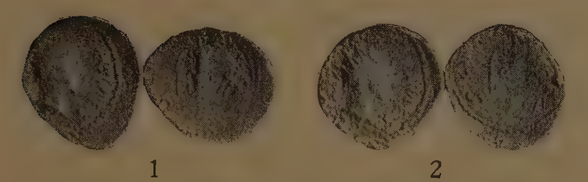
(1) G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette,* Mâcon, 1941, in-4°, 207 p., 38 pl.

debout, la tête nimbée d'un cercle de points, tenant une haste verticale elle-même doublée d'une bordure de points et élevant la main gauche au-dessus d'une croix (fig. 17,1 et 18,4); la seconde, le vase de sacrifice



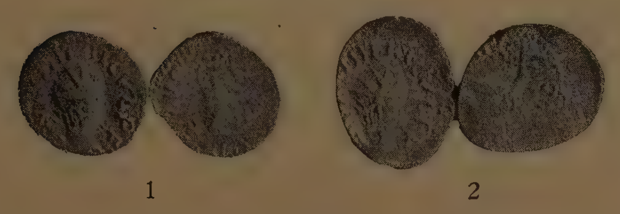
1 2

Fig. 14. — Atelier n° 13 (4 exemplaires).
1-2 [*Consecratio*], Tétricus père.



1 2

Fig. 15. — Atelier n° 14 (4 exemplaires).
1-2, *Spes*, Tétricus fils.



1 2

Fig. 16. — Atelier n° 16 (4 exemplaires).
1, Vase et instruments de sacrifice; 2, Cerf: Tétricus fils.



1 2 3

Fig. 17. — Atelier n° 19 (3 exemplaires).
1, Personnage tenant la croix; 2, Vase; 3, Croix: Tétricus père.

muni de deux anses comme le calice des monnaies mérovingiennes de Banassac en Gévaudan, et accosté de points disposés en losange tandis qu'une pseudo-légende se décompose en caractères ... VI/IV... disposés symétriquement comme sur les monnaies anglo-frisonnes (fig. 17,2 et

18,3); la troisième enfin, une croix (fig. 17,3 et 18,2). Cette croix est cantonnée de quatre points comme sur l'un des *minimi* de la trouvaille de Richborough (n° 495, pl. X, n° 5 de la publication de MM. Mattingly et Stebbing) et aussi comme sur les deniers mérovingiens de Châlon-sur-Saône, à la fin du septième et au début du huitième siècle (Belfort, n°s 1251-1276); les extrémités de la croix s'ornent de trois points, dis-

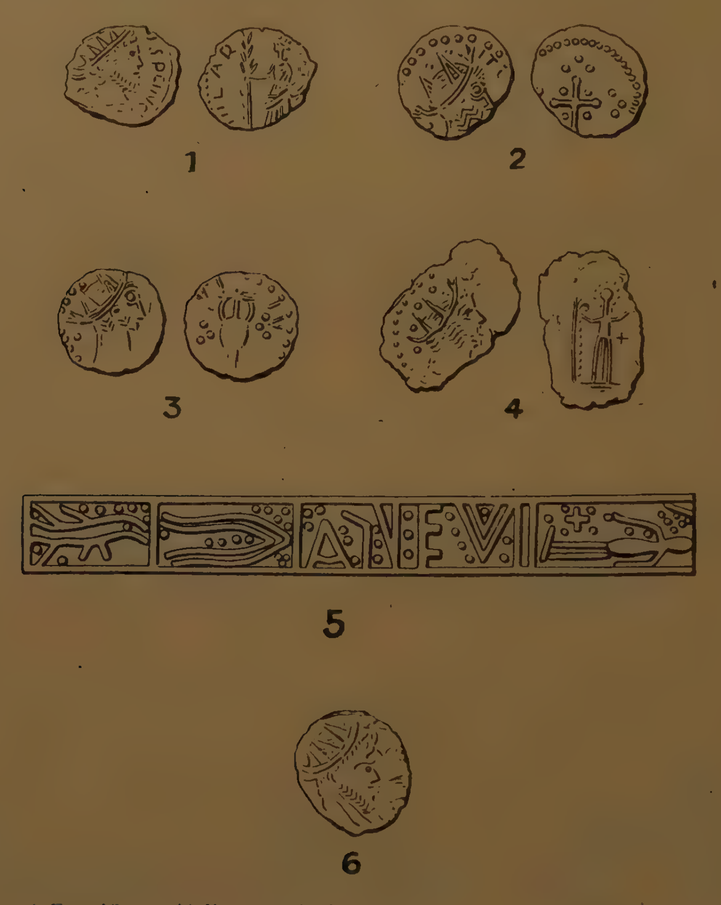


Fig. 18. — Ateliers n° 1 (1) — n° 19 (2-5) — n° 24 (6).

posés triangulairement comme sur les sous mérovingiens de Marseille, frappés au nom de Sigebert III vers 650 (n°s 2528-2532) et sur des tiers de sou, également mérovingiens, imitant ceux de Rodez (Belfort, n°s 3876-3877). Les trois pièces témoignent donc à la fois d'un retour aux vieilles traditions décoratives des artisans celtiques et, par le type de la croix ornée et cantonnée de points, d'une transition ou plutôt même d'une tradition que suivront les graveurs des monnaies anglo-frisonnes et mérovingiennes. Dès la fin du quatrième siècle, les décors à molettes

de la céramique gallo-romaine d'Argonne offrent les mêmes types (fig. 18,5) du personnage à la croix, du calice et de la croix cantonnée de points [1].

Atelier n° 20. — Deux pièces de Tétricus père, de fabrique grossière, sont frappées au type *Invictus* ou *Oriens Augg.* Les légendes sont indistinctes.

Atelier n° 21. — Deux pièces de Tétricus fils, de fabrique et de style assez soignés, offrent le type du vase et des instruments de sacrifice du type *Pietas Augustor.*

Atelier n° 22. — Sur deux monnaies de Tétricus père de style négligé et à la titulature fautive IMC P TETRICVS P F AAG, paraît, au revers, une figure ailée tenant une fleur, résultant de la confusion des types de la Victoire et de l'Espérance; la légende est SPES AVGG.

Atelier n° 23. — Le type correct *Spes Augg.* se montre encore sur deux pièces du même coin frappées à l'effigie de Tétricus fils, avec la titulature correcte C PIV ESV TETRICVS CAES.

Atelier n° 24. — Le même type *Spes Augg.* reparaît avec, cette fois, une légende indistincte, sur une pièce de Tétricus père de style très dégénéré, à la barbe en chevrons (fig. 18,6), coin d'effigie qui se retrouve sur un autre exemplaire de la trouvaille, au revers indistinct.

Atelier n° 25. — Sur deux pièces de Tétricus fils où le graveur n'a pu au droit inscrire que le début de la titulature C PIV ESV TETRIC, le type *Virtus Augg.*, au revers, est accompagné, semble-t-il, de la fin de la titulature [*us c*] AES.

Atelier n° 26. — C'est encore le type *Virtus Augg.* dont deux copies correctes et de même coin sont unies l'une à un poinçon d'effigie de Tétricus père, l'autre à un poinçon d'effigie de Tétricus fils, ce dernier avec la titulature C PIV ESV TETRICVƧ (*sic*) C.

Atelier n° 27. — Le type *Virtus Augg.* est aussi correctement copié sur une pièce dont le coin d'effigie est commun à une autre pièce de Tétricus fils, au type également correct *Spes Augg.* La titulature, C PIV ESV TETRICVS CAES, n'appelle aucune observation. Le portrait est d'un style agréable.

Atelier n° 28. — Enfin deux pièces de Tétricus père, à la barbe hirsute, présentent, au revers, une femme debout dont l'attitude et les attributs ne permettent l'identification avec aucun type connu dans la numismatique.

(1) Voyez en particulier la molette chrétienne n° 186 de l'ouvrage déjà cité de M. G. CHENET, p. 117-118. Cet intéressant rapprochement nous a été signalé par M. GAUDRON, chargé de mission au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Parmi les 303 pièces qui, à Coesmes, ne sont représentées que par des *exemplaires isolés,* tous de fabrique différente et par conséquent de peu d'intérêt pour l'étude, notons les types suivants:

Aequitas (1 ex.); *Consecratio* (6 ex. à l'autel); *Hilaritas* (11 ex.); *Iustitia* (1 ex. de même fabrique que le n° 3652 de la trouvaille de La Vineuse); *Laetitia* (9 ex.); *Oriens Augg.* (ou *Invictus:* 7 ex.); *Pax* (20 ex.); *Pietas* sacrifiant (1 ex.); *Pietas Augustor* (vase et instruments de sacrifice: 21 ex.); *Salus* (22 ex.); *Spes* (34 ex.); *Victoria* (5 ex.); *Virtus* (30 ex.).

A ces 168 pièces, il convient d'ajouter 4 exemplaires, frappés avec les types de la série du bestiaire de Gallien, et un rebut de 131 monnaies dont les types, illisibles ou indistincts pour la plupart, ne méritent pas une description.

Les ateliers locaux dont les produits ont été déterminés ont dû fonctionner à la fin du règne de Tétricus; les mieux représentés sont indiscutablement d'origine armoricaine. Ils copient de préférence les types *Hilaritas Augg.* et *Spes Augg.* émis à Trèves en 273 et 274. Les types *Salus Augg., Virtus Augg.* et *Pietas Augustor* de Cologne apparaissent plus rarement dans la trouvaille: ils appartiennent à la même période. L'activité de ces ateliers a pu se prolonger quelques années après la chute de Tétricus mais n'a sans doute pas, en Gaule, dépassé le règne de Probus. L'enfouissement du trésor se place entre 275 et 280, comme le confirme le poids moyen élevé de ces copies locales.

A côté de copies assez fidèles des monnaies officielles, ces ateliers armoricains ont émis des pièces où l'imitation aboutit à une création nouvelle. Pour la monnaie à la croix, par exemple, il est surprenant, à première vue, d'en trouver un spécimen remontant aux environs de l'année 275 après J.-C.. MM. Mattingly et Stebbing ont considéré que des pièces de type semblable à Richborough, en Angleterre, dans un dépôt enfoui au cinquième siècle, *semblaient excéder* « *les limites des possibilités du troisième siècle* ». Mais, en réalité, dès le temps de Tétricus, le type de la croix apparaît sur les monnaies locales des Gaules. Dans notre publication de la trouvaille de La Vineuse, nous en avons déjà signalé des exemples sur les émissions locales de la cité des Eduens, ou, du moins, des cités limitrophes. Peu importe que le type de la croix provienne du schéma de l'autel de consécration de Claude II ou de celui d'une figure quelconque stylisée à l'extrême. La croix n'a-t-elle qu'une simple valeur décorative ou faut-il déjà considérer que la croix chrétienne apparaît sur les monnaies locales des Gaules dès 275 de notre ère? Il nous semble d'autant plus difficile de lui refuser systématiquement toute valeur de symbole chrétien que nous la retrouvons employée comme telle sur des monnaies constantiniennes de *Ticinum* en 314, d'Arles en 335 et de Trèves en 337. La question

mérite d'être reprise avec la documentation que pourront fournir de nouveaux inventaires de trésors riches en produits des ateliers locaux. Les rapports que nous avons pu saisir entre certains de nos types monétaires et les décors chrétiens de la céramique gallo-romaine d'Argonne du quatrième siècle sont assez troublants.

La trouvaille de Coesmes révèle une continuité dans les vieux procédés décoratifs: stylisation schématique, emploi de la lettre *S* ainsi que de globules ou de points groupés souvent trois par trois en triangle, barbe ou cheveux figurés par des chevrons, dégénérescences des types, depuis l'époque celtique jusqu'aux temps mérovingiens et anglo-saxons. Le monnayage des ateliers locaux au troisième siècle, en Gaule, et au quatrième siècle, peut-être encore au cinquième, en Grande-Bretagne, constitue l'un des maillons de la chaîne de la tradition des arts populaires qui, sous le vernis de la culture romaine, rattache directement les techniques du monde celtique à celles du Haut Moyen Age. Félicitons-nous de voir le *Cabinet des Médailles* de la *Bibliothèque Nationale* s'enrichir de ces humbles monuments dont nous espérons avoir démontré la valeur comme source historique.

Pierre Le Gentilhomme.

25 juillet 1944.

LE CIMETIÈRE FRANC D'ENNERY

(*Moselle*)

par M. Emile Delort

I. — le site et les fouilles

Le village d'Ennery se trouve à une douzaine de kilomètres au nord de Metz sur la route de Thionville par la rive droite de la Moselle (fig. 1). Cette commune figure pour la première fois en 898 sous le nom d'*Huneriaca villa* dans une charte de l'abbaye de Gorze. Détruit par les

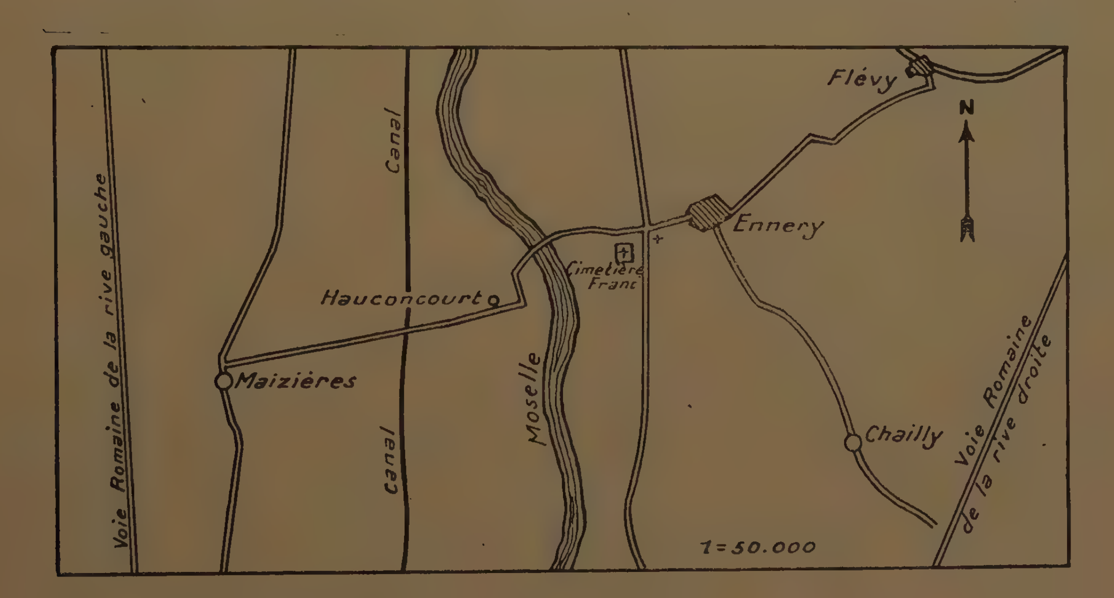


Fig. 1. — La région d'Ennery.

Normands en 881, le village se releva rapidement et on le retrouve cité sous les noms d'*Anera* en 1045, *Umrich* en 1067, *Aneriacum* en 1181, *Henneray en* 1224, *Undriken* en 1539 [1]. Entre 1940 et 1944, les Allemands l'avaient affublé du nom de *Hochschloss*, le « Haut-Château », par allu-

(1) D'après le *Reichsland*, p. 262.

sion au château de la famille de Heu, qui existe encore à l'entrée du village [1]

Le plus ancien monument d'Ennery est une petite chapelle gothique située au croisement des routes Metz-Thionville et Maizières-Ennery. Connue sous le nom de « la Belle Croix », elle porte sur le haut de l'édifice la date de 1460. Mais la région d'Ennery avait été colonisée bien avant l'ère moderne, ainsi que le prouvent les quelques témoignages suivants:

1° un marteau de pierre, perforé, remontant sans doute à l'âge néolithique, a été trouvé en 1941 dans les champs, à la sortie est du village (fig. 2);

2° au milieu des tombes franques, orientées ouest-est, on a trouvé un squelette accroupi qui, d'après le lingot qui l'accompagnait, pourrait dater de l'époque de La Tène;

3° en 1915, à mi-chemin entre Ennery et Flévy, on a mis au jour, à 2 m. 50 de profondeur, une sorte de galerie souterraine, haute de 2 m. 35 et qui recouvrait une petite canalisation en pierre, destinée à l'évacuation de l'eau, en direction de Flévy. Il a été d'autant moins possible de dater cette construction que les fouilles interrompues du fait de la guerre n'ont jamais été reprises [2];



FIG. 2. Marteau préhistorique perforé.

4° au cours de 1941, on a recueilli dans le cimetière franc huit fragments de plaques de marbre blanc, soigneusement polies et profilées, ayant sans doute appartenu à quelque luxueux édifice, aujourd'hui disparu;

5° les importantes scories de fer trouvées au même endroit — plus de 50 kilos — attestent la présence, aux environs du village, d'une petite usine sidérurgique, pouvant dater du IVe siècle de notre ère.

Enfin la découverte et l'exploration en 1941 d'un cimetière de l'époque franque ont confirmé ce qui précède sur l'importance historique d'Ennery.

* * *

La nécropole est située dans les prés, au sud-ouest du carrefour formé par les routes Metz-Thionville et Maizières-Ennery, à 160 m. à

(1) Cette famille, originaire des Pays-Bas, était venue s'établir dans le Pays messin au XIIIe siècle. Une inscription lapidaire du XVIe siècle, encastrée assez haut dans la façade d'une maison, place de l'Eglise, conserve le souvenir de Nicolas de Heu, conseiller de l'empereur Charles-Quint, qui donna, en 1526, aux habitants d'Ennery, pour la commodité publique, le terrain de la grande place.

(2) *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* (*Ann. Soc. Hist. et Archéol. lorraine*), XXVI, 1914, p. 471.

l'ouest de la première et à 120 m. au sud de la seconde[1]. La parcelle de terre, qui porte au cadastre le n° 322, est appelée « Les Trois Arbres ». Elle s'allonge du nord au sud sur la berge d'un ancien lit de la Moselle qui coule aujourd'hui à 500 m. plus à l'ouest, mais au fond de la dépression qui borde le pré, serpente un petit ruisseau bordé de saules.

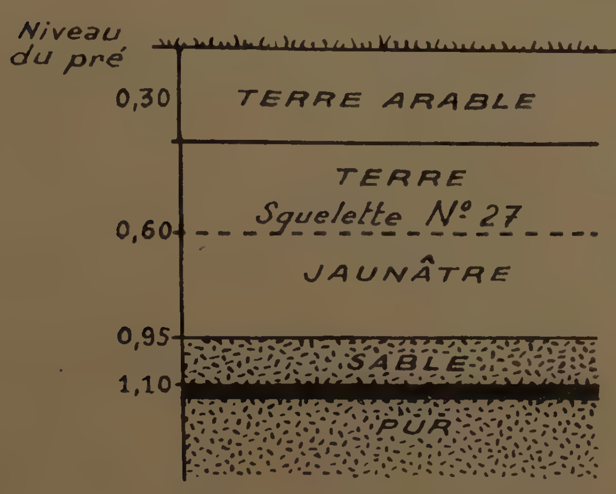


Fig. 3. — Coupe stratigraphique du terrain fouillé.

Le sol même de ce pré est ainsi constitué: d'abord une couche de terre arable, de couleur foncée, épaisse de 0 m. 30, puis une autre de terre jaunâtre, de 0 m. 65 environ d'épaisseur et enfin une couche de sable fin déposé par la Moselle, sable dont l'épaisseur varie de 0 m. 20 vers le nord à 1 m. au sud et qui repose lui-même sur un banc de marne bleue, compacte et imperméable (fig. 3). Quand la fouille atteignait la profondeur totale de 1 m. 20, l'eau ne tardait pas à s'infiltrer en abondance.

Les morts avaient été déposés, pour la plupart, au-dessus du sable, dans la terre jaunâtre, à une faible profondeur. J'ai régulièrement mesuré la hauteur de la terre recouvrant chaque crâne: la plus faible était de 0 m. 25 pour la T. 58; la plus forte, de 0 m. 90 pour la T. 38, avec tous les degrés intermédiaires.

Le propriétaire du terrain, M. Barbé, qui avait entrepris en 1935 de tirer de son pré le beau sable de la Moselle, ne tarda pas à rencontrer des ossements humains, des poteries, des armes en fer et des boucles en bronze. Il fit part de ces découvertes à M. le curé d'Ennery qui avertit M. Roger Clément, conservateur des Musées de Metz. Celui-ci, accompagné de son adjoint, M. J. Scheffer et du rédacteur du présent mémoire, se rendit sur le terrain le 28 mars 1935.

Nous avons d'abord pratiqué une petite fouille du côté ouest et nous avons eu la chance de rencontrer une tombe intacte. Le squelette était complet, normalement allongé, le visage tourné vers l'est. Aucune trace de cercueil, mais quelques pierres brutes, dressées çà et là, formaient autour des ossements un vague encadrement. Nous y avons recueilli une belle boucle de ceinture en bronze, sans plaque, ornée seulement de points

(1) La route actuelle Metz-Thionville est une création du XIXe siècle: elle a remplacé un vieux chemin de Metz à Ennery, qui passait à 40 m. seulement à l'est du cimetière.

creux et de rainures en arête de poisson; cette boucle était accompagnée de deux ornements triangulaires, pareillement décorés, qui servaient à fixer la partie repliée de la courroie de cuir. De plus, deux lames de couteau en fer, longues de 0 m. 096 et de 0 m. 122, la moitié d'une pastille en verre, de couleur verte et deux petits tessons, dont l'un portait les « casiers » caractéristiques du IVe siècle, composaient la totalité du mobilier.

Le doute n'était donc plus permis: M. Barbé avait découvert dans son pré un cimetière franc, qui s'ajoutait à la centaine de nécropoles analogues déjà connues dans la Moselle. Nous nous étions bien promis de revenir à Ennery et de procéder à des investigations plus approfondies, mais nos obligations professionnelles nous ont empêché de réaliser notre désir en temps utile et, de 1935 à 1940, M. Barbé a continué à exploiter à sa guise sa carrière de sable, où il faisait toujours de nombreuses découvertes: si l'on peut s'en rapporter au calcul des proportions, il a dû rencontrer — et détruire — une centaine de tombes. En effet la collection qu'il avait formée contenait notamment 7 haches, 6 scramasax et 2 lances. Après son expulsion par les Allemands en 1940, ces objets étaient restés dans son grenier, où ils avaient été mis en sûreté. D'autre part, comme notre fouille méthodique de 82 tombes en 1941 a permis de recueillir seulement 4 haches, 7 scramasax et 2 lances, on peut donc évaluer de 180 à 200 le nombre de sépultures du cimetière d'Ennery, qui se classerait ainsi parmi les plus considérables de la Moselle [1]. Entre temps, j'avais signalé cette nécropole à M. Maurice Toussaint, qui l'a fait figurer en bonne place dans son étude intitulée *Essai sur la question franque en Lorraine* [2].

Les tristes événements de juin 1940 mirent une fin brutale à ma carrière universitaire. Comme Français, je fus expulsé du lycée de Metz, dont j'assurais alors la direction, en l'absence du proviseur mobilisé. Pour occuper les loisirs d'une retraite forcée, je me résignai à reprendre quelques travaux archéologiques que j'avais seulement amorcés en des temps meilleurs, en particulier une étude d'ensemble des cimetières francs de la Moselle. C'est dans ces conditions que je fus amené à travailler de nouveau dans le terrain de M. Barbé.

Ces fouilles ont duré trois mois et demi, du 30 juin au 15 octobre 1941. Deux ouvriers lorrains exécutaient les travaux de terrassement sous ma direction personnelle et constante, car je m'étais établi à Ennery. Au milieu du terrain, une cabane en bois était notre refuge contre le mauvais temps et servait d'abri aux trouvailles jusqu'au moment de leur transport à Metz. Je n'ai pas seulement recueilli plusieurs centaines d'objets divers rencontrés dans les tombes et autour de celles-ci: j'ai également relevé avec soin la position de tous les squelettes

(1) Ce cimetière dépasse de beaucoup les nécropoles de Moyeuvre (23 tombes), de Bouzonville (32), de Tarquimpol (40) et même la centaine de tombes de Maizières-lès-Vic, pour ne citer que les plus importantes du département.

(2) Publiée dans la *Revue des Questions historiques*, novembre 1938, 4e article, p. 6.

qui reposent maintenant, chacun dans une caisse, dûment classés et étiquetés, dans une dépendance du *Service des Monuments Historiques* à Metz. Cette collection de 82 squelettes, parmi lesquels on discerne sans trop de peine des hommes, des femmes, des vieillards et des enfants, est probablement unique en son genre. Elle attend la venue d'un anthropologue qualifié qui pourra tout à loisir étudier les os, mesurer les crânes et se prononcer ensuite sur la race — ou les races — à laquelle appartenaient les défunts [1].

L'inhumation des corps à une très faible profondeur a de beaucoup facilité la tâche de l'archéologue en même temps que le travail des ouvriers. Cette particularité nous a permis de décaper pratiquement



Fig. 4. — De gauche à droite: les tombes 76, 77, 73, 81, 82, 74, 75, 79, après leur décapage.

jusqu'à 1 m. de profondeur, petit à petit, l'ensemble du chantier de fouille. Chaque fois qu'une sépulture était mise au jour (et généralement on découvrait d'abord le crâne), on enlevait la terre tout autour, en laissant le squelette sur une espèce de socle long de 2 m. et large de 1 m. qui permettait les observations les plus minutieuses, et de tout près (fig. 4). Une fois les ossements mis à nu avec précaution, je dessinais sur du papier quadrillé, à l'échelle de 1/10e, un croquis coté du squelette, avec l'indication de l'emplacement des objets ramassés. Puis, avant

(1) Récemment (1948), M. Marcel Heuertz, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, à Luxembourg, a bien voulu se charger de cette étude spéciale.

que rien ne soit dérangé, on tirait un ou plusieurs clichés photographiques. Enfin, quand plusieurs tombes étaient groupées, trois mâts, hauts d'une dizaine de mètres, étaient dressés et, du haut de cet échafaudage, édifié non sans difficulté, des vues d'ensemble de ce groupement étaient prises. C'est ainsi que furent photographiées au sud les T. 6 et 8 et au nord les T. 61 à 65 et 75 à 82.

Après le 15 octobre, quand plusieurs sondages effectués autour du chantier eurent montré que tout le cimetière avait été réellement exploré, la surface décapée fut entièrement recomblée et le terrain remis en état de culture.

II. — LES TOMBES ET LES SQUELETTES

Dès le début des travaux, on avait songé à l'établissement d'un plan détaillé de cette nécropole. A cet effet, un arpenteur de profession était venu mesurer le terrain et, prenant pour base les bornes du cadastre, il avait divisé tout le pré en carrés de 10 m. de côté, dont les limites étaient marquées par de solides petits piquets plantés en terre. Après cela, ce n'était plus pour nous qu'un jeu de reporter sur un grand carton ces divisions du terrain à l'échelle de 1/100e et d'inscrire à sa place chaque sépulture au fur et à mesure des découvertes. On pouvait même noter à cette échelle la place de quelques pierres rencontrées çà et là, qui avaient dû indiquer les limites de certaines tombes. Nulle part nous n'avons trouvé trace de cercueil, ni en bois, ni en pierre; on a seulement ramassé quelques clous, mais très dispersés et à la fois trop gros et trop peu nombreux pour avoir servi à clouer des planches. On a pu également noter quelques encadrements partiels formés de pierres brutes: T. de 1935; T. 21 et 78, mais rien de plus. Le plan ci-joint, à l'échelle de 1/300e (fig. 5) est une réduction du plan initial: chaque tombe est simplement indiquée par un point accompagné d'un numéro.

Selon la coutume franque, les corps étaient régulièrement orientés dans le sens ouest-est, le visage tourné vers le soleil levant. Mais du fait qu'en hiver le soleil se lève beaucoup plus au sud qu'en été, il en résulte que certains squelettes n'étaient pas exactement parallèles au plus grand nombre. Inhumés pendant la mauvaise saison, les corps avaient été orientés plutôt N.-O. - S.-E.: c'est le cas des T. 10, 11, 32, 26, 28, groupées dans le bas du plan et des T. 71 et 73, dans le haut.

La position des squelettes varie quelque peu: la majorité est régulièrement allongée, les deux bras parallèles au corps, mais dans les T. 1, 2, 4 et 22, les deux mains étaient croisées sur le ventre et dans la T. 69, les deux bras l'étaient sur la poitrine. A plusieurs reprises, on a eu l'impression de se trouver en présence d'une sépulture double (mari et femme). Ainsi, dans le couple 6-8, le bras gauche du mari (T. 6) était placé sous le bras droit de la femme (T. 8), les deux coudes superposés, comme si jusque dans la mort les deux époux voulaient

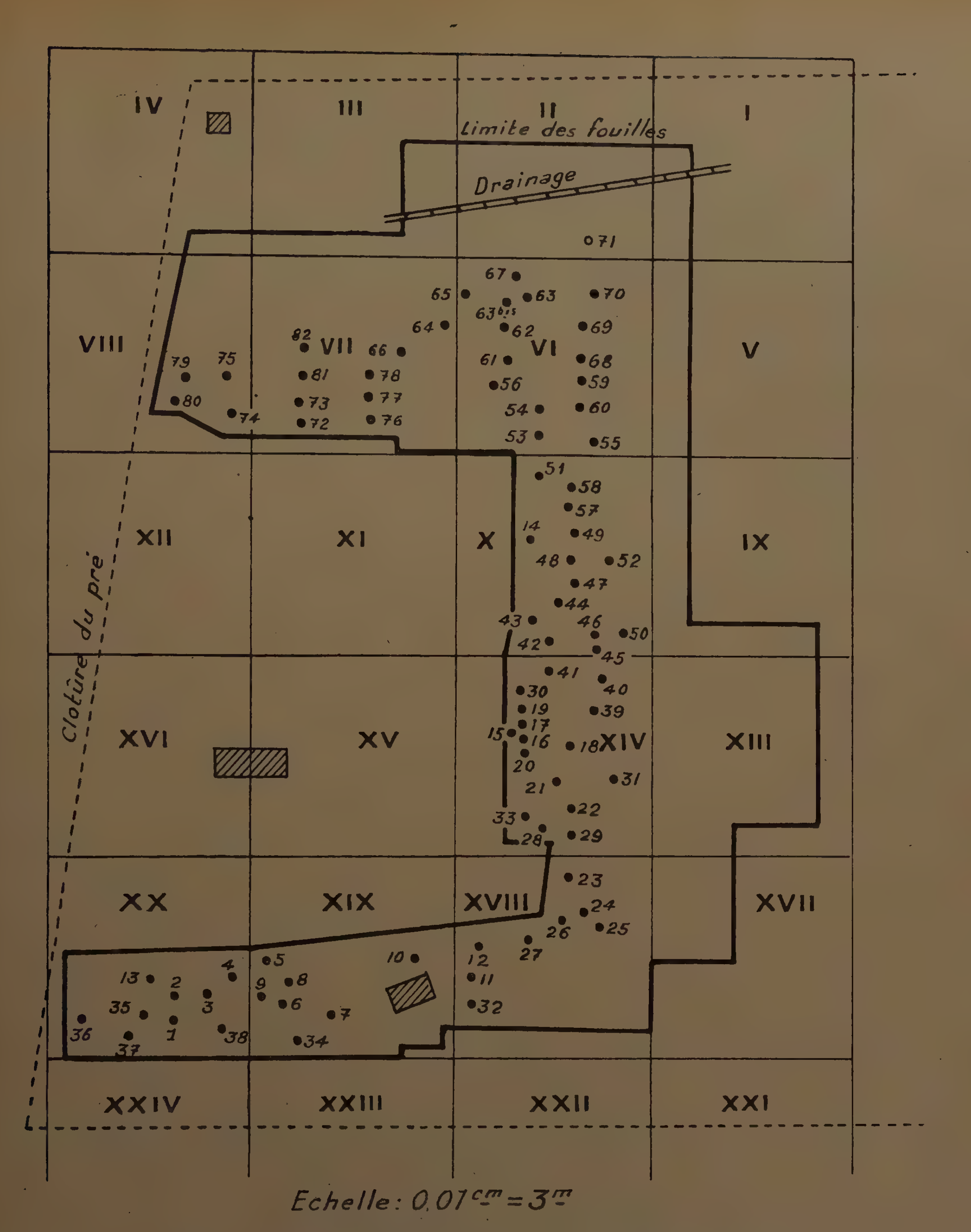


FIG. 5. — Plan du cimetière avec emplacements numérotés des tombes

se donner le bras. Dans d'autres, les T. 11 et 32 par exemple, les corps, qui avaient une orientation particulière, avaient chacun, à leurs pieds, un vase placé symétriquement et tous deux avaient les jambes légèrement ployées. Ailleurs, des enfants ont été inhumés près de leurs parents: les T. 24 et 25 étaient celles de très jeunes bébés ensevelis près la T. 26, où un sujet de petite taille était sans doute leur mère. La T. 50 contenait également un crâne d'enfant et se trouvait à l'est de la T. 46, où les ossements étaient en désordre (fémur entre le bassin et le crâne) et qui aurait été rouverte pour y loger l'enfant. La même remarque peut s'appliquer à la T. 63 *bis*, dont la partie gauche était bouleversée et qui paraissait avoir été rouverte pour y placer un enfant (T. 63). A propos de cette dernière sépulture, nous avons noté une curieuse particularité: à 0 m. 10 au-dessus du crâne de l'enfant avait été placée comme repère et comme amulette, une grosse ammonite de 0 m. 11 de diamètre, genre de fossile qui n'est pas rare dans les alluvions de la Moselle. Nous en avons recueilli d'autres spécimens dans le sol du cimetière, un près de la T. 75 et un autre, très beau, dans le carré VIII, mais l'emploi de cette « corne d'Ammon » en guise d'amulette, n'est pas un fait courant[1]. Il est plus malaisé de justifier le désordre extraordinaire qui régnait parmi les ossements des T. 23, 29 et 38: dans la première, les jambes avaient disparu depuis le genou et l'avant-bras droit se trouvait sous le bassin; cette sépulture, à 0 m. 50 de profondeur, était dépourvue de mobilier. Dans la T. 29, placée à une profondeur de 0 m. 45 et également sans mobilier, un des fémurs était au-dessus du crâne, une jambe sous les mâchoires; plus bas, se trouvait le bassin et, sous le tout, le second fémur. Dans la T. 38, les fémurs reposaient à l'ouest du crâne et les tibias à l'est, tandis que le bassin et les côtes étaient au sud; au milieu des ossements trouvés à 0 m. 90 de profondeur, on a recueilli un vase rouge et, à un niveau supérieur, une belle monnaie de Licinius. S'agissait-il de victimes d'un accident, dont les corps auraient été ensevelis en cet état pitoyable, ou de sépultures ordinaires qui, après avoir été violées et pillées, auraient été refermées sans soin?

Signalons encore que les T. 9 et 15 semblaient avoir été orientées nord-sud, mais comme elles étaient l'une et l'autre incomplètes, elles ont pu être dérangées par hasard et nous négligerons cette particularité. Enfin une tombe se distinguait de toutes les autres par son orientation et par la position du défunt: il s'agit de la T. 66, où le mort était accroupi, tournant le dos à tous les autres et orienté vers l'ouest. La tête, nettement brachycéphale, était appuyée sur les mains jointes; bras et jambes étaient repliés; tout le corps reposait sur une pente qui descendait du

(1) Je n'en connais qu'un autre exemple, mentionné par H. Stoll dans le cimetière alaman de Hailfingen (Würtemberg), publié en 1939. « La tombe de femme 588 A — écrit l'auteur, p. 22 et 28 — contenait une ammonite provenant de l'Alb Souabe ». H. Stoll, *Die Alamanner Gräber von Hailfingen*, Berlin, 1939.

crâne vers les pieds. Le seul objet recueilli près de cette étrange sépulture a été un lingot de fer en forme de deux pyramides qui, allongées, auraient été soudées par la base [1]. Nous n'osons pas voir une relation entre cette tombe et le marteau perforé de l'époque néolithique, mentionné plus haut, mais, si cette sépulture remontait réellement à l'époque du Hallstatt ou de La Tène, nous aurions la preuve que le cimetière d'Ennery avait déjà été utilisé plusieurs siècles avant les grandes migrations germaniques. Si osée soit-elle, cette affirmation n'a rien d'invraisemblable [2].

Il reste à noter une dernière particularité, d'ordre purement accidentel, mais dont il faudra tenir compte dans les statistiques. Parmi les 82 sépultures rencontrées en 1941, 20, soit le 1/4, avaient été partiellement endommagées par les travaux de M. Barbé. Elles se trouvaient à cheval sur la limite du chantier de fouilles: ce sont, de bas en haut, les T. 13, 9. 10, 12, 27, 33, 20, 16, 15, 17, 19, 30, 43, 53, 56, 78, 76, 72, 80, 81. Dans la plupart des cas, il ne restait des squelettes que la moitié inférieure (bassin, jambes); dans la T. 80, c'était au contraire la moitié supérieure qui subsistait et dans la T. 78, le seul côté droit. Naturellement le mobilier funéraire qui avait pu accompagner ces 20 sépultures avait presque toujours disparu. Quelques épaves ont néanmoins subsisté: un peigne (T. 27), une boucle (T. 33), une pincette (T. 56), un bracelet (T. 72), une clé, une fibule et des monnaies (T. 81).

Comme les T. 24, 15, 50 ne contenaient que des crânes de jeunes enfants, il y aurait lieu de les défalquer également et de fixer à 59 le nombre de tombes complètes, ou plutôt à 60, quand on tient compte de la T. 63 *bis*. Parmi ces 60 sépultures complètes, sept ne contenaient aucun mobilier funéraire. Ce sont, de bas en haut, les T. 31, 41, 68, 69, 64, 77, 74 et l'on voit immédiatement qu'aucune d'elles ne se trouve dans la partie sud du cimetière qui paraît la plus récente, comme il sera dit plus loin. Les cinq dernières sont nettement situées dans la partie nord, là où ont été ramassées un grand nombre de monnaies romaines du IVe siècle et divers objets également romains qui seront décrits au chapitre IX. On est donc tenté de voir dans ces sépultures dépourvues de mobilier des tombes de Gallo-romains plutôt que des tombes de Francs.

Il serait intéressant de savoir à quel sexe appartenait chacun des morts enterrés à Ennery. Un anthropologue pourra nous fournir une

(1) C'est la forme classique des lingots trouvés à plusieurs reprises dans le département de la Moselle, en particulier à Veckersviller, Boucheporn, Vannecourt, Föschen, etc. (cf. *Jahrbuch*, XXII, 1910, p. 489. — *Lothringen und seine Hauptstadt*, 1913, p. 215. — DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 547, Hallstatt, p. 35, éd. 1927).

(2) On a récemment constaté en Autriche la même juxtaposition de tombes d'accroupis et de tombes du IVe siècle. A Leithaprodersdorf, entre Vienne et Bratislava, on a trouvé en 1925-26 quatorze sépultures, où plusieurs caissons de pierre renfermaient des monnaies de Constance, de Julien et d'autres empereurs, mais la T. 2 est désignée sous le nom de « Frühbronzezeitliches Hockergrab » (*Wiener praehistorische Zeitschrift*, XVI, 1929, p. 98. — Alex, SERACLIN, *Die römischen Gräberfelder von Loretto und Leithaprodersdorf*, Vienne, 1940).

réponse générale après l'examen des squelettes, mais sans attendre les résultats d'une enquête plus scientifique, on peut déjà poser quelques jalons aussi bien d'après le mobilier funéraire que d'après la taille des squelettes. Douze de ceux-ci étaient certainement des hommes, car ils avaient été ensevelis avec leurs armes: ce sont ceux des T. 1, 2, 5, 6, 22, 37, 39, 44, 54, 65, 70, 71; une douzaine d'autres étaient sans doute également des hommes, car leur taille, sans les pieds, atteint ou dépasse 1 m. 70.

Au sexe féminin appartiennent sûrement onze squelettes qui avaient conservé leurs parures et bijoux: ce sont ceux des T. 2, 21, 32, 48, 49, 51. 57, 72, 73, 79. Au même sexe appartenaient probablement sept autres squelettes dont la taille va de 1 m. 35 à 1 m. 53: ce sont les T. 7, 8, 26, 40. 52, 63 et 81. Jusqu'à présent, on le voit, les deux sexes sont représentés en proportion sensiblement égales, comme il est naturel dans une population sédentaire, mais il reste à déterminer le sexe de beaucoup d'autres squelettes.

C'est encore à l'anthropologue que reviendra le soin de discerner les races auxquelles appartenaient les 82 squelettes. D'après la forme des crânes, il sera probablement en mesure de dire quels sont ceux des Gallo-romains demeurés sur place et ceux des Germains venus du nord ou de l'est. Ces proportions respectives apporteront un précieux témoignage sur le peuplement de notre région après les grandes invasions. Le nombre des nouveaux venus parmi la population autochtone n'est peut-être pas très considérable. De nos jours encore, si les Allemands revendiquent pour leurs compatriotes tous les individus possédant un crâne allongé, ils admettent cependant que la population du département de la Moselle a toujours eu — et a encore — le crâne rond [1]. Sans être spécialiste en la matière, je peux avancer, à la seule vue des crânes intacts, que les morts des T. 4, 21, 35, 47, 57 sont brachycéphales et ceux des T. 37, 58, 82 dolichocéphales. Sur les autres, un proche avenir pourra nous renseigner plus exactement.

III. — LES OBJETS RECUEILLIS DANS LES TOMBES

1° *Les armes.*

34 armes diverses ont été recueillies à Ennery: 2 épées, 5 lances, 11 haches, 13 scramasax et 3 javelines. Mais il faut noter que la moitié seulement provient des fouilles de 1941. L'autre moitié (2 lances, 7 haches, 6 scramasax) a été trouvée par M. Barbé, au même endroit, entre 1935 et 1940. Toutes ces armes sont également réparties dans tout le chantier de fouilles.

L'une des épées se trouvait au sud (T. 6), l'autre au nord (T. 54), accompagnées chacune d'une lance; la troisième lance provient de la

(1) Art. de MAIER dans les *Westmärkiche Abhandlungen*, vol. 5, 1941-42, p. 341-347.

T. 4, au sud. On n'a pas trouvé de hache au sud, mais 3 au centre (T. 22, 39, 44) et une au nord (T. 71). Même incertitude pour les scramasax, arme cependant caractéristique: 3 ont été ramassés au sud (T. 37, 1, 5); un au centre (T. 39) et 3 au nord (T. 65, 70, 71). Les deux javelines ont été trouvées, l'une au sud (T. 5) et l'autre au nord (T. 70).

On pourra cependant se faire une idée approximative de la date du cimetière d'après les dimensions des *scramasax* (y compris ceux qu'a trouvés M. Barbé). Le plus grand (T. 71) mesurait 0 m. 44; les autres mesurant 0 m. 425; 0 m. 42 (Barbé), puis 0 m. 38, 0 m. 355; 0 m. 35, 0 m. 325, 0 m. 32, 0 m. 30, 0 m. 29 et le plus petit (T. 70), 0 m. 25 seulement. Dans l'ensemble, ils sont donc plus petits que les



FIG. 6. — Scramasax ornés provenant des fouilles Barbé et de la tombe 9.

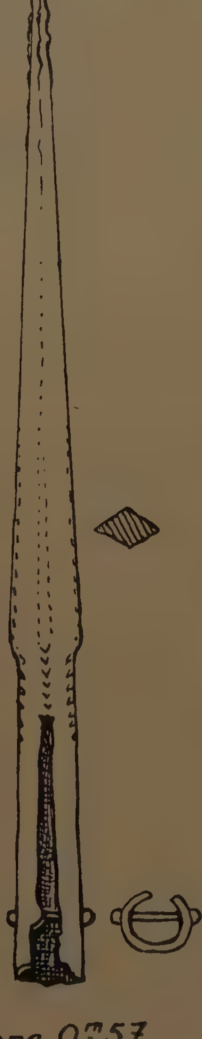


FIG. 7. — Lance trouvée dans la tombe 6.

scramasax trouvés en Belgique [1], Picardie et Champagne (0 m. 30 à 0 m. 65), en Bourgogne transjurane et en Suisse (0 m. 55 à 0 m. 83). D'autre part, Brenner déclarait que dans la première période qui va pour lui de 500 à 540 (et pour Pilloy de 450 à 500 ap. J.-C.), le scramasax mesurait 0 m. 22 à 0 m. 33. Ce sont à peu près les dimensions de ceux d'Ennery (fig. 6).

a) Les *épées* présentent les dimensions ordinaires: 0 m. 90 et 0 m. 92; celle de la T. 6 semble avoir été damasquinée, mais on ne voit plus que quelques traces (fig. 7).

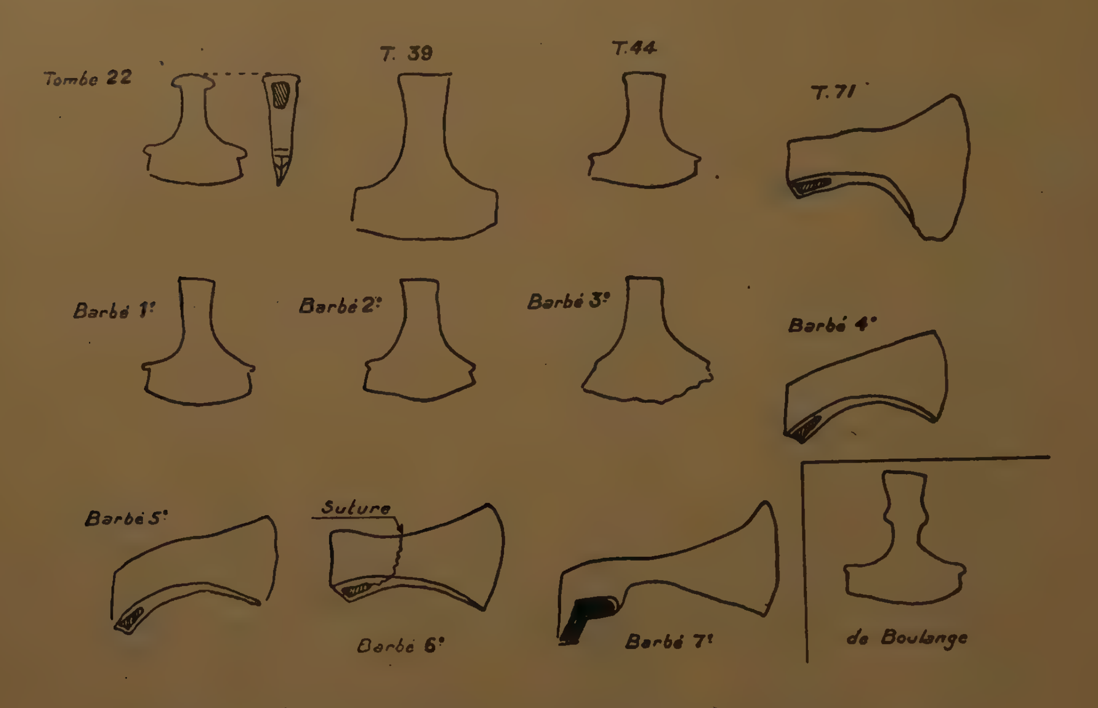


FIG. 8. — Profil des haches trouvées dans les tombes (réduction 1/8).

b) Les *haches* offrent des types assez variés (fig. 8) que l'on peut classer ainsi [3]:

F 1 *a* : hache de jet (le type le plus ancien), celle de Childéric, serait représentée par celles des T. 4 et 5 de Barbé.

(1) Dom CABROL et LECLERCQ, *Dictionnaire, d'archéologie...*, t. V, 2e partie, 1923, colonne 2.244.

(2) *VII, Bericht der römisch-germanischen Kommission für 1912*, p. 253-351. *Der Stand der Forschung über die Kultur der Merovingerzeit.*

(3) D'après le tableau dressé par M. E. SALIN dans son ouvrage *Le Fer à l'époque mérovingienne.*

F 1 *b* : variante de la précédente; serait celle de la T. 7 (Barbé).
F 1 *c* : pas d'exemple à Ennery.
F 2 : tranchant symétrique, forme de transition, serait celles de la T. 6 (Barbé) et sans doute de la T. 71.
F 3 : Hache de combat, *Hiltbarte*, figure ici en 6 exemplaires : celle de la T. 22 a seulement 0 m. 105; celle de la T. 39, plus de 0 m. 15; T. 44 et T. 1, 2, 3 (Barbé).
F 4 : pas d'exemple à Ennery.

On notera que plus de la moitié des haches d'Ennery sont des haches de combat, *Hiltbarte* (fig. 8). Ce type est d'ailleurs fréquent en Lorraine: je l'ai moi-même retrouvé à Boulange et à Kœnigsmaker dans des cimetières francs assez tardifs. Des trouvailles semblables ont été signalées à Labry et à Moineville [1] et on les retrouve plus au nord-est, en Belgique [2].

c) Les *lances* ou *framées* sont également de formes variées: la plus curieuse est celle de la T. 6 qui ne ressemble à aucun des types décrits par M. Salin et qui se rapprocherait plutôt du *pilum* romain (fig. 7). Sa longueur totale est de 0 m. 57; la base est ronde, creuse et renferme encore le rivet qui fixait la hampe. A 0 m. 17 plus haut, après un petit ressaut, le corps de la lance devient quadrangulaire, ou plus exactement losangique, et se termine en pointe, sans élargissement quelconque. Des alignements de points gravés en creux et de petites bouclettes décorent chacune des arêtes. La lance de la T. 4, longue de 0. m. 38, paraît correspondre au type LFR de l'ouvrage de M. Salin, et la lance de la T. 54, longue de 0 m. 26 serait le type L 2 *a*, flamme en feuille de saule, à tige longue. La lance de Barbé, longue de 0 m. 30, serait encore du type L 2 *a*.

d) Les *pointes de javeline* sont rares à Ennery. On ne peut en signaler que deux exemplaires dans la T. 5 et un autre dans la T. 70 qui a une forme plus rare, à tige carrée. Il pourrait y en avoir davantage, mais le fer de ces objets assez menus a été tellement rouillé par l'humidité qu'on ne distingue plus leur forme et qu'ils sont classés aujourd'hui parmi les tiges de fer indéterminées, dont on compte une trentaine.

Aucun *umbo* de bouclier n'a été trouvé à Ennery.

Les couteaux et autres objets en fer seront décrits plus loin (3°).

2° *Les boucles de ceinture.*

On a trouvé des boucles dans 28 tombes et, comme certaines sépultures en contenaient deux et parfois trois, leur total s'élève à 36. Si l'on ajoute à ce chiffre les autres objets appartenant à la ceinture, soit 5 petites plaques rectangulaires ornées et 7 plaques-rivets, on arrive au

(1) *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1842-1843, p. 351 et fig. 11.
(2) Baron DE LOÉ, *La Belgique ancienne*, IV, fig. 3, 94, 100, etc.

total de 48 objets. Ils se différencient les uns des autres par le métal ou par la forme et figurent tous sur les dessins ci-joints (fig. 9 et 10).

Treize exemplaires sont des boucles en fer (fig. 9), parmi lesquelles

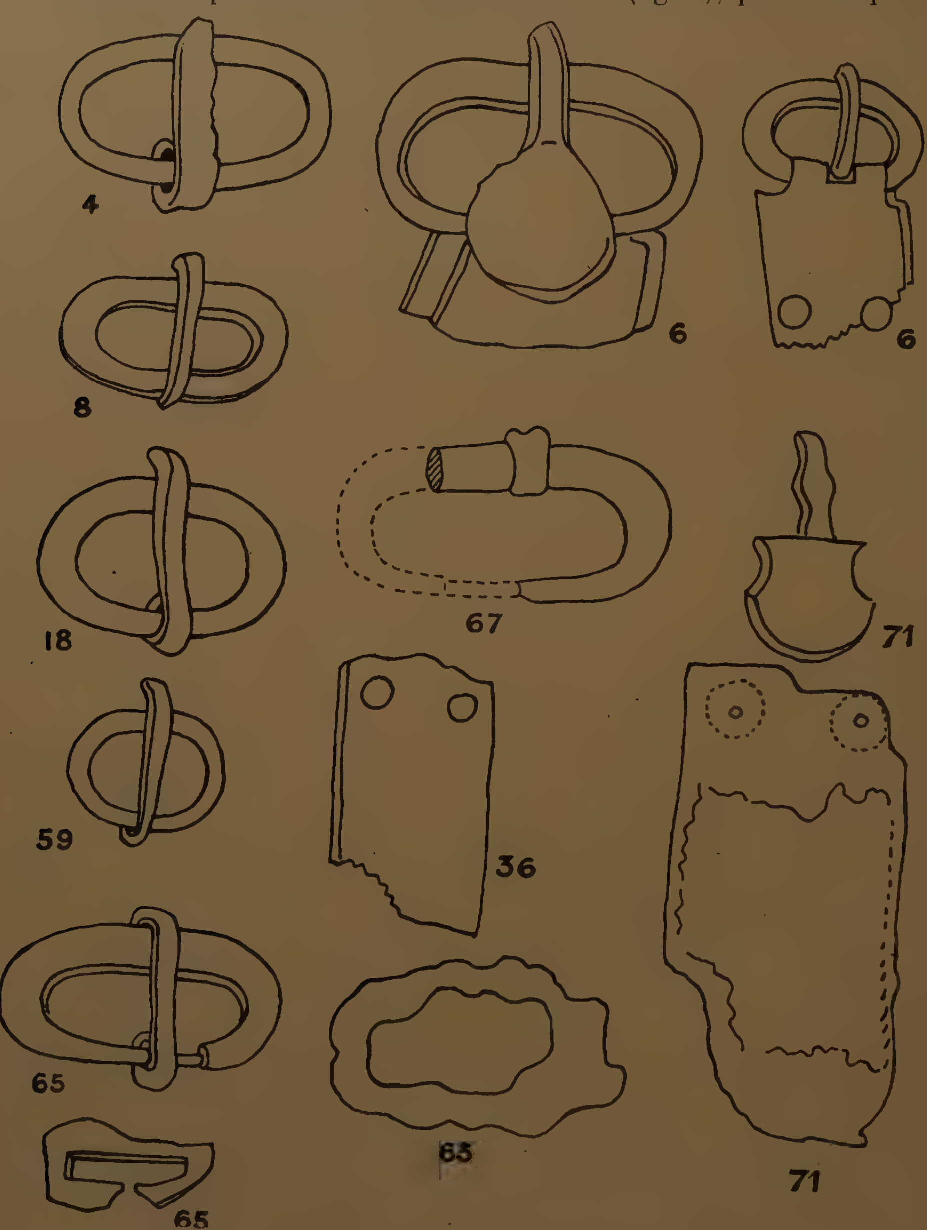


Fig. 9. — Boucles de ceinture en fer (réduction 2/3).

on distingue 4 plaques-boucles avec clous de cuivre. Tous les autres objets sont en bronze nu (fig. 10) ou en bronze argenté (ou étamé [?]),

ou même en argent[1]. Les objets de la seconde catégorie peuvent être classés en 15 boucles simples de forme elliptique, 2 petites boucles

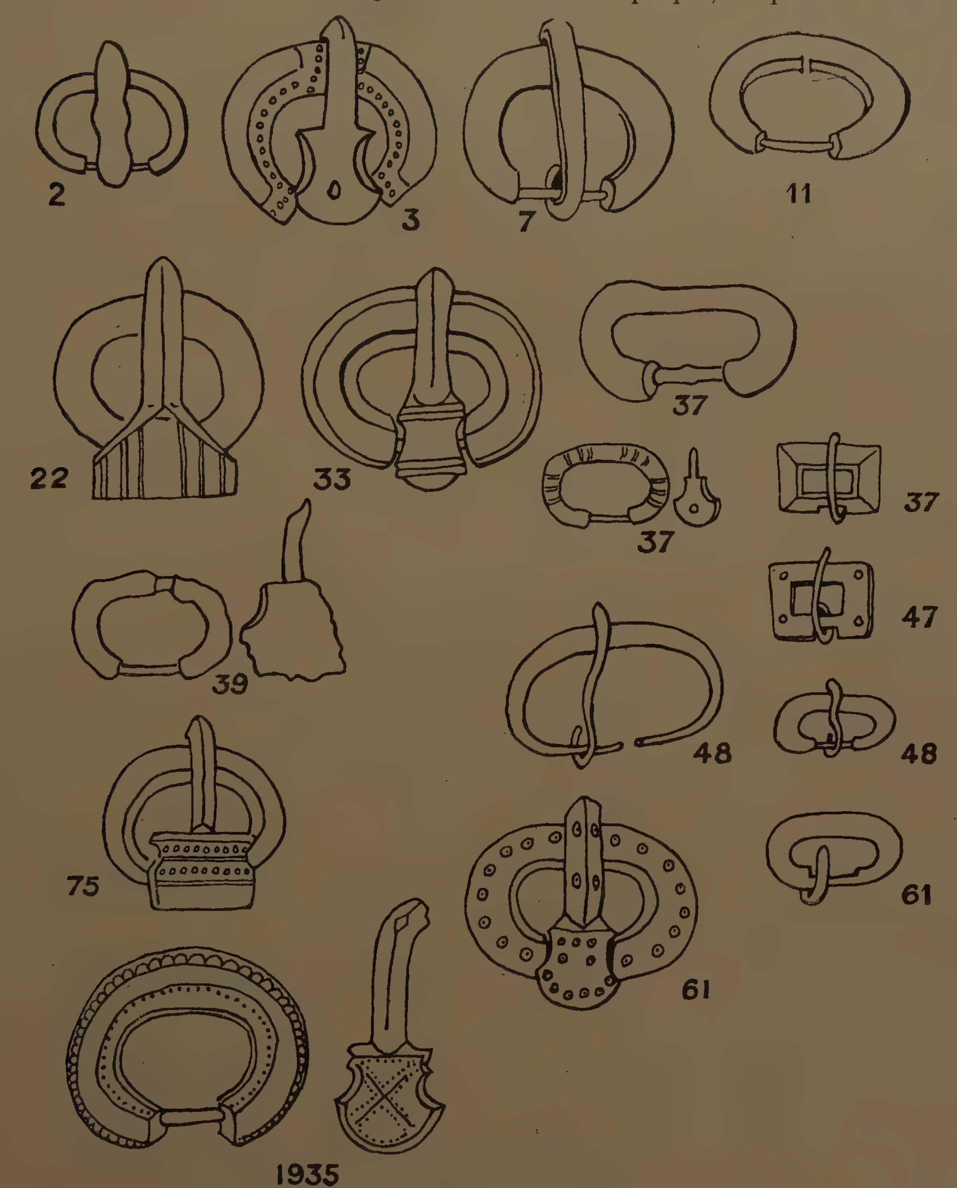


Fig. 10. — Boucles de ceinture en bronze (réduction 2/3).

carrées, 4 plaques-boucles articulées et 2 plaques-boucles estampées dans un seul morceau de métal (fig. 10).

(1) Les boucles des T. 3, 28, 35, 70, 71 étaient en bronze argenté; celles des T. 11, 33, 63, en argent.

La plupart de ces boucles ont été trouvées dans des tombes d'hommes; quelques-unes cependant — et le même fait a été souvent constaté ailleurs — proviennent de sépultures de femmes, par exemple dans les T. 2, 7, 8, 48 et 63 *bis*.

L'endroit du corps où se trouvaient les boucles a été minutieusement noté. On se serait attendu à les voir placées sur le bassin, quand il s'agit d'une ceinture proprement dite entourant les reins, ou sur la poitrine quand il s'agit d'un baudrier. Telle était en effet la place approximative d'une dizaine de boucles: dans les T. 44 et 55, elles étaient sur la poitrine; dans les T. 2, 33, 37, 39, 45, 59, 67, 75, elles se trouvaient entre les genoux, ou près des fémurs droit ou gauche, ou sur le bassin même. Mais beaucoup d'autres ont été trouvées sous le crâne, ou près du crâne, dans les T. 3, 4, 6, 7, 8, 28, 35, 36, 47, 61, 63, 65, 70, 71. Celles qui ont été trouvées au bras (T. 11 et 22), à la main (T. 18) et à l'épaule (T. 75) peuvent être indifféremment rangées dans le premier ou le second groupe, car les objets ont pu glisser ou se déplacer quelque peu. On est tenté d'expliquer par un rite funéraire spécial le placement des boucles sous la tête. On verra plus loin (3°) qu'elles n'étaient pas seules à cet endroit et que presque toujours elles étaient accompagnées des autres objets constituant ce qu'on peut appeler la « trousse de toilette »: peigne, petit couteau, silex, briquet, monnaie, etc. Ainsi la ceinture de cuir, le sac à monture de fer et son contenu, reposant souvent sur un large fragment de *tegula,* ou sur une pierre plate, formait comme une sorte de coussin sous la tête du défunt. On a même pu remarquer parfois une autre particularité dans le placement des boucles et des plaques-rivets: dans les T. 33, 35, 75, leur face ornée était tournée en dessous. Il faut donc admettre que dans ces tombes la ceinture était repliée en deux et que les extrémités libres se trouvaient par dessus. Au contraire, la petite plaque carrée de la T. 35, qui devait orner le milieu de la ceinture, dans le dos, avait sa face ornée tournée vers le ciel.

La forme et le métal des boucles d'Ennery permettent de dater en gros l'époque des inhumations, en la faisant remonter assez haut. En effet, les plaques-boucles sont encore en nombre restreint. Nous en voyons 10 en tout, dont 4 de fer, 4 de bronze et les boucles « monobloc » contre 26 boucles simples de l'un ou de l'autre métal. Et ces 10 plaques-boucles sont elles-mêmes de dimensions modestes, puisqu'aucune ne dépassait une longueur de 0 m. 10. L'agencement de l'agrafe et la fixation de la courroie au moyen des plaques-rivets sont considérés comme le premier type, à l'époque primitive, par Barrière-Flavy [1]. Quant à l'ornementation, c'est en nous tournant vers les régions de l'ouest que nous rencontrerons des objets similaires. La boucle de la T. 35, (fig.11), la plus curieuse et la plus récente, offre certaines analogies avec celle de l'*Album*

(1) BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule, du Ve au VIIIe siècles,* Toulouse, 1901, vol. 1, p. 137. Cf. VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire du mobilier,* vol. 3, p. 105.

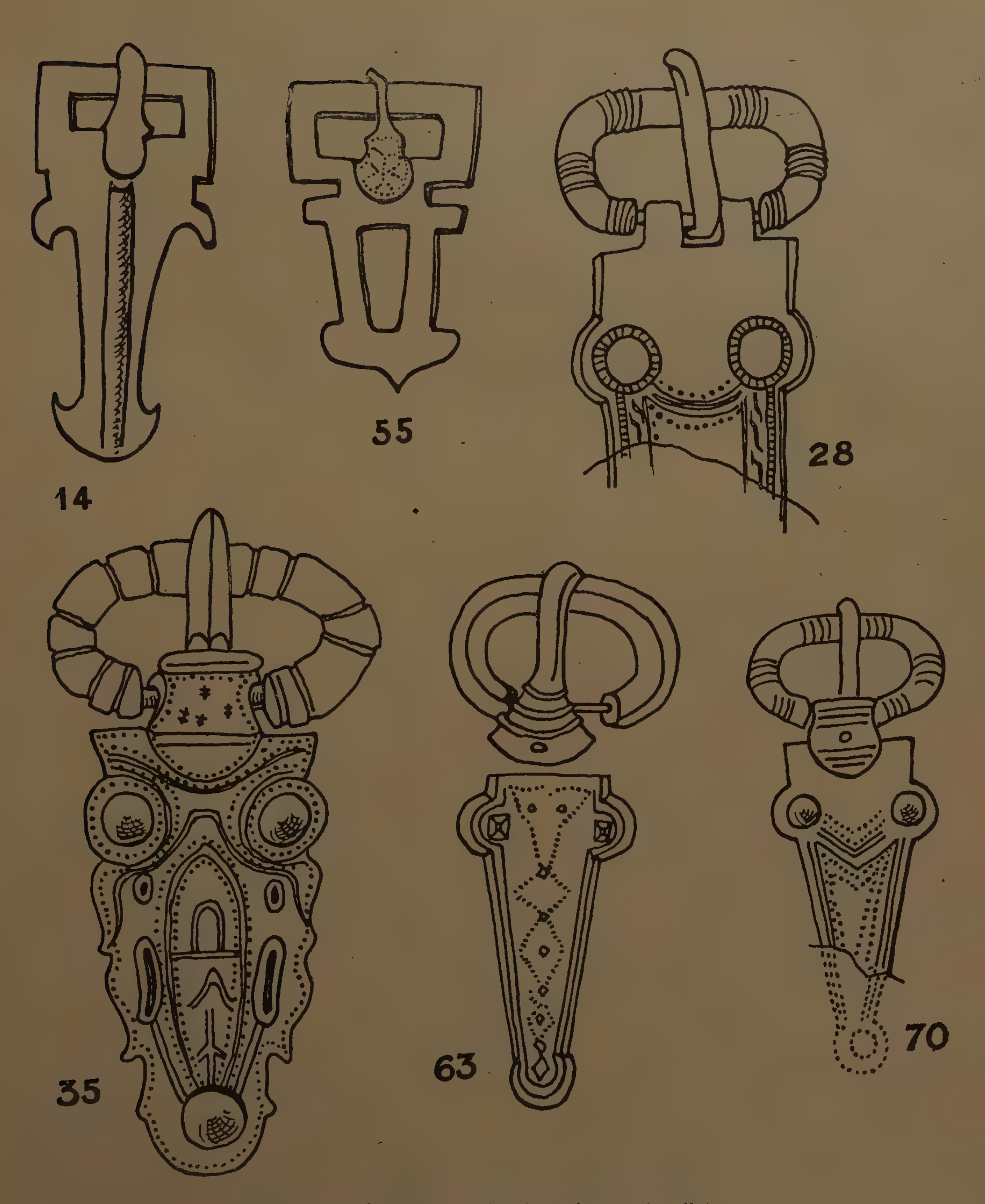


Fig. 11. — Plaques-boucles (grandeur naturelle).

Caranda[1], t. III, pl. 54, fig. 1; la boucle simple de la T. 3 (fig. 10) semble provenir du même atelier que celle de Caranda, t. II-III, pl. 10, 8; la plaque-boucle de la T. 14 (fig. 11) est très semblable, bien que plus petite, à celle de Caranda, t. I, pl. XXVII, 5; enfin, la petite plaque rectangulaire de la T. 71 (fig. 12) est absolument identique à celle de Caranda, t. I, pl. XXVII, 6. Notons enfin que, tout comme à Ennery, on a recueilli à Caranda une monnaie de Licinius (t. II-III, pl. 37, 8,), des monnaies gauloises (t. I, pl. XLVI et t. III, pl. 43, n°s 5 à 9), une aiguille de bronze (t. III, pl. 149, 18), etc.

Si l'on essaie encore de déterminer la chronologie des inhumations d'Ennery d'après la place des tombes qui contenaient des boucles de fer, on ne peut pas arriver à des conclusions nettes, car ces boucles se trouvaient aussi bien au sud (T. 4, 8, 6, 36) qu'au centre (T. 18) et qu'au nord (T. 59, 65, 67, 71). Les boucles de bronze sont également éparpillées au sud (T. 37, 2, 3, 7, 11), au centre (T. 33, 22, 39, 48) et au nord (T. 61, 75 et 1935). Même les plaques-boucles articulées sont éparses au sud (T. 35), au centre (T. 14, 28, 55) et au nord (T. 63, 70).

3° *Les trousses de toilette et de bijoux.*

A. — Nous avons dit plus haut qu'à Ennery les boucles de ceinture s'étaient assez souvent rencontrées sous le crâne ou près de lui avec un groupe d'objets composant ce qu'on appelle la « *trousse de toilette* ». Le journal de fouilles a noté à 25 reprises la place exacte occupée par le groupe des objets sans que compte soit tenu de ceux qui ont été trouvés isolément. Dans 19 tombes[2], mention est faite de ces trouvailles, sous les expressions: « sous le crâne », « entre les deux crânes », « au nord du crâne », « derrière le crâne », « au sud du crâne », « entre le crâne et l'épaule », etc. Dans 4 sépultures, la trousse se trouvait un peu plus bas du crâne: sous la clavicule gauche (T. 48), au bras gauche (T. 22 et 34), au bras droit (T. 37). Dans deux tombes seulement la trousse était à une place très différente: au fémur gauche (T. 39: il y avait sous le crâne un scramasax) et au pied droit (T. 56). Nous répétons donc que nous croyons avoir affaire ici à un rite funéraire bien marqué, qui consistait à placer sous la tête du défunt, comme un petit oreiller, la trousse de toilette, posée parfois elle-même sur un fragment de *tegula* (T. 1, 4, etc.) ou sur une pierre plate (T. 32).

a) Cette trousse comprenait sans doute un *petit sac* de cuir ou d'étoffe-matières qui ont totalement disparu — monté sur un fermoir en fer. Ce dernier, rongé par la rouille, subsiste partiellement sous la forme de lames assez épaisses aux extrémités recourbées, qu'on a pu recueillir dans les T. 3, 22, 36, 65, 71, etc.

(1) Frédéric Moreau, *Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda*, 3 vol. gr. in-4°, Saint-Quentin, 1877-1898.
(2) T. 1, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 28, 32, 35, 36, 42, 46, 47, 49, 61, 63, 65, 70, 71.

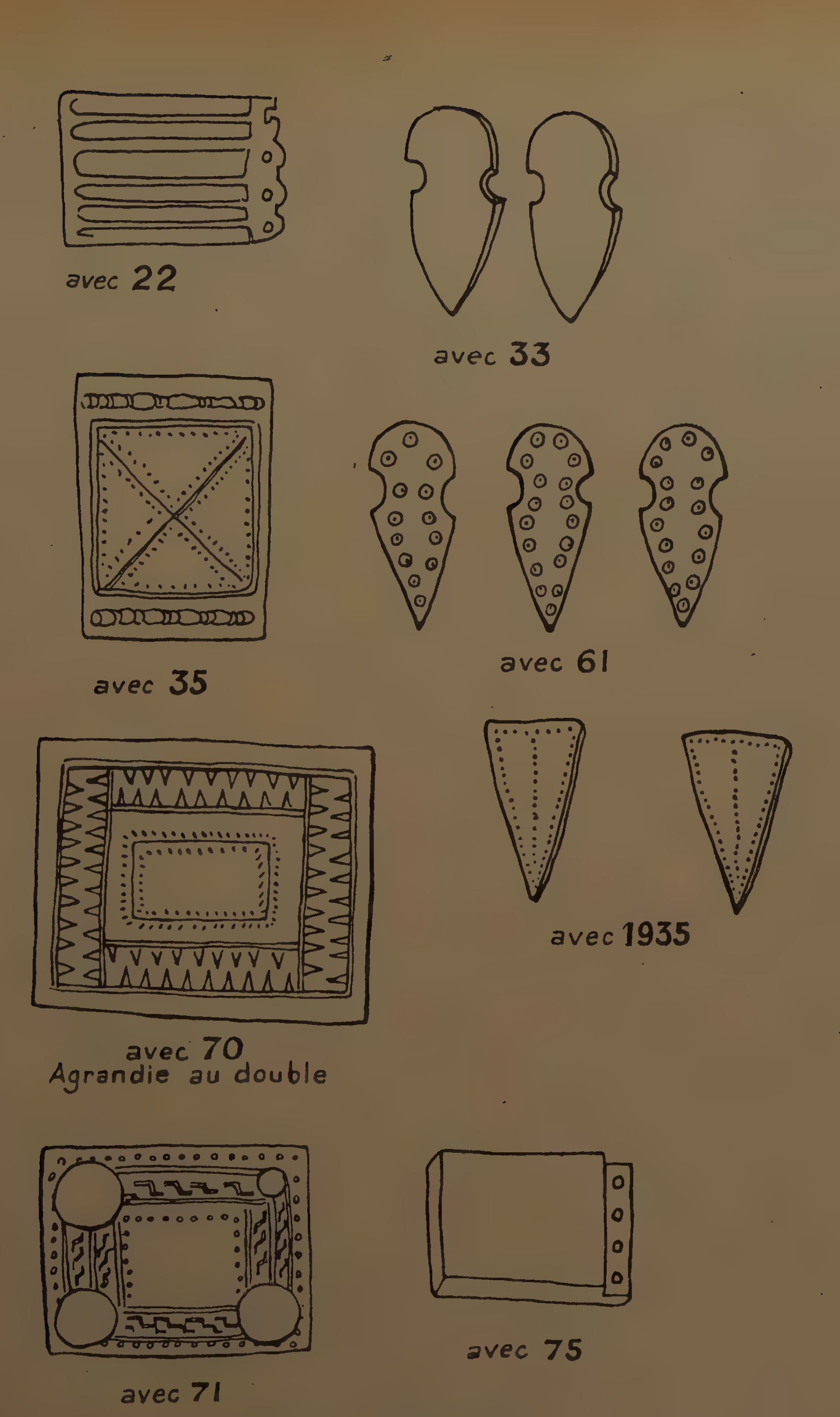


Fig. 12. — Plaques-boucles.

Dans la trousse figuraient d'une part des petits objets en fer très abîmés par la rouille, couteaux et tiges avec anneau terminal, et d'autre part, des objets en bois, en os, en pierre ou en bronze, peignes, silex, monnaies, pincettes, qui se sont mieux conservés.

b) On a retrouvé plus de 30 *couteaux;* ils allaient assez souvent par paire (T. 7, 28, 54, 65). Les plus petits, qui étaient les moins dégradés (T. 4) mesuraient seulement 0 m. 11, manche et lame compris; les plus grands (T. 70), 0 m. 19. Ce n'étaient pas des armes, si l'on veut bien songer que de nos jours un couteau ordinaire de table mesure environ 0 m. 25.

c) *Les tiges de fer avec anneau terminal* étaient également fréquentes et leur longueur variait de 0 m. 11 à 0 m. 16. En général, l'anneau faisait corps avec la tige et avait été recourbé à la forge. Cependant, l'exemplaire de la T. 48 montre un anneau mobile qui a été adapté après coup. Un exemplaire à tige mince trouvé dans la T. 47 serait plutôt un genre de grande aiguille. On n'est pas très fixé sur l'emploi de cet objet, dont une vingtaine ont été trouvés par M. Salin, à Villey-Saint-Etienne, les uns en fer, les autres en bronze (pl. X). M. Salin y voyait des fiches de porte-équipement; j'avais trouvé une vingtaine d'objets analogues à Kœnigsmacker.

d) On a recueilli 11 *peignes* en bois ou en os, tous du même type. Ce sont des plaquettes rectangulaires de 0 m. 10 à 0 m. 15 de long, sur lesquelles on fixait d'abord, dessus et dessous, deux traverses longitudinales au moyen de quelques rivets. Puis, à l'aide d'une scie, on découpait les dents, fines et serrées d'un côté, épaisses et larges de l'autre côté. La scie mordait presque toujours sur les traverses. Ces peignes sont dépourvus d'ornementation, sauf quelques traits gravés en chevrons (T. 8 et 63), ainsi que quelques traits en longueur (T. 11). Le même type de peigne avait été rencontré à Kœnigsmacker.

e) Les *silex* figuraient dans les trousses au nombre de 17 (fig. 13). Ce genre de roche est presque inconnu dans la géologie lorraine; aussi les Francs d'Ennery avaient-ils conservé avec soin jusqu'aux morceaux les plus petits. Parmi les trois pièces recueillies (T. 36) figurait un fragment de lame qui n'avait que 0 m. 027 sur 0 m. 01. Dans la T. 42, une autre lame était encore plus petite: 0 m. 025 sur 0 m. 005. Une autre lame, qui dans la T. 22 accompagnait la monnaie des *Leuci*, était finement retouchée et mesurait 0 m. 03 sur 0 m. 011. Les plus gros morceaux sont ceux de la T. 1, une sorte de grattoir de 0 m. 07 sur 0 m. 048 et celui de la T. 71, lame grossière qui atteint 0 m. 052 sur 0 m. 024. En raison des faibles dimensions de la plupart de ces objets, il est permis de douter qu'ils aient été de véritables pierres destinées à obtenir du feu. Ils semblent être plutôt des reliques du passé, remontant peut-être jusqu'à l'âge de la pierre taillée, et ils auraient été conservés —

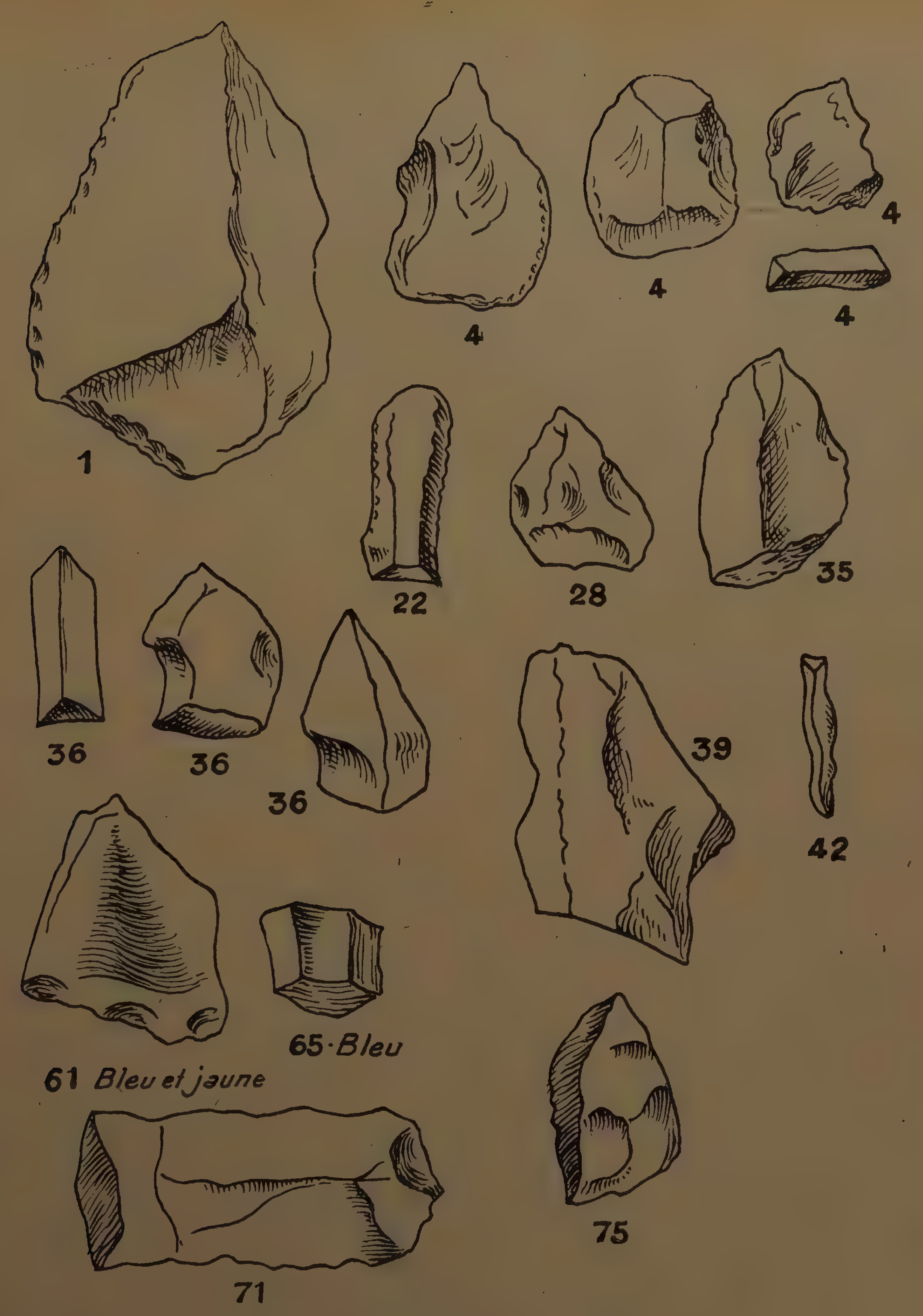


Fig. 13. — Silex trouvés dans les tombes.

ainsi que la monnaie gauloise — comme des sortes d'amulettes. Ils sont tous reproduits sur la fig. 13.

Si les plus gros ont réellement servi de pierres à feu, on devra reconnaître des *briquets* en fer parmi les nombreuses pièces de ferraille qui n'ont plus de forme bien nette, ni de destination certaine.

f) Mais les trousses nous ont livré d'autres objets plus rares. Dans celle de la T. 3, se trouvaient deux *boutons* de bronze, le haut arrondi, la bordure de base crénelée; ils décoraient sans doute le fermoir du sac ou la ceinture de cuir. Des boutons analogues, ainsi que de véritables petits *clous* de bronze, se sont rencontrés dans la T. 48, et une sorte de petit chapeau, également en bronze, percé de deux trous pour y passer quelque fil d'attache, dans la T. 65.

g) La trousse de la T. 7 contenait une jolie *aiguille* en bronze, pointe et chas intacts, mesurant 0 m. 067. De même que les hommes étaient ensevelis avec leurs armes de soldats, cette femme l'avait été avec son outil de couturière. Il n'est pas impossible qu'un petit instrument de la T. 47 ait été une autre aiguille, plus grande et plus grosse, mais en fer: longue de 0 m. 093, la tige est pointue à un bout et l'autre extrémité se termine par un chas assez gros. La T. 75 a fourni un troisième modèle d'aiguille, qui est en bronze et dont la tige est plus large et plus plate que la première.

h) La *pince à épiler* en bronze ne s'est rencontrée que deux fois: la première trouvée dans la T. 22 a une longueur de 0 m. 087 et porte quelques traits décoratifs gravés en creux; l'autre, recueillie dans une sépulture incomplète (T. 56), était brisée en deux.

i) Les 55 monnaies d'Ennery n'ont pas toutes été trouvées dans les trousses, ni même toujours dans les tombes, comme on le verra plus loin (chap. VII). Voici cependant la liste des quelques *monnaies* ramassées en compagnie des objets constituant une trousse:

T. 4 : petit bronze, buste à droite; au revers : *GLORIA EXERCITVS*.
T. 1 : deux petits bronzes : illisibles; au revers : enseigne entre 2 soldats.
T. 22 : monnaie gauloise des *Leuci*.
T. 11 : petit bronze : buste à droite; au revers : enseigne entre 2 soldats.
T. 39 : petit bronze : avers abîmé; au revers : enseigne entre 2 soldats.
T. 61 : belle monnaie de *Constans;* au revers : *GLORIA EXERCITVS*.

Ajoutons encore le beau *CRISPVS* de la T. 51, trouvé sous le crâne parmi les perles du collier. Ainsi, dans 6 sépultures assurées, une monnaie du IVe siècle était enterrée avec le défunt, dans le petit bagage destiné à faciliter son voyage vers l'au-delà.

B. — Les *bijoux* n'étaient pas déposés dans la trousse; ils étaient laissés sur le corps à la place qu'ils occupaient sur la personne vivante, les colliers suspendus au cou, les bracelets passés au poignet, les bagues au doigt et les boucles d'oreilles de chaque côté de la tête.

a) Les *colliers* de perles sont au nombre de 9. Le fil sur lequel étaient montées les perles a naturellement disparu et ces dernières se sont éparpillées parmi les ossements ou dans le sable sous-jacent. Beaucoup d'entre elles sont des grains d'ambre que le temps a patinés et rendus exactement semblables à des grains de gravier, de sorte que, malgré tout le soin apporté aux recherches, beaucoup de ces grains ont pu nous échapper. C'est ainsi que du collier de la T. 34, on ne possède plus que deux perles cylindriques en terre cuite; le fond est jaune, orné de deux rangées de triangles bruns, brillants, dont les pointes se font face.

Du collier de la T. 32, il ne reste que 3 perles, l'une en verre bleu, cylindrique, ornée de rubans roses; les deux autres, en forme de cube allongé, sont en terre brune et décorés, sur chaque face, de quatre doubles feuilles de couleur jaune clair.

Le collier de la T. 21 était plus varié: il comportait une perle sphérique en verre bleu foncé, munie d'un anneau de suspension qui la fait ressembler — révérence parler — aux boutons de bottines du siècle dernier. D'autres perles étaient en verre blanc et gris; une autre en terre brune et ayant la forme d'un cylindre court, décoré d'un ruban blanc sinueux; enfin plusieurs perles étaient des grains d'ambre.

Fig. 14. — Collier de la tombe 57.

Le collier de la T. 48 comportait encore 10 perles, dont 6 de grains d'ambre, les 4 autres étant en terre jaune clair, presque sphériques et ornées de bandes vert foncé.

Le collier de la T. 49 contenait aussi une dizaine de perles de même genre: grains d'ambre, terre jaune et, en outre, une perle de verre bleu, allongée à six faces.

Le collier de la T. 57 était un des mieux conservés (fig. 14): il appartenait certainement à une personne d'un rang social assez élevé, si l'on en juge d'après les autres bijoux qui l'accompagnaient et qui seront décrits plus loin. Il a été recueilli 20 perles ordinaires d'ambre et une perle d'ambre plus allongée, 3 perles cylindriques en verre bleu, de tailles variées et une grosse perle en verre transparent, en forme de couronne.

Le collier de la T. 51 était encore plus grand et plus varié: on a pu noter 13 perles ordinaires d'ambre et une quatorzième plus aplatie, également en ambre, 10 perles de verre, vert clair, à six faces, 4 perles cylindriques de verre transparent, 1 perle de verre bleu polyédrique, 1 perle de verre bleu lenticulaire, 3 petites perles vertes en forme de disque plat, 3 autres petites perles vertes en forme d'olive et 3 autres vertes en forme de cylindre allongé, et enfin quelques perles diverses; le chiffre total dépassait 40.

Le collier de la T. 73 comprenait seulement une quinzaine de perles: 2 en verre vert, hexagonales, 2 vert bleu foncé, cylindriques; une autre en verre bleu ressemblait à un cœur; on y trouvait aussi des grains d'ambre. Mais les plus curieuses étaient de petites sphères en verre blanc, striées à leur surface et semblant avoir primitivement fait partie d'un seul tube de verre qui aurait été chauffé, étiré et soufflé pour former une série de perles. On pouvait ensuite détacher chaque perle au moyen d'un léger trait de lime ou laisser les perles par groupes de 2 ou de 3; ce qui est arrivé pour ce collier.

Enfin le collier de la T. 79 se composait de 16 perles de verre rentrant dans les diverses catégories décrites ci-dessus.

Fig. 15. — Bracelets trouvés dans les tombes.

b) Les *bracelets* recueillis sont seulement au nombre de 4 (fig. 15); deux provenaient des T. 48 et 57 qui possédaient déjà des colliers de perles. La T. 2, qui paraît avoir été celle d'une jeune fille, contenait le troisième bracelet, et la T. 72 qui était incomplète a fourni le quatrième. Tous ces bijoux sont très semblables entre eux. Ils sont constitués par un gros fil de bronze, ouvert, aux extrémités légèrement

renflées. Leur plus grand diamètre oscille entre 0 m. 065 et 0 m. 07; ils sont dépourvus d'ornementation (T. 2 et 72) ou très sobrement décorés de quelques séries de traits creux, ou d'un ruban gravé où figurent quelques points.

c) Dans 3 tombes, contenant également un collier de perles, on a trouvé des *boucles d'oreilles*. La plus simple était celle de la T. 34 (seule a été recueillie la boucle de l'oreille gauche): elle a la forme d'un petit cercle ouvert, en argent; l'extrémité libre est pointue et l'autre supporte une sorte de perle en matière noire indéterminée. La paire de boucles de la T. 73 était déjà plus riche; chaque boucle est aussi un petit cercle ouvert en argent, mais il supporte un petit cadre rectangulaire dans lequel est enchâssée une pierrerie verte, almandine ou simple morceau de verre. Ce cadre est soutenu en arrière par une petite spirale qui allait se souder à l'anneau principal.

Mais la paire de boucles d'oreilles de la T. 51 était encore plus belle et d'un aspect plus rare: chaque bijou avait la forme d'un crochet d'argent, haut d'environ 0 m. 035, auquel s'ajoutent 0 m. 016 pour la partie pointue qui est recourbée (fig. 16). La tige d'abord cylindrique prend ensuite la forme de deux pyramides à quatre faces soudées par leur base. Quatre lignes horizontales de granulations coupent ces pyramides en plusieurs zones. Dans la zone supérieure, on aperçoit trois fois un filigrane aux extrémités arrondies, dont chacune renferme un gros point et quatre fois le même ornement dans la deuxième zone. La partie inférieure est constituée par un cadre rectangulaire renfermant une pierrerie grenat, encore almandine ou simple morceau de verre. Les bijoux ne sont pas en argent massif; ils auraient été trop lourds pour être portés aux oreilles. La partie pyramidale n'est qu'une mince lame d'argent montée sur une matière qui semble de la cire.



Fig. 16. — Boucles d'oreille de la tombe 51.

d) Les *bagues* sont peu nombreuses. On hésite même à en voir dans les simples anneaux recueillis à diverses reprises: dans la T. 22, un anneau entier, dont le diamètre est de 0 m. 019, est un fil de bronze cylindrique, uni; dans la T. 47 se trouvait la moitié d'un petit anneau de cuivre; dans la T. 58, un autre petit anneau brisé en deux morceaux était formé d'un ruban de bronze, de 0 m. 018 de diamètre; d'autres fragments proviennent des T. 69 et 82 et un anneau isolé a été trouvé dans le carré XIII: il est en bronze et son grand diamètre est de 0 m. 018, mais l'ouverture intérieure est étroite. D'ailleurs les objets ci-dessus décrits n'étaient plus en place. La femme inhumée dans la T. 57 avait encore, passées à un même doigt de la main gauche, deux bagues dont l'une, simple anneau de bronze, ne paraît pas avoir été décorée, alors que l'autre est un gros bijou en ar-

gent dont l'anneau supporte un volumineux chaton ovale. Les côtés de ce dernier sont marqués de sillons creux; la partie supérieure comprend d'abord une ellipse ornée de granulations, encadrées par une

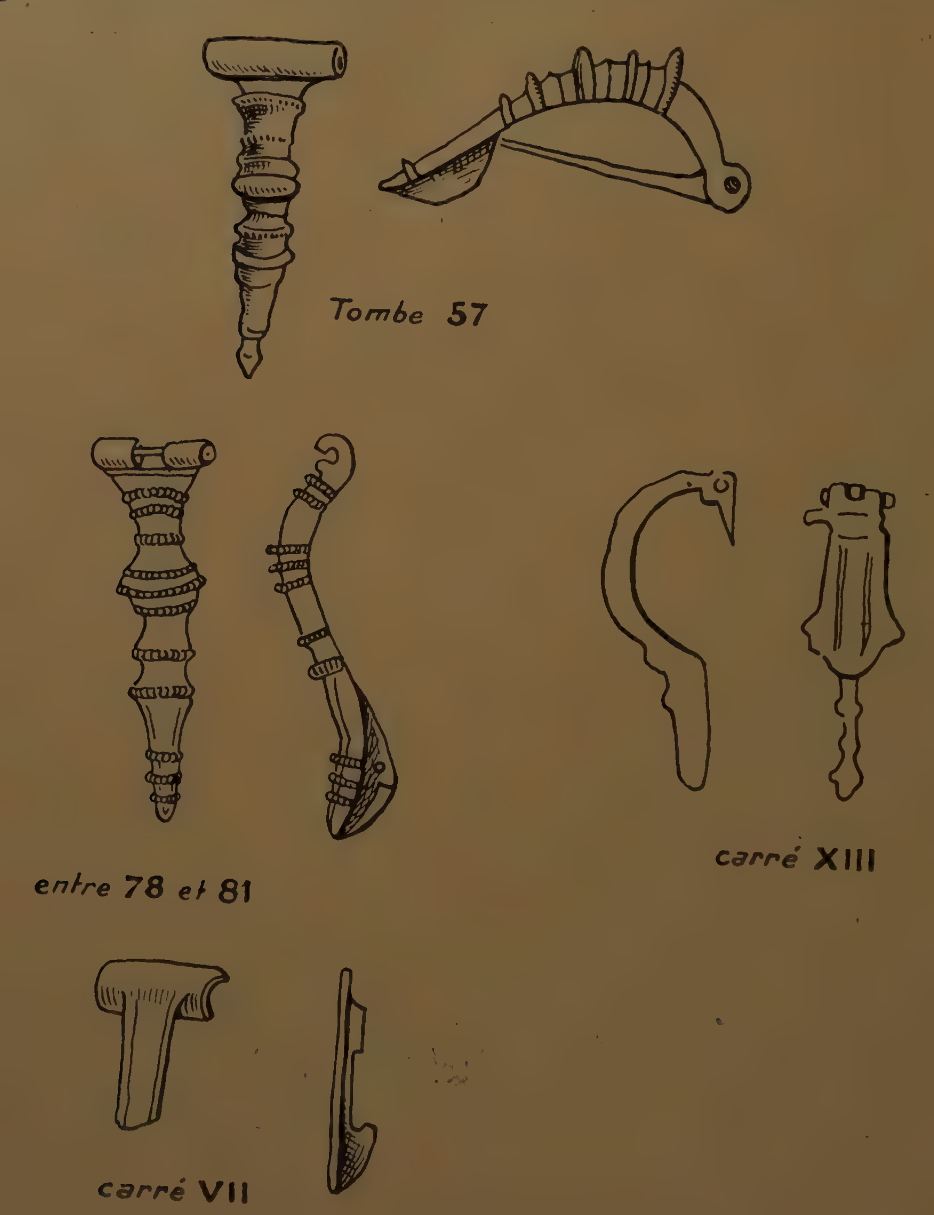


Fig. 17. — Fibules trouvées dans les tombes.

double bordure. Puis, à un niveau un peu supérieur, on rencontre un cadre ovale dans lequel est enchâssée une pierrerie de couleur grenat,

almandine ou morceau de verre? On discerne sur cette pierre un signe peu marqué, semblable à la lettre N qui pourrait aussi être un caractère runique.

e) Cette même T. 57, si riche, renfermait encore deux autres bijoux d'un caractère nettement gallo-romain: une épingle et une fibule.

L'*épingle à cheveux,* qui est en bronze et qui mesurait 0 m. 011, a été trouvée aux pieds — place inattendue —; elle était intacte, bien que légèrement coudée sous l'influence de quelque choc. Sa tête est ornée de deux petites moulures en relief que surmonte une minuscule sphère dont le diamètre n'a que 0 m. 005; deux sillons formant une croix sont gravés en creux sur le sommet. On pourrait rapprocher de ce bijou quelques épingles en os recueillies dans le cimetière, mais à l'état de fragments: dans la T. d'homme 65, une pointe d'épingle encore longue de 0 m. 055; dans une autre T. d'homme (71), un second fragment qui n'a plus que 0 m. 025, et dans la T. de femme 73, un troisième fragment qui mesure également 0 m. 025. Il n'est pas impossible que d'autres tiges de cuivre, auxquelles manquent les deux extrémités, aient encore été des épingles, mais on ne peut rien affirmer. Ainsi près de la T. 65 un gros fil de bronze long de 0 m. 17, et des tiges plus minces dans les T. 31 et 37.



Fig. 18. — Vase en terre garni d'un bouton saillant (tombe 57).

L'autre bijou provenant de la T. 57 était une *fibule à charnière* intacte, en bronze argenté, finement travaillée (fig. 17), trouvée près de la jambe gauche. A propos de cet objet, deux précisions sont nécessaires: 1° aucune fibule de style germanique n'a été trouvée à Ennery; 2° la fibule gallo-romaine de la T. 57 n'était pas seule de son espèce à Ennery. Hors des sépultures, il est vrai, on en a retrouvé trois autres. L'une entre les T. 38 et 81 est argentée (ou en argent); l'épingle est absente et de fines granulations décorent chaque nervure de l'arc. La seconde, trouvée dans le carré VII, était brisée, mais il en restait les deux extrémités: la tête de l'arc avec le cylindre qui entourait le ressort, et le pied avec le logement de la pointe de l'épingle. Quant à la troisième, provenant du carré XIII, elle était pareillement ornée et seule l'épingle faisait défaut.

Malgré la présence de l'épingle et de la fibule gallo-romaine, il est indéniable que cette T. 57 est une sépulture franque bien caractérisée,

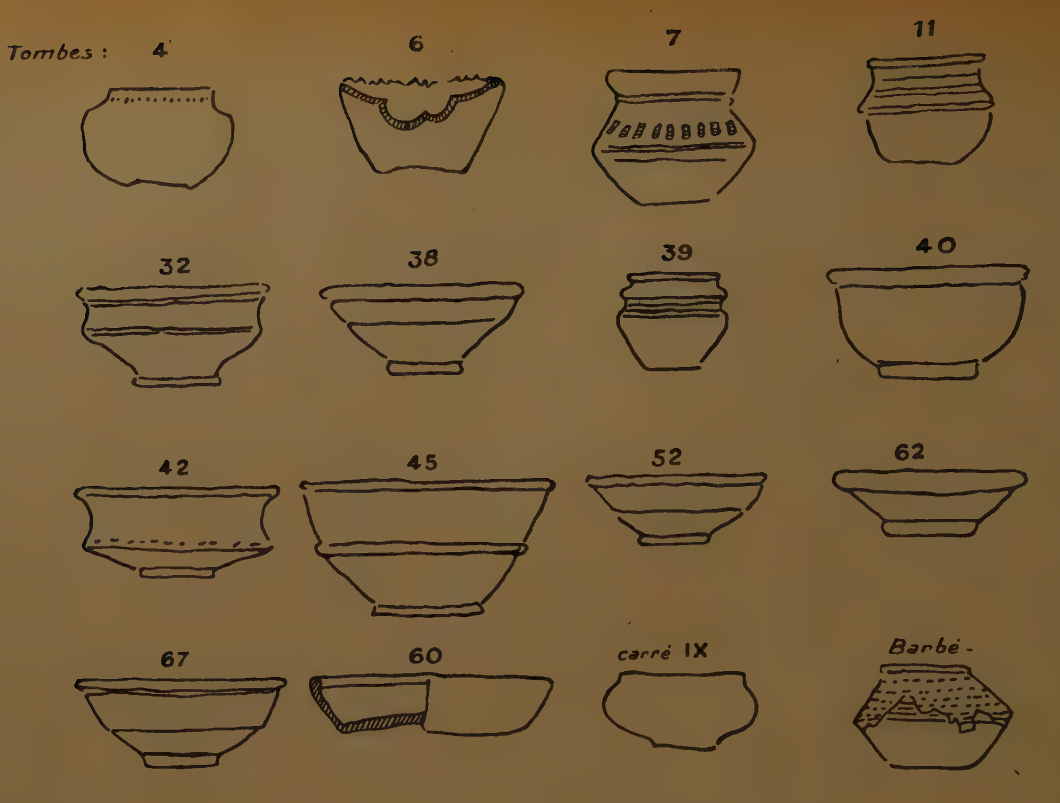


FIG. 19. — Vases en terre cuite.

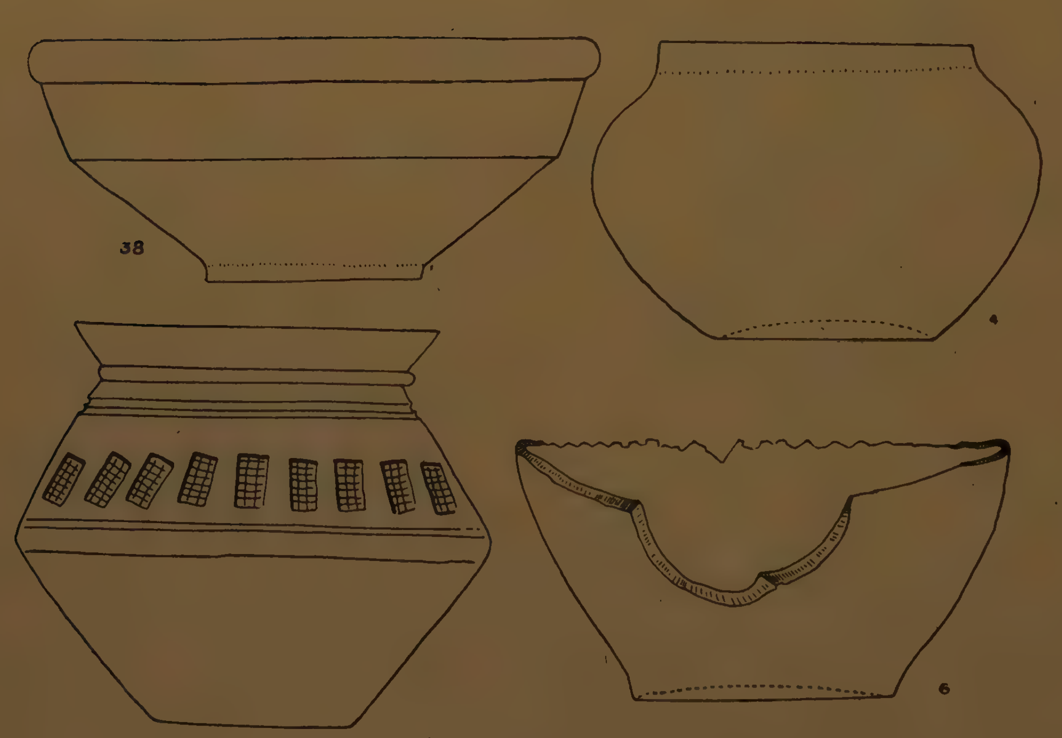


FIG. 20. — Profil des vases des tombes 38, 4, 7, 6 (1/2 grandeur naturelle).

non seulement d'après le collier de perles avec pierrerie incrustée, mais encore d'après le verre intact qui se trouvait près de la jambe droite. Ce verre a la forme bien connue des « Sturzbecher », dont la base arrondie est, en outre, garnie d'un gros bouton saillant, de sorte qu'il est nécessaire de retourner l'objet, le contenu une fois vidé, pour le poser en équilibre sur une table (fig. 18). Par contre, cette riche tombe ne renfermait ni boucles d'oreilles, ni monnaie, ni couteau, ni peigne: elle réunissait donc de la façon la plus nette les traces de plusieurs usages germaniques associés aux survivances prolongées de plusieurs traditions gallo-romaines.

4° *Céramique et verrerie.*

a) La figure 19 présente les formes comparées de 16 *récipients en terre* recueillis à Ennery, et les figures 20 à 24 donnent le profil de treize de ces vases trouvés dans les tombes; ce sont, en allant du sud au nord:

T. 38 : une assiette en terre rouge, imitation de *sigillata*, au milieu d'ossements en désordre (fig. 20).

T. 4 : un gobelet en terre rougeâtre, de forme rare, à fond bombé, sans décor, placé au pied droit d'un squelette d'homme (fig. 20).

T. 6 : fond ébréché d'un vase, indéterminé, en terre rose, sur lequel reposait la pointe du *pilum* (fig. 20).

T. 7 : vase caréné (deux troncs de cône), en terre grise, à droite de la tête d'un squelette de femme; il était orné de 20 rectangles imprimés en creux, hauts de 0 m. 014 sur 0 m. 008 de large; chaque rectangle portait deux barres verticales et six horizontales (fig. 20).

T. 11 : gobelet en terre grise, orné de plusieurs moulures, reposant près du pied gauche (fig. 21).

T. 32 : assiette en terre rouge, imitation de *sigillata*, gisant près du pied droit d'un squelette de femme (fig. 21).

T. 39 : petit vase du genre caréné, en terre grise, orné seulement de moulures, placé au pied droit d'un squelette d'homme (fig. 21).

T. 40 : assiette en terre rouge, à lèvre épaisse, forme générale arrondie, ramassée aux pieds d'un squelette d'enfant ou de jeune femme (fig. 21).

T. 42 : assiette en terre rouge, dont la paroi supérieure est incurvée en se rétrécissant vers l'intérieur, trouvée au pied droit (fig. 22), tandis que le verre à 5 boutons était placé sur le bassin (fig. 25).

T. 45 : grande écuelle en terre rouge, très différente des formes ordinaires de la *sigillata*, trouvée au pied gauche (fig. 22).

T. 52 : assiette en terre rouge, accompagnée d'un verre qui était brisé, trouvée aux pieds (fig. 23).

T. 62 : assiette en terre rouge, à lèvre épaisse, sans ornementation, trouvée au pied droit (fig. 23).

T. 67 : assiette en terre rouge, trouvée au pied gauche (fig. 23).

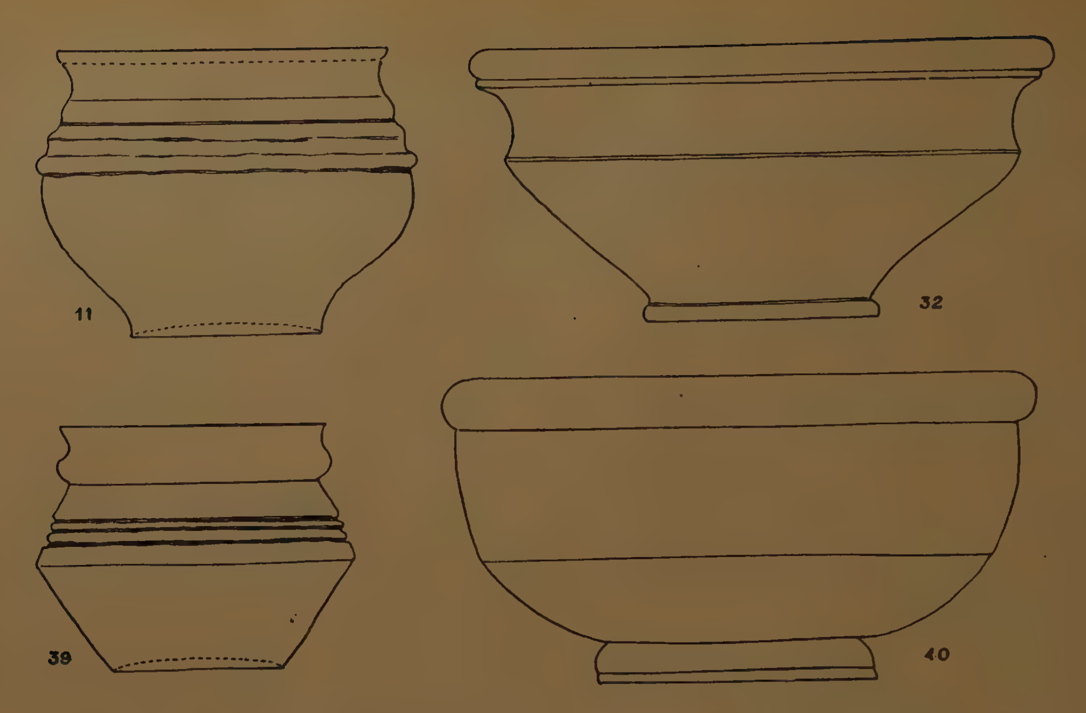


Fig. 21. — Profil des vases des tombes 11, 32, 39, 40 (1/2 grandeur naturelle).

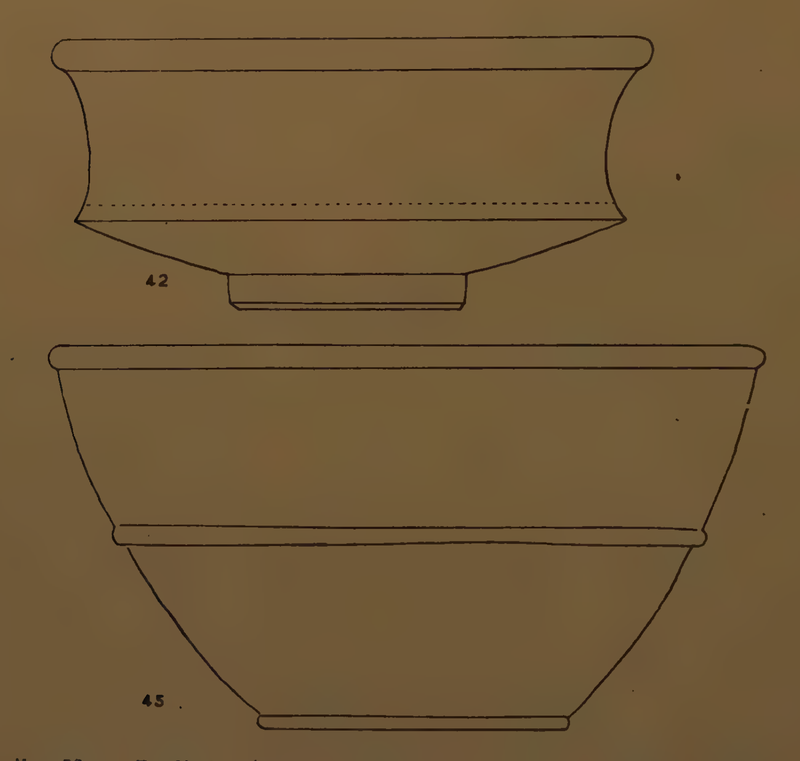


Fig. 22. — Profil des vases des tombes 42 et 45 (1/2 grandeur naturelle).

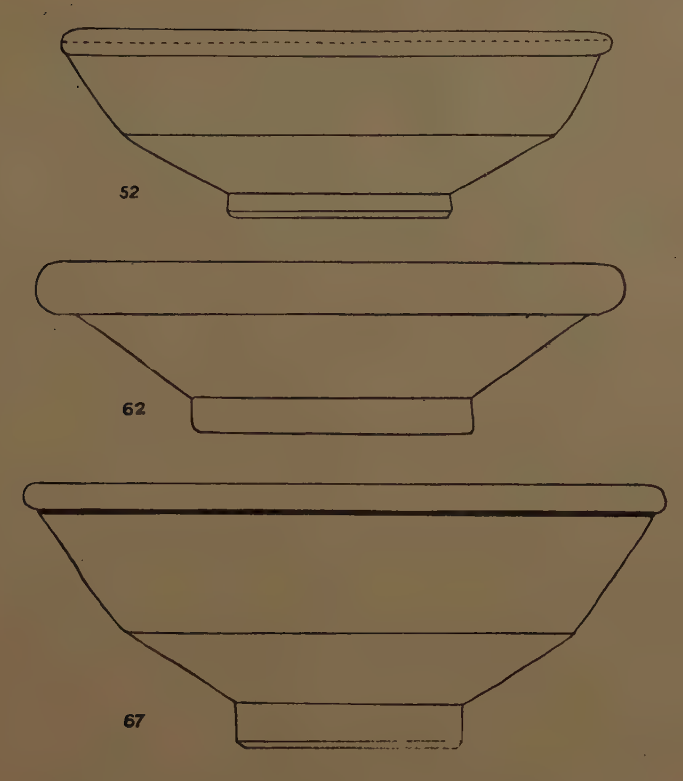


Fig. 23. — Profil des vases des tombes 52, 62, 67 (1/2 grandeur naturelle).

Le quatorzième vase (fig. 24), qui provient des travaux de M. Barbé, était incomplet du haut, mais on y reconnaît un vase caréné, en terre brune, décoré de quatre rainures sur la moitié supérieure. L'emplacement de ce vase dans la tombe est inconnu.

Le quinzième, découvert dans le carré IX (fig. 19, en bas) loin des tombes, était brisé en 17 morceaux, mais complet; il est en terre noire et le fond est plat.

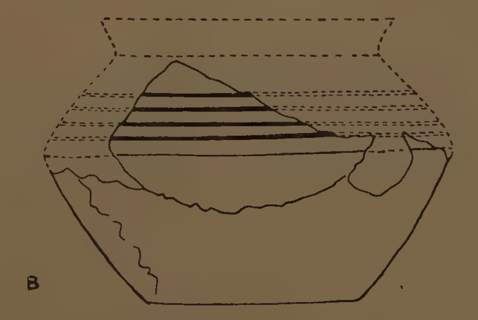


Fig. 24. — Vase en terre, provenant des fouilles Barbé (1/2 grandeur naturelle).

Enfin la T. 60 contenait de nombreux tessons parmi lesquels une assiette plate de cuisine, en terre grossière rouge, mêlée de grains de sable; trouvée en cinq morceaux, elle a pu être facilement reconstituée (fig. 19, en bas).

D'autres assiettes analogues ont été également recueillies, mais en morceaux:

1° près de la T. 47, treize tessons d'une assiette rouge très grossière;

2° dans le carré VII, trois morceaux d'une assiette en terre jaune dont la lèvre se recourbe fortement vers l'intérieur;

3° dans le carré VIII, deux grands morceaux d'une assiette, également en terre jaune, avec lèvre recourbée vers l'intérieur.

Comme plus de 600 tessons ont été ramassés au cours des fouilles, mention sera faite au chapitre VI d'autres assiettes.

Parmi les 13 vases trouvés dans les sépultures — si nous éliminons les débris de celui de la T. 6 — il en reste 12 à destination nettement funéraire. Presque tous étaient placés aux pieds du défunt, mais on ne peut rien affirmer pour la T. 38, où le squelette était en désordre. Le seul exemple qui fasse exception à une coutume si visiblement suivie était le vase de la T. 7, qui était placé près de la tête. Comme, d'autre part, le vase de cette sépulture était le seul expressément caréné, on admettra que la place et la nature de cet objet renforcent la conjecture exprimée à propos de la boucle de ceinture de la T. 35: la partie sud du cimetière renfermait les éléments les plus germaniques et les plus récents; les autres vases se répartissaient indistinctement au sud, au centre et au nord.

La forme de ces différents vases mérite de brefs commentaires, au moins pour les deux séries caractéristiques, vases carénés, assiettes rouges imitant la *sigillata*. On peut compter 3 vases carénés en ajoutant à celui de la T. 7 et à celui qu'a trouvé M. Barbé, le petit vase de la T. 39. Ces trois récipients sont remarquables par leurs petites dimensions, surtout si on les compare aux autres vases carénés récemment recueillis dans le département de la Moselle. Leurs dimensions sont les suivantes:

	Hauteur totale	*Plus grand diamètre*
Vase de la T. 7	0 m. 11	0 m. 135
Vase Barbé	environ 0 m. 077	0 m. 11
Vase de la T. 39	environ 0 m. 068	0 m. 088

alors qu'à Kœnigsmacker, les dimensions d'un vase gris étaient de 0 m. 135 et 0 m. 185 et celles d'un vase noir, 0 m. 16 et 0 m. 20. Il est probable que les vases de petites dimensions sont antérieurs aux poteries plus volumineuses.

Les assiettes imitées de la *sigillata* sont faites d'une terre faiblement cuite, qui, au sortir de la tombe, se serait facilement morcelée, si la précaution n'avait pas été prise de les laisser sécher lentement et à l'ombre. Elles avaient été recouvertes d'un vernis rouge peu adhérent qui a presque totalement abandonné le vase pour se déposer sur la terre de l'entourage. Le profil de ces assiettes paraît être une déformation du modèle 18-31 de la véritable *sigillata* et, bien que ce profil varie notablement d'un vase à l'autre, on retrouve souvent les mêmes modèles dans les autres cimetières de la région.

Le vase de la T. 32 (diamètre: 0 m. 16) est pareil au 7e de Kœnigsmacker (diamètre: 0 m. 19); les vases des T. 38, 25 et 67 (diamètres: 0 m. 158, 0 m. 146 et 0 m. 17) sont identiques aux vases 2 et 5 de Boulange (diamètres: 0 m. 25 et 0 m. 17). Le vase de la T. 40 (diamètre: 0 m. 16) est identique au vase 1 de Boulange (diamètre: 0 m. 18). On voit qu'ici encore les récipients d'Ennery sont plus petits que ceux

des nécropoles voisines, mais les uns comme les autres ont dû être fabriqués dans la région même, et non importés [1].

Quelle était la destination exacte de ces vases déposés dans les tombes? Contenaient-ils de l'eau lustrale? Servaient-ils à brûler quelque parfum purificateur? Recevaient-ils des offrandes alimentaires destinées à assurer pendant quelque temps la subsistance du défunt dans une seconde vie, au-delà du tombeau? Des découvertes récentes ont amplement confirmé la dernière de ces hypothèses. Au cours de fouilles pratiquées depuis 1938, sous l'église Saint-Séverin, à Cologne [2], on a découvert entre autres un bâtiment avec abside qui était rempli de tombes: en bas, c'étaient des Romains dans des cercueils; au-dessus, des Francs dans des sarcophages en pierre. Parmi ces derniers, les T. 64 et 65 contenaient des squelettes d'enfants, accompagnés de francisques, de boucles de ceinture et de petits bronzes du IVe siècle (Constance, Constantin, etc.), comme à Ennery. En outre, dans la T. 64, on a recueilli 4 récipients: une assiette en terre, imitation de *sigillata*, une coupe en verre, un petit vase caréné, haut de 0 m. 051 (le vase de la T. 39 d'Ennery a 0 m. 068), et un pot avec anse. Dans l'assiette se trouvaient deux œufs de poule; dans la coupe en verre, les os d'une volaille qui avait rôti avec du miel; dans le vase caréné, des traces de graisse, et dans le pot avec anse, encore des os de volaille. Dans la T. 65, on a trouvé 5 récipients: une assiette en terre, imitation de *sigillata*, un petit pot, une cruche, un vase à pied et un flacon en verre. Dans cette assiette, on a reconnu de la graisse animale avec des épices (avoine, sauge, moutarde noire); dans la cruche, du houblon sauvage et du pollen de bouleau, donc une boisson fermentée dans le genre de l'hydromel, et enfin, dans le petit pot, de la bouillie de millet assaisonnée de miel [3].

A Ennery, on a de même pris soin de recueillir le contenu de chacun des vases trouvés et on ne désespère pas de pratiquer sur ces blocs de terre une analyse microscopique qui pourrait conduire à des constatations analogues à celles de Cologne. Ajoutons un dernier détail: selon M. Fremersdorf, les T. 64 et 65 de Cologne appartenaient à la première moitié du Ve siècle, donc à une époque rapprochée de celle des tombes d'Ennery.

b) Les *récipients de verre* étaient, on le devine, d'une extrême fragilité. Ceux de l'époque franque sont encore plus fragiles que les nôtres,

(1) L'industrie céramique a toujours été florissante en Moselle. Pour se borner aux établissements les plus connus, il suffira de citer l'atelier du potier gaulois *CASICOS* (Ier s.) à Metz même, la grande fabrique de *SATTO* (IIe s.) à Chémery et les produits de Basse-Yutz (IVe s.), dont plusieurs centaines sont déposés au musée de Thionville.

(2) F. Fremersdorf, *Zwei germanische Grabfunde des frühen V. Jahrh. en Köln*, dans *Germania*, Heft 3, Juli 1941, p. 180-188.

(3) La détermination des diverses plantes, d'après le pollen et les graines, a été faite au laboratoire, par W. von Stoker, après étude au microscope des résidus restés au fond des vases.

car leurs parois sont d'une telle minceur qu'on les compare ordinairement à de la mousseline. Nous avons cependant eu la chance de recueillir intact le verre de la T. 57 dont il a été question à la fin du paragraphe 3°. Sa forme est courante à l'époque franque: on en trouve des exemplaires identiques dans l'*Album Caranda,* t. I, pl. XLV, 3 et dans la grande publication de Lindenschmidt, vol. IV, pl. 59-2. Une trouvaille analogue faite à Geipolsheim, à 12 km. au sud-ouest de Strasbourg, a été décrite dans *les Cahiers d'Alsace* (avril 1910) par K.-S. Gutmann, qui s'est demandé à quelle idée avaient obéi les Francs en fabriquant des verres si peu pratiques. Il était d'avis que les verriers d'alors avaient voulu reproduire l'image d'une fleur au calice évasé, une campanule par exemple et que le bouton placé sous le pied était l'amorce de la tige de cette fleur. Mais cette ingénieuse interprétation s'avère insuffisante en présence du verre de la T. 42 d'Ennery. Ce vase s'était brisé sous le poids des terres, mais il a été relativement facile de le réparer et de constater qu'il portait à sa base non pas un, mais cinq boutons (fig. 25). Il n'était pas plus stable pour cela, mais je ne connais aucun autre exemple de cette conformation. Même au Musée de Bonn qui possède pourtant 150 verres d'époque franque, on ne voit rien de tel [1].

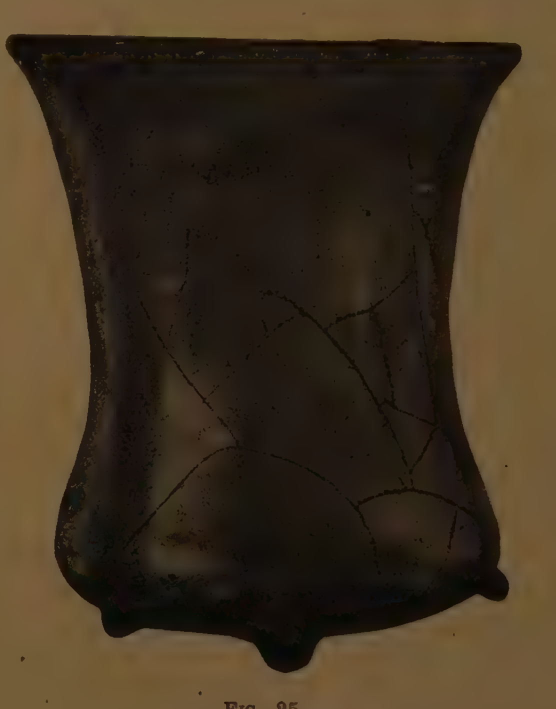


Fig. 25.
Vase en verre garni de 5 boutons (tombe 42)

La T. d'homme 54 contenait une coupe en verre sur laquelle reposait la pointe de la lance. Cette coupe étant brisée et n'ayant pu être restaurée, sa forme demeure ignorée.

Dans la T. 58 se trouvait encore un verre avec un seul bouton sous le pied du défunt. Ce verre avait été brisé bien avant nos fouilles, ce qui n'a rien d'étonnant, car il n'était qu'à une profondeur de 0 m. 38.

Enfin dans la T. 52, près d'un vase en terre, on a recueilli les morceaux d'un verre très mince, dont la base arrondie ne portait aucun bouton, comme celui de la planche 61 de Rademacher.

(1) F. Rademacher, *Fränkische Gläser aus dem Rheinland, Bonner Jahrbücher*, 147, 1942, p. 285 sq., avec 32 pl.

On voit par là que les types de vases francs en Lorraine sont assez variés. Je peux ajouter qu'à Kœnigsmacker j'avais recueilli une espèce différente de verre sous la forme d'un tronc de cône à fond plat, qui ressemble assez au cornet servant à jeter les dés. A Boulange, non seulement j'avais recueilli un verre ordinaire avec un seul bouton (fig. 26), mais j'avais retrouvé chez un habitant un grand verre à deux compartiments, réunis par 5 petits canaux. Faute d'un nom en français, on avait appelé ce récipient *Guttrolf*.



Fig. 26.
Vase en verre à un seul bouton, trouvé à Boulange (Moselle).

IV. — LES MONNAIES

Le nombre total des monnaies recueillies à Ennery s'élève à 55: ce sont presque toutes des petits bronzes et celles qui ont pu être identifiées étaient du IVe siècle de notre ère, à l'exception d'une monnaie gauloise des *Leuci*.

Une partie seulement de ces monnaies a figuré dans le mobilier funéraire de façon certaine. D'après les notes du journal de fouilles, elles se répartissent en effet en trois catégories distinctes:

1° 8 monnaies étaient sûrement l'obole funéraire, car elles ont été ramassées parmi les objets composant la trousse de toilette, ainsi que nous l'avons dit plus haut (chap. III, 3°, *i*). Ce sont précisément:

T. 1 : 2 monnaies, avec scramasax, couteau, silex, etc.; à l'épaule droite.
T. 4 : 1 monnaie, avec fermoir, couteau, silex, etc.; sous le crâne.
T. 11 : 1 monnaie, avec boucle, couteau, peigne, etc.; sous l'avant-bras droit.
T. 22 : 1 monnaie, avec fermoir, boucle, pincette, etc.; sous le bras gauche.
T. 39 : 1 monnaie, avec boucle, couteau, silex, etc.; à l'ouest du crâne.
T. 51 : 1 monnaie, avec collier de perles; près du crâne.
T. 61 : 1 monnaie, avec couteau, deux boucles, etc.; près du crâne.

2° 13 monnaies sont peut-être encore l'obole funéraire, car elles ont été trouvées sur le corps, ou près de lui:

T. 36 : 1 monnaie, à l'est des pieds, mais la trousse était près du crâne.
T. 38 : 1 monnaie, à 0 m. 40 au-dessus du squelette.
T. 33 : 1 monnaie, à l'emplacement de la poitrine (tombe incomplète).

T. 39 : 1 monnaie, près de la jambe gauche (tombe incomplète).
T. 47 : 1 monnaie, au-dessus des pieds, mais la trousse était au sud du crâne.
T. 54 : 3 monnaies, près du fémur gauche.
T. 55 : 1 monnaie, à l'est du crâne.
T. 76 : 1 monnaie, à hauteur du bassin (tombe incomplète).
T. 75 : 3 monnaies, sur la poitrine.

3° 34 monnaies ont été perdues par leurs propriétaires, car elles ont été recueillies plus ou moins loin des sépultures. Ce sont:

Carré IX ; un moyen bronze isolé.
Sur la limite des carrés VI et VII, à l'ouest de la T. 65 : une monnaie.
Carré II : un moyen bronze isolé.
Carré VII (de bas en haut), entre les T. 78 et 81 : 4 monnaies;
    au centre, le 2 octobre : 3 monnaies;
    à l'ouest de la T. 64 : 1 monnaie;
    au nord-est de la T. 82, et à niveau plus bas : 6 monnaies.
    plus au nord, le 8 octobre : 8 monnaies;
    plus à l'ouest, le 4 octobre : 3 monnaies.
Carré VII, au nord de la T. 75 : 1 monnaie;
    plus au nord, le 7 octobre : 4 monnaies.
Carré IV, dans le trou de sondage : 1 monnaie brisée.

La seconde observation à faire est la suivante: les tombes contenant des monnaies se trouvaient indifféremment dans toutes les régions du cimetière, au sud, au centre et au nord. Au contraire, les monnaies recueillies en dehors des tombes sont toutes groupées dans la partie nord, sauf celle du carré IX et, à lui seul, le carré VII en a fourni 27. On peut donc en conclure que, de même que la région sud a restitué des objets spécifiquement francs (boucle de la T. 35, vase caréné de la T. 7), la région nord a procuré des souvenirs spécifiquement romains, de sorte qu'il est permis de penser à l'existence, dans le voisinage, de quelque établissement gallo-romain du IVe siècle.

La troisième observation, c'est que les monnaies trouvées dans les tombes appartenaient à la même époque que les monnaies rencontrées en dehors de ces sépultures. Mais il convient au préalable de donner la description des 55 monnaies recueillies, d'après les notes prises au fur et à mesure des trouvailles. J'avais, en effet, pris la précaution de dessiner sommairement sur le terrain la monnaie telle qu'elle venait de sortir de terre, mais plus tard, quand elle avait passé dans les mains du préparateur et qu'elle avait été trempée dans divers bains chimiques, elle était parfois si bien nettoyée qu'on ne distinguait plus rien, ni à l'envers, ni au revers.

Ces monnaies sont presque toutes de très petits bronzes, des *folles* jadis recouverts d'une mince couche d'argent à 2 % qui a disparu, de sorte que les pièces ont aujourd'hui l'air d'être en cuivre pur. Pour les identifier, je me suis servi non seulement de l'ouvrage de Cohen [1], mais également de l'important travail de W. Hagen [2]. Ce dernier a rendu compte d'une trouvaille de plus de 5.000 pièces, dont 4.232 *folles*, faite vers 1935 dans les environs d'Euskirchen. Les planches 15-23 de son rapport donnent les photographies de l'avers et du revers de 180 monnaies frappées aux effigies de Constantin (306-337), de Constantin II (337-340), de Constance (337-350), de Constance II (337-361) et de Magnence (350-353), et ces empereurs sont précisément ceux dont l'image figure sur les pièces d'Ennery. Toutes sont assez petites: leur diamètre qui était de 0 m. 024 à 0 m. 026 en 307 a subi plusieurs réductions qui l'ont ramené en 335 à 0 m. 017, tandis que leur poids revenait de même de 6 gr. 82 à 1 gr. 51. Et comme les noms de ces quatre souverains commencent tous par les mêmes lettres *CONSTAN...*, l'attribution de telle pièce à l'un ou à l'autre n'est pas toujours aisée. Mais l'incertitude ne peut porter que sur un petit nombre d'années. L'examen des revers de ces monnaies est plus facile car les figures des 5.000 pièces se réduisent à 12 types différents, dont voici l'énumération abrégée:

A) GLORIA EXERCITVS, deux enseignes entre deux soldats.
B) GLORIA EXERCITVS, une enseigne entre deux soldats.
C) VIRTVS AVGG NN, un guerrier isolé.
D) VICTORIA AVGVSTORVM, une Victoire avec une couronne dans chaque main.
E) VICTORIA AVGVSTORVM, une Victoire avec une couronne et une palme.
F) VICTORIÆ DD.AVGG O.N.N., deux Victoires face à face.
G) pas de légende, un quadrige.
H) PAX PVBLICA, la Paix tient une haste en travers.
I) PIETAS ROMANA, la Piété tient un enfant dans ses bras.
K) pas de légende, la Louve à gauche avec les jumeaux.
L) pas de légende, la Louve à droite avec les jumeaux.
M) pas de légende, une Victoire sur un navire.

Le tableau ci-après réunit tous les renseignements acquis pour chacune des monnaies d'Ennery, en commençant par les pièces trouvées dans les tombes:

(1) Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 1re éd., 7 vol., 1859-1868; 2e éd., 8 vol., 1880-1892.
(2) W. Hagen, *Münzschatz von Metternich aus der Zeit des Kaisers Magnentius, Bonner Jahrbücher*, Heft 145, 1940, p. 180-226.

N^os des tombes	Diamètre de la pièce en millimètres	Avers	Revers	Référence Cohen	Référence Hagen
36	12	Effacé			
1	16	Effacé			
1	16	Effacé			A
4	10		GLORIA EXERCITVS		B, pl. 19, 9
38	18	LICINIVS P. AVG	Trophée, VIRTVS EXERCIT	VII, p. 207, 183	
11	13	Effacé			B
33	13		*Labarum* avec chrisme		
39	13				B
19	16	Illisible			
47	13	Illisible			
51	20	CRISPVS N. C. COS. II	Autel, BEATA TRANQUILLITAS	VII, p. 340, 3	
55	15	Illisible			M
54	16	Illisible			E, pl. 20, 4, 5
54	19	Illisible			M
54	21	MAGNENTIVS	2 Victoires tenant une couronne	VIII, p. 19, 65	
61	13	CONSTANS PF AVG	GLORIA EXERCITVS		B
76	21	Très oxydée, l'intérieur semble en fer recouvert de cuivre			
75	18	Illisible			F, pl. 20, 13
75	12	Illisible			D. ou E., pl. 20, 2
75	12	Illisible			
22		Monnaie gauloise des *Leuci:* tête grossière à gauche; R. sanglier avec une espèce de fleur sous le ventre (1).			

A propos de cette dernière pièce [1], M. Blanchet indique [2] qu'on a trouvé assez fréquemment des monnaies gauloises dans des cimetières romains et même dans des cimetières francs, par exemple à Besançon, à Haucourt (Aube), à Bergères-les-Vertus (Marne), à Mareuil-sur-Ourcq (Oise). La monnaie leuquoise au type du sanglier a été en particulier recueillie en de nombreux endroits, non seulement en France (Moselle, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Aube, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Côte-d'Or, Haute-Marne, Calvados, Haute-Savoie, Aisne, etc.), mais également en Suisse: La Tène, Tiefenau près Berne, Bâle, Soleure, col du Grand Saint-Bernard et jusqu'en Tchécoslovaquie, à Stradonitz (p. 391).

(1) *Atlas* de *La Tour*, n° 9.078.
(2) A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, fig. 403 et p. 528.

Cette simple énumération donne une idée de l'importance des relations commerciales entretenues par une petite tribu gauloise des bords de la Moselle. On sait que la capitale des *Leuci* était l'actuelle ville de Toul.

Voici maintenant le tableau descriptif des 34 monnaies trouvées hors des tombes:

Emplacement	Diamètre en millimètres	Avers	Revers	Référence Cohen	Référence Hagen
Carré IX	M B	Pas encore nettoyé			
Carré II	28	d°			
Carré VII-VI	15	CONSTANTINVS	Y sur le *vexillum* exergue SLV		B, pl. 17, 19
Carré VII	15	CONSTANTINVS	Deux enseignes		A
T. 78-8	12	?	Croix dans le *labarum*		B
—	12	Ebréchée			B
—	15	?	Lettre C entre les Victoires		F
—	16	?			B
Au centre	12	?			B
—	16	THEODORA	PIETAS ROMANA	VII, 93, 99	
—	25	CONSTANS	FEL. TEMP. REPARATIO	VII, 406	
Nord de T. 82	18	Buste diadémé	Un seul guerrier tenant une enseigne		
—	12	?			B
—	14	?	Lettre M dans le *vexillum*		B, pl. 17, 9, 12
—	15	?			B
—	8	Illisible			
—	15	?	Lettre C dans le *vexillum* exergue TRS		B
Carré VII, nord	18	CONSTANS	Phenix sur un bûcher FEL. TEMP. REPARATIO	VII, p. 447-448	
—	19	(Comme la précédente, mais les rubans du diadème sont différents)			
—	14	Illisible			
—	14	Quadrupède allant à gauche			
—	14	Illisible			
—	—	Fragment incomplet			
—	15	CONSTANS			F, pl. 21, 5
—	14	?			F, pl. 20, 16

Emplacement	Diamètre en millimètres	Avers	Revers	Référence Cohen	Référence Hagen
A l'ouest	17	VRBS ROMA	Louve et jumeaux		K, pl. 22, 12
—	12	?	Lettre D entre les Victoires		F, pl. 20, 14
—	13	?			B
Carré VIII	15				B, pl. 17, 9
—	12		Lettre N entre les Victoires		F, pl. 20, 9
—	12				F, pl. 20, 7
—	12				B
Nord de T. 75	14				F
Carré IV	13	Incomplète, buste à droite			

En résumé, sur 55 monnaies, 13 sont pour le moment indéchiffrables, 15 ont été exactement identifiées et les revers des 27 autres ont été reconnus parmi les types indiqués par Hagen. Quel parti peut-on tirer de ces monnaies pour dater le cimetière d'Ennery? Pour les pièces dispersées ou recueillies hors des tombes, rien ne s'oppose à ce qu'elles assignent l'époque du IVe siècle au milieu archéologique dans lequel elles ont été trouvées, c'est-à-dire aux terres de la région nord. La question est beaucoup plus délicate pour les monnaies trouvées dans les tombes: celles qui ont pu être déchiffrées, *Licinius*, *Crispus*, *Magnence*, *Constant*, nous reportent également au IVe siècle et le Licinius de la T. 38 ne présente pas de traces d'usure, non plus que le Constant de la T. 61. Serait-il possible d'admettre que les occupants de ces sépultures ont vraiment vécu au IVe siècle? Qu'ils aient peut-être été un petit corps de *laeti* de ces Francs entrés au service de l'Empire romain [1], comme ceux que la *Notitia dignitatum* mentionne en divers points de la Gaule?

Si une réponse affirmative paraît trop téméraire et si les tombes ne peuvent pas remonter au delà du VIe siècle ou de la fin du Ve, il resterait à expliquer un fait étonnant: aucune monnaie des Ve ou VIe siècles ne se trouve mêlée aux dizaines de pièces du IVe siècle qui ont été recueillies.

(1) Le crâne de la T. 61, qui est celui d'un vieillard, présente précisément une blessure faite par une arme tranchante.

V. — LES OSSEMENTS D'ANIMAUX

Une des particularités du cimetière d'Ennery consiste dans l'abondance des ossements d'animaux qui ont été recueillis soit dans les tombes elles-mêmes, soit dans leur voisinage.

1° *sous les tombes*. Quand le squelette humain avait été relevé, j'ai toujours fait creuser la terre un peu plus bas jusqu'à une profondeur d'environ 1 m. 20 — après quoi l'eau envahissait la fouille — et j'ai ainsi constaté qu'il y avait des ossements d'animaux sous 19 tombes [1]. Je me bornerai à faire mention des trouvailles les plus marquantes:

Sous la T. 55 : un gros osselet (astragale) et un métatarse long de 0 m. 20.
Sous la T. 7 : une grosse omoplate et une mâchoire de porc.
Sous la T. 23 : trois grosses vertèbres et un os long de 0 m. 32.
Sous la T. 18 : encore de grosses vertèbres.
Sous la T. 47 : des sabots de solipède, de fissipède et un os coxal long de 0 m. 40.
Sous la T. 55 : un crâne et une mâchoire inférieure de chien.
Sous la T. 64 : de nouveau un osselet.
Sous la T. 73 : un os creux, long de 0 m. 18, platé debout.

2° *assez loin des tombes*, dans les carrés II, III, VII, j'ai recueilli d'autres échantillons, et notamment:

des cornes de cervidé et de bovidé (la cheville osseuse);
encore des osselets et des mâchoires de porc, de chien et de petit ruminant;
divers os longs parmi lesquels on a reconnu des radius et cubitus de gros animaux.

3° *à l'est des T. 60, 55, 58*, dans les carrés VI et X, il a été découvert un amas considérable d'ossements d'animaux qui ont rempli plusieurs caisses. Pas de gros crânes, mais encore des mâchoires de chien, de porc et d'herbivore, une dizaine de tibias, seize humérus, un fémur énorme, des os de phalanges, des côtes et d'autres débris variés. Je me suis efforcé de déterminer approximativement la nature de ces ossements [2], mais mes recherches auraient besoin d'être revues et complétées par un spécialiste qui seul pourrait dire si tel gros os, un humérus par exemple, appartient à un cheval ou à un bœuf et si tel autre os provient d'une patte avant (métacarpe) ou d'une patte arrière (métatarse). Je n'ai pas réussi moi-même à établir ces distinctions entre des os qui se ressemblent étonnamment, mais il est bien clair que le cimetière d'Ennery a livré une énorme quantité d'ossements de chevaux, de bœufs, de petits ruminants, de porcs et de chiens.

(1) Tombes 35, 5, 7, 26, 23, 28, 18, 19, 42, 45, 46, 47, 48, 58, 55, 60, 64, 65, 73.
(2) J'ai été soutenu dans ma tâche par les bons offices de M. Jean Guyot, élève de 3e année à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et, d'autre part, je me suis reporté à plusieurs traités d'ostéologie: C. Bresson, *Aide-mémoire d'ostéologie comparée* (avec 245 fig.), Paris, 1944; Ducrotoy de Blainville, *Ostéologie* (avec 329 pl.), Paris, 1839-1864.

On a été par suite amené à se demander quelles pouvaient être l'origine de ces ossements et la raison de leur présence non loin de sépultures humaines. Ce ne doit pas être l'effet d'un simple hasard, car le hasard n'aurait pas placé ces ossements sous 19 tombes, représentant environ le quart de la totalité. Ce n'est pas par hasard non plus que des os longs ont été trouvés debout, comme plantés en terre, au lieu d'être couchés horizontalement selon les lois de la pesanteur.

Il n'est pas impossible que nous nous trouvions ici en présence d'une sorte de rite funéraire, analogue à celui qui consistait à déposer des provisions de bouche dans les vases funéraires (cf. chap. III, 4°, *a*): on aurait mis avec le corps du défunt un quartier de viande d'animal comme réserve pour le grand voyage. A ce propos, il convient de remarquer que les ossements trouvés sous les sépultures appartenaient souvent à des morceaux de choix: épaule attestée par l'omoplate, cuissot attesté par l'astragale; filet et moelle attestés par les vertèbres. D'autre part, on a surtout rencontré ces débris dans les tombes au caractère plus nettement franc: T. 35 avec la plaque-boucle, T. 5 avec scramasax, T. 7 avec vase caréné, T. 42 avec le verre à 5 boutons, T. 48 avec le collier, T. 58 avec le verre à un bouton, etc.

Pour l'amas considérable d'ossements à l'est des T. 60, 55, 58, il faut chercher une autre interprétation. On peut songer d'abord à un lieu d'équarrissage, où auraient été enterrés, en marge du cimetière franc, les cadavres d'animaux provenant des étables voisines, mais cette hypothèse ne correspond pas à la réalité, car on n'a jamais rencontré de squelette de bête petite ou grosse, à l'état complet. Pas un seul crâne de bœuf ou de cheval, alors qu'on a trouvé au moins 16 humérus appartenant à l'un ou à l'autre de ces quadrupèdes; un seul sabot de chacune des deux bêtes, mais une dizaine de cubitus, fémurs; un seul os coxal (moitié de bassin) et, par contre, une dizaine de tibias et enfin, mais en petit nombre, quelques longues côtes.

La proportion anormale des os de jambes de devant et de jambes de derrière, c'est-à-dire des épaules et des jambons, nous fait supposer quelque grand repas de funérailles, où l'on aurait servi de copieux plats de viande. Les os restants auraient ensuite été jetés pêle-mêle aux abords du cimetière. Et notons encore que les grands os longs sont souvent brisés, comme si on avait voulu en extraire la moelle.

Cette dernière hypothèse n'explique encore pas tout. Si elle justifie à peu près la présence d'os de bœuf, de cheval, de porc, de mouton, elle n'explique nullement celle de 3 crânes et de 8 mâchoires de chien, qui ont été trouvés parmi les autres ossements, de même que sous la T. 35 et dans le carré II. Il est difficile d'admettre que, même chez les Francs, on ait consommé de la viande de chien et qu'on ait réservé aux os un ensevelissement spécial. Il ne reste plus en fin de compte qu'une supposition: le cimetière franc des ve, vi^e^ siècles aurait

été établi au-dessus d'un vaste dépôt d'immondices d'une époque antérieure (IVe siècle) et à peu de distance d'un établissement gallo-romain. Au bord de ce dépôt, auraient été enfouis, non seulement les résidus de cuisine (bêtes comestibles), mais aussi des chiens crevés. De ce fait on serait moins étonné d'avoir retrouvé dans ce dépôt d'ordures, les menus objets qui ont pu y être jetés par mégarde: les monnaies des carrés VI et VII, les navettes du carré II (dont il sera question ci-après), les fibules des carrés VII et XIII, etc. Ces immondices, constituées sans doute par des cendres et des matières organiques, se sont décomposées au cours des siècles pour former une couche de terreau noir, très visible lors de nos fouilles, et en particulier dans le carré VI. Cette couche, épaisse de 0 m. 50 à 0 m. 70, s'étendait sur une longueur de 7 m. sous les T. 64 et 65 à l'ouest jusqu'aux T. 61, 62 et 63 à l'est.

Ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu un cimetière franc installé dans des ruines de l'époque gallo-romaine. A Furfooz (Belgique), par exemple, 25 squelettes appartenant à une nécropole franque avaient été en partie déposés dans l'hypocauste d'une *villa* romaine [1].

VI. — L'ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN

Selon toute apparence, le cimetière franc d'Ennery était établi dans le voisinage d'un établissement gallo-romain d'une certaine importance, dont nous ne savons rien. On y a en effet recueilli un grand nombre d'objets sans rapport avec les sépultures, mais qu'on a trouvés dans la terre de remblai et qui avaient, par conséquent, été apportés du voisinage du cimetière. Nous allons passer en revue les plus notables d'entre eux.

A. — *Matériaux de construction.*

1° 9 morceaux de marbre blanc, taillés et polis, ont été recueillis en différents endroits. C'étaient des fragments de plaques de revêtement d'un édifice somptueux, présentant les dimensions suivantes:

T. 4 : 55×40×20 mm. d'épaisseur.
T. 38 : 120×80×31 mm. d'épaisseur.
T. 58 : 80×80×31 mm. d'épaisseur.
Carré VII : 75×52×25 mm. d'épaisseur.
Carré VII : 105×55×27 mm. d'épaisseur.
Carré II : 160×80×35 mm. d'épaisseur.
Carré II : 130×120×55 mm. d'épaisseur.
Carré II : 140×55×36 mm. d'épaisseur (couleur plutôt grise).
T. 72 : 105×85×31 mm. d'épaisseur.

(1) BECQUET, *Annales de Namur*, 1879, p. 399, sq.

Il doit s'agir de 8 ou 9 plaques différentes, puisque les épaisseurs varient de 0 m. 02 à 0 m. 055.

2° Les trousses de toilette reposaient parfois, nous l'avons dit plus haut, sur de grands morceaux de *tegulae*. D'autres fragments de tuile de même genre méritent d'être signalés: une vingtaine dans la T. 73; la moitié d'une *tegula*, longue de 0 m. 38 et épaisse de 0 m. 025, dans le carré II; un gros morceau avec l'empreinte d'une patte de chien dans chacune des T. 5 et 64.

3° Les débris d'*imbrices* ont également été fréquents: une tuile ronde complète a été exhumée entre les T. 64 et 65. Nous avons eu la curiosité de comparer cette tuile romaine aux tuiles rondes qui, aujourd'hui encore, couvrent beaucoup de maisons d'Ennery, et voici ce tableau comparatif:

	Imbrex	*Tuile moderne*
Longueur	0 m. 30	0 m. 40
Largeur maxima	0 m. 15	0 m. 165
Epaisseur	0 m. 02	0 m. 01
Poids	1 k. 950	1 k. 900

Ainsi la tuile moderne a sensiblement le même poids que la tuile antique, mais elle peut couvrir une surface de moitié plus grande, car son épaisseur est moitié moindre.

4° Un gros fragment de brique, portant des rainures entrecroisées et mesurant 0.28 × 0.15 × 0.045, a été trouvé dans le carré VII et des fragments plus petits dans le carré II et dans la T. 64.

5° Quelques pierres brutes ont été découvertes dans le cimetière ainsi que d'autres intentionnellement taillées, arrachées sans doute à quelque édifice inconnu. C'est ainsi qu'au-dessus de la T. 33 reposait un bloc de calcaire de 0 m. 30 sur 0 m. 17, dont un des angles avait été épannelé et mouluré.

B. — *Métaux*.

Sur toute l'étendue du cimetière on a rencontré des scories de fer.

1° Ce sont des résidus de la fonte du minerai lorrain, abondant, on le sait, mais dont les mines sont toutes sur l'autre rive de la Moselle. On en a ramassé plus de 50 kgs comme échantillons à soumettre à l'examen d'un minéralogiste. Il s'en trouvait des blocs, aux boursouflures caractéristiques, dans la terre de presque chaque sépulture, et notamment dans les T. 5, 7, 11, 18, 65, 72, 73 et dans le carré II. Une petite usine sidérurgique a donc dû exister dans les environs de la nécropole. Rappelons à ce propos le lingot de fer de la T. 66 et les 13 boucles en fer rencontrées à Ennery.

2° On a bien remarqué çà et là des morceaux de charbon de bois, en particulier dans les T. 47, 51, 65 et dans le carré II, mais il est impossible de dire si ces débris ont un rapport avec la fabrication du fer ou s'ils proviennent, comme certains le supposent, de quelque foyer à signification religieuse, ou si ce ne sont pas tout simplement des cendres de cuisine ordinaire.

3° Plus curieux sont dix morceaux de plomb, dont la présence dans les T. 34, 39, 50 et 56 ne s'explique pas, car ils n'ont pas de forme précise. Ce sont des lames biscornues ou repliées. Il en est de même d'un morceau trouvé dans le carré VII, mais un autre provenant du même carré était un véritable lingot coulé dans un moule rectangulaire de 0 m. 175 × 0 m. 030 × 0 m. 020.

C. — *Objets travaillés.*

1° Le carré II a livré près des T. 65 et 71 deux petits instruments en bronze, en bon état, composés chacun d'une tige cylindrique dont les deux extrémités se terminent par une petite fourche à deux dents (fig. 27). Le premier a une longueur totale de 0 m. 185 et l'autre, en fil bien plus épais, mesure 0 m. 205. Quel pouvait être l'usage de ces objets? On pense d'abord à des fourchettes doubles qui serviraient à manger des coquillages. En effet on a trouvé à Friedberg (Allemagne) une fourchette à deux pointes qui accompagnait des coquilles d'escargots [1], et dans son ouvrage consacré à l'Alsace romaine, R. Forrer a reproduit un plat d'huîtres sur lequel est posée une fourchette à deux dents, mais dont une seule extrémité est fourchue [2]. Aussi, pour les fourchettes doubles d'Ennery, une autre interprétation semble préférable: il s'agirait de navettes sur lesquelles était enroulé le fil destiné à confectionner les mailles d'un filet. La proximité de la poissonneuse Moselle justifierait la confection de filets pour la pêche. Un objet identique figure au musée de la Saalburg sous le nom de *Netznadel* (navette) et un autre, provenant du Kastell de Mayence, a été reproduit dans un périodique de cette ville [3]. D'une longueur de 0 m. 14 seulement, il était accompagné, comme les exemplaires d'Ennery, d'une fibule à charnière, mais, outre-Rhin, il a été appelé *Gabel* (fourchette).

2° Entre les T. 37 et 38, on a recueilli le panneton d'une clé en fer, munie de plusieurs dents comme les clés modernes (fig. 27). Dans la T. 81, une autre clé en fer complète, y compris l'anneau de suspension, avait une longueur de 0 m. 088 (fig. 27). Le petit objet en bronze

(1) *Archiv für Hessische Geschichte und Altertumskunde*, 2. Heft, XIV.
(2) R. Forrer, *L'Alsace romaine*, Paris, 1935, pl. XXIII.
(3) *Mainzer Zeitschrift*, VII, 1912, p. 90.

provenant de la T. 82, voisine de la précédente, semblait bien être une entrée de serrure pour une clé de petites dimensions (fig. 27).

3° On peut considérer comme un *stilus* une petite tige, mince, dont une extrémité est pointue pour écrire dans la cire, tandis que l'autre est aplatie pour effacer l'écriture. Deux de ces objets ont été ramassés, l'un mesurant 0 m. 065, dans la T. 47: l'autre, mesurant 0 m. 11, dans la T. 34 (fig. 27).

4° Il paraît impossible de préciser la nature de plusieurs objets en os et en ivoire qui dénotent un certain art. Le bâtonnet de la T. 48, long de 0 m. 125, est orné de cercles pointés, de rainures et d'X, qui font sans doute de lui un contemporain des tombes franques (fig. 27). Mais que penser d'un fragment cannelé recueilli dans le carré VII ainsi que d'une cheville découpée en pyramide, très aiguë, trouvée dans le carré II?

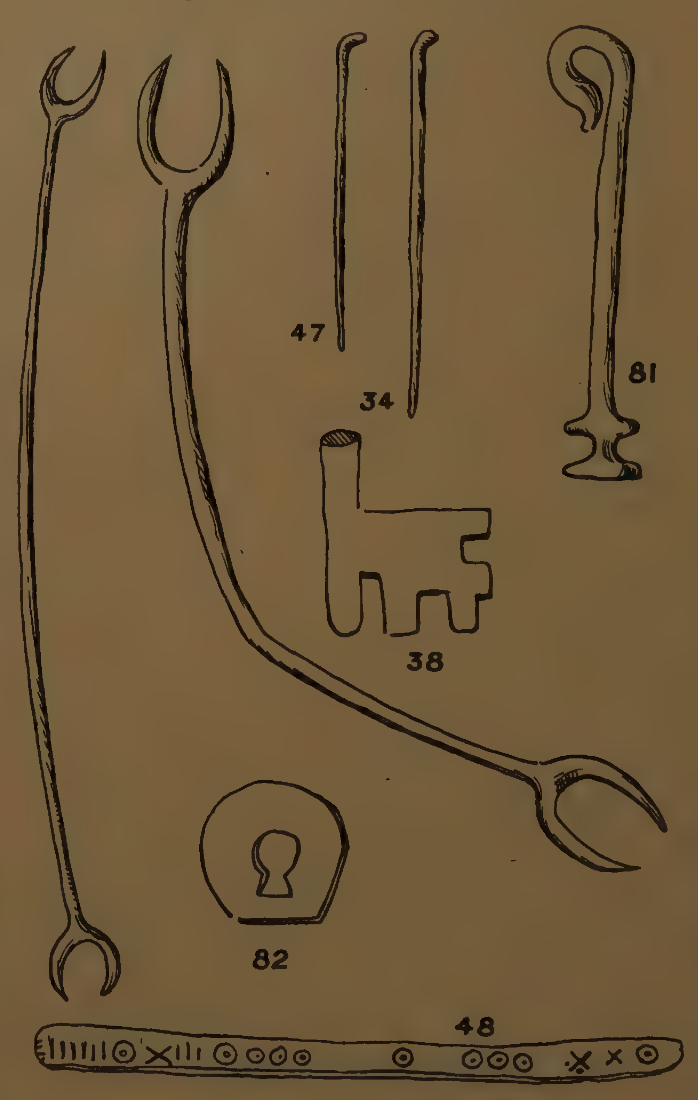


FIG. 27. — Objets divers:
Panneton de clé (38); clé complète (81); entrée de serrure (82); *stili* (47, 34); bâtonnet (48); deux navettes de tisserand (sans n°).

D. — *Tessons de céramique.*

Une quatrième catégorie d'objets est représentée par plus de 600 tessons de toute espèce, recueillis au cours des fouilles. Les plus petits

étaient épars dans la terre et avaient servi au remblai des tombes: ils offrent peu d'intérêt. Les plus gros, qui permettent de reconnaître le genre de vases auxquels ils appartenaient, proviennent de la région nord du cimetière. Ils sont de fabrication gallo-romaine, et non franque. Voici les pièces les plus caractéristiques:

1° Près de la T. 44, le pied et plusieurs tessons d'une amphore; ce pied cylindrique a un diamètre de 0 m. 08 et les parois ont 0 m. 014 d'épaisseur. Une autre amphore en terre blanche, provenant du carré II, est représentée par 5 tessons qui se juxtaposent; leur épaisseur est de 0 m. 015.

2° Plusieurs déversoirs à mufle de bête, provenant de grandes terrines rouges, ont été rencontrés dans le carré VII.

3° Les bords d'écuelle hémisphérique à lèvre épaisse sont extrêmement fréquents et le profil des moulures varie de l'une à l'autre.

4° Outre les assiettes de cuisine déjà signalées (chap. III, 4° *a*) parce qu'elles avaient pu être restituées, on en a trouvé d'autres fragments près de la T. 57 et d'autres en terre blanche dans le carré II.

5° Le bord d'un *pelvis* a été recueilli entre les T. 72 et 73 et un autre, d'un modèle différent, dans le carré VIII.

6° Plusieurs fragments importants d'un *mortarium,* avec grains de quartz à l'intérieur, ont été ramassés dans le carré VII.

7° Un goulot de cruche rouge à deux anses a été recueilli près de la T. 60, ainsi que plusieurs autres tessons, avec des anses variées, en différents endroits.

8° Les tessons de *terra sigillata,* de même que les tessons de céramique imitant la *sigillata,* n'étaient pas rares (fig. 28).

9° Les tessons de *sigillata* ornée l'étaient davantage. Les seuls débris certains sont représentés par trois morceaux, dont deux se trouvaient près de la T. 81; l'un est un bord de Drag. 37 ou six oves ont été conservés; l'autre est un fragment de métope avec croix de Saint-André. Ni l'un ni l'autre n'ont certainement été fabriqués à Chémery sur les moules de Satto. Quant au troisième, c'est un petit fragment d'un Drag. 29, avec guillochage sur la lèvre.

10° Enfin, deux tessons plus importants de *sigillata* du IVe siècle, avec dessins imprimés à la roulette, proviennent du carré VII. Tous deux ont conservé la lèvre, puis la bordure unie, haute de 0 m. 045 sur l'un, de 0 m. 012 sur l'autre. Le premier est marqué de petits carrés en creux; le second porte trois rangées d'oves, parmi lesquels s'intercale un dessin en arête de poisson.

Avant de clore cette nomenclature, je voudrais dire un mot d'une estampille de potier sur terre noirâtre, que j'ai trouvée le 26 août 1941

près de la Moselle à quelques centaines de mètres du cimetière d'Ennery (fig. 27). Bien qu'elle soit sans rapport direct avec nos tombes, cette marque de potier belge contribue à nous faire un peu mieux connaître le peuplement de cette région à une date antérieure et elle nous montre



Objets 21-22

Fig. 28. — Tessons de *sigillata* (réduction 1/4).

que les Gaulois se fournissaient au Ier siècle vers l'ouest, comme ils ont continué à le faire plus tard. En effet la même marque, *TARVCOS VIROMAL*, avait déjà été trouvée à Metz [1] même et plus récemment en Champagne. A propos de cette seconde découverte, voici l'opinion de

(1) Dupriez, *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1882, p. 9-11.

M. Fromols: « ...Cette estampille belge appartient à une catégorie de vases globuleux, de la forme 85 de Haltern et de leurs successeurs Tibéro-Claudiens. Alors que nous avons deux fois (Musée de Reims et Musée d'Epernay) l'estampille *TARVCOS VIROMA* en deux lignes, nous venons de trouver dans la collection Simonet à Hauviné (Ardennes) l'estampille *VIROTA TARV* sur une seule ligne » [1].

Conclusion

Les caractères essentiels du cimetière d'Ennery peuvent être résumés en quelques lignes.

La population qui enterrait ses morts dans cette nécropole paraît avoir été sédentaire et paisible, puisque les tombes de femmes sont aussi nombreuses que les tombes d'hommes et que les sépultures d'enfants et de vieillards ne sont pas rares.

D'un côté, les éléments germaniques ne manquent pas, mais ils ne sont pas prépondérants; les armes ne sont pas abondantes et ont toutes des dimensions restreintes; les fouilles n'ont restitué aucun bouclier.

Les boucles de ceinture se réduisent le plus souvent à la boucle, tandis que les plaques-boucles sont plutôt rares et petites. Si les boucles de fer permettent de croire à la pauvreté de leurs possesseurs, les nombreuses boucles de bronze orné, et même d'argent massif, dénotent une certaine richesse. On n'a pas trouvé d'objets en os, mais outre les boucles on a recueilli d'autres bijoux d'argent: boucles d'oreille, bague, d'un style peu germanique.

Les vases carénés sont très rares; on n'a pas rencontré la moindre fibule germanique, mais les peignes et les colliers de perles sont fréquents.

Deux coutumes particulières ont été constatées à Ennery: le placement de la trousse de toilette sous le crâne et le dépôt de quartiers de viande d'animaux sous les tombes.

D'un autre côté, il faut remarquer la persistance de beaucoup d'éléments gallo-romains: plusieurs tombes intactes étaient absolument dépourvues de mobilier funéraire. Une des lances ressemblait à un *pilum;* une douzaine d'assiettes rouges imitant la *sigillata* et de très nombreuses monnaies du IVe siècle ont été ramassées, sans oublier les tessons de *sigillata* à casiers, qui datent de la même époque. Enfin, plusieurs petits objets en métal, navettes, clés, *stilus* ont encore les caractéristiques gallo-romaines, de même que les quatre seules fibules qui ont été trouvées.

Ennery se trouve exactement à la limite des pays de langue française et de ceux de dialecte germanique. Le cimetière peut dater de la fin du

(1) *Bulletin de la Société archéologique champenoise,* décembre 1938.

IVe et du Ve siècle. S'il date du IVe, on constate que des éléments germaniques, peut-être des Lètes, s'étaient infiltrés dans la population locale. Si le cimetière date du Ve siècle, ou s'il se poursuit, comme il est probable, d'un siècle à l'autre, on voit que la *Romanitas* n'a pas été détruite par les apports des nouveaux venus.

Emile DELORT.

Inventaire des objets et des tombes

Tous les objets ci-dessous mentionnés, trouvés à Ennery, sont actuellement conservés à Metz dans une salle appartenant au *Service des Monuments historiques*. En voici l'énumération:

Travaux de 1935-1940.

Carré XII : fouille de mars 1935 : une boucle de bronze gravée, 2 pièces d'attache, 2 couteaux, tessons à casiers et autres.

Carrés du centre XI, XII, XV, XVI, exploités par M. Barbé de 1935 à 1940 : 7 haches, 6 scramasax, 2 fers de lance, 6 couteaux, 1 anneau, 1 fermoir, 1 perçoir et des débris de fer; 1 vase caréné incomplet.

Fouilles de 1941.

T. 1 : fragment de *tegula*, scramasax, couteau, silex, 2 monnaies.
T. 2 : bracelet de bronze, petite boucle bronze, fragment de bague, débris de fer.
T. 3 : boucle argentée avec grains en relief, 2 boutons bronze, fermoir fer.
T. 4 : fragment de *tegula*, boucle en fer, couteau, monnaie, 3 silex, pointe de lance, petit morceau de marbre, petit vase rouge.
T. 5 : fragment de *tegula* avec patte de chien, scramasax, couteau, 3 pointes de javeline, tige de fer avec anneau; osselet d'animal.
T. 6 : épée, lance ou *pilum*, fond de vase; entre les T. 6 et 8, plaque-boucle de fer, couteau; seconde plaque-boucle de fer avec boutons de bronze.
T. 7 : vase caréné gris à casiers, couteau, tige de fer avec anneau, aiguille de bronze, boucle de bronze avec ardillon en fer, scories, omoplate et mâchoire d'animal, nombreux tessons et fragments de *tegula*.
T. 8 : boucle en fer; peigne orné de chevrons.
T. 9 : incomplète, pas d'objets.
T. 10 : incomplète, pas d'objets.
T. 11 : boucle en argent, couteau, monnaie, peigne, tige avec anneau; vase en terre grisâtre.
T. 12 : incomplète, pas d'objets.
T. 13 : incomplète, pas d'objets.
T. 14 : plaque-boucle en bronze estampé d'un seul morceau.
T. 15 : incomplète, pas d'objets.
T. 16 : incomplète, pas d'objets.
T. 17 : incomplète, pas d'objets.
T. 18 : boucle en fer; vertèbres d'animal.

T. 19 : incomplète, monnaie, os d'animal.
T. 20 : incomplète, pas d'objets.
T. 21 : collier de perles de verre et d'ambre; débris de fer.
T. 22 : bague de cuivre; boucle de bronze ornée; petite plaque rectangulaire de bronze orné; pince à épiler; anneaux de cuivre et de fer; couteau; fermoir; monnaie des *Leuci*; silex; hache.
T. 23 : dérangée, pas d'objets; gros os d'animal et vertèbres.
T. 24 : ossements de petit enfant; pas d'objets.
T. 25 : ossements de petit enfant; pas d'objets.
T. 26 : peigne, tessons.
T. 27 : incomplète, peigne.
T. 28 : plaque-boucle argentée, ornée (brisée); peigne; couteaux; silex; ciseaux; tiges en fer.
T. 28 *bis* : jambes seules; corne de cervidé.
T. 29 : en désordre; pas d'objets.
T. 30 : incomplète; pas d'objets.
T. 31 : sépulture complète, sans mobilier.
T. 32 : peigne; perles d'argile et de verre; vase rouge.
T. 33 : incomplète; monnaie; boucle d'argent et 2 pièces d'attache.
T. 34 : boucles d'oreilles en argent; *stilus*; perles en terre jaune; lame de plomb; tesson à anse.
T. 35 : plaque-boucle de bronze argenté, ornée; petite plaque rectangulaire en bronze, ornée; 2 couteaux; silex; gros os d'animal.
T. 36 : couteau; tiges de fer avec anneau; restes d'une plaque-boucle en fer avec boutons de cuivre; fermoir; 3 silex; une monnaie.
T. 37 : boucle de cuivre avec ardillon en fer; scramasax; 2 couteaux; une tige de cuivre; une petite boucle de bronze ovale; une petite boucle de bronze rectangulaire; un panneton de clé.
T. 38 : en désordre : monnaie de *Licinius*; morceau de marbre; vase rouge.
T. 39 : scramasax; hache; petit vase gris; boucle de cuivre; monnaie; silex; couteau; tige de fer avec anneau.
T. 40 : peigne; vase rouge.
T. 41 : sépulture complète, sans mobilier.
T. 42 : petite lame de silex; verre à 5 boutons; vase rouge; crâne de chien et gros os d'animal.
T. 43 : incomplète, pas d'objets.
T. 44 : une petite hache; des tessons.
T. 45 : vase rouge; ossements d'animaux; mâchoire de mouton.
T. 46 : en désordre : restes de couteau et tiges de fer; sur la poitrine, os de cheval.
T. 47 : sorte de grosse aiguille; couteau; petite boucle de cuivre rectangulaire; débris de charbon; tiges de fer; tessons d'assiette; monnaie; sabots d'animaux; mâchoire et gros ossements.
T. 48 : très petite boucle de bronze; perles de terre et d'ambre; bâtonnet d'os gravé; bracelet de bronze; tige de fer avec anneau mobile; boucle en fil de bronze; clous de bronze.
T. 49 : perles de verre et d'ambre; peigne.
T. 50 : crâne d'enfant; pas d'objets.

T. 51 : collier d'une quarantaine de perles; deux boucles d'oreilles en argent; débris de charbon; monnaie de *Crispus*.
T. 52 : vase rouge; verre en morceaux.
T. 53 : incomplète, pas d'objets.
T. 54 : épée; lance; 2 couteaux; coupe de verre brisée; 3 monnaies dont celle de Magnence.
T. 55 : plaque-boucle estampée d'un seul morceau; monnaie; débris de fer et de cuivre; ossements d'animaux; mâchoire; crâne, etc.
T. 56 : incomplète; pincette de cuivre brisée; couteau; fermoir; débris de fer; lame de plomb; tessons à casiers.
T. 57 : collier d'une vingtaine de perles; bracelet de bronze; bague de cuivre et bague d'argent avec filigranes; fibule argentée; verre intact à un bouton; épingle à cheveux intacte en bronze.
T. 58 : petit anneau de bronze; morceau de marbre; vase à un bouton brisé; ossements d'animal.
T. 59 : boucle de fer et tessons de *sigillata*.
T. 60 : nombreux tessons, dont 1 assiette qui a été reconstituée; ossements d'animaux, dents, crâne, omoplate, etc.
T. 61 : petite boucle de bronze; grosse boucle de bronze ornée; 3 pièces d'attache; couteau, silex, monnaie de Constance, tessons.
T. 62 : vase rouge.
T. 63 : crâne d'enfant; ammonite; morceaux de *tegula* et d'*imbrex*.
T. 63 *bis* : plaque-boucle de bronze, argent, ornée; couteau; peigne.
T. 64 : *tegula* avec patte de chien; tessons nombreux; osselet et ossements d'animaux.
T. 65 : boucles de fer; 2 couteaux; scramasax; silex; monnaie de Constantin; épingle à cheveux en os; fermoir, tiges de fer; *imbrex* entière; briques variées; ossements d'animal.
T. 66 : squelette accroupi; lingot de fer.
T. 67 : boucle de fer; anneau de fer; couteau; tige à crochet; vase rouge.
T. 68 : sépulture complète, sans mobilier.
T. 69 : sépulture complète, sans mobilier.
T. 70 : plaque-boucle argentée, ornée (brisée); petite plaque rectangulaire ornée; couteau; javeline; scramasax.
T. 71 : silex; fermoir; scramasax, couteau; clous de cuivre; plaque-boucle de fer avec boutons de cuivre (émiettée); ardillon de bronze; petite plaque rectangulaire de bronze à 4 boutons; hache.
T. 72 : incomplète; bracelet de bronze; couteau; tessons; fers variés; morceaux de marbre.
T. 73 : 2 boucles d'oreilles en argent, pierre verte incrustée; perles de verre et d'ambre; épingle à cheveux en os; fragments nombreux de *tegula*; gros os d'animal planté debout.
T. 74 : sépulture complète, sans mobilier.
T. 75 : 3 monnaies; boucle de bronze ornée; petite plaque rectangulaire ornée; couteau; peigne, silex, grosse aiguille de bronze tordue.
T. 76 : incomplète : une monnaie.
T. 77 : sépulture complète : un tesson de *sigillata* Dr. 29.
T. 78 : incomplète, pas d'objets.
T. 79 : 16 perles de verre; peigne.

T. 80 : incomplète, pas d'objets.
T. 81 : deux tessons de *sigillata* ornée; clé; fibule romaine; 4 monnaies.
T. 82 : 6 monnaies; entrée de serrure; débris de bague.
Carré II : 2 navettes; un moyen bronze; nombreux clous; tessons et charbons; ossements d'animaux, dont mâchoires et cornes; scories de fer; morceaux de *tegula* et d'*imbrex*; 3 morceaux de marbre; cheville sciée en os ou ivoire.
Carré III : corne; tessons; clous.
Carré IV (sondage) : monnaie brisée; fragments de *tegula*.
Carré VII : 15 monnaies; débris d'une fibule romaine; une centaine de tessons variés; mortier; *sigillata*; plusieurs fragments d'assiette et de déversoir à mufle; ferrailles diverses; lingot de plomb fondu; ossements d'animaux; 2 morceaux de marbre; fragment d'ivoire cannelé; béton.
Carré VIII : 4 monnaies; plusieurs fragments d'assiette et grands tessons; une ammonite.
Carré IX : petit vase noir; anneau; fibule romaine, monnaie, tessons.

E. D.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

HABITATS NÉOLITHIQUES DANS LA RÉGION DE PIÉGUT-PLUVIERS (DORDOGNE)

Nous avons déjà signalé (*Rev. des Et. Anc., Mélanges Radet*, T. XLII, 1940, p. 550-566) l'importance de l'exploitation métallurgique ancienne dans le Nontronnais et spécialement autour de Piégut-Pluviers (fig. 1). Dans chaque commune se retrouvent les restes de quelque établissement gallo-romain aux alentours duquel des tas de scories font encore sur certains points, malgré l'utilisation postérieure pour le pavage des routes et chemins, de véritables collines. Autour des centres principaux s'égrènent une foule de petits ateliers révélant la grande dispersion de l'habitat en même temps que l'intensité du travail.

Ce double fait est dû à la présence sur place d'un minerai d'excellente qualité et de ramassage facile voisinant avec le combustible et l'eau. Il résulte aussi de l'existence sur les lieux mêmes d'une population néolithique nombreuse qui put, lorsqu'elle eut appris la technique des Hallstattiens du voisinage, se livrer promptement à une active exploitation. Ces Hallstattiens arrivaient sans doute de deux directions : du Nord et de l'Est, comme en témoignent les tumuli disséminés dans la région de Saint-Mathieu (Haute-Vienne) et dans celles de Champs-Romain et Milhac de Nontron (Dordogne). Ils se heurtèrent, en abordant le Nontronnais, à un site géographique dont les particularités peuvent aider à expliquer bien des faits.

Entouré de tous côtés par les plateaux largement mamelonnés du Périgord et du Limousin, le massif granitique de Piégut présente un relief très disséqué; les multiples ravins et vallons sont un obstacle sérieux pour les gens qui viennent des plaines, tant par la raideur de leurs pentes que par le mystère de leurs grands bois, peuplés de rochers aux formes énigmatiques. L'étagement de surfaces d'érosion crée dans la topographie des talus, des buttes et des crêtes aux pentes rapides isolant les divers bassins fluviaux. Ces hauteurs atteignent 300 à 330 m. tandis que dans les vallons l'altitude peut descendre au-dessous de 200 m. Le relief est celui d'immenses cuvettes se touchant par leurs bords surélevés. Piégut et ses environs se trouvent ainsi sur un de ces bords entre deux creux; la commune voisine de Saint-Barthélémy, au sommet du plateau de 330 m., domine la vallée en gorge du Trieux qui coule au-dessous de 250 m. Ce sont là de magnifiques belvédères que l'on voit et d'où l'on voit de loin, à des dizaines de kilomètres, d'admirables places de refuge et de défense.

Toutes les invasions se heurtèrent donc à ce massif central, le même qui avait arrêté l'expansion des Paléolithiques venus de la Charente et du Périgord : ceux-ci ne purent, au sud, dépasser la boucle du Bandiat et à l'ouest la ligne des plateaux calcaires dont Teyjat forme la dernière station.

Les Néolithiques, par la suite, s'infiltrèrent à travers le massif. Nous constatons parmi le mobilier néolithique de la région d'assez nombreuses pièces de caractère nettement paléolithique, plus ou moins brisées et roulées, retaillées ou utilisées telles quelles, comme elles avaient

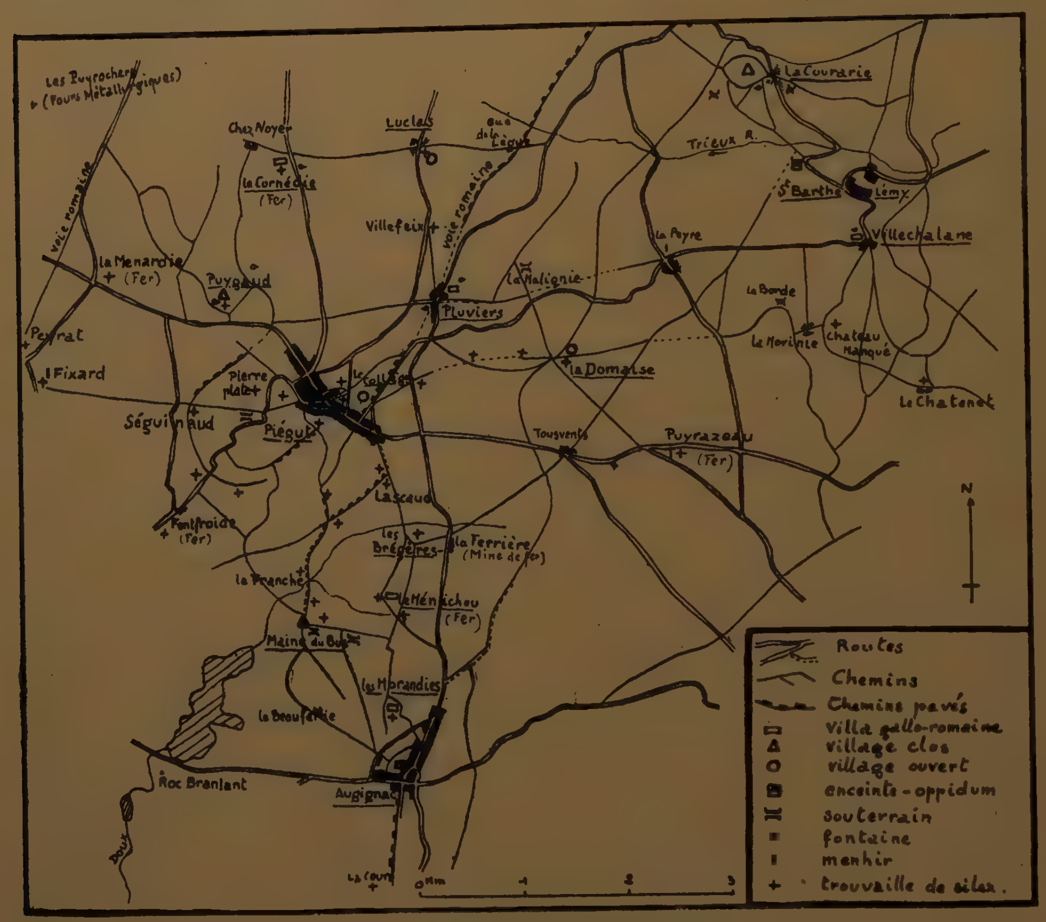


Fig. 1. — Les environs de Piégut-Pluviers.

pu être découvertes au cours des randonnées sur les plateaux du voisinage, sans doute autour du Troyat, sur les plateaux d'Etouars et de Varaignes, ou du côté de la Charente, vers Montbron et Marthon; elles se distinguent encore par leur forme et leur patine. Les plus caractéristiques proviennent de la villa gallo-romaine d'Etouars, qui fait transition entre le site de Piégut et celui de Teyjat. Par la suite, l'outillage néolithique se prolongera pendant toute l'époque de La Tène, jusqu'à l'époque gallo-romaine, où il voisine avec les débris de cette époque. Somme toute, le Néolithique peut être là d'origine très récente, et nulle autre civilisation ne semble s'interposer entre La Tène et lui.

I. — *Les habitats.*

Le site le plus anciennement signalé se trouve au n.-e., à la limite de la Dordogne et de la Haute-Vienne, dans la com-

mune de Saint-Barthélémy. Il comprend l'enceinte ovalaire de Villechalanne, entourée de retranchements, mais qui n'a livré que des débris assez insignifiants : à proximité s'est établie une importante

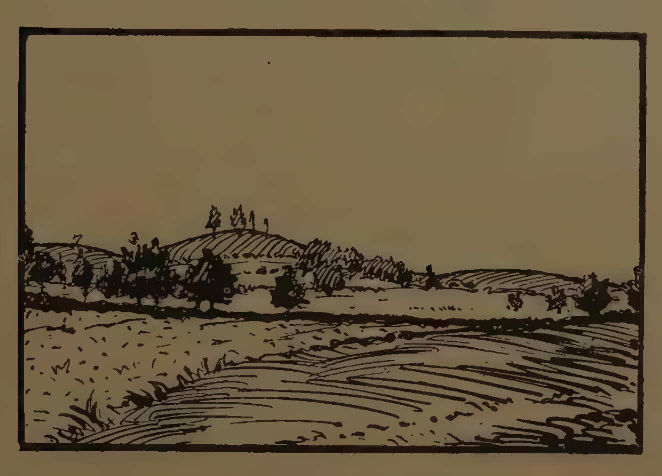


Fig. 2. — Butte de la Morinie.

villa dont subsistent une belle fontaine à margelle circulaire, coulant dans un bassin de granit, et peut-être quelques pierres moulurées formant un arceau de porte; on y aurait découvert des monnaies et diverses substructions.

A quelque distance s'élève un pittoresque groupe de collines, dites de Château-Manqué (fig. 2); l'une d'elles, la butte de la Morinie, a une forme régulière tronconique qui semble bien révéler un travail volontaire d'aplanissement; le sommet se creuse en une sorte de fosse remplie de cendres : s'agit-il d'un simple emplacement de meule à charbon, comme il en existe tant dans la contrée et sur les pentes mêmes de la colline ? Cela paraît douteux, étant donnée l'épaisseur de la couche. Cette plate-forme est limitée par de grossiers muraillements ensevelis sous la feuille et l'humus accumulés par des siècles de culture en taillis. On y a découvert au moins une hache polie et nous-mêmes, une belle pointe de flèche et quelques silex; nous en avons également recueilli quelques-uns sur la butte voisine du Chatenet. La légende d'un trésor enfoui dans l'une de ces buttes reste vivace dans la contrée.

Au pied de la Morinie, à la Borde, nous avons pu reconnaître partiellement un souterrain, simple galerie avec salle centrale formée par l'arrachement du tuf entre les blocs de granit. Il nous a été impossible de le dégager complètement, si bien qu'aucun objet n'a été recueilli. Nous avons là sans doute le type de ces nombreux « cluseaux » signalés dans toute la région près des habitats néolithiques et dont nous reparlerons plus loin. Quoi qu'il en soit, tout cet ensemble de Château-Manqué reste encore assez mystérieux, qu'il s'agisse d'un habitat ordinaire, ou de tout autre établissement comportant, ce qui n'est pas invraisemblable, un lieu de culte.



Fig. 3. — Menhir de Fixard (commune de Saint-Estèphe).

C'est à peu près tout ce que l'on connaissait jusqu'à ces dernières années.

Ajoutons-y cependant l'existence de deux menhirs : l'un de nature incertaine et qui pourrait être un rocher naturel, au village de La Peyre (commune de Saint-Barthélémy); l'autre, indubitable, à Fixard (commune de Saint-Estèphe) : le nom même du village semble emprunté à ce mégalithe en forme de « fissou », d'aiguillon d'abeille (fig. 3). La tradition locale considère comme des mégalithes certains rochers de forme plus ou moins curieuse mais d'origine naturelle : si leur aménagement et surtout leur utilisation comme points de repère ne semble pas impossible, rien non plus ne permet jusqu'à ce jour de l'affirmer absolument.

La découverte de quelques silex disséminés dans les champs et sur les sites gallo-romains nous a incités à une recherche plus attentive, et les résultats, quoique certainement incomplets, nous semblent assez intéressants pour que nous en donnions dès à présent le compte rendu sommaire. Nos recherches ont porté sur trois emplacements principaux: 1° la butte du Collège, à la lisière du bourg de Piégut; 2° le hameau de Puygaud, dans la même commune; 3° le hameau du Maine du Bos et ses annexes, dans la commune d'Augignac, mais à peu de distance de Piégut. Si ces trois habitats présentent, comme on le verra, des caractères différents qui les répartissent en deux groupes, le premier dans l'un et les deux derniers dans l'autre, ils ont au moins ce caractère commun que les scories métallurgiques y sont à peu près absentes tandis qu'elles abondent aux environs. On n'y trouve pas non plus, du moins jusqu'ici, de débris gallo-romains, mais un outillage nettement néolithique, se rattachant, nous l'avons dit, à la fin du Paléolithique par l'utilisation de certaines pièces errantes. Ce sont donc bien là, semble-t-il, les établissements les plus anciens de la région. Continuèrent-ils à être habités ? S'est-il produit un va-et-vient de population y ramenant quelques habitants après un abandon passager ? Nous pouvons constater ce va-et-vient entre Piégut, centre néolithique, puis féodal, puis aujourd'hui commercial et administratif, et Pluviers, centre gallo-romain, paroisse et commune par la suite, devenu aujourd'hui un simple hameau à peu près mort. Ce sont là des phénomènes assez intéressants, liés aux variations de la vie économique.

Il est regrettable que jusqu'à présent aucune trace de sépulture ne fournisse ici, non plus que dans le reste du pays, de renseignements précis. La poterie elle-même se réduit à de menus fragments peu caractéristiques et difficiles dans la plupart des cas à distinguer des tessons plus récents. Le seul décor, qui se retrouve même rarement, est constitué par des chevrons en feuille de fougère.

1. — *La Butte du Collège.*

Le gisement occupe le versant n.-e. d'une colline face aux derniers contreforts des Monts du Limousin, qui s'étendent longuement à l'horizon par delà la plaine de Pluviers et la vallée du Trieux. A 4 km. à l'e. se dressent les collines de Château-Manqué, dont il a été question précédemment. Le site convient admirablement au *Podium Acutum* que l'on retrouve dans le nom de Piégut. Deux grandes voies, l'une n.-s. transformée par la suite en voie romaine, l'autre e.-o. demeurée à l'état de chemin, se croisent au pied de la colline que desservent des tronçons transversaux dont les silex trouvés dans leur profondeur attestent l'ancienneté; nous y reviendrons plus loin.

Le site est occupé moitié par un bois de châtaigniers, moitié par une terre labourée : c'est seulement dans celle-ci que l'exploration a été possible. Les trouvailles, dispersées dans l'ensemble de la terre, sont particulièrement denses dans un très petit espace d'environ 40 m. de long sur 25 m. de large : les limites en sont nettement marquées par l'aspect même de la végétation, dont la pauvreté indique un

sol particulier. Etant donné la minceur de la terre arable sur le rocher granitique, chaque labour provoque un bouleversement à peu près complet qui ne laisse guère subsister de substructions. Néanmoins la présence de quelques moellons encore en place, dont certains portent des traces de feu, révèle l'existence de fonds de cabanes et de foyers. Sur cet étroit espace ont été recueillis et continuent à l'être un nombre considérable d'objets dont plusieurs centaines de silex; la plupart ne sont que des débris informes et de simples éclats de taille parfois minuscules; il y eut donc là non seulement un habitat, mais un important atelier. Nous passerons en revue les principaux éléments dont se compose ce mobilier :



Fig. 4. — Objets découverts dans la Butte du Collège.

1. — Blocs de cendres plus ou moins vitrifiés ayant appartenu à des foyers.

2. — Hache polie en diorite et divers fragments de haches utilisés ou non (fig. 4, n° 1).

3. — Pointe de flèche d'une forme et d'une délicatesse de taille remarquables (fig. 4, n° 6).

4. — Moitié de galet en calcaire creusé à usage de lampe; il porte encore une sorte de vernis laissé par la combustion de l'huile (fig. 4, n° 9).

5. — Blocs de granit ou de quartzite arrondis en forme de marteaux et de broyeurs.

6. — Objet énigmatique formé d'un rognon de silex piriforme, taillé en biseau à son extrémité supérieure; il porte deux trous de suspension avec traces d'usure; sur la face opposée, une autre cavité plus grande a été seulement ébauchée. L'objet a été partiellement noirci par le feu.

7. — Très nombreux cristaux de quartz de toutes tailles, blancs ou colorés, qui abondent dans les pegmatites de la région mais n'existent pas sur place et semblent bien avoir été rassemblés ici intentionnellement. Ils n'ont pas été utilisés pour l'outillage local, on ne trouve que quelques pointes d'une matière plus impure; peut-être étaient-ils des objets de trafic. On les trouve surtout à l'e. du gisement où les silex sont beaucoup plus rares, comme s'il s'agissait de deux centres différents.

8. — Outillage en silex : grattoirs sur

bouts de lames de dimensions diverses; — grattoirs quadrangulaires retouchés sur les quatre faces; — burins; — racloirs-scies, racloirs à encoches; — petits tranchets; — pointes et lames de formes variées. Si un bon nombre de pièces représentent des types bien classiques, beaucoup d'autres ne sont que des fragments informes plus ou moins retouchés sans que l'on sache toujours si les retouches sont intentionnelles ou provoquées par l'usage. Comme il est normal dans un pays entièrement privé de silex et où même le plus minuscule fragment indique un apport volontaire, la matière même la plus défectueuse a été utilisée jusqu'à l'extrême limite du possible; elle est du reste d'origines et de qualités extrêmement variables, depuis les beaux silex du Grand Pressigny, du Périgord et de la Saintonge qui fournissent des pièces régulières et bien taillées jusqu'aux fragments atypiques tirés de silex aux brisures irrégulières, impropres à la taille, jaunes, rouges ou noirâtres issus des argiles de décomposition dans la région du Bandiat et les plateaux voisins. Toutes les matières siliceuses voisines du quartz et du silex ont été employées, spécialement les grossières quartzites de la région.

9. — Anneaux de bronze qui se rencontrent assez fréquemment dans la région mais semblent absents ou du moins beaucoup plus rares en Périgord et en Limousin; toutefois une trouvaille importante en a été faite dans un vase à La Croix près de Terrasson (Dordogne). Ils appartiennent évidemment à une époque relativement récente, postérieure à celle de l'outillage lithique, à moins que l'on n'admette le caractère également récent de celui-ci. Malgré quelques différences assez sensibles d'un spécimen à l'autre, le poids de ces anneaux semble permettre de les ranger en séries : 8 à 9 gr., 5 à 6 gr., 4 gr.; peut-être faut-il les considérer comme des monnaies reçues en échange du fer que produisait le pays (fig. 4, n°s 2, 3, 4, 5).

10. — Fragments de poterie, les uns modelés à la main avec grains de quartz dans la pâte, les autres plus fins et faits au tour. Quelques menus fragments de verre (fig. 4, n° 8).

La face sud-ouest de la butte du Collège, assez abrupte, donne sur un vallon dans lequel abonde le minerai de fer, sans toutefois que l'on puisse en affirmer l'exploitation. Dans un jardin ont été cependant recueillis quelques beaux silex et, sur le versant opposé, occupé par les maisons, à une profondeur de 0 m. 50 à 1 m., une grande quantité de poterie grise, sans ornements, pouvant appartenir à la période gauloise : la plupart des tessons sont façonnés au tour et de pâte relativement assez fine et bien cuite. Des fragments de silex ont été découverts à proximité dans les champs.

2. — *Puygaud.*

A 2 km. environ au n.-o. du Collège se trouve le hameau de Puygaud. Il ne se compose que de deux ou trois maisons et alors que tous les villages du pays sont au centre d'un défrichement, il occupe une arête rocheuse en plein bois. Le nom semble se rapporter à cette situation forestière : l'ancien français connaît le terme de « Gaudine » désignant un bosquet. Au pied passe un très vieux chemin bordé sur une partie de son parcours par deux rangées de hautes pierres plantées; nous y avons recueilli, à proximité du village, une fusaïole en plomb. Sur une hauteur voisine auraient été reconnues des substructions de caractère très incertain. Sur une autre butte, on a voulu voir dans un groupe de rochers dit des Pierres Boschaud, un aménagement possible; l'hypothèse reste peu vraisemblable; toutefois, la plate-forme sur laquelle reposent ces rochers constitue un remarquable observatoire.

La clairière dans laquelle est construit le village comporte un système assez complexe de murailles sans rapport avec

les nécessités modernes et dont le caractère antique paraît indubitable. Elles sont construites en gros blocs de granit à peine équarris, dont les intervalles sont comblés avec des blocs plus petits. Bien conservées dans la plus grande partie de leur tracé, ces murailles semblent détruites sur quelques points; bâties à flanc de colline, il peut y avoir jusqu'à 2 m. et 2 m. 50 de la base au sommet, qui ne dépasse guère le niveau du sol supérieur. La partie la plus remarquable est à l'e., où une large entrée donne accès à l'intérieur de l'enceinte. A une centaine de mètres au s.-o., le mur, qui forme un angle aigu rentrant, est longé par un chemin pavé en pente raide qui se change en escalier au niveau de l'angle; il aboutit à une très belle fontaine muraillée et couverte.

Des silex ont été trouvés en plusieurs endroits, notamment du côté de l'angle rentrant; nous noterons une très belle hache biface de type campignien, un coup de poing très régulier, deux pièces paléolithiques retouchées. Il y a également quelques fragments de poterie et de rares scories métallurgiques peut-être transportées, ainsi que de gros rognons de quartz ayant pu servir de meules et de broyeurs.

A quelque distance vers l'o. se trouve un très abondant dépôt de scories au village de la Caujammet, près d'une voie romaine; on y aurait recueilli des silex et une très belle hache en jadéïte, de dimensions minuscules et percée au talon d'un trou de suspension; des silex ont été trouvés un peu plus loin dans l'étang des Puyrochers.

3. — *Maine du Bos.*

Le site de Maine du Bos présente des caractères analogues aux précédents, mais avec plus de complexité (fig. 5). Le nom lui-même, comme pour Puygaud, indique la situation. Il s'agit également d'un hameau forestier occupant le sommet d'un plateau, mais dont le défrichement a pu se développer plus largement que celui de Puygaud. Il est situé sur un ancien chemin pavé qui peut être considéré comme l'un des axes n.-s. de la région; il coupe à Piégut même l'axe e.-o. dont il a été question pour le Collège. Outre

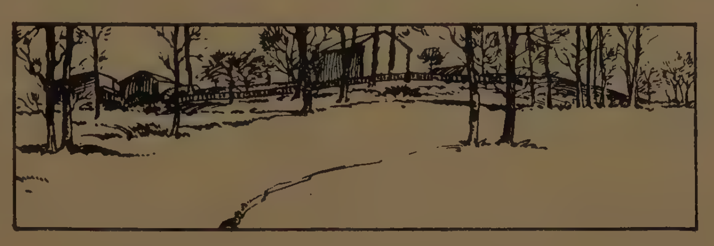


FIG. 5. — Le site de Maine du Bos.

le pavage mis au jour pendant la réfection du chemin, il contenait de nombreux silex sur tout son parcours.

Par delà le ravin qui limite au s. le village de Maine du Bos s'élève la colline monolithe de Pierre-Tenche, dont l'énorme bloc de granulite nue curieusement creusé de cuvettes et de failles domine toute la région. S'il existe un site dont l'utilisation ait pu s'imposer à des populations primitives, c'est bien celui-là!

Le gisement de Maine du Bos se compose de deux parties tout à fait différentes :

1. — A l'e. du chemin, immédiatemen avant le village, sur le versant n. de la colline, un vaste champ est littéralement couvert de débris. S'il y a été recueilli un certain nombre de pièces remarquables : grattoirs ronds et à bec de perroquet, racloirs, burins, perçoirs, pics, scies et pointes diverses (fig. 6), ce qui frappe le plus c'est la matière elle-même. A côté de quelques spécimens en silex gris ou blond apparaissent un grand nombre de fragments en onyx et en jaspe, de couleur bigarrée où dominent le rose

et le rouge. Cette matière dure et cassante est d'un travail extrêmement difficile; si certaines pièces sont parfaitement taillées et par suite fort belles, beaucoup d'autres de grandes ou de petites dimensions sont à peine dégrossies et ne présentent que quelques retouches marginales et irrégulières. La plupart des échantillons sont encore à l'état brut. On peut supposer qu'un atelier de taille s'est installé là mais que des résultats assez décevants en ont entravé le développement et la diffusion : on ne trouve en effet que, de façon très exceptionnelle et aux environs immédiats, des pièces se rattachant à ce genre d'outillage; l'on en trouve cependant quelques échantillons sur les plateaux qui limitent les calcaires et les cristallins entre Piégut et Varaignes. Par contre, l'on ne trouve, à Maine du Bos, comme du reste dans la plupart des autres gisements, que d'une façon également exceptionnelle les beaux cristaux de roche si abondants au Collège.



Fig. 6. — Outillage lithique à Maine du Bos.

A la lisière e. du champ, un amas de blocs granitiques planté d'arbres passe dans la tradition locale pour recouvrir l'entrée d'un souterrain.

2. — Au delà de ce champ, à l'e. et à l'o. du chemin, se développe un ensemble de murailles dont les dispositions, dans la partie centrale, rappellent celles de Puygaud, mais avec des annexes que Puygaud ne semble pas comporter.

a) à l'e., un vaste enclos où jusqu'ici rien n'a été trouvé.

b) à l'o., plusieurs enclos communiquent les uns avec les autres par des passages en chicanes et forment des terrasses superposées dont une partie des murs est enterrée; il s'y trouve deux fontaines. Dans la région A, les murs d'enceinte formés de gros moellons atteignent 2 et 3 m. de haut. En B, le mur haut d'environ 1 m. est formé d'un appareillage de gros blocs sur la face intérieure, et de hautes dalles plantées sur la face extérieure.

c) vers le s., le chemin descend en escalier abrupt vers une fontaine muraillée et couverte, comme à Puygaud. Ce chemin, parfois bordé de pierres plantées, se dirige vers la butte de Pierre-Tenche. Un souterrain existerait au centre du village en direction de l'escalier; l'entrée, comblée à une date récente, en serait garnie de briques, ce qui indiquerait une utilisation postérieure.

d) dans les bois voisins subsistent des murs qui peuvent se rattacher à cet ensemble.

En *b*) apparaît un outillage lithique assez abondant, beaucoup moins cependant que dans le champ 1 et surtout de nature très différente. On n'y trouve plus ni onyx ni jaspes. Les pièces les plus remarquables avec les pointes, grattoirs et burins ordinaires sont des coups de poing en silex très roulé, provenant sans doute des terrasses du Bandiat et contenant divers fossiles soigneusement conservés. Un fragment de sagaie est d'une telle finesse de taille que les retouches en sont presque imperceptibles; la pièce entière aurait de 10 à 15 cm., c'est la seule de ce genre qui ait été trouvée dans la région. Nous indiquerons également un gros rognon de silex noir partiellement recouvert de son cortex, sur lequel ont été enlevés des éclats qui lui donnent vaguement, lorsqu'il est posé sur l'une de ses faces, la silhouette d'un animal accroupi. On peut supposer que cette silhouette l'ait fait intentionnellement conserver. Dans les champs 1 et 2 ont été trouvés des anneaux de bronze.

Tels sont donc ces deux villages dont les caractères sont si voisins et si nettement différents de ceux des autres sites de la région, aussi bien l'enceinte de Villechalanne que l'habitat du Collège. Faut-il songer à de véritables fortifications ou à de simples clôtures destinées à mettre bêtes et récoltes à l'abri des animaux sauvages et des pillards, à retenir les animaux domestiques ? Il est difficile de préciser, la seconde hypothèse semble cependant plus vraisemblable. En tout cas nulle raison moderne ne peut en justifier l'existence et les habitants actuels n'en conçoivent aucune, la liaison avec l'outillage lithique semble donc incontestable. Quant aux souterrains, on peut les considérer comme de simples caves, il ne saurait être question d'habitations. Parmi les instruments découverts, peu de pièces semblent être des armes. Ces populations devaient être surtout agricoles; la chasse s'opérait sans doute par le piégeage, et la pêche occupait une place assez considérable, dans les innombrables ruisseaux qui parcourent les fonds de vallons, et peut-être déjà des étangs.

On peut rattacher à Maine du Bos plutôt qu'aux autres stations précédemment étudiées un certain nombre d'habitats alignés sur une crête qui domine le vallon à l'e., le long d'un chemin antique :

1. — *Lascaud :* quelques silex, un beau fragment d'onyx, une pointe de flèche.

2. — *Les Brégères :* silex, poterie, pointes dont une en cristal de roche.

3. — *Le Ménichou :* il y a eu là un habitat important qui s'est perpétué jusqu'à l'époque gallo-romaine (tuiles à rebords). Entre les Brégères et le Ménichou toute une colline est formée de scories métallurgiques avec fonds de creusets, dont le minerai provenait sans doute en partie de La Ferrière où subsistent encore tout un réseau de fosses et de galeries d'extraction de date indéterminée. Silex, coup de poing à fossiles type de Maine du Bos 2, haches polies, anneaux de bronze.

Les recherches poursuivies pendant l'été 1946 ont révélé à 50 m. à l'e. du champ n° 1 un troisième gisement, riche en outillage lithique de belle qualité (grattoirs ronds, burins, lames, *nuclei*) en silex gris et blond, ainsi que des fragments réutilisés de haches polies. Le tout est très différent des onyx et jaspes du champ n° 1, dont aucun fragment n'apparaît ici. Nous avons donc au moins trois centres lithiques nettement distincts l'un de l'autre, dont deux semblent extérieurs aux muraillements, à moins que dans cette partie bien cultivée ceux-ci n'aient disparu postérieurement.

4. — *La Courarie.*

Un troisième ensemble muraillé a été découvert et partiellement étudié à *La*

Courarie, commune de Saint-Barthélémy. Il apparaît comme beaucoup plus vaste et plus complexe que ceux de Puygaud et de Maine du Bos, et vraisemblablement en rapport avec l'enceinte ovale depuis longtemps reconnue à Villechalanne, dans la même commune. Ces deux établissements occupent chacun une croupe élevée de chaque côté d'une gorge extrêmement abrupte au fond de laquelle coule le Trieux. *La Courarie*, d'autre part, occupe un promontoire au confluent du Trieux et du ruisseau de la Salamonie (fig. 7).

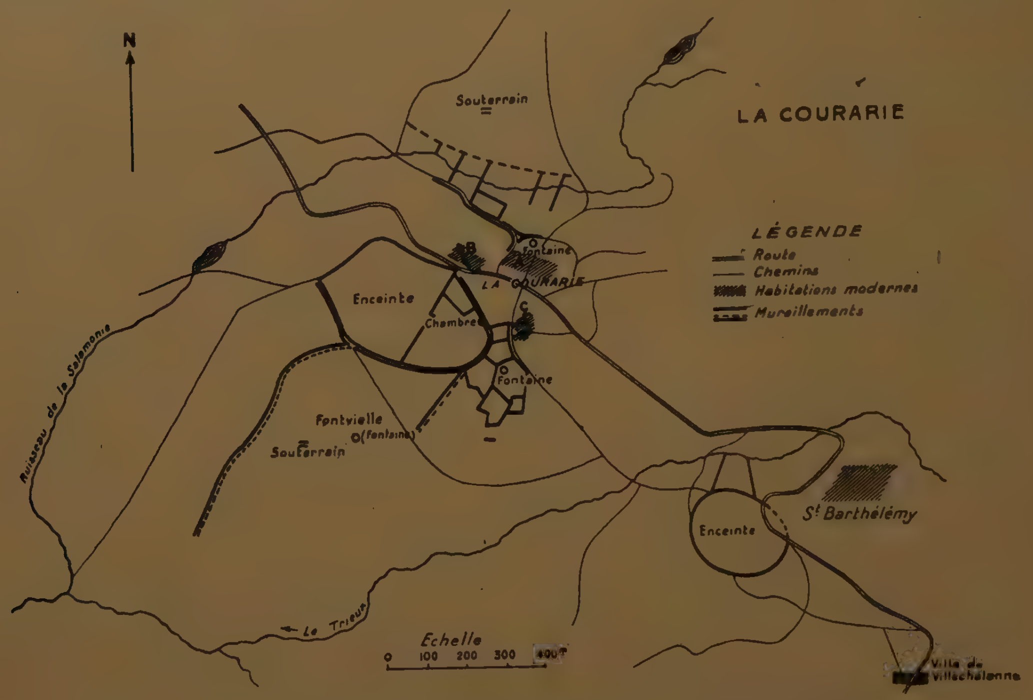


Fig. 7. — Plan de La Courarie (commune de Saint-Barthélémy).

La partie essentielle est une enceinte en ovale irrégulier de 1.200 m. de tour au pied d'un mamelon entièrement boisé. Elle est formée par un double mur enserrant un chemin pavé. Les murs, bien conservés sur la plus grande partie de la circonférence, ont environ 1 m. de haut et 0 m. 80 d'épaisseur; ils sont construits en gros blocs assez soigneusement appareillés. Sur le côté n.-e., s'ouvre dans le mur intérieur une sorte de chambre de 1 m. de large sur 1 m. de haut et 1 m. de profondeur. Elle est formée d'énormes blocs monolithes sur les côtés, le fond et le dessus; le sol en est partiellement garni d'une dalle ovale, en forme de poisson, avec des lignes qui semblent tracées au feu. La colline est divisée en un certain nombre de compartiments par de gros murs.

Au n. et à l'e. de cette enceinte se développe tout un ensemble d'enclos également muraillés, de formes et de dimensions variées. De gros murs longent d'anciens chemins pavés dont les principaux se dirigent vers le s.-o., en direction du Trieux et de la voie romaine de Périgueux à Rochechouart. Ces enclos apparaissent plus confus sur l'emplacement du village, mais ils ont dû y exister aussi.

Plusieurs anciennes fontaines existent dans la zone des enclos. Deux souterrains à demi-comblés ont été repérés et feront l'objet de fouilles postérieures : l'un est au n. sur une croupe boisée, l'autre au s. sous un amoncellement de rochers.

Il n'a pas encore été recueilli d'outillage lithique, mais les gens du village déclarent en trouver assez fréquemment. Il n'y a pas de scories métallurgiques.

L'aspect même du village appelle quelques remarques intéressantes. Il se présente comme trois groupes principaux de maisons anciennes sur les branches d'une croix de chemins reliant l'enceinte et les enclos du s. aux enclos du n. Quelques maisons modernes sont plus ou moins aberrantes. Les groupes A et C sont entièrement enveloppés par un ancien chemin, le groupe B ne l'est plus aujourd'hui que partiellement, mais le tracé complet se restitue sans difficulté. Nous avons là trois îlots de même forme sensiblement rectangulaire représentant évidemment des habitats primitifs, chacun avec son enclos cultural.

Il n'est pas impossible, d'autre part, que chacun de ces habitats ait comporté une certaine spécialisation. En effet, le groupe A, vers les enclos du n., est bordé par un fond de prés arrosés par le ruisseau de la Salamonie et propres au gros élevage. Le groupe C est orienté vers les bonnes terres du s.-e. très divisées par leurs muraillements réguliers, qui convenaient à la culture, céréales, raves, etc... Au contraire, le groupe A touche à l'enceinte principale dont les vastes étendues de bruyères boisées pouvaient contenir de grands troupeaux de porcs à demi-sauvages. Nous ne présentons là que de simples hypothèses, dans l'attente de recherches plus minutieuses qui viendront les confirmer ou les détruire. En tout cas, ce village de *La Courarie*, resté très archaïque à l'écart de toute voie importante, au milieu de ses collines séparées par des gorges abruptes, nous offre de très intéressants problèmes de géographie humaine et de paléogéographie tout autant que d'archéologie. Nos sites de Puygaud et de Maine du Bos, beaucoup plus restreints et plus simples, ne présentent pas, du moins jusqu'à présent, les mêmes caractères. Il se peut toutefois que de nouvelles observations les fassent apparaître. Il n'en reste pas moins qu'une étroite solidarité les unit, et qu'à eux trois, en y ajoutant ceux qui se découvriront certainement par la suite, ils constituent un remarquable document pour l'histoire du peuplement dans les régions du Centre. On remarquera, dans les sites étudiés, l'insignifiance des débris céramiques : l'absence d'argile dans la région fait de la poterie un article uniquement d'importation, rare par conséquent; elle était sans doute remplacée par des récipients de boissellerie et de paille tressée, d'usage courant encore aujourd'hui, mais éminemment périssables.

II. — *Le réseau routier.*

D'autres sites néolithiques existent dans les communes voisines, mais il semble bien que nous ayons dans ce groupe piégutain le centre de l'habitat comme nous y avons un centre géologique et géographique : cette fonction s'est maintenue jusqu'à nos jours avec une parfaite unité dont la constatation n'est pas le moindre intérêt de notre étude. Les trois établissements de Puygaud, du Collège et de Maine du Bos ne forment en somme, avec leurs annexes, et malgré leurs particularités, qu'une seule masse à peu près continue. Tout un réseau de chemins rayonne, nous l'avons dit, autour de ce centre et sur tous ou dans leur voisinage immédiat ont été découverts en nombre plus ou moins grand des instruments en silex.

1. — *Direction nord-sud.*

Une série de chemins se détachent en éventail au-dessus d'Augignac, à l'emplacement de la villa gallo-romaine des Morandies (où ont été trouvés aussi quelques silex) d'un tronc commun qui vient

de Périgueux et constituera à l'époque romaine une grande voie de 12 m. de large entre fossés dont les tronçons les mieux conservés apparaissent au delà de Pluviers, qui fut sans doute une station routière, sur plusieurs kilomètres en direction de Saint-Mathieu et de Rochechouart. Le Gué de la Lègue, où cette voie traverse le Trieux, est exactement à une lieue gauloise de Pluviers, qui est lui-même à deux lieues d'Augignac, à six lieues de Nontron au sud et à quatre lieues de Saint-Mathieu au nord.

a) A l'ouest : Augignac. — Double chemin encadrant la butte de Pierre-Tenche (silex entre la Beaufarie et Maine du Bos). — Maine du Bos : embranchement vers Fontfroide (silex). — La Franche-Prieuraud (entre ces deux points, pavage mis au jour par la réfection du chemin. Nombreux silex se rattachant aux types de Maine du Bos 1, haches polies). — Piégut-Puygaud. — Chez Noyer (villa métallurgique et silex à la Cornédie. — Gué

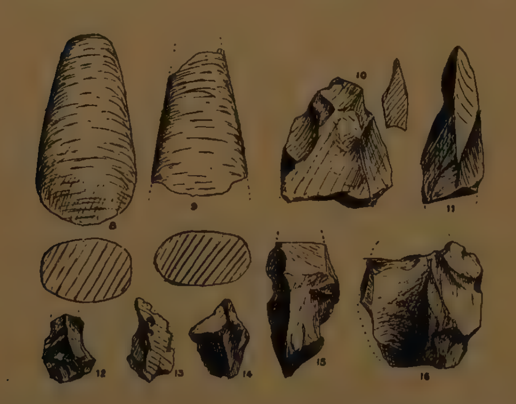


Fig. 8. — Silex trouvés dans une *villa* romaine à Etouars.

de Bos et l'Etang Grollier (silex sur différents points) : ce chemin rejoint à Gué de Bos une voie signalée comme romaine par la carte d'Etat-Major, de Limoges à Bordeaux (Le Fraisse, villa gallo-romaine. Les Puyrochers et La Caujammet, silex. Etouars, villa gallo-romaine, silex, fig. 8).

b) Au centre : Augignac, les Brégères, Lascaud : un tronçon pavé et dédoublé sur une partie de son parcours rejoint la voie à un point où se trouve une ancienne meule à charbon dans laquelle a été trouvé un fragment de poterie à feuilles de fougères; silex; des Brégères un chemin se détache vers la Ferrière, Tous-Vents et Villechalanne. — La Tricherie : tronçon pavé dit le Chemin des Morts. — Plusieurs : Gué de la Lègue.

c) A l'est : Augignac : La Domaise qui comporte autour d'une maison noble un important carrefour où ont été trouvés de nombreux silex et un dépôt considérable de scories.

2. — *Direction est-ouest.*

a) Au sud : Saint-Estèphe (*villa* gallo-romaine, Roc-Branlant peut-être utilisé). — Augignac-Marval (micro-alignements dans la région de Masfraulet).

b) Au centre : un chemin se détache de la voie de Bordeaux à Limoges, passe près du menhir de Fixard-Séguinaud (silex); entre la Font-du-Loup et Pierre-Plate (souterrain, plateforme de sommet, hache polie, silex); la Tour de Piégut (silex). — Piégut, Pied du Collège. — La Domaise (gisement très abondant de silex, haches polies, etc., presque aussi considérable que le Collège). — La Borde, Château-Manqué.

Autour de Piégut existent deux tronçons pavés dont l'un se prolonge par Fontfroide sur la Pouge et le Bourdeix (petit oppidum avec silex, *villa* gallo-romaine). A la Domaise un chemin venant de La Malignie (souterrain) se dirige vers Montagut et Puyrazeau (silex) et Abjat.

c) Un peu plus au nord : un chemin venant de Bussières-Badil (*villa* gallo-romaine des Petits-Bois) passe au pied de Puygaud, Pluviers, la Malignie, la Peyre, Villechalanne.

d) Au nord : Chez-Noyer, Luclas, Gué de la Lègue.

Tous ces chemins ne sont évidemment

pas de la même époque, mais il est à peu près impossible de distinguer nettement entre eux, d'abord parce que, tracés sur un granit indestructible, ils prennent bien vite le même aspect et le conservent indéfiniment; parce que, d'autre part, répétons-le, il n'y a pas eu solution de continuité entre la période néolithique, la période du fer et la période gallo-romaine, vraisemblablement même elles se sont développées sur un court espace de temps. Dans ce pays pauvre et arriéré l'outillage de pierre, peut-être d'origine récente, s'est conservé jusqu'à une époque tardive. Toutefois il semble nécessaire de distinguer entre les points où s'accumulent les scories métallurgiques avec habitat gallo-romain et ceux où elles n'apparaissent pas, sans gallo-romain, comme précisément le Collège, Puygaud et Maine du Bos : ceux-ci, qui possèdent l'outillage lithique de beaucoup le plus abondant et le plus caractéristique, doivent bien, malgré la présence du silex dans les autres, représenter les habitats primitifs.

Pierre et Claude BARRIÈRE.

LES FOUILLES DE MARLOUX (SAÔNE-ET-LOIRE) 1944-1945

Interrompues en 1944 [1], les fouilles de Marloux reprirent à l'automne de l'année suivante et furent exécutées, comme les précédentes, par le propriétaire du champ, M. Claude Bony. Le terrain à explorer étant cultivé, il ne fut possible de mener les travaux que par intermittence, lorsqu'un certain espace se trouvait libre. Au surplus, ils se virent souvent entravés par l'état du sous-sol, où les recherches ne peuvent être conduites avec minutie que dans une période favorable, c'est-à-dire quand l'argile boueuse formant la couche archéologique n'est ni trop durcie par la sécheresse, ni rendue liquide par les pluies [2].

Notre but était double : déterminer autant que possible l'étendue du gisement et mieux connaître le matériel gaulois de cette station.

Nous résolûmes tout d'abord d'explorer le petit chemin (fig. 1, 2) situé à l'extrémité ouest du champ, cette région paraissant riche en antiquités. Notre attente ne fut pas déçue. Un pan de mur en pierres grossières, large de 0 m. 90, fut bientôt mis au jour. Les blocs en étaient reliés avec un mortier. Cependant la construction paraît d'origine gauloise, car nous ne recueillîmes dans les déblais que des vestiges pré-romains : une monnaie éduenne en argent, une pièce en potin, imitation des pièces massaliètes au taureau, une fibule à ressort, deux annelets en bronze, un fragment de bouton (?), des poteries grises brisées, des pointes d'amphores, des scories et des culots de fonderie de fer, des tessons de vases ornés de chevrons en creux.

La partie centrale du champ, abandonnée en 1943, fut ensuite attaquée sur 5 m. 50 de largeur. Elle nous donna des cubes de mosaïque très nombreux, une cinquantaine au moins, provenant du pavement détruit à la fin du XIXe siècle par les « minages » de la vigne et qui recouvrait l'établissement gaulois primitif. La tradition nous en avait signalé plusieurs fois l'existence. Mais les précédentes fouilles ne nous avaient permis de retrouver qu'un seul cube, ce qui était un bien faible témoignage. La mise au jour de si nombreux débris lève les derniers doutes qui pouvaient subsister sur la réalité des découvertes antérieures et

(1) Voir L. ARMAND-CALLIAT, *Les fouilles de Marloux, près Mellecey (Saône-et-Loire) en 1943*, *Gallia*, III, 1944, p. 25-41.

(2) Cette nature particulière de terrain est peut-être — remarquons-le en passant — à l'origine du nom de Marloux, *Merlotum* au XIe siècle, rhabillage d'une forme vulgaire *Merlo* que l'on rencontre dans le département de la Marne (aujourd'hui *Merlaut*). Dans les deux cas, le prototype, *Merlavus* ou *Merulavus*, doit être issu d'un vocable prélatin désignant la boue, d'après les recherches de M. Paul Lebel, spécialiste de l'hydronymie française.

aussi nous éclaire sur la qualité de l'ouvrage : nous pouvons dire aujourd'hui qu'il était probablement fort simple, puisque nous n'avons retrouvé que des cubes blancs. Un grand bronze, coupé, assez fruste, de la colonie de Vienne et un moyen bronze de Domitien étaient associés à ces débris, ainsi que deux crochets de fer en forme de T, un fond de vase en verre, des fibules à charnière, dont une argentée, paraissant dater du Ier siècle, quelques menus tessons de poterie sigillée très usés.

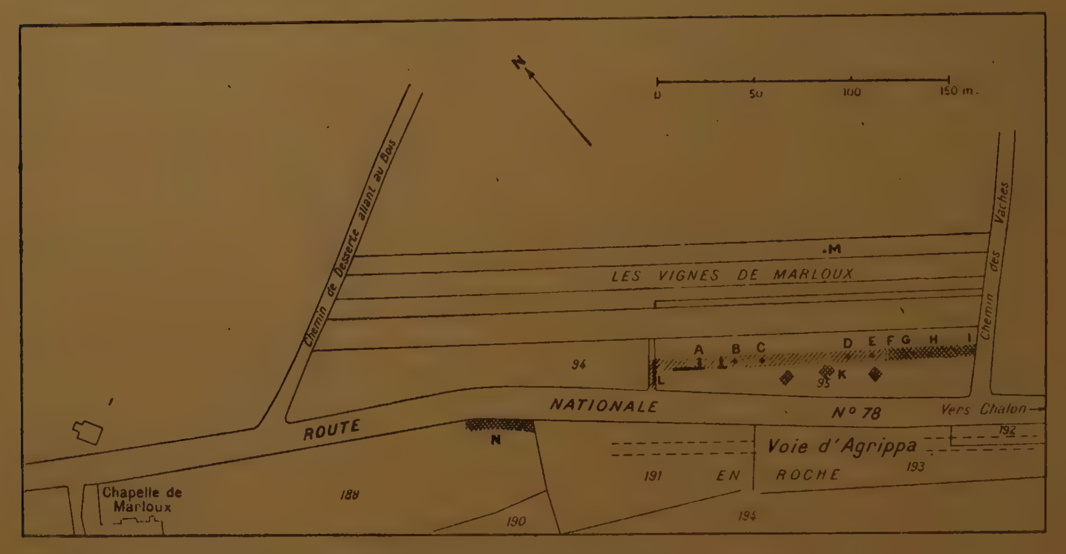


Fig. 1. — Le site de Marloux.

A un niveau plus bas, légèrement plus à l'est (fig. 1, H) fut repéré un milieu gaulois, comprenant, dans une accumulation de terre noire visqueuse : une hachette néolithique brisée, trois petits annelets de bronze, des disques en terre cuite, trois morceaux de fer très oxydés, une plaque de fer rongée par la rouille, des anneaux de même métal, des tiges de fer terminées à leur extrémité par une boule (nous croyons qu'il s'agit des débris d'une table ou de chenets gaulois), un fond de petite ampoule en verre bleu, des tessons de poterie grise, notamment un morceau de faisselle, percé de trous carrés, trois pièces gauloises, un aiguisoir en pierre verte, des vases ovoïdes brisés contenant de la cendre, des assiettes, des anses d'amphores. Tout paraît indiquer que nous sommes en présence d'une sépulture gauloise à incinération, pratiquée sous un foyer et malheureusement assez dispersée par les travaux antiques et modernes effectués au même endroit.

Près de là (fig. 1) apparut un ensemble de dalles (fig. 2) posées à plat. Ce sont des blocs calcaires, blancs ou rougeâtres, irréguliers, qui formaient une sorte de petite allée, large seulement de 0 m. 70. Ils étaient placés à même la terre battue, d'ailleurs très serrée et très ferme que l'on rencontre parfois un peu au-dessus de ce gros sable, appelé le cran.

Enfin, à l'extrémité du champ, au bord même du chemin des Vaches (I) fut rencontrée jusqu'à 1 m. 20 de profondeur une masse de terre noire, mêlée à une quantité considérable de débris de poteries non vernissées, principalement des assiettes plates ou à bord rabattu inté-

rieurement, des pointes d'amphores, des ossements d'animaux (défenses de sanglier, dents de cheval), le tout mêlé à une argile durcie et rougie par la flamme.



FIG. 2. — Blocs calcaires formant dallage.

De nombreux et très grands clous de fer forgé semblaient indiquer qu'il s'agit d'une cabane de bois, incendiée, car des fragments ligneux carbonisés adhéraient à certains de ces *clavi trabales.* La hutte était probablement de forme ronde et ses parois recouvertes de glaise. Nous avons eu la bonne fortune d'extraire de la terre noire un vase intact ayant la forme d'une terrine et un autre de profil assez curieux (fig. 10, en bas). D'ailleurs, ce qui caractérise ce fond de cabane, c'est une accumulation exceptionnelle de débris de poterie et la rareté des vestiges métalliques. Seuls un morceau de forces ou ciseaux de fer, deux pièces gauloises et une aiguille de fibule étaient joints à tant de céramique mutilée.

Le propriétaire de la vigne ayant consenti à sacrifier quelques ceps un peu vieillis, nous avons pu porter nos investigations sur la zone située à proximité de la route nationale, en effectuant une série de sondages sporadiques. Ils confirment l'existence de murailles assez bien établies, orientées nord-sud et très rapprochées les unes des autres, comme s'il s'agissait d'habitations très cloisonnées. Les débris recueillis dans les déblais sont tantôt romains, tantôt gaulois et si mélangés que la datation de ces substructions semble malaisée, dans l'état actuel de nos recherches. Au reste, à Marloux, il n'y a guère de solution de continuité entre ces deux périodes. Les vestiges les plus intéressants recueillis dans cette zone (K) sont une clé en fer à pannetons en équerre de type romain, et une très belle entrée de serrure en bronze, de



FIG. 3. — Entrée de serrure en bronze (diamètre : 0,08).

forme circulaire, atteignant le diamètre de 0 m. 08 (fig. 3). Cette dernière pièce reposait sur un bloc de ciment, vestige probable d'un pavement; elle était associée à des morceaux de tuiles à rebords et à des poteries grises brisées.

Assez près de la voie d'Agrippa, il a été mis au jour une clef en S, semblable à celles qui ont été découvertes dans le Chalonnais à Chassey et à La Grange-Frangy (*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon*, 1869,

pl. V *bis* et VIII, fig. 2). Nous la croyons de l'époque mérovingienne et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'une agrafe de vêtement, en bronze [1], et un fragment d'ossement humain (tibia) furent peu après rencontrés au même lieu. Les deux pièces doivent provenir d'une sépulture du haut Moyen-Age.

La rectification du tracé de la route nationale (N) nous a permis d'étendre un peu les observations en direction de la Chapelle. Une fois de plus, furent exhumés des tessons de poterie gauloise : *dolia* à rebord horizontal, coupes à bord rabattu intérieurement, puis des *tegulæ*, des anses d'amphores et des morceaux de schiste noir. Cependant dans cette zone la couche archéologique préromaine, plus superficielle et moins riche, semble indiquer un habitat moins prolongé.

Pour terminer, nous avons exploré sommairement les terres au nord de la parcelle appartenant à M. Bony. A environ 70 m. de la route nationale, deux pièces en mauvais état de la fin du IIIe siècle et des morceaux de tuiles à rebords révèlent probablement (en M) la destruction de maisons gallo-romaines lors des invasions germaniques.

La station antique de Marloux s'étendait de la sorte assez loin de la voie d'Agrippa en direction du nord. Nous avons vu d'autre part qu'elle atteignait à l'ouest la Chapelle de Marloux et, en sens opposé, au moins le chemin des Vaches qui n'en marquait très probablement pas la limite. On peut juger par là de son importance.

*
* *

Le matériel recueilli appelle quelques remarques, surtout en ce qui concerne les œuvres indigènes.

Bronze. — Les annelets de bronze se sont montrés plus fréquents en 1945-1946 qu'au cours de la précédente campagne. Le plus grand, en fil mince, atteint 25 mm.; quatre autres, fort solides, mesurent seulement de 14 à 9 mm. On sait que ces petits cercles métalliques abondent au Beuvray (Déchelette, *Fouilles*, pl. XIV, 35-44).

La récolte des fibules fut au contraire assez faible à Marloux en 1943. Deux exemplaires à ressort, avec arc filiforme, étaient brisés. Trois fibules à charnière restent dépourvues de leur ardillon. L'une d'elles, plaquée d'argent, se rattache au type *Aucissa* de Morin-Jean (*Congrès préhistorique de France*, 1910, p. 815, fig. 16, n° 5) et doit dater du Ier siècle. Les autres semblent appartenir à la même époque.

Un objet assez curieux est le disque de 26 mm., malheureusement incomplet, que reproduit notre fig. 6, F. Il est orné de cercles concentriques et présente une grande analogie avec un bouton découvert dans une hutte gauloise sur le mont Auxois (*Pro Alesia*, n° 36, juin 1909, fig. 116). Il ne semble pas qu'il puisse s'agir d'une fibule.

Nous attirerons spécialement l'attention sur la plaque de serrure (fig. 3), mise au jour près des substructions avoisinant la route romaine. C'est un disque large de 0,08, d'une exécution très soignée. Une belle patine verte le recouvre. Il est en bronze coulé et semble avoir été terminé au tour sur sa face externe qui est ornée de moulurations et de filets. Le revers est pourvu de deux tenons de même métal, destinés à fixer l'entrée dans la paroi de la porte. Ces tenons plats, longs de 17 mm., sont eux-mêmes percés d'un trou par lequel devait passer latéralement une petite tige de fer ou un clou dont il reste quelques fragments. Des disques saillants avec entrée de serrure, tout à fait semblables à celui qui nous occupe, sont figurés sur la porte sculptée dans le marbre de certaines stèles phrygiennes d'Asie-Mineure (Michon, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LXVI, 1906, p. 28, fig. 1 à 3). Mais c'est un document

(1) Sur ces agrafes tantôt en fer, tantôt en bronze, voir E. Salin, *Le fer à l'époque mérovingienne, Paris*, 1943, p. 215.

fort rare dans nos demeures gallo-romaines, beaucoup plus rare que les clés richement ouvragées. Remarquons que celle qui venait s'adapter à cette serrure devait avoir un panneton très compliqué, en double équerre, disposition assez anormale.

Une tige de bronze, brisée et déformée, de section circulaire, mesurant dans son état actuel 75 mm. de longueur, est peut-être un vestige de l'anneau permettant de mouvoir le battant de la même porte (Voir Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, articles *Sera* et *Janua*).

Fer. — Quelques débris de fer (fig. 4, a, b, c, d) recueillis groupés dans un milieu gaulois, méritent une mention particulière. Ces tiges terminées par des bulbes et associées à des morceaux de métal de section quadrangulaire (f) doivent être rapprochées des tables et surtout des chenets métalliques découverts dans de nombreuses stations celtiques en Gaule, en Bohême et dans les îles Britanniques, chenets dont les montants sont amortis par des têtes de bovidés, figurées de façon très sommaire. Les cornes bouletées des chenets de Stradonitz (Bohême) et de Welwyn (Hertfordshire) paraissent très semblables à celles que nous avons recueillies incomplètes à Marloux (Déchelette, *Manuel*, p. 1408-1409, fig. 629 et 630). On notera qu'un anneau ouvert (h) et que des barres de fer à bout pointu ou aplati, ayant toute l'apparence des tisonniers et des pelles de foyer trouvées au Beuvray (*Album Thiollier*, pl. XLVII, 3, 4) avoisinaient à Marloux ces mêmes débris (i, j). Un tisonnier à tige torse et qui se termine par une spatule est comparable à ceux de Stradonitz (Bohême) et de la Steinsburg (Saxe).

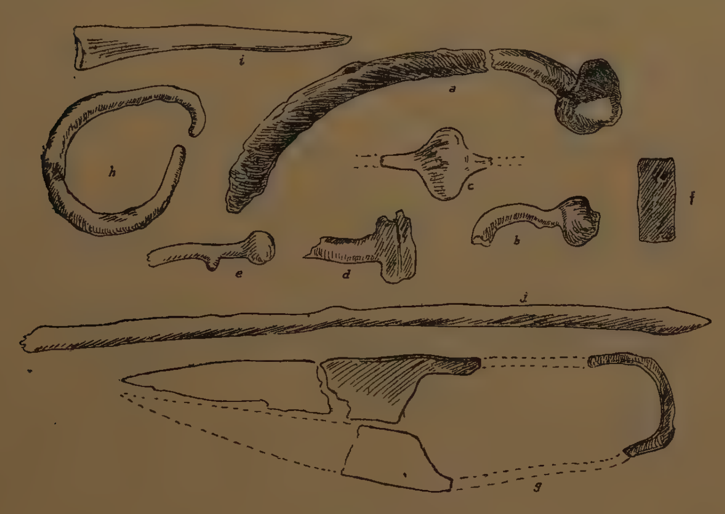


FIG. 4. — Débris d'objets en fer.

Les forces (fig. 4, g) sont identiques à celles du Beuvray (*Album*, pl. XLIV, 10). Le lourd poinçon (fig. 5, b) à bout pointu et à tête aplatie par les coups de marteau, devait être destiné à percer des trous.

Le crochet arrondi (fig. 5, c) se retrouve à Bibracte (*Album*, pl. XLVI, 20), de même que le clou à double courbe (d') (Voir *Album*, pl. XLVIII,11).

Les crochets (fig. 5, g, g', h, h', h'') ressemblent comme forme à ceux qui ont été découverts sur l'oppidum éduen (*Album*, pl. XLVI, 12, 13, 17). Ils nous paraissent cependant trop petits pour avoir été des « gonds de porte ».

Les clous (i, i', i'') sont des *clavi trabales* de charpentier. Les pièces à équerre (f, f') restent d'une interprétation incertaine. On peut y avoir soit des débris de clés gauloises en forme d'ancre, type déjà rencontré à Marloux, soit des clous en T d'un profil un peu particulier.

Les six anneaux (k, l) rappellent par leur exécution grossière ceux du Beuvray (Déchelette, *Fouilles*, pl. XVI).

Nous devons mentionner aussi une hipposandale brisée, avec talonnière ar-

mée d'un crochet, et une clé avec pannetons en équerre (fig. 5, a) de type romain.

Pierre et matières diverses. — La figure 6, A, B représente une pierre à

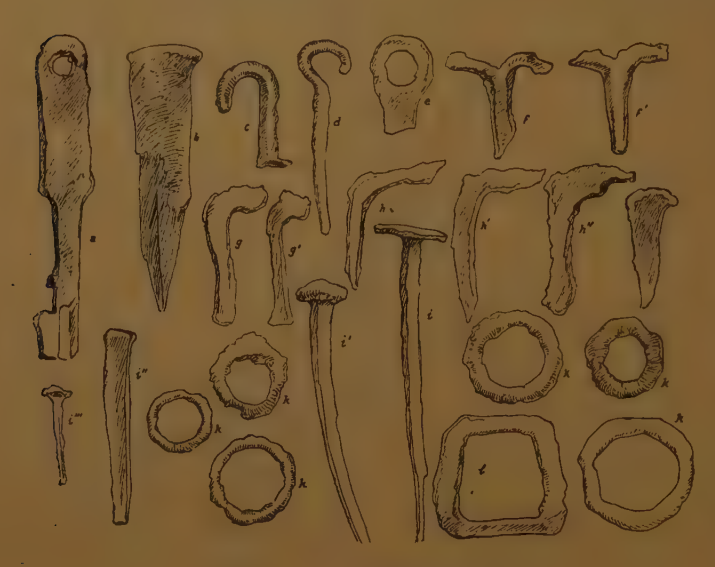


Fig. 5. — Objets divers en fer.

aiguiser, de couleur verdâtre, assez semblable à celles dont on se sert encore de nos jours; une autre n'est utilisable que sur une de ses extrémités. Des objets comparables, mais différents, ont été observés au Beuvray (*Album*, pl. LVII, 35, 37, 41).

La pierre (fig. 6, G) paraît avoir été plutôt destinée au polissage qu'à l'aiguisage.

Des disques en terre cuite ont été recueillis au cours des fouilles de 1943. Le plus grand mesure 53 mm. et le plus petit 27 mm. Ce dernier est taillé dans un tesson de vase peint, recouvert d'un engobe blanc. Les autres le sont dans des vases de nature grossière et à parois assez épaisses, atteignant jusqu'à 10 mm. L'un d'eux était pourtant décoré de filets en creux.

Une statuette en terre blanche, dite de l'Allier, statuette brisée (fig. 6, H) anciennement et peut-être intentionnellement, semble provenir d'une sépulture. Elle appartenait à un personnage debout et qui paraît chaussé.

Une petite ampoule en verre bleu, du diamètre de 18 mm., devait être jointe à une tombe. Il a été recueilli aussi un fond de vase incolore, passé légèrement au jaune, mesurant 50 mm.

Pour ne rien omettre, nous rappellerons la trouvaille — peu après la rédaction de notre précédent rapport — d'une intaille en cornaline (fig. 7) dans les déblais de l'*ustrinum* gaulois, mis au jour en décembre 1943. Cette pierre, d'une assez grande finesse, représente un berger, le front ceint d'une couronne et qui,



Fig. 6. — Objets en pierre: aiguisoirs; fragments de hachette néolithique; bouton (?). — Base de statuette en terre cuite (H).

accroupi, joue avec une chèvre retenue par les cornes. Elle est longue de 12 mm.

Vases en terre cuite. — Les recherches de 1945 ont sensiblement étendu nos connaissances relatives à la céramique employée à Marloux pendant l'époque gauloise.



Fig. 7. — Intaille en cornaline (agr. 3 fois).

Outre une partie des types de vases ornés soit à la pointe ou au lissoir, soit de zones peintes, vases déjà rencontrés au cours de la précédente campagne et sur lesquels nous ne reviendrons pas, nous devons noter un certain nombre de motifs nouveaux de décoration linéaire.

Un tesson (fig. 8, a), en terre noire micacée, présente des zones horizontales de chevrons, tracés profondément à la pointe, comme on en a remarqué à Bibracte (*Album*, pl. XXXIV, fig. 11 et 13). Il devait appartenir à un vase ovoïde (*Album*, pl. XVI), et l'aspect particulier de sa pâte, comparée avec des tessons lédosiens communiqués par M. Charles Fabre, nous donne à penser que nous sommes en présence d'un débris de vase fabriqué à Lezoux dans les ateliers indigènes. Un autre fragment (b) est de même style, mais la terre en est brune. Des morceaux (c et d), décorés à la roulette, doivent être également gaulois. Le décor en points ou en traits verticaux, sur poterie jaune, en terre mal cuite mais assez fine, offre une grande analogie avec certaine céramique de Beuvray (*Album*, pl. XXXVI, 2, 8, 11) ou de Chassey (*Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon*, 1869; pl. VII, fig. 14). Un vase (e) à engobe noir, de fabrication plus soignée, présente une série de petits dessins ovales ou en spirales, faits à la roulette, qui rappellent, à une moins grande échelle, ceux des poteries de Bibracte (*Album*, pl. XXXIII, 8, 15) dont le motif est dérivé de la représentation de l'œil (Déchelette, *Manuel*, p. 1486, fig. 680).

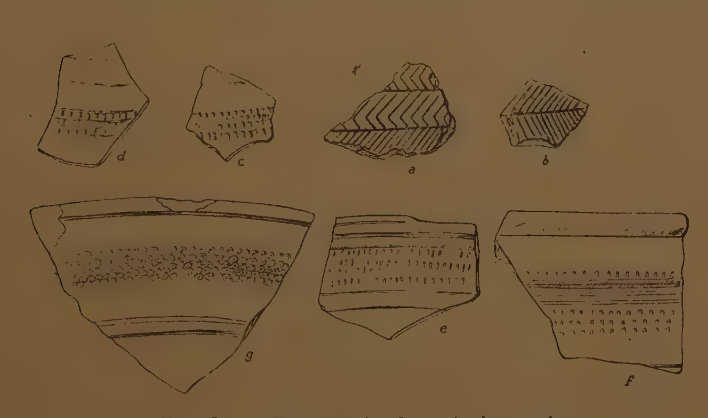


Fig. 8. — Fragments de poterie ornée.

Les grandes jattes à bord rabattu intérieurement, en pâte grise, noire ou rosée, ont le plus souvent la partie horizontale de ce rebord ornée de deux cercles concentriques faits au tour. Cependant les dernières fouilles ont fait apparaître des variétés nouvelles assez intéressantes et de caractère nettement gaulois: sur un exemplaire en effet (fig. 9, a) les lèvres internes et externes présentent des incisions à l'ébauchoir, tandis qu'entre elles se développe un rinceau sinueux. Sur un autre (fig. 9, b) une série d'encoches obtenues par un coup de doigt n'existent qu'à l'intérieur. Sur un troisième (fig. 9, c) la lèvre externe se montre seule pourvue de cette ondulation. L'un des récipients de cette série offre au-dessous du rebord des hachures obliques, incisions pratiquées à l'ébauchoir et de même facture que celles qui ornent les grands *dolia* gaulois des ateliers de métallurgistes (*Gallia*, III, 1944, p. 35, fig. 8), à Marloux et au Beuvray.

Un type nouveau à Marloux mais connu à Bibracte (*Album*, pl. XXI, 6, 8) est celui des coupes évasées de profils divers. L'une d'elles, celle que reproduit notre

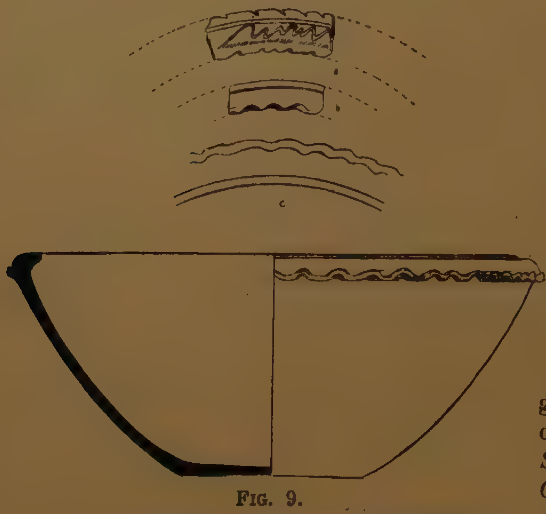
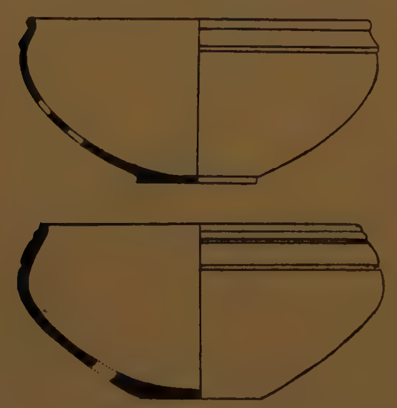
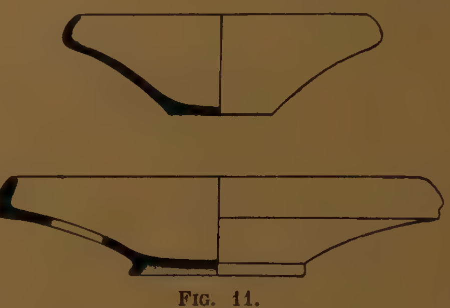

Fig. 9.
Coupes ornées de cercles concentriques.

figure 9, a, est en terre rouge et engobe noir, fin et bien lissé; cependant la pâte est si mal cuite qu'elle se ramollit dans


Fig. 10. — Petites coupes.

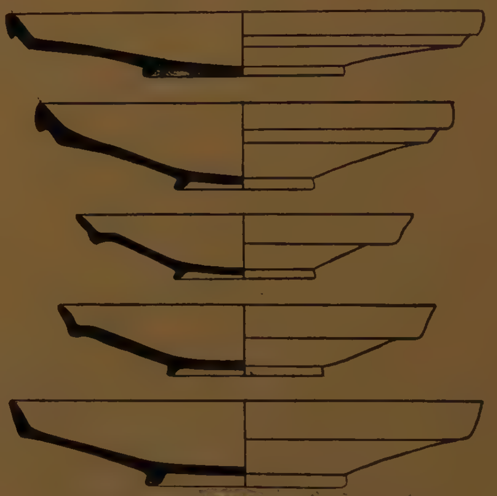
l'eau; aussi a-t-il été impossible de recoller les tessons du vase. Un autre exemplaire (fig. 9, b) est en terre violacée et à engobe noir. Un troisième (fig. 9, c) montre une variante du rebord.

Les petites coupes à bord rabattu intérieurement étaient au nombre de cinq, toutes incomplètes d'ailleurs (fig. 10). Certaines offrent un profil cambré, assez


Fig. 11.
Plats pourvus sur les deux faces d'un engobe de couleur mastic.

gracieux, que nous avions déjà rencontré dans le Chalonnais à Granges (*Mém. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon*, 1940, p. 95, fig. 7).

Le plat (fig. 11) est un modèle intermédiaire entre le type précédent et l'assiette proprement dite. Il est en terre


Fig. 12. — Assiettes en terre grise ou jaunâtre.

grise, mais avait été pourvu sur ses deux faces d'un engobe de couleur mastic assez fragile dont il subsiste pourtant des traces très nettes.

Les assiettes étaient particulièrement nombreuses. Nous avons en effet recueilli les débris d'au moins onze d'entre elles (fig. 12), toutes en terre grise ou jaunâtre. Le profil de leurs rebords est conforme aux dessins donnés par Déchelette pour le Beuvray (*Fouilles*, pl. XXI, fig. 2, 4, 8). La plupart ont reçu l'engobe mastic que nous retrouvons sur le plat précédemment décrit. L'un des exemplaires présentait sur cet engobe, autour du fond, des lignes concentriques de petits points, très légèrement obtenus à la roulette.

Une grande terrine large de 175 mm., avec une légère gorge à la partie supérieure, est en terre noire grossière mélangée de gros grains de quartz. L'intérieur avait été pourvu d'un engobe noir très brillant.

Les bols à fond arrondi et dont les lèvres sont renforcées par un rebord plat ont fourni quatre exemplaires brisés, faits de terres diverses, grise, noire, rougeâtre ou jaune, micacée. Tous avaient des filets horizontaux, de nombre variable.



FIG. 13. — Tasses, vases à anses, cruches.

Les fouilles de 1945-1946 ont mis au jour un type de vase qui semble rare à l'époque gauloise, du moins en Chalonnais, car nous ne l'avions jamais encore rencontré. C'est une sorte de grande tasse (fig. 13, A) à fond plat, dont le rebord supérieur offre un énorme développement. Trois exemplaires en terre rose ou grise, avec ou sans engobe noir, nous rappellent les récipients du Moyen-Age ou de la période moderne que l'on plaçait sous les faisselles à fromage, provenant des ateliers de Sevrey [1].

Les seuls vases à anses sont ou des amphores à vin ou des cruches à anses droites cannelées. Et sur cinq anses plates (fig. 13) appartenant à des poteries différentes, quatre sont modelées avec cette terre rosée et de cuisson très défectueuse qui a été usitée au Beuvray pour les récipients de la même série (*Album*, pl. XXXIX).

Monnaies. — Dix pièces gauloises viennent s'ajouter aux six que nous avions recueillies en 1943. Deux sont en argent et paraissent éduennes : 1° buste de femme à gauche avec une légende très effacée; revers, cheval à gauche, au-dessous un dauphin, légende disparue (La Tour, *Atlas*, XV, 4805); 2° tête casquée à gauche, revers, cheval à gauche, au-dessous motif indéterminé (peut-être La Tour, 5053).

Les autres pièces gauloises sont des imitations de bronzes massaliètes au taureau. L'une, avec grosse tête d'aspect négroïde, est attribuable à la région de Beaune. Une seconde, avec triple bande, émane probablement des Ségusiaves. Les dernières, fort oxydées, doivent provenir du bassin de la Saône, mais leur détermination est presque impossible.

Onze pièces, toutes en bronze, composent le numéraire romain. Ce sont : un grand bronze coupé de la colonie de Vienne; un Domitien très usé; une Faustine (FAUSTINA AUGUSTA, revers HILARITAS, avec l'Allégresse debout); un Commode; un Gallien; cinq Claude le Gothique; un Constantin Ier. Les monnaies de Domitien, de Faustine et de Commode ont beaucoup servi. Par contre, celles de

(1) Sevrey est un village situé tout près de Chalon et dont, au Moyen-Age, presque tous les habitants étaient des potiers spécialisés dans la production d'une céramique noire commune.

Gallien et de Claude le Gothique sont soit à fleur de coin, soit très altérées, dirait-on, par la flamme.

*
* *

Au total, les dernières explorations de Marloux ont confirmé les précédentes. En outre, elles ont permis de mieux apprécier l'étendue de la station gauloise qui s'étalait sur une longueur d'au moins 400 m. Très prospère vers la fin de l'époque de La Tène et soumis à l'influence de Bibracte, comme semble l'attester de plus en plus la similitude de la céramique usitée de part et d'autre, ce poste routier ne fut point abandonné en même temps que le Beuvray. Le mélange du matériel gaulois et romain y est au contraire assez remarquable. Plus tard, lorsque les bâtiments eurent été détruits par les Invasions du IIIe siècle, des sépultures furent probablement creusées dans les ruines.

L. Armand-Calliat.

Objet en bronze du Musée de Chalon-sur-Saône

L'objet que nous reproduisons ci-contre et dont nous donnons une description sommaire a été trouvé dans la Saône en 1853 et provient de la collection Jules Chevrier, léguée au Musée de Chalon en 1883 (fig. 1).

Il s'agit d'une hampe en bronze (hauteur 0 m. 21; largeur : 0 m. 32), traversée par quatre bandes plates et très minces, également en bronze, découpées concentriquement et dans la plus basse est réduite à un simple fragment. Celle qui la surmonte est complète et a conservé ses extrémités qui se terminent par des pointes. A la partie supérieure de la hampe, à l'endroit où elle forme bulbe, sont encastrées, sur une des faces, deux tiges fines ayant une direction perpendiculaire. Actuellement brisées, ces petites tiges traversaient, de bas en haut, le corps d'animaux sommairement ciselés, en ronde bosse, où l'on croit reconnaître des cervidés, dont trois subsistent. Il y en avait à l'origine au moins quatre, accouplés par deux à l'aide d'une tige qui leur traversait horizontalement les cuisses ou l'arrière-train, de part en part. Le profil aigu donné aux deux extrémités



Fig. 1. — Objet en bronze du Musée de Chalon-sur-Saône.

de la hampe donne à penser que celle-ci était fichée à sa partie inférieure et qu'une seconde pièce devait s'emboîter à l'autre extrémité. La patine de l'ensemble est d'un vert-bleu rappelant la coloration de certaines haches plates ou à bords droits de la région; des grains de sable sont incrustés dans l'oxyde.

L. A.-C.

[Le rédacteur du catalogue de la collection J. Chevrier, Meulien, voyait dans cet objet un « petit trophée de chasse ». Le Dr. Lenez pensait qu'il s'agissait d'un ornement de char rituel de l'âge du Bronze et, en raison de la présence de cervidés, lui attribuait un sens solaire. M. Armand-Calliat estime que l'objet n'a pas le caractère rayonnant ni même concentrique qui caractérise d'ordinaire ces sortes de représentations. Il n'en connaît pas d'analogue et serait reconnaissant à qui pourrait lui signaler des similaires ou lui suggérer une explication.]

Sculptures inédites de Chorey (Côte-d'Or).

Charles Bigarne, un des membres les plus actifs de la Société d'Archéologie de Beaune, vers la fin du siècle dernier, a consacré aux antiquités de Chorey plusieurs dissertations qui ont mis en relief la richesse de ce territoire communal (fig. 1) en vestiges gallo-romains. Le bilan dressé par cet archéologue permettait d'entrevoir une mise en valeur du sol très poussée, une population dense, voire quelques établissements d'un certain confort [1]. Et pourtant Bigarne n'avait pas connu les monuments les plus remarquables exhumés du sol de Chorey. Une brève note de Courtépée laissait entendre

(1) Voir surtout Bigarne, *Histoire de Chorey*, 2 vol., 1875; du même, *Romains et Burgondes à Chorey*, *Mém. Sté. Arch. de Beaune*, 1887, pages 115 à 130. — Chorey, canton de Beaune-Sud, est un village situé à 4 kilomètres environ au n.-e. de Beaune.

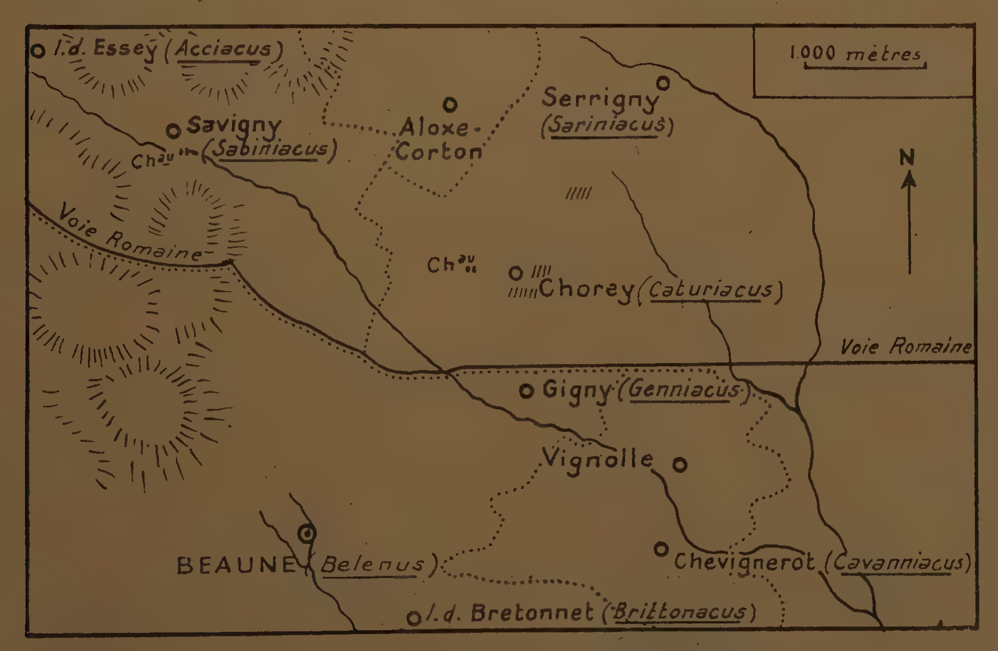


Fig. 1. — Carte archéologique de la région de Chorey.
(Noms soulignés: centres des domaines gallo-romains reconnus; zones hachurées: stations antiques reconnues sur Chorey; la station des Montots est au sud de l'église, à gauche de la lettre *C* de Chorey).

que des sculptures avaient été trouvées au XVIIIe siècle, mais comme personne n'en avait entendu parler depuis, on croyait ces pierres dispersées ou détruites, et Bigarne lui-même n'avait pas jugé nécessaire de rappeler cette découverte incertaine.

Les sculptures de Chorey ne s'étaient pas égarées bien loin. C'était l'époque où le marquis de Migieu réunissait sa collection d'antiquités. Cet amateur averti eut aisément connaissance des trouvailles effectuées dans un terroir voisin du sien [1]. Il parvint à faire entrer plusieurs pièces dans son cabinet, rendant ainsi à la science un signalé service. Car une bonne fortune supplémentaire voulut que la plupart des monuments de Chorey fussent négligés lors de la dispersion de la collection. Furent-ils jugés trop « barbares » ou trop difficiles à transporter ? Toujours est-il qu'ils restèrent au château de Savigny. Ni Espérandieu qui vint voir les autels de Mavilly, ni Perrault-Dabot, qui a donné un aperçu sommaire des épaves de la collection, ne les ont remarqués. Nous devons à la bienveillance du propriétaire actuel d'avoir été mis en présence de ces remarquables statues et de pouvoir en faire aujourd'hui la description [2].

***

Une première statue, à laquelle Courtépée n'a fait aucune allusion, représente un lion. Le catalogue Migieu la décrit ainsi : « un lion de pierre tenant un bélier, trouvé à Chorey ». La provenance ne saurait donc faire de doute. Le groupe est bien en vue dans le parc vis-à-vis de l'angle nord-ouest du château. C'est un bloc assez considérable, d'une seule pierre, mesurant au moins 1 m. 20 de longueur (fig. 2). Sur un socle horizontal, le fauve est dressé sur ses pattes de derrière, tandis qu'il s'appuie de tout son poids sur ses pattes de devant allon-


(Cliché E. Th. 1943)

FIG. 2. — Lion terrassant un bélier.

gées. Il terrasse sous lui un bélier dont la tête, aux longues cornes recourbées, apparaît entre ses pattes antérieures. Le lion, dont la crinière est bien marquée, tourne vers la gauche sa tête levée. La gueule entr'ouverte laisse voir les crocs. Ce groupe, en pierre calcaire, est remarquable par ses dimensions et par le soin avec lequel il a été sculpté. L'intérêt du monument vient de ce que ce thème sculptural est très rare dans la cité des Eduens. A notre connaissance, il n'a été signalé jusqu'ici que deux exemplaires [3], trouvés l'un et l'autre dans la même zone du Châlonnais. Encore s'agit-il d'exemplaires mutilés et de faibles dimensions, où la tête du bélier n'est plus visible.

Si la signification du groupe n'est pas expliquée clairement, du moins l'emploi qu'on faisait de cette sculpture ne laisse pas de doute. La région rhénane a livré un grand nombre d'exemplaires du lion dévorant. L'animal terrassé varie quelque

(1) Le marquis de Migieu était du reste seigneur de Chorey, comme de Savigny.

(2) Que le Vicomte de Vaulchier veuille bien trouver ici nos remerciements pour son inlassable obligeance.

(3) Ces exemplaires provenant de Chagny et de Châtenoy-le-Royal ont été signalés par Armand-Calliat, dans *Le Chalonnais Gallo-Romain*, pages 103 et 123; celui de Chagny figure dans le *Supplément* du *Recueil* d'Espérandieu sous le n° 7698. Les lions trouvés à Alise-Sainte-Reine (Espérandieu, nos 2321, 2323) paraissent offrir un caractère totalement différent.

peu : bélier, sanglier, mulet parfois. Il s'agit dans tous les cas d'un emblème funéraire, car on possède la preuve que ces groupes servaient d'ornements pour les tombeaux [1]. Le groupe du lion dévorant un animal a certainement une valeur symbolique : le plus puissant des animaux courbe sous sa griffe inexorable tous les êtres qui tombent sous sa coupe. N'est-ce pas là une image de la puissance irrésistible de la mort qui anéantit sans pitié tous les corps mortels ? Le symbole du lion dévorant serait ainsi l'équivalent plastique de la célèbre image de la « Mort » armée d'une faux. Ce symbole, pense-t-on, serait d'origine orientale. En résumé, la statue de Chorey, premier exemplaire complet connu en Eduie, se classe comme l'un des groupes les plus imposants et des mieux traités; à ce double titre, sa conservation est une heureuse chance. La trouvaille, du point de vue local, permet de supposer l'existence, à Chorey, d'un important mausolée [2].

***

C'est par leur caractère insolite, mystérieux même, que se recommandent les autres sculptures (fig. 3-5). Relisons d'abord la note déplorablement laconique de Courtépée [3] qui les concerne. Il rapporte la trouvaille « sur une petite motte, de cinq têtes colossales dont l'une portait le millésime 1107, avec quelques fragments de corniches et de moulures ». D'autre part, on peut lire dans le catalogue du cabinet de Savigny la mention suivante : « quatre têtes colossales de pierre : sur l'une on a trouvé le chiffre 1107; deux pieds; on a placé ici ces deux articles (le lion et les têtes), comme étant dans le style gaulois quoiqu'ils soient bien postérieurs; trouvés à Chorey ».

Les têtes recueillies par Migieu sont bien celles-là même dont parle Courtépée. Une seule a été perdue, à moins que Courtépée n'ait commis une erreur d'une unité. Sur ces quatre têtes entrées dans la collection, trois sont aujourd'hui visibles. Deux d'entre elles, parfaitement conservées, sont demeurées dans le parc du château, où elles sont installées, bien en vue, à l'extrémité de deux balustrades qui se font vis-à-vis. Au premier regard, on se rend compte que l'expression de « têtes colossales » n'est pas une simple formule littéraire : hautes de 0 m. 66, les deux têtes s'imposent à l'attention avec une obsédante insistance [4].

Il convient d'observer d'abord que l'une et l'autre tête ne sont pas des débris détachés d'une statue complète qui serait brisée. Elles forment à elles seules un motif sculptural, car elles reposent sur un socle plat et rectangulaire, taillé dans la même pierre que la tête elle-même. Sur cette base s'élèvent les têtes, qui se trouvent coupées non pas au niveau du cou, mais à la base même du menton. Elles paraissent ainsi enfoncées dans le socle, mais il est évident que l'artiste a voulu obtenir par ce moyen naïf une grande stabilité. Le socle de la tête masculine (fig. 4) est orné, sur le devant, d'une ligne sinueuse sur laquelle se greffent des spirales enroulées en deux sens opposés. La gravure est faite d'un trait grêle, de largeur uniforme, et manque de

(1) F. Cumont, *Monuments relatifs au Culte de Mithra*, II. p. 440. Certains exemplaires rhénans ont été retrouvés parmi les débris de tombeaux. Dans plusieurs cas des mausolées importants sont flanqués de lions. Un sarcophage conservé au Louvre et provenant d'Italie offre un lion à chaque extrémité.

(2) On peut rappeler à ce propos que Beaune a livré les débris d'au moins deux grands mausolées, dont l'un était le tombeau d'un vétéran (*Corpus inscr. lat.*, XIII, 2639) ; l'autre s'élevait non loin du moulin des Chartreux. L'existence, autour de Beaune, de ces fastueux monuments, pourrait s'expliquer par la présence de vétérans installés dans le voisinage et qui apportèrent la mode de ces constructions richement décorées.

(3) Courtépée et Béguillet, *Description... du duché de Bourgogne*, 2e éd., t. II, p. 316.

(4) La hauteur indiquée est celle de la tête proprement dite, du bas du menton au sommet du crâne; la hauteur totale, socles compris, est de 0 m. 75 à 0 m. 80.

sûreté. Ce socle porte sur la face horizontale supérieure le nombre 1107 en chiffres arabes très peu soignés. Le socle de l'autre tête n'offre aucun décor (fig. 3).

La première tête est celle d'une femme (fig. 3) : ni barbe ni moustache, cheveux ondulés. La forme générale est celle d'un ovale assez allongé; les proportions normales sont ainsi dépassées en ce qui concerne la hauteur. Le front



(Cliché E. Th. 1943)

Fig. 3. — Tête féminine.

est cependant étroit; c'est la hauteur des joues qui a été exagérée. Le maxillaire inférieur n'est pas mis en relief, mais les joues tombent directement jusqu'au socle, empâtant le visage et lui conférant un aspect étiré que nous avons signalé. Les yeux volumineux ont le regard dirigé au-dessus de l'horizontale, ce qui donne une expression rêveuse. La pupille est traitée d'une manière bien curieuse : la surface du globe oculaire est taillée de façon à laisser la pupille en relief; inversement l'iris offre une dépression au centre de la pupille, de sorte que l'œil apparaît plaqué d'un annelet circulaire. Les cils et les sourcils ne sont pas marqués. La chevelure est remarquable : une raie profonde, tracée au sommet du crâne, la partage d'abord en deux masses; de part et d'autre, l'artiste a ménagé une succession d'ondulations plaquées d'assez près sur la tête. Ces volutes se poursuivent de haut en bas et atteignent le socle. Les cheveux sont figurés par une multitude de sillons serrés et parallèles. Sous les cheveux apparaît seulement la moitié inférieure des oreilles, figurées sans le moindre détail, comme un simple lobe charnu.

Cette sculpture témoigne à la fois d'une recherche de réalisme et d'une évidente maladresse. L'artiste a voulu marquer certains détails des yeux et de la chevelure, mais il n'y est parvenu qu'en partie et par des moyens artificiels. Par contre il a oublié les cils et les sourcils; les joues n'offrent aucun modelé; le menton est à peine prononcé; la bouche, du reste endommagée, est sans expression. Nous ne pouvons rien dire du nez qui est en grande partie brisé.

La seconde tête (fig. 4) diffère beaucoup, apparemment, de la première. C'est une face masculine, très fortement barbue. Un peu moins haute que l'autre, elle est de galbe moins trapu. Elle paraît plus enfoncée dans le socle, car la distance entre la bouche et le socle est nettement inférieure, comme si la tête était coupée horizontalement au milieu du menton. Le front est étroit. Les yeux, dont le regard est droit, sont taillés nettement en amande; quant à la représentation de la pupille, elle relève de la technique employée dans la sculpture précédente. Le nez, rectiligne et peu saillant, est schématique. Il en va de même de la bouche, figurée par un sillon horizontal, épais, sans nuances. La lèvre supérieure est surmontée d'une moustache, qui forme deux minces bourrelets, l'un à droite, l'autre à gauche, la zone centrale, sous le nez,

restant glabre. Chaque bourrelet est marqué de fines rayures obliques rigoureusement parallèles, semblables aux spires d'un ressort à boudin. La barbe est divi-



(Cliché E. Th. 1943)

Fig. 4. — Tête masculine.

sée en mèches épaisses, disposées symétriquement de part et d'autre du menton. Elle couvre le bas des joues, cache les oreilles et rejoint la chevelure. Cette chevelure, très abondante, est également partagée en grosses touffes rayonnant au-dessus du front et formant comme une auréole. Cette différence mise à part, nous retrouvons le procédé, déjà observé, des rainures serrées et parallèles pour représenter les cheveux. Par ce trait, comme par la figuration des yeux, les deux œuvres procèdent bien du même style et sans doute de la même main.

Une troisième tête (fig. 5) a été transportée dans une dépendance du château, moulin joignant la grille du parc, qui est devenu de nos jours une propriété particulière. Cette tête a beaucoup souffert : elle est partagée en deux dans le sens de la hauteur suivant une cassure fort ancienne. C'est une tête de femme, et elle offre un aspect général tout à fait comparable à celui de la première tête décrite. Le galbe du visage est le même, comportant le même étirement dans le sens de la hauteur, les mêmes joues empâtées. Les yeux, les oreilles sont traités de manière absolument identique. La chevelure, représentée aussi par des sillons serrés et parallèles, offre le même profond sillon au sommet de la tête; mais elle est moins ondulée, plus plaquée sur le crâne. Différence importante : la bouche entr'ou-



(Cliché E. Th. 1943)

Fig. 5. — Tête féminine.

verte laisse voir plusieurs incisives, ce qui donne à cette image une expression menaçante.

*
**

Ces trois sculptures posent plusieurs problèmes qu'il convient d'examiner, bien que la solution en paraisse malaisée. De quel ensemble architectural faisaient-elles partie ? Représentent-elles des hom-

mes ou des dieux ? De quel art relèvent-elles et quelle date approximative peut-on leur assigner ?

Les proportions considérables des têtes supposent qu'elles étaient conçues pour être vues à distance; elles pouvaient soit être exposées à l'intérieur d'un local fort vaste, soit plutôt être placées à une certaine hauteur sur la façade d'un édifice. On pourrait songer à un très important mausolée, si la multiplicité des images et leur variété ne rendaient cette supposition bien fragile. Reste l'hypothèse d'un temple. La trouvaille de corniches et de moulures qui accompagnaient les têtes, au rapport de Courtépée, semble s'accorder avec cette manière de voir. De ce temple probable, on aimerait à connaître la position. Quand on songe que les débris exhumés il y a moins de deux cents ans, sans fouilles véritables, offrent un intérêt comparable aux images de Mavilly, on déplore amèrement le manque de curiosité de Courtépée, qui se contenta de désigner le lieu comme une « petite motte ». Cette expression est trop vague pour permettre de retrouver le site de l'édifice disparu, qui dut être considérable. Il y aurait grand intérêt à le faire, car on peut présumer que le sol recèle encore des débris du plus haut intérêt [1].

Le sujet de nos statues pose une autre énigme. Il est presque évident que les têtes sont celles de divinités. Il est peu concevable que l'on ait éprouvé le besoin d'exposer aux regards de la foule des images aussi imposantes, s'il s'agissait de simples mortels. Mais quelles divinités ? Le fait que nous possédons deux têtes féminines et une tête masculine indique peut-être que les divinités étaient groupées par couples, et l'on évoque les multiples couples de divinités indigènes que l'épigraphie a révélés. Cette observation une fois faite, l'embarras reste entier. Nous ne pouvons, d'après le bilan actuel des trouvailles, ni donner un nom à ces divinités, ni déterminer les intentions des dévôts qui les invoquaient.

Le seul effort utile que l'on puisse tenter est de chercher à quel art se rattachent ces sculptures. Il va sans dire que le chiffre de 1107 que l'on peut lire sur un des socles ne constitue pas une date. Nous ignorons ce que signifie ce nombre, qui doit se ranger dans la catégorie des graffiti, comme en offrent presque tous les monuments. Il est sûr, en tout cas, que ces sculptures sont sans rapport avec l'art roman. Migieu reconnaît en elles le « style gaulois », mais il les croyait « bien postérieures » aux temps de l'indépendance. La première partie de sa remarque contenait une bonne part de vérité. C'est en effet dans l'art non pas gallo-romain, mais proprement gaulois, que l'on peut trouver des types analogues aux monuments de Chorey.

La conception qui consiste à considérer comme thème plastique non pas une statue en pied ou en buste, mais une simple tête, est familière aux Gaulois. Un des monuments les plus archaïques, découvert à Entremont, près d'Aix-en-Provence, se distingue par une série de têtes décoratives; d'autres sculptures offrent le même caractère. De même la numismatique nous montre, surtout chez les peuples de l'ouest, un symbole que Jullian considère comme « le plus original, peut-être de l'art monétaire gaulois » : c'est une tête énorme, d'aspect farouche, aux cheveux ornés de cordons de perles et tordus en spirales...; elle paraît ne plus appartenir à un corps humain, mais reposer sur un socle [2].

Non moins caractéristique est le décor en spirale qui orne le socle d'une des

(1) Parmi les emplacements connus de ruines, assez nombreux à Chorey, nous n'en voyons actuellement qu'un seul qui puisse correspondre à l'indication de Courtépée. C'est la station des Montots, située au sud-est du village, sur une légère éminence (fig. 1). Cette station a fourni beaucoup de monnaies, d'après Bigarne. Nous nous proposons, quand les circonstances le permettront, de mener une enquête à Chorey pour tenter l'identification du temple supposé.

(2) Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 351.

têtes de Chorey. La spirale, la double spirale surtout est le motif de prédilection des Celtes. C'est elle qu'on rencontre gravée sur les casques, sur les pièces de harnachements, peinte sur les poteries. Le motif du socle de Chorey rappelle celui du bouclier d'un guerrier, sur le pilier de Mavilly, et ce dernier trouve son équivalent dans les décors de boucliers indigènes que l'on peut voir sur l'arc d'Orange [1].

Enfin, si nous considérons la représentation du visage, les têtes de Chorey, éloignées des habitudes classiques, trouvent au contraire une parenté dans une série de bustes ou têtes en bronze dont les plus récentes datent de l'époque gallo-romaine. Ces monuments ont plusieurs caractères communs : les traits du visage sont schématiques, le nez rectiligne, la bouche réduite à un sillon, les yeux en amande. Les cheveux et la barbe sont figurés soit par des spirales, soit par des courbes symétriques et parallèles. Dans les œuvres les plus récentes comme la tête de Beaumont-le-Roger (Eure), on constate un essai de modelé dans la représentation des joues, des lèvres, du menton. Cette dernière, qui offre un air de ressemblance frappante avec la première tête de femme de Chorey (fig. 3), est la plus évoluée de la série. « Nettement gallo-romaine, remarque M. Grenier, elle témoigne de la fusion du style décoratif celtique et de l'art du portrait romain ». Or, seule entre toutes, cette tête porte une inscription qui en fait un ex-voto dédié par un Gaulois. Dans la troisième tête de Chorey (fig. 5), la chevelure plaquée et brusquement délimitée sur le front, rappelle le faire de la « tête Danicourt », trouvée près de Lyon [2].

Les têtes de Chorey, apparentées à toutes ces œuvres en bronze, s'en différencient d'abord par la matière qui est ici la pierre, ensuite par leur énormité même. La sculpture, quoiqu'encore très stylisée, est cependant d'une exécution moins malhabile. Ces monuments sont l'œuvre d'un artiste vivant aux temps gallo-romains, mais qui, pour représenter des dieux gaulois, s'inspirait de modèles anciens où le décor celtique restait vivace. Les têtes de Chorey sont une des très rares manifestations, dans la sculpture sur pierre, d'un art plastique gaulois, qui commençait de s'exercer à représenter la figure humaine lorsqu'il fut étouffé par l'art gréco-romain. Les corniches trouvées avec les têtes montrent bien, en effet, que l'ensemble architectural dont elles faisaient partie empruntait largement aux modèles classiques. Les demeures des dieux se transformaient [3], les dieux eux-mêmes restaient essentiellement gaulois.

Il n'est pas surprenant que le Beaunois, où se sont rencontrés les dieux si nettement indigènes de Mavilly, révèle aujourd'hui les troublantes images de Chorey. Cette trouvaille est un témoignage nouveau de la vitalité, dans cette partie de la cité des Eduens, des traditions anciennes qui ont pu se maintenir longtemps en pleine domination romaine.

Emile THEVENOT.

(1) J. Déchelette, *Manuel d'Archéol.*, t. IV, p. 1015 sv. (2e éd. 1927). Sur le monument de Mavilly. cf. Espérandieu, *Recueil*, n° 2067.

(2) Sur le buste de Beaumont, voir S. Reinach, *Rev celtique*, 1894, p. 414; Grenier, *Les Gaulois*, 1945, p. 276; l'inscription (*C. I. L.* XIII, 3199) porte : *Esumopas Cnusticus v.l.s.m.*, c'est-à-dire un nom propre gaulois suivi de la formule latine de dédicace; le buste a été trouvé au milieu d'un petit temple circulaire qui a fourni des médailles et deux patères en bronze. Les masques et têtes métalliques ont été étudiés par R. Lantier, dans les *Monuments Piot*, XXXIV, 1934.

(3) Nous disons « se transformaient », car souvent les temples éduens observaient des dispositions architecturales qui sont étrangères aux habitudes gréco-romaines. Le temple dit de Janus à Autun, le temple du Mont de Sène à Santenay témoignent d'une survivance, jusque dans le domaine de l'architecture, de principes qui ne doivent rien aux influences romaines. Ces monuments et bien d'autres sont de ceux qui prouvent que les Gaulois ont élevé des temples avant la conquête. Après la soumission de Rome, il n'y a pas eu copie pure et simple, mais seulement évolution, du moins dans notre région.

INFORMATIONS

Ire CIRCONSCRIPTION

M. Jacques Heurgon, directeur.

Arras (Pas-de-Calais). — La découverte, en 1944, d'un site archéologique à l'ouest d'Arras (quartier de Baudimont) dans les fortifications édifiées par Vauban, a décidé la *Commission des fouilles du Pas-de-Calais* à y entreprendre des recherches qui, commencées en 1945 par M. Ch. Dehay, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, vice-président de la *Commission départementale des Monuments historiques,* se sont poursuivies en 1946 sous la direction de M. Georges Bellanger, archéologue.

Les premiers travaux ont eu lieu à l'endroit où les traces de murs étaient les plus apparentes sur le versant du fossé et où le remblai de la défense de Vauban atteint une épaisseur de plus de 2 m. Ce remblai, attaqué parallèlement au fossé sur une longueur de 20 m., a permis d'atteindre rapidement la couche archéologique et de dégager successivement divers bâtiments (A, B, C, D, E, H, I, fig. 1), remplis de terre argileuse. Celle-ci provenait sans doute des parties élevées des murs, dont la hauteur atteignait encore 1 m. 20 et dont la base, épaisse de 0 m. 50, était faite en petit appareil régulier. Au-dessus, le mur en argile pétrie comporte deux enduits superposés : une couche en argile avec chevrons augmentait l'adhérence de la couche externe, plus soignée, revêtue d'un enduit coloré, à bandes multicolores sur fond rouge ou noir. De nombreux fragments en ont été retrouvés dans la masse de remplissage

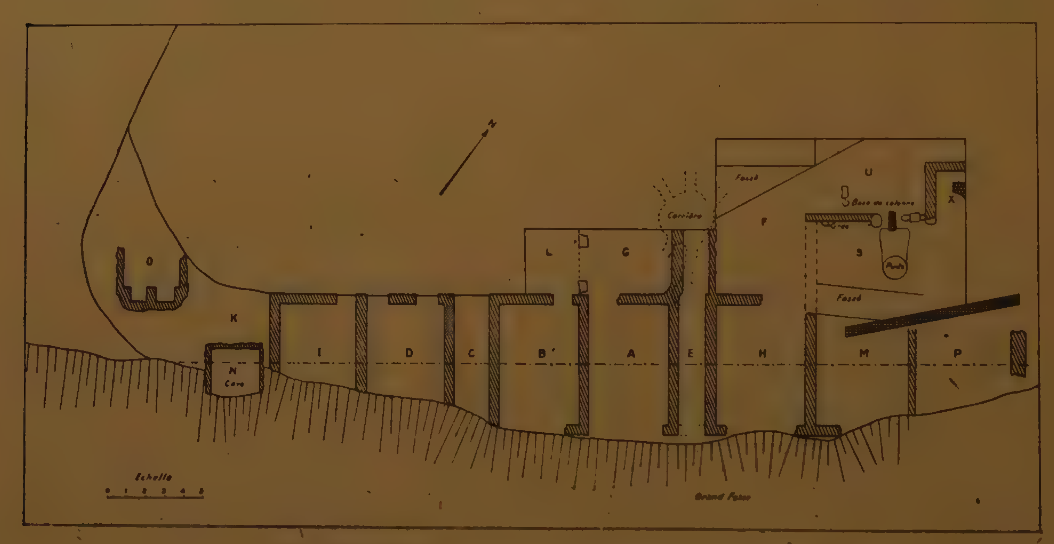


Fig. 1. — Plan d'ensemble du site archéologique de Baudimont (Arras).

qui portait des traces d'incendie. Le sol est en terre battue ou bétonnée (fig. 2).

Cette première campagne a permis de constater qu'il ne s'agissait pas d'une simple *villa,* mais bien d'une véritable agglomération et cette observation n'a fait que confirmer la nature des découvertes effectuées au XIXe siècle par Ternynck à

la Porte Maître-Adam, à 300 m. de là, et l'opinion des historiens qui plaçaient dans ce quartier l'emplacement primitif de la ville.



Fig. 2. — Vue du chantier fin 1945.

En 1946, un grand bâtiment a été dégagé sur une longueur de 50 m. et une largeur de 15 m. et des sondages ont eu lieu dans le terrain avoisinant, en particulier le long du fossé en direction s.-o. (fig. 3). L'édifice présentait plusieurs modes de construction : certains murs sont en petit appareil, d'autres en *opus incertum;* les fondations sont souvent en grès; le haut des murs est en briques crues maçonnées, sauf ceux des pièces A et B, qui sont en blocage de pierres blanches. Le plus souvent, le sol est composé d'une sorte de béton; aucune mosaïque n'a été trouvée en place, mais une grande quantité de petits cubes à certains endroits ne laisse aucun doute sur leur emploi dans cette construction. Un reste de dallage à carreaux de terre cuite (0 m. 30 × 0 m. 40 × 0 m. 05) a été retrouvé sur l'emplacement S, qui a été fouillé jusqu'à la terre vierge. Les murs de la salle O sont en moyen appareil et la cave N, située près de ce bâtiment, est en petit appareil.



Fig. 3. — Vue générale du chantier en 1946.

La première couche de terre au-dessus de la craie contient de nombreux tessons de poterie, dont un fragment de bol 29 et une bouteille noire qui datent cette couche du Ier s. ap. J.-C. Une chappe de ciment, qui la recouvre et sur laquelle a été ramassé un m. b. de Néron, doit être contemporaine du puits situé au milieu de cet emplacement et dont la partie supérieure était comblée de débris de toutes sortes. Profond de 6 m., taillé en pleine craie et

maçonné en haut, ce puits fut sans doute amorcé pour rejoindre la carrière se trouvant à l'e., car, à cet endroit, la nappe d'eau est à plus de 20 m.

Au-dessous, une épaisseur de 2 m. de terre noire fine a procuré plusieurs vases, dont un Drag. 15/17 avec la signature de *MVRRANVS* et un plat noir également estampillé, qui datent cette couche de 40 à 60 de notre ère, un élégant vase doré et plusieurs vases en terre noire fine lus-

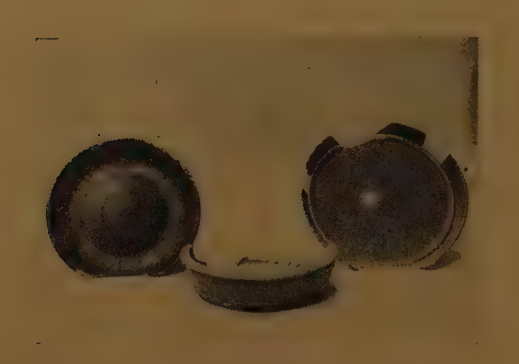


Fig. 4. — Plats du milieu du Iᵉʳ siècle.

trée et en terre grise ordinaire (fig. 4). Les trois couches suivantes ne contenaient pas de poterie sigillée, mais seulement des vases en poterie régionale, semblables, comme type et comme pâte, à ceux de la couche inférieure faite de la même terre. Ces trois couches séparées par des pierres blanches irrégulièrement disposées, et le plus souvent verticalement, supposent qu'elles furent jetées du haut du puits; pas de trace d'ossements ni de cendres, mais plusieurs huîtres non ouvertes ont été rencontrées dans la couche inférieure.

Le sol carrelé et le mur s.-o. de l'emplacement S sont de la même époque que le reste des constructions, mais présentent une légère dénivellation. La couche recouvrant le carrelage est faite d'argile, de tessons dont un fond de vase 18/31 signé *CARANTINVS*, de nombreux fragments d'enduits peints et de tuiles. La couche supérieure présente les traces d'un violent incendie qui détruisit les restes des constructions, mais un tronçon de mur composé de débris de colonne et de nombreux fragments de torchis fait présumer qu'après la destruction partielle de cet établissement une cahute hâtivement édifiée au-dessus des ruines fut peu après incendiée à son tour.

L'emplacement S et les pièces voisines, au-dessus desquels passe un mur grossier, probablement une clôture de jardin ou de champ, sont traversés par des fossés remplis de tessons du Moyen-Age. Quant à l'emplacement U, dont le sol bétonné est couvert de nombreux cubes de mosaïque, il présente au n.-e. un mur en petit appareil; une base de colonne y affleure le sol.

Au s.-o. de ces constructions, les sondages effectués le long du fossé des fortifications sur une longueur d'environ 50 m., ont permis de constater deux occupations successives : à la première (milieu du Iᵉʳ s.) appartient un cellier à sol bétonné, avec deux alvéoles dans lesquelles étaient encastrés deux *dolia* contenant du blé, quelques tessons de vases 29 et un fond de vase noir à couverte rugueuse. Incendié, ce bâtiment fut recouvert, en même temps que tout le terrain avoisinant, par une couche de craie fine épaisse de 1 m. A la seconde occupation, datée par la poterie et les monnaies d'Antonin-le-Pieux appartiennent, creusés dans cette craie rapportée, le puits, la fosse carrée fouillée en 1945 et un petit bâtiment dont le sol en contrebas rejoint l'ancien niveau et dans lequel on descend par un escalier de quatre marches.

A l'o. de ces constructions, une fosse

ronde de 1 m. de diamètre et de 1 m. 50 de profondeur, sans cendres ni ossements, contenait deux tasses Drag. 33, sans estampille, plusieurs vases en terre ordinaire, 13 jetons de jeux en os, dont plusieurs avec graffiti, 2 rondelles de plomb et des boules grossièrement façon-



Fig. 5. — Bol 37 décoré de Satyres et d'Amours.

nées dans des débris de tuiles. Les 2 tasses Drag. 33 sont du type Oswald, pl. II, n° 16 et datent du milieu du IIe siècle.

Les objets recueillis au cours de ces deux campagnes de fouilles comprennent :

8 fibules dont 5 en bronze et 3 émaillées (une représentant un serpent de mer); une bague en bronze avec phallus; 3 perles de collier en pâte de verre; une boucle en forme de *pelta;* une monnaie de Nerva, trouée et enfilée avec une rondelle en os; une intaille représentant un serpent entourant des signes cabalistiques, avec une inscription au revers; une statuette de Vénus en terre blanche; de nombreux jetons de jeux en os et en pâte de verre; 4 dés en ivoire; plusieurs aiguilles et épingles en os; 3 charnières; un peson de fuseau; une bouteille carrée en verre, du type 14 *b* de Morin-Jean; beaucoup de fragments de verre, des monnaies en bronze (1 Néron, 1 Domitien, 1 Nerva, 5 Trajan, 1 Hadrien, 7 Antonin-le-Pieux, 1 Faustine et 6 pièces frustes).

Les trouvailles de céramique se composent, en poterie sigillée à relief, de plusieurs fragments de vases Drag. 29, de nombreux bols (fig. 5), de nombreux fragments portant les signatures de *CIRNAMVS, ALBVCIVS, AVSTRVS, CENSORINVS;* en poterie sigillée unie, environ 80 tessons avec des marques de potiers dont les plus fréquentes sont celles d'*ALBV-*



Fig. 6. — Bol 37 signé *Albucius.*

CIVS (fig. 6), *ADVOCISVS, BELLINICVS, DOCCIVS, LAXTVCISSA, AVENTINVS,* qui travaillaient sous les Antonins. Les plus anciens, *Murranus* mis à part, sont

de l'époque flavienne. Les formes les plus fréquentes sont celles de Drag. 18, 18/31, 23, 33, 35, 36. On a également découvert quelques spécimens de poterie belge. La poterie ordinaire est représentée par un très grand nombre d'assiettes et de vases entiers ou à reconstituer, dont les formes n'existant ni en Belgique ni en France présentent un grand intérêt.

Les fouilles ont enfin procuré, en poterie dorée, un plat à 3 pieds, 4 lampes, des cruches à 1 et 2 anses, 3 *dolia* à panse ornée de bandes décorées, une amphore, plusieurs cols et une pointe. Une centaine de vases, de formes spéciales à la région, pourront être reconstitués et servir à l'évolution de l'industrie céramique depuis le milieu du Ier s. jusqu'à la destruction de la capitale des Atrébates, ou du moins de ce quartier, par incendie, vers 172-174, au cours de l'invasion des Chauques, que C. Jullian situe entre la Seine et l'Escaut.

IIe CIRCONSCRIPTION

M. GEORGES MATHERAT, DIRECTEUR.

Paris. — L'exploration et l'étude systématique du *Palais des Thermes* (partie romaine du Musée de Cluny) ont été commencées ces années dernières. Pendant la guerre, les fouilles étant impossibles, d'importants dégagements ont été effectués par M. Trouvelot, architecte en chef des *Monuments historiques*, à la faveur des travaux de restauration. Les sondages, pratiqués au s. et au n. à la base des murs encore debout, ont permis de vérifier la disposition des salles détruites, connues seulement par des relevés exécutés au siècle dernier lors de la percée des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Les fouilles commencées en 1947 sous la direction de M. P.-M. Duval, dégagent à l'angle n.-o. actuel du monument, dans le jardin du Musée, une des deux grandes salles du nord, les plus grandes

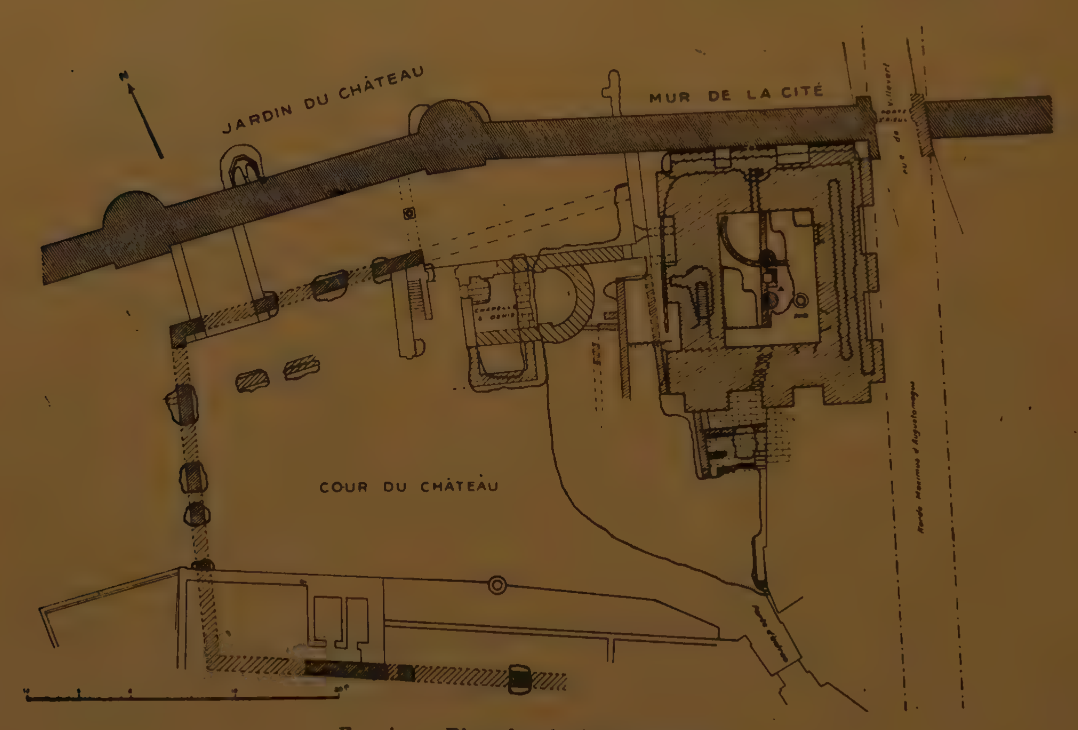


FIG. 1. — Plan des fouilles de Senlis.

de toutes. Ces fouilles, les premières qui aient jamais été pratiquées méthodiquement à l'emplacement de la plus ancienne ruine de Paris, et qui ne sont qu'à leurs débuts, ont pour but : 1° de compléter le plan du monument, 2° de nous éclairer, par conséquent, sur sa nature (thermes ? ce n'est encore qu'une présomption), 3° de permettre de lui donner une date approximative : la puissante construction des sous-sols, en parfait état de conservation avec leurs portes à chambranles de grand appareil à bossages, interdit de descendre au delà de la fin du IIIe siècle. En 1947 le mur de façade n. a été dégagé presque entièrement, avec une porte monumentale en son milieu, l'angle n.-e. du monument a été reconnu, et les fondations ont été atteintes en deux points.

Senlis (*Oise*). — Dans la cour du château, au sommet même de la butte de Senlis, M. Matherat a continué le déblaiement de la grande construction rectangulaire qui s'appuie au mur n. de l'enceinte du Bas-Empire (*castrum* de *Silvanectis*), du côté intérieur (fig. 1).

A l'intérieur et au fond de cette construction puissante, en grand appareil, complètement indépendante de l'enceinte et dont l'âge et la nature resteront incertains jusqu'à l'achèvement des fouilles, on a découvert un remblai antique en tuf contenant des fragments de *tegulæ* et poteries gallo-romaines et, dans le remblai, la moitié d'une tour antique semi-circulaire appliquée à une courtine, conservée sur 1 m. 07 de haut: l'autre moitié de la tour a été démolie lors de la construction du bâtiment rectangulaire. Cette demi-tour repose sur une fondation de blocage; son mur, épais d'un mètre à peine, est en petit appareil et repose sur un bandeau de base en pierres de 0 m. 37 de haut (fig. 2). Il s'agit d'une fortification gallo-romaine qui date peut-être des premiers temps de l'occupation d'*Augustomagus*. Sur la courtine se trouvent les bases d'un pilier carré et de deux socles cylindriques, évidemment postérieurs. A quelques mètres à l'e., l'orifice d'un puits de 10 m. de profondeur donne accès par une ouverture latérale à une salle souterraine creusée dans le roc, longue de 12 m., large de 7 m. 50, haute de 2 m. Enfin, entre ce puits et la courtine, une borne grossière en grès marque le point le plus haut de l'acropole.

A l'extérieur du bâtiment rectangulaire, des sondages effectués à l'o. et au s. sous les murs du château ont mis au jour les substructions antiques réutilisées par ces murs.

L'enceinte. — Une tour de l'enceinte située dans le jardin du Château (la première à l'o. de la Porte Saint-Rieul) a été dégagée à l'extérieur. La base est composée de deux assises de pierres de grand appareil ayant appartenu aux édifices de la bonne époque. Comme les autres tours connues, cette tour, semi-circulaire, est



FIG. 2. — Restes d'une courtine et d'une tour du *castellum* initial, à l'intérieur de la construction rectangulaire.

pleine sur toute la hauteur du mur (7 m.) et fait une légère saillie rectangulaire du côté intérieur de l'enceinte. Sur le devant, deux étages de 3 m. chacun. Des portes latérales s'ouvrent sur le chemin de ronde. La tour est construite en petit appareil, avec 3 rangs de briques plates tous les 11 ou 12 lits de moellons (= 1 m. 40 en moy.); diamètre : 6 m. 16 à la base, 5 m. 88 au premier étage.

L'épaisseur de la courtine (3 m. 36) se retrouve identique à la tour de la Porte aux Pains, rue du Chatel : celle-ci est analogue à la précédente et, semble-t-il, à toutes les autres, qui s'espaçaient tous les 25 m. environ. Elle flanquait seule la Porte aux Pains. Des 6 portes de l'enceinte, l'une, la Porte de Reims, était flanquée de deux tours; une autre, la Porte Saint-Rieul, semble ne pas avoir eu de tours; les autres en avaient une.

Deux objets intéressants ont été découverts au cours des fouilles (fig. 3) : un poids de 1 *libra* = 334 gr., en marbre blanc, sphéroïde, aplati aux deux pôles, avec trou de plomb de contrôle; un fragment de *regula pedalis* en marbre gris (fig. 3 et 4), donnant, d'un côté, la mesure du pouce romain (*uncia monetalis*), de l'autre, celle de l'*uncia* d'*Augustomagus*, connue par le morceau de *regula pedalis* en bronze du musée du Haubergier de Senlis.

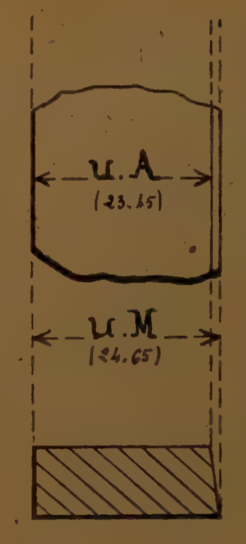


Fig. 4. — Fragment (gr. nat.) de *regula pedalis*.

Blandy (*Seine-et-Oise*). — Au lieu dit *Vers Audeville*, à 1.300 m. au s. de l'église de Blandy (section B, parcelle 115 du cadastre), en bordure de la route G. C. 143, à la limite des départements de Seine-et-Oise et du Loiret, qui suit à cet endroit le tracé de l'ancienne voie romaine dite « de Mérouville », la présence sur le sol de grandes tuiles à rebords, de cubes de mosaïque blanche et de fragments de poterie sigillée, a décidé M. Max Le Roy à entreprendre des fouilles au cours de l'automne 1943.

Les recherches effectuées ont mis au jour une fosse carrée dont les murs, construits en pierre sèche, avec parements sur les deux faces, avaient une épaisseur de 0 m. 35 à 0 m. 60 et se trouvaient à 0 m. 30 plus bas que les autres.

Au fond de la fosse, qui avait 1 m. 60 de profondeur et mesurait intérieurement 1 m. 40 sur 1 m. 20, on a recueilli les débris de trois grandes amphores jaunes et de poteries gris foncé ainsi qu'un os et une défense de sanglier.



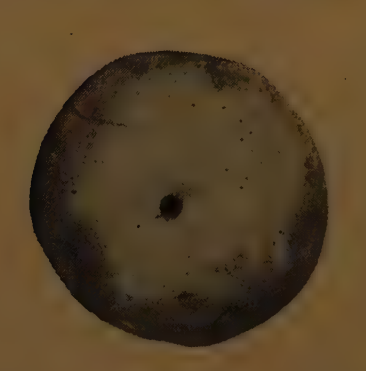


Fig. 3. — $\frac{1}{2}$ Fragment de *regula pedalis* (à droite, le fragment du Musée du Haubergier). Poids en marbre.

Au n.-o. de la fosse, à proximité d'un pan de mur long de 5 m. et épais de 0 m. 70, ont été ramassés deux monnaies de Lucius Verus et de Sabine, une anse de seau, une dizaine de très grands clous, une patte de scellement, un petit couperet en fer et de nombreuses tuiles à rebords en très bon état.

Le terrain où ont été effectuées les fouilles a pendant longtemps servi de carrière aux propriétaires dont l'un a affirmé avoir mis au jour des fours en briques et une cave voûtée. De nouvelles fouilles pourraient permettre de préciser l'importance de cet établissement antique.

IIIe CIRCONSCRIPTION

M. LE CHANOINE P.-M. FAVRET, DIRECTEUR.

Entre Romilly-sur-Seine et Arcis-sur-Aube (Aube). — Dans la région dont Méry-sur-Seine forme à peu près le centre (fig. 1), on trouve depuis longtemps de très grandes quantités de fers à cheval [1] depuis Port-sur-Seine et Villeneuve-au-Châtelot jusqu'à Arcis-sur-Aube et Mailly-le-Camp [2]. Ces découvertes sont confirmées par les cultivateurs qui labourent dans les vallées de la Seine et de l'Aube et par les tireurs de sable de rivière. MM. A. Brisson et A. Loppin en



FIG. 1. — La région avoisinant le confluent de l'Aube et de la Seine.

(1) La question de l'origine de la ferrure du cheval n'est pas encore résolue. Beaupré a signalé la présence de fers à cheval dans deux gisements hallstattiens de Meurthe-et-Moselle, l'un au *Bois de la Voivre* (Haroué) et l'autre dans l'enceinte dite le *Camp d'Affrique*, au-dessus de Messein (Comte J. Beaupré, *Sur un fer à cheval de l'époque hallstattienne, Bull. arch. du Com. des Tr. hist.*, 1912. p. XCIII. — *Ibid., Note sur deux fers à chevaux trouvés en Lorraine dans des gisements hallstattiens, Bull. Soc. préhist. fr.*, 1912 (t. à p., 10 p.). — Dr. C. Chomel, *Origine de la ferrure à clous appliquée au cheval, Rev. gén. de médecine vétérinaire*, 15 janvier 1913 (t. à p. 15 p.). — Reprenant la théorie jadis défendue par Duplessis, *Origine de la ferrure chez les Gaulois* et réfutant les arguments de Quicherat, Lefebvre des Noëttes a nié, de manière absolue, l'existence des fers à clous antiques qui, selon lui, dateraient seulement du Moyen-Age. (*La force motrice animale à travers les âges*, Paris, 1924, p. 57-61). Mais cette opinion est loin d'avoir rallié l'unanimité des archéologues qui se sont occupés du problème. Le débat reste toujours ouvert.

(2) « ...Au voisinage de Mailly-le-Camp, dans l'Aube, on a trouvé à différentes reprises, sur la rive gauche de la rivière Lhuitrelle, des fers à chevaux encore munis de leurs clous, enfouis à une profondeur de 0 m. 30 à 0 m. 40; ces fers qui paraissent très anciens sont petits; les trous des clous forment chacun un parallélogramme allongé dans lequel la tête de chaque clou est encastrée; ils rappellent ceux des fers de chevaux des Cosaques lors de la campagne de France de 1814. Des ossements humains seraient dans ces parages, accumulés sur une étendue de plusieurs kilomètres carrés; enfin les fouilles effectuées en 1908 par Mme Perrin, sur l'autre rive de la Lhuitrelle, firent découvrir « de nombreux

signalent, de leur côté, un grand nombre à la limite des départements de l'Aube et de la Marne, en particulier à La Villeneuve-au-Châtelot, à Conflans-sur-Seine, à Saron-sur-Aube et à Granges-sur-Aube. Tous ces fers de petite dimension



FIG. 2. — Les deux types de fers de petits chevaux.

se présentent sous deux formes différentes : les uns ont leur bordure festonnée; les autres, très ordinaires, ressemblent à des fers de mulets (fig. 2).

Des sondages effectués dans toute cette région par MM. Brisson et Loppin ont montré toute son importance archéologique :

Bagneux (*Marne*). — Au lieu dit *Les Mardelles*, nécropole romaine comprenant plus d'un millier de sépultures à incinération. Un autre cimetière romain a été repéré aux lieux dits *Les Frèves de Bécheret* et *Le Lochet*. Les fouilles seraient à reprendre au n. de l'église de Bagneux, à *Mesure-Loup*, et des tombes de l'époque barbare ont été signalées aux lieux dits *Le Poteau des Etrelles* et *Le Glas*.

Clesles (*Marne*). — Lors de la construction du canal, mise au jour de nombreux squelettes. Au lieudit *Les Clous*, sépultures à incinération et, près de l'église, cimetière de l'époque franque.

Ormes (*Aube*). — A 1.400 m. au n.-o. du village, au lieudit *Le Vieux Chemin de Champigny*, on aurait trouvé plusieurs vases en terre contenant chacun une tête humaine et, dans la plupart de ces vases, une chaînette en cuivre.

Pouan-les-Vallées (*Aube*). — En octobre 1945, à droite de la route entre Pouan [1] et Villette, découverte dans une sablière d'un squelette humain auquel manquait le crâne et dont il ne restait plus que l'humérus, l'omoplate et la clavicule gauche, les vertèbres cervicales et quelques côtes.

Les tireurs de sable de Pouan et de Villette continuent de trouver très fréquemment des fers de petits chevaux.

Viapres-le-Petit (*Aube*). — En face de Pouan, on a trouvé une énorme quantité d'ossements entassés les uns sur les autres.

Droupt-Saint-Basle (*Aube*). — En 1934, un ouvrier, occupé dans une sablière de la vallée de la Seine, a heurté avec sa

foyers paraissant se rapporter à un campement d'armée, des poteries gallo-romaines et de nombreux squelettes privés de leurs têtes à l'exception d'un seul ». Ces divers indices ont porté les érudits régionaux à supposer que la bataille des Champs Catalauniques se serait livrée aux bords de la Lhuitrelle; les fers seraient ceux des chevaux des Huns de l'invasion de 451... ». (Arthur Robert et Arsène Thévenot, *Guide du camp de Mailly*, Arcis-sur-Aube, s. d., p. 25).

(1) Pouan est devenu célèbre depuis la trouvaille, en 1842, dans une sablière, au lieudit *Marisy*, d'une sépulture dont le mobilier était d'une extrême richesse. Il comprenait en effet des bijoux et ornements en or, dont un collier, un bracelet, une bague, 2 boucles avec ardillons, 9 autres pièces (boucles, fibules, pommeau, etc.), avec incrustations de rubis et grenats, une épée à deux tranchants avec son fourreau, un grand coutelas avec sa poignée, richement décorés l'un et l'autre (Peigné-Delacourt, *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451*, in-4°, Paris, 1860, p. 2-4). Tous ces objets sont aujourd'hui au musée de Troyes. Etait-ce, comme l'affirme Peigné-Delacourt, la tombe de Théodoric, roi des Wisigoths, tué au cours de la bataille ? Il faut reconnaître que la valeur des ornements recueillis était comparable à celle des objets provenant du tombeau de Childéric, roi des Francs, découvert à Tournai en 1653 (*Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus*, in-4°, Anvers, 1654. Cf. Abbé Cochet, *Le Tombeau de Childéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes*, Paris, 1859. — E. Babelon, *Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, dans *Mém. Soc. Antiq. de France*, LXXVI).

bêche, sous quelques centimètres de terre végétale, les ossements d'un cheval de très petite taille et, près de ceux-ci, un fer de lance qui fut rejeté dans l'eau de la sablière. Ce cheval n'avait pas été enterré et on n'a pas remarqué s'il avait été ferré.

Non loin de cette trouvaille, dans une nouvelle sablière mise en exploitation ces dernières années, on a découvert, à 1 m. 20 de profondeur, une fosse contenant de nombreux ossements humains qui malheureusement ont été rejetés dans l'eau par le tireur de sable. Cette découverte avait été caractérisée par une absence complète de crânes.

Vallant-Saint-Georges (*Aube*). — En 1935, au n.-e. du village, en posant les poteaux d'un parc sur le plateau dominant la Seine, on a rencontré des ossements humains. Des recherches postérieures ont permis de découvrir, dans une fosse peu profonde, dix squelettes d'adultes, de petite taille, serrés les uns contre les autres et dont huit n'avaient plus de tête. Pas de mobilier funéraire.

En novembre 1946, au n. du village, au lieudit *Londret* (parcelle cadastrale 153), entre la vallée de la Seine et le chemin de Vallant-Saint-Georges à Mesgrigny, MM. Brisson et Loppin ont mis au jour quatre nouvelles sépultures, orientées n.-s. et situées sur une terrasse dominant d'une dizaine de mètres le lit du fleuve. Dans l'une de ces tombes, où le crâne faisait défaut, des ossements avaient été déplacés du fait d'une fouille très antérieure. Seuls les pieds étaient encore en place à 0 m. 70 de la paroi et, comme la sépulture avait une longueur de 2 m. 10, il n'était resté que 1 m. 40 pour déposer le corps, dont les épaules étaient placées contre la paroi. Dans les trois autres fosses, les squelettes retrouvés entiers mesuraient l'un 1 m. 59 et les deux autres 1 m. 51. Près de l'un d'eux, sous les vertèbres dorsales, se trouvait un très petit couteau en fer et, à côté du bras gauche d'un autre, on avait déposé, le manche sur le bassin, la pointe près du coude, un grand couteau en fer « dans le genre d'un scramasax ».

Aulnay-aux-Planches (*Marne*). — Au lieudit *Au-dessus du Chemin des Bretons*, les recherches commencées en 1935 ont permis à MM. Brisson et Loppin d'explorer en mai, juin et octobre 1946 un groupe de vingt sépultures à incinération du type « champ d'urnes » (fig. 3). Dès le début des travaux, les fouilleurs ont reconnu à la sonde des fossés circulaires rem-



Fig. 3. — Le plan des « champs d'urnes », lieudit *Au-dessus du chemin des Bretons* (commune d'Aulnay-aux-Planches).

plis de terre noire et dont le plus grand (D) avait un diamètre de 25 m. La fouille du fossé F, moins important, a révélé l'existence d'un tumulus nivelé à une époque postérieure pour les besoins de la culture (on y a ramassé des tessons de poterie gallo-romaine) et, presque au centre de l'espace circulaire limité par le fossé, se trouvait un vase contenant des ossements calcinés, un bracelet en terre cuite et un autre vase plus petit. Une entrée avait été ménagée du côté s. du fossé. Vers le centre, un amas de pierres provenait d'un gros grès exploité au moment de la destruction du *tumulus*.

Huit nouveaux *tumuli* (G, H, I, J, K, L, M, O), fouillés en 1946, étaient du même type que le tumulus F exploré en 1939 (fig. 4 et 4 *bis*). Leur diamètre varie de 7 à 9 m. et les entrées sont au s.-o. et au s.-e. Deux seulement, H et O, avaient conservé encore en place les débris d'incinération grâce au trou creusé pour y déposer l'urne qui, dans les deux cas, est un vase orné à la plombagine. Sur chacun d'eux, une ou plusieurs grosses pierres, placées intentionnellement, avaient été rejetées extérieurement dans les fossés ou cassées au centre du *tumulus*. Souvent très régulièrement creusés, les fossés se sont d'abord remplis par la craie éboulée aux premiers dégels, puis ils ont été invariablement comblés par la terre noire qui devait constituer le *tumulus*. La masse de craie extraite lors du creusement des fossés a été enlevée et dispersée au loin; la reprise de la terre noire des fossés a permis de reconstituer dans leur état primitif les *tumuli* G, H, L.

Les derniers sondages ont permis de repérer six autres *tumuli*, non encore explorés, ainsi qu'une grande enceinte rectangulaire de 90 m. sur 20 m. environ (E), limitée par un fossé semblable à ceux des *tumuli*.





Fig. 4 et 4 *bis*. — Les *tumuli* des « champs d'urnes ».

Ecury-le-Repos (*Marne*). — A 800 m. au s. du village, au lieudit *Le Chemin de Bannes*, aux abords de la vallée du *ruisseau* dit *du Popelin*, le creusement d'un silo a mis au jour, en mai 1946, un fond de cabane de La Tène I, bien daté par une fibule en fer et des tessons de poterie. Ce foyer, sans forme bien définie, creusé dans la craie comme les foyers hallstattiens nombreux dans la contrée, a procuré des ossements d'animaux, de la céramique, des poids de métier à tisser et des fragments de meule.

Villeseneux (*Marne*). — Au n. du village, au lieudit *La Barbière*, a été mise au jour une nécropole gauloise groupant une vingtaine de sépultures dans un espace assez restreint. 14 de celles-ci, appartenant à La Tène I, ont procuré trois magnifiques *torques* en bronze, dont deux représentant des figurations humaines; des bracelets de bronze ou de jayet, des fibules avec cabochons de corail, des anneaux et des agrafes de ceinture. Le mobilier funéraire masculin est représenté par quatre épées en fer avec anneaux de suspension, une lance en fer, des anneaux en fer, en bronze et en jayet. Les autres sépultures, datées de La Tène II, n'ont fourni qu'un vase, des fibules en bronze et une ceinture formée par une chaînette en bronze.

Normée (*Marne*). — Les fouilles entreprises de 1936 à 1939 au lieudit *La Tempête,* ont été reprises de juillet 1945 à mars 1946. Ce lieudit correspond à un plateau crayeux dominant la rive droite de la Somme et qui, limité à l'e. par la route G. C. n° 5 de Fère-Champenoise à Châlons-sur-Marne, se termine à l'o. en croupe triangulaire sur une vallée sèche, *La Noue au Pommier* (fig. 5). Les campagnes antérieures avaient révélé la présence de nombreux foyers ou fonds de cabanes du Hallstatt, des vestiges gallo-romains superficiels et surtout une importante nécropole de 570 sépultures s'échelonnant du IVe s. ap. J.-C. à l'époque carolingienne sans interruption. Les dernières recherches ont fait découvrir une vaste enceinte de 850 mètres carrés avec fossés larges et profonds de 0 m. 80 et contenant de très nombreuses incinérations de La Tène III jusqu'au début de l'Empire romain. A l'intérieur de cette enceinte ont été reconnus des foyers et des trous de poteaux. Une autre enceinte

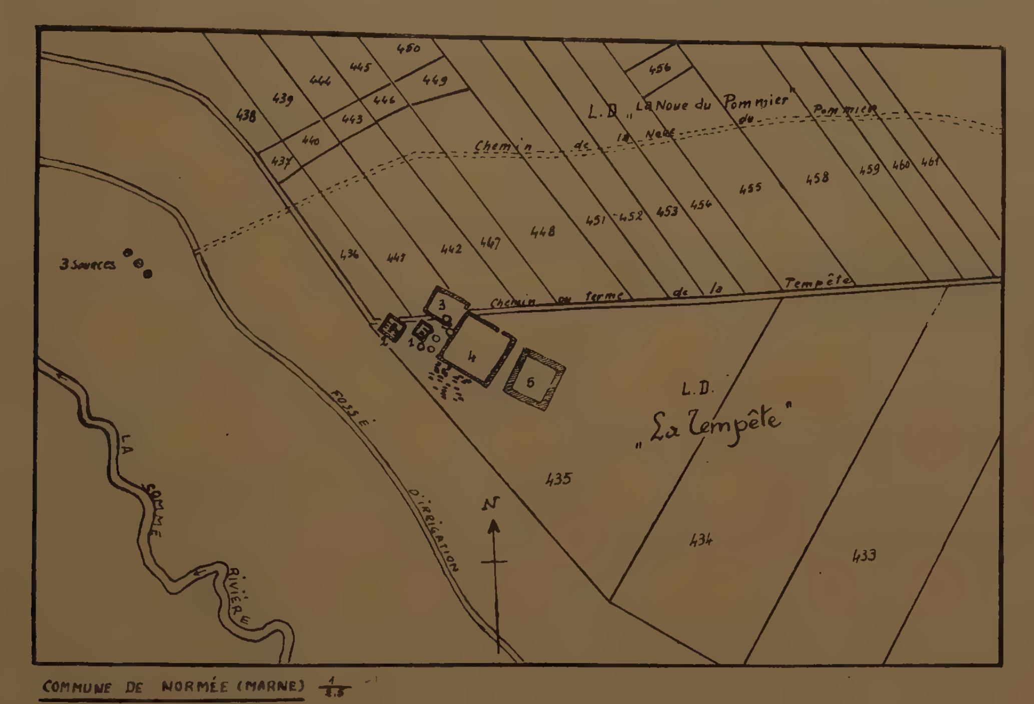


FIG. 5. — Plan des fouilles de Normée, lieuxdits *La Noue du Pommier* et *La Tempête*.

rectangulaire, de 550 mètres carrés environ, limitée par des fossés larges de 3 m. 40 et d'une profondeur de 1 m. 25 à 1 m. 45 très régulièrement creusés et dont l'intérieur semble constitué par un tumulus recouvrant un foyer hallstattien, n'a fourni que cinq traces d'incinération gallo-romaine, une sépulture d'enfant non datée et deux trous de poteaux.

Vert-la-Gravelle (*Marne*). — En 1939, au lieudit *Le Mont Augé* (fig. 6), 33 sépultures du IVe s. ap. J.-C., datées par des monnaies de Constantin et de Valens,



Fig. 6. — Plan des fouilles de Vert-la-Gravelle, lieudit *Le Mont Augé*.

avaient procuré un abondant mobilier funéraire comprenant bijoux, poteries nombreuses et variées, vases en verre et en bronze. On avait aussi mis au jour la sépulture d'un auxiliaire germain avec ses armes et, à proximité, celles de trois femmes avec leurs bijoux également germaniques. Reprenant recherches et sondages en 1946, MM. Brisson et Loppin ont reconnu une enceinte rectangulaire de 130 mètres carrés, limitée par un fossé large de 2 m. 60 et profond de 1 m. 20 à 1 m. 50 (C). Presque au milieu de cette enceinte, l'urne funéraire d'une sépulture à incinération de La Tène III (n° 34) a été trouvée et, dans le voisinage, se trouvait un trou de poteau circulaire. A chacun des angles de l'enceinte, des emplacements de poteaux ont été remarqués ainsi que des amas de grosses pierres qui avaient dû servir à caler ces poteaux.

Non loin de cette fouille, deux autres enceintes ont été reconnues, plus petites que la précédente et dépourvues de fossé au n. Au centre de l'une d'elles (A), une sépulture à incinération contenait de la poterie du début de la période gallo-romaine; autour de cette tombe et aux angles de l'enceinte, on distinguait des trous ou emplacements de poteaux. Quant à l'autre enceinte (B), sa fouille n'a procuré aucun résultat à l'intérieur, mais dans le fossé on a retrouvé trois squelettes sans mobilier et les traces de quatre incinérations, mais sans urne funéraire. Un autre grand fossé à fond plat, peu profond, semblait limiter ces emplacements sur la crête et au n. D'une grande fosse on a retiré les ossements d'une chèvre, et on y a noté la présence d'un trou où avait été calé un gros poteau carré.

Sézanne (Marne). — Les recherches entreprises en 1938-1939 au lieudit *Les Grands Moignants* avaient révélé la présence d'importantes substructions gallo-romaines et procuré la découverte d'un trésor monétaire de 3.600 petits bronzes du Bas-Empire; des débris de fresques et de mosaïque y avaient également été mis au jour.

Les travaux de 1946 ont mis à nu, sur une superficie d'environ 220 mètres carrés et une longueur de 68 m., des fondations séparant quatre pièces paraissant

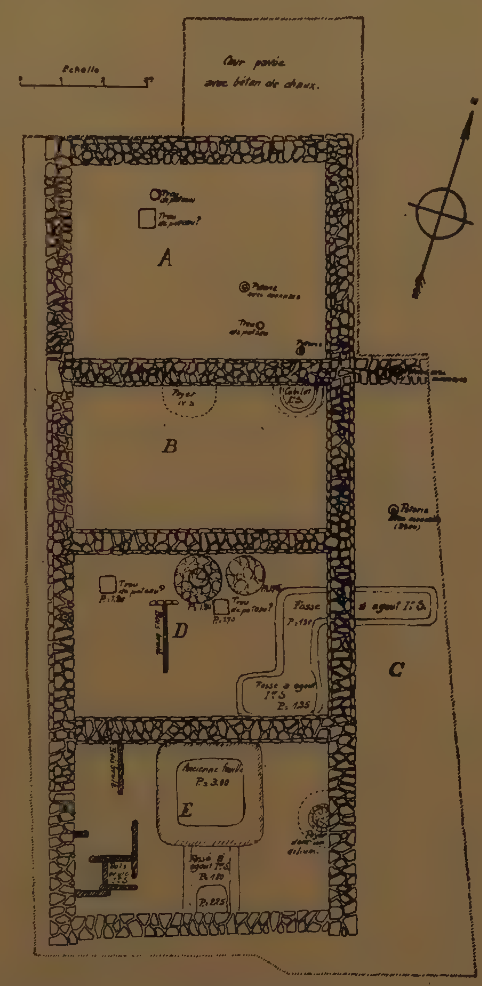


Fig. 7. — Plan des fouilles de Sézanne, lieudit *Les Grands Moignants*, en 1946.

avoir été habitées du IIe au IVe s. ap. J.-C. avec destructions successives aux IIIe et IVe s. (fig. 7). Poursuivies jusqu'au sol vierge, argilo-sableux, les fouilles ont

montré que les fondations, probablement du IIe siècle, avaient été établies sur un emplacement habité depuis le début de la conquête romaine, comme le prouve la trouvaille de monnaies et de poteries gauloises. Dans cette couche, ont été recueillis des gouttelettes de bronze, des scories, des fragments de creusets faisant penser à un atelier de bronzier. Les fouilles ont également restitué de nombreuses monnaies, grands bronzes et deniers d'Auguste à Hadrien, des quantités de tessons de poterie sigillée avec estampilles de potiers, d'assiettes gallo-belges, un *dolium*, une amphore italique ainsi qu'une importante série de fibules en bronze. Peu de vestiges du IIe s., époque de la construction : nombreux fragments de fresque, débris de mosaïque, mélangés aux décombres, résultant de l'incendie du milieu du IIIe s. Reconstruit en partie, l'habitat daté par de nombreuses monnaies est alors caractérisé par un atelier de potier attesté par un gros apport d'argile mêlé de cendres, par un fragment de tournette et des supports de cuisson. Au IVe s., une seule chambre a été reconstruite et habitée; les amas de charbon provenant de l'incendie prouvent l'utilisation presque exclusive du bois pour cette construction; des tessons de poterie et des monnaies y ont été ramassés. Les substructions gallo-romaines paraissent s'étendre encore sur une grande superficie.

Maclaunay (*Marne*). — Des sondages effectués en 1945 au lieudit *Les Terres Noires*, commune de Courbeteaux (Marne) avaient permis à MM. Brisson et Loppin de se rendre compte de l'importance du site couvrant 4 à 5 hectares à un croisement de voies romaines. Ces routes formaient un quadrilatère à leur croisement, au centre duquel se trouvait la partie habitée la plus importante.

Les recherches se sont poursuivies en 1946 dans la parcelle 125 du plan cadastral, où a été ouverte une tranchée dans la longueur du champ, la nature argileuse du sol ne se prêtant pas aux sondages. Cette tranchée a mis au jour une chaussée romaine, en prolongement du chemin actuel qui traverse le hameau de Cornautier (commune de Maclaunay). D'autres tranchées ont mis au jour trois petites caves du Ier siècle où ont été ramassés des tessons de poterie sigillée et autre ainsi que de nombreuses monnaies du Ier au IVe s. L'une de ces caves a fourni une amphore en terre grise, absolument intacte, couverte d'une grande jarre brisée; dans l'une des deux autres, on a trouvé une cinquantaine de poids de métier à tisser. Mais le plus beau résultat de ces recherches a été, dans un puits profond de 6 m. 40 et obstrué à 1 m. de la surface par de grosses pierres dont un fragment de milliaire, la trouvaille d'un important outillage en fer, en bronze et en bois, en parfait état de conservation (fig. 8). Les objets recueillis comprennent des crémaillères, un gril, une balance romaine, des sonnettes, une *ascia*, des ciseaux à bois, une lime avec son manche de bois, un soc d'araire, une chaîne d'attelage, un seau en fer et bois, une chaussure en cuir d'enfant. Tous ces objets avaient été jetés dans ce puits devant la menace d'une invasion [1].

Les prochaines recherches se porteront dans la parcelle 126 du cadastre de Maclaunay.

Reims (*Marne*). — Une communication de M. Maurice Bry, président de la *Société archéologique champenoise*, fait état de fouilles entreprises au cours de l'occupation jusqu'à la base des fondations de la *Porte de Mars* par l'archéologue allemand Kœthe, en vue de préciser la date de la construction de cet édifice,

(1) P.-M. Favret, *Cachette de ferronnerie à Maclaunay (commune de Montmirail, Marne)* C R A I, 1937, p. 120-128, *Note additionnelle par M. Raymond Lantier*, p. 128-132.

fixée jusqu'alors à la fin du IIe s. ou au début du IIIe s. de notre ère.

Les premiers coups de pioche révélèrent un sol remblayé à différentes époques, comme l'attestait la diversité des tessons de poterie. A 1 m. 90 de profondeur, le sol vierge ne procura que de la céramique gallo-belge, et en particulier un débris d'assiette (diam. : 0 m. 16), en terre orange, lustrée, du type de Haltern 72 B 6, portant au centre l'estampille |ARIIVII.|. Cette marque de potier que M. Bry n'a pas rencontrée dans les fours de Thuisy et de Sept-Faulx, qu'il a fouillés [1], aurait cependant été trouvée à Reims dans la « poterie parlante » de T. Habert, mais elle a dû disparaître lors de l'incendie du musée en septembre 1914. Cette céramique, à laquelle Habert attribuait une origine gauloise en raison de l'archaïsme de la lettre E : II, serait, d'après M. Bry, contemporaine des fours de Thuisy, où il a trouvé les mêmes lettres, et elle paraît dater du début du Ier siècle. Mais le fait d'avoir trouvé cette assiette au milieu de débris de pierres identiques à celles qui furent utilisées dans la construction de la *Porte de Mars* ne paraît pas suffisant pour dater cet édifice, car cette céramique a pu ou bien être utilisée un siècle après sa fabrication ou encore être apportée avec les terres de remblai.

Fig. 8. — Outillage en fer, en bronze et en bois trouvé dans un puits à Maclaunay.

La fouille n'a procuré aucune monnaie romaine, mais elle a mis au jour, sous la porte du milieu, une voie semblant réservée aux voitures, les deux autres portes servant aux piétons (fig. 9). Ce passage central était creusé dans des blocs de pierre

(1) M. Bry, *L'atelier céramique de Thuisy (Marne) : le four VII*, *Gallia, III*, 1944, p. 229-233.



Fig. 9. — Reims : voie charrière sous l'arc central de la Porte de Mars ; en haut, à droite, la base du monument.

appareillée avec trous de louve, épais de 0 m. 50 et quelquefois davantage, pour former deux ornières profondes de 0 m. 25 à 0 m. 35 et larges originairement de 0 m. 30 à 0 m. 35. Ces rigoles artificielles, sans doute remplies de cailloux pour éviter les détériorations et ménager la pierre, étaient peut-être destinées à guider les roues pour éviter aux chargements de flotter ou de détériorer les sculptures qui ornaient l'intérieur des passages. La déformation de ces ornières, à l'entrée et à la sortie de la porte, indique bien la mauvaise direction des véhicules ou la maladresse des équipages et de leurs conducteurs. Dans l'axe de cette voie, un trou creusé dans la pierre et recouvert d'une petite dalle ne contenait que de la terre.

IVe circonscription

M. Henri Van Effenterre, directeur.

Evreux (*Eure*). — Les bombardements de juin 1940 qui ont à peu près détruit les quartiers de la *Cité* et du *Bourg* et celui de juin 1944 sur les quartiers de la *Ronde* et de la *Madeleine* ont permis de faire quelques constatations intéressantes sur l'étendue de la ville à l'époque gallo-romaine et sur la construction du mur d'enceinte du IIIe siècle (fig. 1).

A la suite de l'incendie du quartier de la *Cité*, M. Marcel Baudot, archiviste départemental de l'Eure, signale le dégagement de 4 tronçons du rempart du *castrum*. La percée de puits de fondation d'un nouvel immeuble au s. du pont de la rue de Grenoble (ex-rue Traversière) mit au jour 3 nouveaux tronçons de la



Fig. 1. — Plan de l'enceinte d'Evreux au IIIe s. ap. J.-C. et emplacement des vestiges gallo-romains.

fortification du Bas-Empire (fig. 2). Epaisse de 3 m. 10, la muraille est édifiée sur une fondation de gros rognons de silex et de noyaux de marne (haut. : 0 m. 80), surmontée d'une assise de pierres calcaires de grand appareil (haut. : 0 m. 60). En retrait de 0 m. 25 à 0 m. 50, le mur



FIG. 2. — Evreux : tronçons du rempart du IIIe s. ap. J.-C. au pont de la rue de Grenoble (avril 1947).

comprend à la base une assise de 1 ou 2 rangs de briques, 7 rangs de cubes de petit appareil, 2 assises de briques, puis, avec un retrait de 0 m. 15, 8 rangs de petit appareil, 3 de briques, puis de nouveau des rangées de petit appareil. Dans les fondations, ont été recueillis un grand chapiteau corinthien orné d'un masque tragique, une base et un fût de colonne et un fragment de corniche.

A 8 m. 80 à l'intérieur du mur d'enceinte, au s. du pont de Grenoble, on a dégagé un mur de 1 m. 10 d'épaisseur, construit avec soin, paraissant antérieur au rempart. Ce mur présente un parement extérieur en petit appareil recouvert d'un enduit vert et dont la base comporte 4 assises de briques, et un parement intérieur de briques épaisses de 0 m. 05 séparées par des joints de mortier de même épaisseur. Le sol de la pièce est formé d'une couche de 0 m. 12 de mortier rouge étendue sur un lit de silex noyés dans le mortier.

Trois sondages effectués au centre de la *Cité* ont révélé que la couche gallo-romaine se trouve entre 4 m. et 5 m. 50 de profondeur, mais aucun édifice important n'a été repéré. Dans la cave des religieuses du Bon-Pasteur (parcelle 1, 493), a été partiellement découvert un atelier de forgeron qui a procuré des blocs de minerai de fer, un lopin de fer, une poulie en terre cuite, un cornet torsadé en terre cuite vernissée paraissant être la base d'un soufflet de forge, plusieurs outils et une plaque en terre cuite garnie de rangs de dents de scie (peut-être un broyeur de fondants).

De nombreuses poteries s'étageant de La Graufesenque et de Lezoux (marques APRI.A et ..RITO) jusqu'aux vases cylindriques des XVe et XVIe s., en passant par la céramique sigillée rouge orange de l'Argonne, les poteries au feu réducteur du Bas-Empire et des périodes franque et carolingienne, les pâtes blanches décorées à l'ocre du Moyen-Age, ont fourni une grande variété de types bien caractérisés.

Le quartier gallo-romain de la *Ronde* n'a fait jusqu'ici l'objet que de peu de travaux, mais une tranchée creusée sur l'emplacement de la nécropole antique a mis au jour un grand sarcophage à couvercle semi-circulaire du IVe siècle. Aucun vestige notable de l'époque romaine n'est signalé dans les quartiers de *Saint-Denis*, *Saint-Thomas* et *Saint-Pierre*, qui ne datent que du Moyen-Age.

VIe CIRCONSCRIPTION

M. P. CORDONNIER-DETRIE, DIRECTEUR.

Verneuil-sur-Indre (*Indre-et-Loire*). — L'étude toponymique de la région tourangelle nous a permis de restituer, dans les limites de la *Civitas Turonorum*, le tracé d'une voie romaine venant d'Orléans et se dirigeant suivant un axe orienté vers la région de Châtellerault [1]. Cette voie, après avoir traversé le Cher à Thésée, passait en Touraine sur les communes de Chemillé-sur-Indrois, Sennevières, Saint-Jean-Saint-Germain, Verneuil-sur-Indre et Betz-le-Château. Plusieurs tronçons sont encore visibles dans les limites de communes et les anciens chemins. Elle traversait sans doute l'Indre au gué de Rouvray, sur la commune de Saint-Jean-Saint-Germain, gué en face duquel se trouve, dans le même axe, une limite ancienne de communes. Le tracé de la voie reparaît au sud du bourg de Verneuil, dans une allée rectiligne qui coupe la forêt. A 2 km. environ, se trouve un *castellum* gallo-romain dont la présence pouvait avoir pour but la protection de cette voie [2].



FIG. 1. — Carte de la région de Verneuil-sur-Indre. L'emplacement des sondages est indiqué d'une croix.

Du 3 au 5 septembre 1946, nous avons pratiqué des fouilles destinées à vérifier son existence. La première tranchée fut creusée perpendiculairement à l'axe de la voie, au fond du vallon où coule le ruisseau de Verneuil, au point défini sur les cartes d'E.-M. au 1/50.000 par les coordonnées Lambert 500, 9 — 228, 4.

Cette fouille mit au jour (fig. 2) :

1° une couche de terre arable;

2° à 0 m. 15, une couche de pierraille provenant de l'empierrement moderne de l'allée;

3° à 0 m. 45, une couche d'argile sableuse;

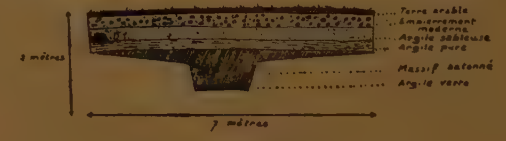


FIG. 2. — Coupe de la voie (première tranchée).

4° à 0 m. 75, une couche d'argile grasse, jaunâtre, veinée de gris-bleu, lisse et sans cailloux, provenant vraisemblablement du dépôt formé par le marécage qui occupait le fond du vallon;

5° à 0 m. 95, une couche de matière compacte, friable, gris-bleu, humide, contenant une très forte proportion de cailloux calcaires et siliceux. Cette couche, dure sous la pioche, se délitant en blocs

(1) Cette voie n'est pas mentionnée par M. J. Soyer dans son très remarquable ouvrage, *Les voies antiques de l'Orléanais* (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1936, p. 1-108) qui est le modèle que nous avons suivi pour la recherche toponymique. Cependant, cet auteur, consulté par nous, nous a signalé un diplôme faux de Robert-le-Pieux qui mentionne en Sologne l'existence d'une voie qui est certainement la nôtre (cf. W.-M. Newman, *Catalogue des actes de Robert II, roi de France*, Paris, 1937, in-8°, n° 130, p. 160 sq.).

(2) Le *castellum* du Murget, découvert en 1943 par M. l'abbé Parquin, curé de Verneuil, qui le signala à la *Société archéologique de Touraine*.

considérables, dans lesquels on reconnaît un conglomérat de gravier et de sable mêlés à une sorte de ciment décomposé, est très légèrement inclinée et tranche nettement sur l'argile des couches supérieures. Il s'agit certainement d'un *agger* très large appartenant à la voie romaine dont la chaussée a disparu. L'inclinaison indique qu'il était construit en dos d'âne très peu prononcé. La plus grande épaisseur est de 0 m. 78. La substance qui lie le gravier, analysée chimiquement, est un corps neutre assez difficilement attaquable par les acides concentrés. La partie solubilisée sous l'action de l'acide chlorhydrique présente les réactions du fer et du calcium. Il peut s'agir soit d'une argile relativement pure, soit de ciment dans lequel la cuisson aurait intimement combiné les éléments calcaires et siliceux;

6° une couche d'argile verte, représentant le sol vierge.

Une seconde tranchée, ouverte à flanc de coteau, aux points des coordonnées Lambert 501, 0 — 228, 5, donna les résultats suivants :

1° une couche de terre arable;

2° à 0 m. 10, une couche de pierraille provenant de l'empierrement moderne;

3° à 0 m. 40, une couche d'un conglomérat beaucoup plus sec, plus blanc, mieux conservé et plus dur que celui de la première fouille, mais de même composition; c'est la même matière, mais trouvée dans un endroit sec, en dehors de l'humidité permanente du fond du vallon. Ces fouilles furent poursuivies en terrain libre, mais les bords de la voie, perdus dans des taillis centenaires très épais, ne purent être dégagés.

Néanmoins, pour vérifier que la couche de béton rencontrée était bien due à l'industrie humaine, un sondage fut entrepris dans le champ voisin, à 2 m. environ du bord présumé de la voie. La fouille, poussée jusqu'à 1 m. 20 de profondeur, ne mit au jour que de l'argile naturelle, sans trace de cailloux.

Le massif de 12 m. de large sur 0 m. 78 d'épaisseur au centre, rencontré dans les deux fouilles, est donc de toute évidence un ouvrage fait de mains d'homme. Pareille construction n'a pu être entreprise qu'antérieurement au Moyen-Age.

L'antiquité de cet ouvrage est démontrée par le fait qu'au fond du vallon, l'empierrement moderne en est séparé par des couches de dépôts atteignant 0 m. 75, provenant de l'érosion, tandis qu'à flanc de coteau, il est posé directement sur notre massif.

Il y a donc tout lieu de croire qu'il s'agit bien de la voie romaine d'Orléans à Poitiers, dont la chaussée, fortement dégradée au cours des âges, a disparu, laissant seulement subsister un *agger* plus large qu'elle, construit en matériaux presque naturels et très résistants.

J. Boussard.

Jublains (*Mayenne*). — La continuation du déblaiement de l'enceinte orientale du temple romain dit de *la Fortune* [1] a mis au jour un morceau de chapiteau en style composite et de nombreux fragments de tuiles, enduits et peintures murales identiques à ceux qui avaient été trouvés dès le début des fouilles.

Touvoie-en-Parcé-Vion (*Sarthe*). — A la suite de découvertes fortuites en 1942, des fouilles entreprises en septembre 1946 à Touvoie mirent au jour 13 sarcophages, plus ou moins mutilés, les uns en calcaire coquillier, les autres en ardoise. L'absence de mobilier funéraire n'a pas permis de dater cette nécropole, mais si les premiers cercueils, réutilisés pour de nouvelles sépultures, peuvent remonter à l'époque carolingienne, ceux en ardoise sont certainement très postérieurs. La présence d'objets en silex taillé, de fragments de briques et de

(1) Cf. *Gallia*, t. I, fasc. 2, 1943, p. 266-273.

tuiles romaines ainsi que de tessons de poterie décorée à la molette atteste en tous cas une occupation de l'endroit dès la plus haute antiquité.

Saint-Célerin (*Sarthe*). — A 800 m. du village, dans le champ de *la Dardennerie*, on a trouvé intact un petit vase en terre contenant 21 deniers CIVITAS CENOMANIS (Le Mans), 12 CIVITAS AVRELIANIS (Orléans), 1 CIVITAS NEVERNIS (Nevers) et 6 oboles AVRELIANIS (Orléans).

VII[e] CIRCONSCRIPTION

M. FRANÇOIS EYGUN, DIRECTEUR.

Sainte-Radegonde, commune de Baignes (*Charente*). — La Champagne charentaise constitue depuis les origines un site d'habitat privilégié. Les larges croupes calcaires y sont particulièrement favorables à la culture des céréales et fournissent au trafic commercial des pistes excellentes. Entre Barbezieux et Jonzac se coupent deux séries de grandes voies :

1° celles qui venant de l'est convergent vers Saintes et Saujon, considéré comme le *Portus Santonum;*

2° celles qui, descendant du nord et du nord-est, se dirigent vers Bordeaux et Blaye.

C'est là vraisemblablement que l'on doit chercher la frontière sud-est des Santons proprement dits, le long des deux voies qui vont d'une part de Poitiers à Bordeaux par *Germanicomagus* (les



FIG. 1. — Les voies romaines et la frontière des Santons.

Brouchauds), Barbezieux, Baignes, Montlieu; et, d'autre part, de Saujon à la Roche-Chalais par *Tamnum* (Talmont), Mirambeau, Montendre et Montlieu où se coupent les deux tracés (fig. 1).

On remarquera le parallélisme concentrique des deux voies : Les Brouchauds, importante. Elle se trouve précisément à un carrefour de voies :

a) Saintes, Pons, Aubeterre; Saintes, Pons, Sainte-Aulaye;

b) Pons, La Roche-Chalais;

c) Angoulême, Barbezieux, Blaye;

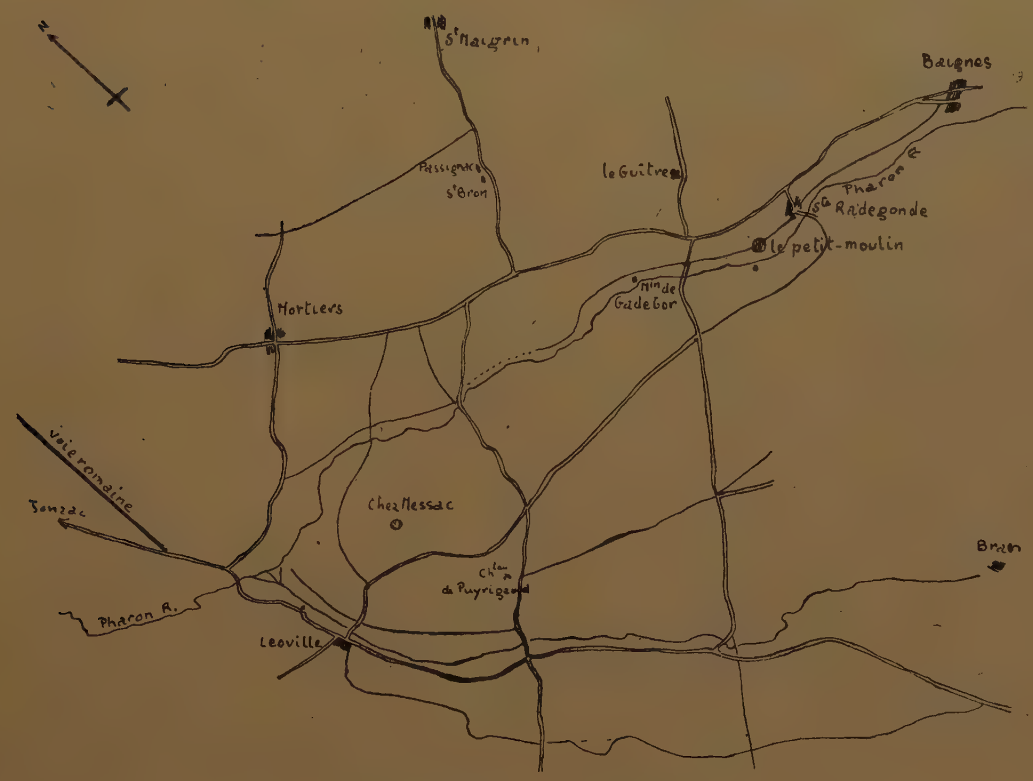


Fig. 2. — Le site du Petit Moulin.

Barbezieux, Baignes, Montendre, Blaye; et Angoulême, Charmant, La Roche-Chalais, Saint-André-de-Cubzac.

Si tous les villages de cette région présentent un intérêt archéologique et conservent à côté des débris gallo-romains un abondant outillage néolithique, la zone comprise de chaque côté de la frontière actuelle des deux départements, Charente et Charente-Maritime, entre Baignes, Sainte-Radegonde à l'est, et Léoville à l'ouest paraît spécialement

d) Poitiers, Barbezieux, Montlieu, Bordeaux.

Au confluent du Faron et d'un ruisseau qui va de Bran à Léoville s'élève à 80 m. un vaste plateau dont le centre est occupé par le village de Chez-Messac (carte fig. 2); l'on y trouve en extrême abondance un outillage néolithique comportant surtout des grattoirs ronds et carénés, scies, burins, etc., de la poterie unie et décorée en feuilles de fougère, des fragments de meules en grès; jusqu'à pré-

sent n'y paraissent pas les petits perçoirs caractéristiques étudiés par Marcel Clouet [1] (fig. 3), toutefois des recherches plus complètes pourront peut-être les faire découvrir. Cet habitat semble devoir prendre place parmi les grands gisements de la Saintonge tels que le Peu-Richard (commune de Thénac) ou le Moulin à Vent (commune de Montils).

Un emplacement analogue apparaît un peu plus au sud, à Vibrac, au confluent de la Pimperade et de la Seugne, relié au précédent par la route de Saint-Maigrin à Montendre. Il est vraisemblable qu'il puisse présenter les mêmes caractères. Ils appartiennent à toute cette série de hauteurs qui se développent le long de la cuesta nord et de l'anticlinal de Saintonge, et qui sont toutes semées d'habitats paléolithiques, néolithiques et gallo-romains, jalonnant la voie de Pons à Sainte-Aulaye.

Chez-Messac (Fig. 3)

Fig. 3. — *Chez Messac:* silex néolithiques.

A quelques kilomètres à l'est de Chez-Messac, dans la commune de Baignes-Sainte-Radegonde, relié au site précédent par une voie qui peut être ancienne, s'étend un établissement gallo-romain qui sans être absolument inédit n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune publication précise; le *Recueil des Bas-Reliefs* d'Espérandieu l'ignore. On n'en trouve qu'une brève mention dans un assez médiocre ouvrage d'histoire locale : *Saint-Maigrin, Paroisse, Commune, Seigneurie et Maison Seigneuriale* d'Antonin Voyé et Clément Gélézeau (Hachette, 1908). L'importance du gisement et des objets découverts semble justifier une étude plus complète. Celle-ci nous a été facilitée par le propriétaire du terrain, M. Chaillou, à Sainte-Radegonde, et par M. Chatenay, instituteur à Saint-Ciers-Champagne auxquels nous adressons tous nos remerciements.

Le lieu porte sur le plan cadastral de 1815 le nom de *Moulin de Gadebor* mais s'appelle en réalité le Petit-Moulin. Un second moulin à quelques centaines de mètres en aval s'appelle, lui, Moulin de Gadebor : ils sont tous les deux situés sur le Faron, affluent de la Seugne. Gadebor fut jusqu'à la Révolution un logis seigneurial, de nombreux débris y révèlent l'existence d'une villa située entre Gadebor (commune de Sainte-Radegonde) et Piedpibot (commune de Saint-Maigrin) (fig. 4). Les deux établissements sont reliés le long du Faron par un chemin de terre peu praticable considéré dans le

(1) M. Clouet, *Stations néolithiques à petits perçoirs de la Saintonge* (*Bull. Arch.*, 1932-33).

pays comme l'ancienne route de Jonzac à Baignes; il est coupé par une autre voie également considérée comme romaine de Barbezieux à Guitre et à Montendre. Un dolmen est indiqué à Braud (commune de Sainte-Radegonde). On peut remarquer que Sainte-Radegonde qui sert d'éponyme île est occupée par le moulin; sur l'autre rive se trouve un lieudit *Les Fontaines,* sans doute en rapport avec l'établissement principal qui commande le passage de la rivière. Sur le sol apparaissent en abondance des débris divers (silex taillés, briques, marbres, ensuite, poteries):



FIG. 4. — Le sanctuaire du Petit-Moulin.

à la paroisse est une sainte voyageuse dont les sanctuaires apparaissent généralement sur le trajet des voies romaines.

La découverte semble s'être faite fortuitement aux environs de 1890-1900; des fouilles furent exécutées sans ordre ni méthode, sous l'impulsion de la simple curiosité, par le propriétaire M. Caillou. Elles ont porté sur une parcelle carrée d'environ 100 m. de côté. La face sud longe le Faron dans lequel une petite quelques pierres moulurées sont réemployées dans les murs du moulin.

A) Les auteurs cités ci-dessus, Voyé et Gélézeau, fournissent, sans indication de date, les renseignements suivants : mise au jour de plusieurs salles pavées dont l'une renfermait trois bassins de 1 m. 50 : le fond en était de brique pilée avec un trou de 0 m. 30 de diamètre en entonnoir renfermant un vase. A 50 m. environ se trouvait une salle octogone

(piscine?) dont les murs de 0 m. 66 d'épaisseur étaient traversés par un tuyautage de plomb. La fouille fit découvrir :

1° une statue de déesse-mère assise, en pierre du pays et de travail assez grossier, hauteur 0 m. 60 sans tête. La main gauche est appuyée sur un petit personnage debout, la main droite tient un objet rond. Le type est assez fréquent en Saintonge (cf. *Espérandieu*, n°s 1317, 1318, 1319, 1322, 1327, 1329 et surtout 1328 : hauteur 0 m. 75; la main gauche tient une corne d'abondance, la droite une patère ou coquille; à gauche une femme debout, musée de Saintes) (fig. 5);



Fig. 5. — Déesse-mère.

2° deux statuettes en terre blanche de l'Allier, déesses-mères allaitant l'une deux nourrissons, l'autre un seul, celle-ci a disparu (fig. 6);

3° une cuiller et un bracelet (disparus).

B) D'après un témoin oculaire au service de M. Chaillou, les fouilles continuées entre 1905 et 1908, auraient mis au jour une chambre carrée, pavée de carreaux, sans ornements, aux murs non crépis. Les terres étaient rejetées en arrière à mesure que la fouille avançait jusqu'au mur de fond, aussi l'ensemble ne fut-il jamais entièrement dégagé. On aurait trouvé des boules de terre cuite, dont certaines ornées, « analogues aux boulots dont se servent les enfants », ainsi que des « liards en bronze ». Il subsiste une grosse perle d'environ 0 m. 025 de diamètre, incrustée de verre



Fig. 6. — Statuettes de déesses-mères.

coloré et deux grands bronzes (Domitien, Neptune debout; Antonin, l'Annonce) qui se rattachent sans doute à ces découvertes;



Fig. 7. — Divinité debout.

C) Quelques autres objets ne sont pas mentionnés dans les témoignages précédents :

1° torse de statue en pierre : hauteur 0 m. 25 sans la tête et le bas des jambes,

assez bon travail : personnage nu avec un manteau sur l'épaule gauche, à rapprocher d'*Espérandieu* 1366, Mercure nu de la Terne, près Luxé (Charente) faisant partie d'un ensemble qui n'est pas sans analogie avec celui du Petit-Moulin (fig. 7);

2° deux patères en terre rouge vernissée;

3° oenochoé en terre rouge commune;

4° deux lampes : taureau couché avec personnage debout sur son dos, masque de théâtre, marque de potier illisible.

Tous ces objets, sauf ceux indiqués comme disparus, sont conservés dans la famille de l'inventeur. Les deux statues de pierre ont été fixées dans un mur au sommet d'une grange, ce qui rend la photographie malaisée. Pour la déesse-mère nous reproduisons le cliché de Voyé-Gélézeau; pour le torse masculin le croquis permet d'apercevoir l'essentiel. Nous avons là vraisemblablement le mobilier d'un petit sanctuaire rural faisant partie d'un établissement de bains de rivière.

L'intérêt n'est pas tant dans la valeur intrinsèque de chaque objet pris en particulier que dans l'ensemble cohérent que forment ces objets malgré la disparition de certains d'entre eux : statues, patères, oenochoé, lampes, etc., tout cela se rapporte au même culte. On remarquera ce fait que toutes les statues intactes pour toutes les autres parties du corps et dans un parfait état de conservation ont eu également la tête enlevée. Il est bien probable qu'il s'agit d'un acte intentionnel; il est seulement curieux qu'il n'apparaisse pas d'autre mutilation. Si la conservation de ce mobilier semble souhaitable, il est probable aussi qu'une fouille méthodique et complète du gisement donnerait des résultats intéressants et permettrait d'éclairer de façon plus précise la vie de la région.

Pierre et Claude Barrière.

Chassenon (*Charente*). — Les fouilles n'ont pu être reprises en 1946. Les vases et objets recueillis dans les puits explorés l'année précédente par le Dr. Masfrand sont entrés au musée de Rochechouart.

Saintes (*Charente-Maritime*). — M. Marcel Clouet, conservateur du musée archéologique, a étudié les objets et vestiges découverts au cours des travaux de terrassement exécutés par les Allemands, et de ses observations il résulte que :

1° les fossés antichars creusés autour de la ville ont nettement montré qu'au IIIe siècle ap. J.-C. *Mediolanum Santonum* était beaucoup plus étendu qu'on ne l'admettait il y a quelques années encore; sur les deux rives de la Charente, la ville antique occupait au moins 100 hectares; dans la plus basse prairie de la rivière, sur la rive gauche, se trouvait une partie du *suburbium*, dont il est difficile actuellement de supputer toute l'étendue;

2° dans plusieurs quartiers, les demeures étaient très rapprochées; les vallons, assez nombreux entre les 5 collines sur lesquelles s'étendait *Mediolanum*, étaient habités jusque dans les parties les plus basses. C'est encore ce qu'ont montré les fossés antichars creusés dans des vallons. L'eau des ruisseaux, sans doute plus abondante qu'aujourd'hui, était canalisée dans d'étroits conduits aux bords maçonnés et assez élevés;

3° quelques rues principales ou secondaires ont pu être distinguées récemment. Leurs tracés, même partiels, permettront de faire un plan assez approximatif de la ville disparue, surtout si l'on y ajoute les indications fournies depuis longtemps par les deux revues locales d'archéologie;

4° une quatrième nécropole (en plus de celle de la rue Notre-Dame, de celle de Clouzy, à l'o., et de celle du coteau de Saint-Vivien) s'étendait un peu en dehors des limites de la ville antique et tout à fait au n.; il s'agit de sépultures à incinération;

5° au cours des travaux effectués autour de la ville, des blocs de calcaire sculptés, ainsi que deux épitaphes, furent recueillis et transportés au Musée archéologique :

a) déesse assise (haut. : 0 m. 47; larg. : 0 m. 29); il s'agit d'un sphinx; des figures de cet animal ont déjà été trouvées dans le centre de la France et l'on sait qu'il avait un caractère funéraire;

b) une aile dont les dimensions sont en rapport avec celles du précédent bloc et ayant pu appartenir à une image de génie ou de divinité;

c) un autre bloc représentant la poitrine et le torse d'une femme; ce torse est à seins multiples et malgré les mutilations anciennes et récentes, il est probable qu'il s'agit d'une figure de l'Artémis d'Ephèse;

d) une déesse de très petites dimensions et qui semble assise. Si le rebord du siège est très apparent, par contre le vêtement ne se distingue pas, tant le travail est rudimentaire;

e) un cippe taillé sur les côtés; l'inscription, où les lettres manquent à droite et à gauche, est ainsi libellée : /YLAD/ || /IGRI/ || /VEREC// || /AE CONIV// || //ENDVS || /RATER;

f) une stèle revêtue de cette inscription : D. M. || IVLA || PINI || PRIM || LIB;

g) une pendeloque anthropomorphe en bronze trouvée dans le niveau gallo-romain de la prairie; un bras représente l'organe masculin et l'autre, l'organe féminin; cette statuette (haut. : 0 m. 08; larg. : 0 m. 07) porte encore l'anneau de suspension;

h) deux blocs de grandes dimensions (1 m. 12 × 0 m. 22 × 1 m. 82), très grossièrement façonnés, ayant appartenu à la base d'un monument inconnu qui se trouvait au n., non loin de la nécropole à incinération. Sur une de leurs faces, et à la suite, figure une inscription dont les lettres sont très difficiles à distinguer à la suite de profonds coups de pics, dont subsistent les traces. De grandes dimensions, les lettres semblent être celles d'une cursive quelque peu médiocre et les dernières atteignent toute leur hauteur du fait qu'en ce point la pierre, au moment de l'extraction, ne s'est pas effritée. Avec une vingtaine d'autres, ces blocs étaient disposés en gradins par retraits successifs sur le penchant du coteau;

i) au Musée régional, souvent désigné sous le nom de « Musée Mestreau », on peut voir une tête de femme en marbre blanc dont la face est quelque peu mutilée sur le côté. Mention n'en a pas été faite dans les publications locales et cette sculpture fut reconnue par M. Adrien Blanchet au cours d'une visite aux antiquités de la ville.

Neuvicq (*Charente-Maritime*). — M. l'abbé Denis, curé de Montguyon, a repris les fouilles pour vérifier les dires de l'abbé Ringuet qui avait signalé les trouvailles faites près du cimetière au lieudit *La Tour des Ragots*. De nombreux sarcophages déjà décrits (*Etudes historiques, littéraires et scientifiques de l'arrondissement de Jonzac*, 1864), appartenaient à la période barbare; plusieurs portaient des inscriptions. Les fouilles de M. l'abbé Denis ont mis au jour une dizaine de sarcophages, dont deux orientés n.-s. (pieds au n.) et les autres e.-o. (pieds à l'e.). Pas de mobilier funéraire.

Gourgé (*Deux-Sèvres*). — Lors d'un nivellement de terrain, M. l'abbé Mulon, curé de Gourgé, a recueilli des fragments de poteries romaines et un petit chenet en terre cuite.

Martizay (*Indre*). — M. Jean-Louis Soubrier signale qu'au cours de fouilles entreprises en novembre 1946 au lieudit *Les Cinq Romains* (ou *les Saints-Romains*), à la sortie o. du bourg, M. Gomendy, instituteur, a mis au jour, à une

profondeur de 0 m. 30 à 0 m. 40, 7 sarcophages, dont 4 avaient encore leur dalle en pierre et les 3 autres dépourvus de couvercle. Chacun d'eux contenait un squelette assez bien conservé. Près de l'épaule droite de l'un d'eux, on a recueilli une boucle en bronze de 0 m. 11, ressemblant beaucoup à l'une de celles qui furent jadis recueillies à Charnay (Côte-d'Or).

Quelques sondages effectués aux alentours révélèrent la présence d'ossements humains épars et procurèrent des cubes de mosaïque, des fragments de tuiles romaines et de mortier formant enduit peint à la fresque. Il s'agirait donc d'un habitat antérieur à l'époque barbare et dont l'existence pourrait être confirmée par des recherches ultérieures.

Châteauponsac (*Haute-Vienne*). — A *la Bussière-Etable*, un cultivateur désirant niveler son champ, rencontra un massif de maçonnerie où apparurent quelques objets. Il alerta la Société d'Histoire de Châteauponsac « Notre Terroir », dont le fondateur, M. Baubérot, prévint immédiatement la *Société archéologique et historique du Limousin*. Celle-ci délégua M. Baubérot pour diriger la suite de cette fouille et prendre les mesures nécessaires pour préserver les trouvailles, caractérisées jusqu'à présent par des objets de bronze (fragments de char particulièrement originaux) et par des armes de formes plus courantes. La fouille sera poursuivie en 1948 et permettra sans doute de dater exactement l'époque de ces objets.

Saint-Priest-sous-Aixe (*Haute-Vienne*). — La *Société archéologique du Limousin* effectue des fouilles dans une importante station gallo-romaine près du village au lieudit *Chez Roger*. Jusqu'ici les travaux, qui ont décelé d'importantes substructions sur une douzaine d'hectares, n'ont donné comme objets mobiliers qu'une jolie statuette en calcaire.

VIIIe CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE-FRANÇOIS FOURNIER,
DIRECTEUR.

Clermont-Ferrand (*Puy-de-Dôme*). — Les fouilles entreprises pour la construction de la nouvelle école Nestor-Perret ont apporté une contribution nouvelle à la topographie du Clermont gallo-romain. Les travaux effectués à l'angle des rues Rameau et Bonnabaud ont permis de constater que :

1° un mur, dont deux chicots informes étaient visibles avant la fouille, à 22 m. au s. du *Mur des Sarrasins*, était, dans son état primitif, couvert d'un revêtement en petit appareil semblable à celui de ce dernier;

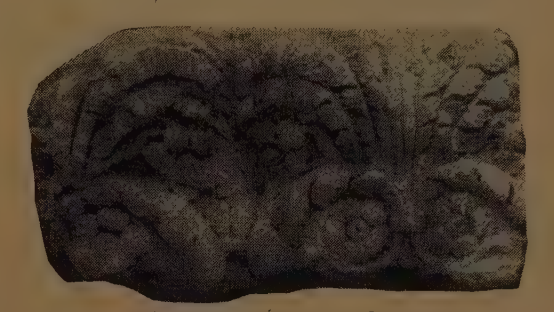


FIG. 1. — Bas-relief en arkose dégagé du béton, long.: 1 m. 13 (fouille de l'Ecole Nestor-Perret, à Clermont-Ferrand).

2° un massif de béton avançait, en diminuant progressivement d'épaisseur, jusqu'à 12 m. au s. du mur ci-dessus mentionné et se terminait, au moins en un point, par un soubassement mouluré;

3° ce massif était en partie au moins le produit d'un remaniement, car des fragments de sculpture ont été découverts engagés dans le béton (fig. 1);

4° à la lisière du béton ont été découverts quantité de blocs de grand appareil et des morceaux de colonne en marbre gris de 1 m. 75 de diamètre.

Il s'agissait donc d'un monument de grandes proportions, mais aucune hypothèse ne peut être émise pour le moment

sur sa destination. En tout cas, les études comparées de l'archéologie avec celles de la toponymie établissent qu'il s'agit du monument cité par Grégoire de Tours [1] sous le nom de *Vasso Galate* : *Galate* = Jaude, nom ancien du terroir et actuel de la principale place de la ville.

Royat (*Puy-de-Dôme*). — La reconstruction, dans le parc, d'un bâtiment incendié pendant la guerre a fait découvrir des canalisations et une piscine (fig. 2)



Fig. 2. — Piscine découverte au parc de Royat.

dont l'intérieur était revêtu de plaques de marbre blanc. Des mesures ont été prises pour conserver ces vestiges dans le sous-sol du nouveau bâtiment.

Giat (*Puy-de-Dôme*). — Avec l'aide des scouts, M. G. Charbonneau a entrepris en 1946 des fouilles dans la parcelle 762, section B du cadastre, qui couvre un hectare et qui borde au n. l'ancienne voie romaine de Clermont-Ferrand à Limoges.

La première fouille, faite en bordure de cette route, a mis au jour, à 0 m. 30 de profondeur, une mince couche de débris gallo-romains de la fin du IIe siècle et du début du IIIe (fragments sigillés de la troisième période de Lezoux).

A 0 m. 50 de profondeur, a été déblayée une couche d'habitats du milieu du Ier siècle, avec estampilles OACVI (de La Graufesenque), ATTIF, formes reconnues : Drag. 29, 17, 25.

A 0 m. 75 de profondeur, a été reconnu un fond de cabane d'artisan bronzier avec de très nombreux fragments de bronze et scories de bronze, de l'époque d'Auguste et de Tibère. La fouille a procuré de la céramique sigillée de provenance italique, fond signé AVCIS, fragments de gobelets d'Aco, céramique indigène estampée, abondante; pas de fragment sigillé des officines de Gaule.

La deuxième fouille a eu lieu dans le milieu de la parcelle, à 50 m. au n. de la première. A 0 m. 60 de profondeur, M. Charbonneau a dégagé un bâtiment mesurant 6 m. 40 sur 5 m. 35 et dont les murs épais de 0 m. 40 étaient liés par un mortier de sable, glaise et chaux. Monnaies : piécette, au revers GERMANVS INDVTILLI, tiers d'un as de la colonie de Nîmes, as d'Auguste à l'autel de Lyon. Céramique italique, gobelets d'Aco. Ce bâtiment paraît avoir été habité à l'époque d'Auguste et de Tibère et abandonné ou détruit avant la diffusion de la terre sigillée de La Graufesenque. Sous ce bâtiment se trouvait, à 1 m. de profondeur, un fond de cabane ayant la forme d'un parallélépipède irrégulier, antérieur à l'époque augustéenne. La céramique de cette dernière couche est grossière et presque exclusivement incisée à la main.

Un sondage fait quelques mètres plus à l'o. a amené la découverte d'un hypocauste détruit au IIe s. de notre ère. Monnaies : sesterce de Trajan, as d'Hadrien, sesterce de Faustine mère. Céramique sigillée de la 2e période de Lezoux, quelques tessons de la 3e période.

Enfin un puits à eau gallo-romain, découvert en 1944, a été vidé, mais, faute de matériel indispensable, la recherche a été abandonnée à 8 m. de profondeur.

En 1946, au lieudit *Fontéchal* (parcelle 218, section C du cadastre), M. Charbonneau a reconnu et mis au jour des vestiges gallo-romains qui sollicitent une prochaine campagne de fouilles.

(1) Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, I, 32.

Un peu à l'écart du périmètre habituel de ses recherches, le même fouilleur, ayant reconnu un bâtiment gallo-romain, a déblayé sur 4 m. carrés un pavage, où se trouvaient de nombreux tessons : fragments de bol 37 de la seconde période de Lezoux, morceaux de statuettes en terre blanche de déesses-mères et de Vénus, céramique commune, clous, etc.

Voingt (*Puy-de-Dôme*). — Une série de sondages effectués par M. Charbonneau au lieudit *La Cure* (parcelle 319, section B du cadastre) lui ont permis de rencontrer à 0 m. 40 de profondeur un sol cendreux avec de nombreux fragments sigillés, du IIe siècle surtout, et de la poterie commune en abondance, indices d'un fond d'habitat.

Ussel (*Corrèze*). — M. Marius Vazeilles communique que dans un champ de Closanges (commune d'Ussel) un puits de 3 m. de profondeur a été découvert et qu'à 1 m. on a recueilli des tessons de deux vases qui ont pu être reconstitués. L'un est à pâte rouge et engobe blanc (haut. 0 m. 145), l'autre à pâte ocre et enduit rouge brun ou grenat (haut. : 0 m. 195), de forme ovoïde. La panse de ce dernier est décorée extérieurement de quatre zones garnies de chevrons limitées par des lignes horizontales également en creux, tracées au lissoir. La présence de cendres et d'ossements calcinés indique une urne funéraire. Des fragments de tuiles à rebords ont été trouvés en surface dans le même champ.

Thauron, Pionnat, Vidaillat, Glénic (*Creuse*). — Des observations faites par le Dr. G. Janicaud, qui a étudié deux petits *oppida*, il résulte que l'enceinte de celui de *Thauron* est hallstattienne et que les « vitrifications » seraient des laitiers métallurgiques provenant de forges où était traité le minerai de fer. Il en est de même de l'*oppidum* de *Châteauvieux* (*commune de Pionnat*), dont les murailles ont été réparées après les premières invasions barbares.

A *Noger* (*commune de Vidaillat*), le même archéologue a reconnu un petit cimetière gallo-romain, où ont été mises au jour une vingtaine de sépultures à incinération en coffres de granit ovoïdes ou cubiques, et le Dr. Janicaud y a découvert les vestiges d'une petite construction et ceux d'une importante *villa*.

Au *Boucheteau* (*commune de Glénic*), une sépulture à incinération dans un coffre de granit ovoïde a été également trouvée.

Enfin, le Dr. Janicaud, qui poursuit son étude sur les voies romaines de la Creuse, a fait déposer au Musée de Guéret deux vases estampés du Ve siècle, trouvés l'un, en terre grise lustrée, à Gouzou et l'autre à Saint-Sulpice-le-Guéretois [1].

Néris-les-Bains (*Allier*). — En 1946, le creusement d'une tranchée d'une soixantaine de mètres pour la pose de tuyaux de drainage dans un champ contigu au cimetière, en vue de l'agrandissement de ce dernier (fig. 3), a mis au jour, à 0 m. 50 de profondeur, coupées par cette tranchée, des substructions romaines descendant à 1 m. 60 (A). Un peu au delà de la muraille faite en blocage, on a trouvé des fragments d'amphore, de tuiles à rebords et de poteries de Lezoux.

Le Dr. Léon Chabrol, correspondant de la VIIIe Circonscription archéologique historique pour l'Allier, signale que, sur le plateau où se trouve le cimetière de Néris, un nombre important de petites habitations antiques possédaient toutes leurs puits. A une centaine de mètres au s. du cimetière, une douzaine de puits circulaires, espacés de quelques mètres les uns des autres, profonds de 5 à 7 m., larges de 0 m. 90 à 1 m., avaient été fouillés avant 1914. Ils ont tous restitué des objets, vases entiers, monnaies, statuettes en terre blanche, outils; dans l'un se trouvaient un marteau de cordonnier,

(1) Les articles du Dr. Janicaud sont publiés dans les *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles de la Creuse*, t. 29.

une chaussure en cuir et de la poix. D'un autre aurait été retiré un vase en argent contenant 200 monnaies. Dans certains

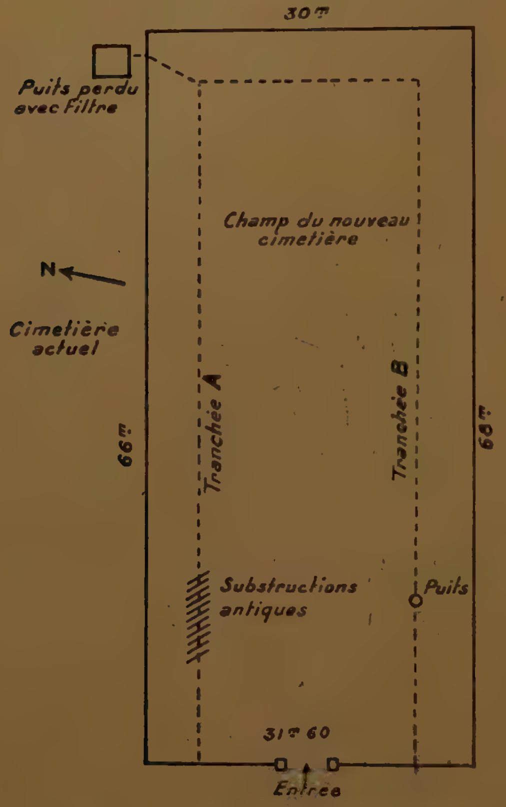


Fig. 3. — Plan de la fouille de Néris.

puits, on aurait très fréquemment trouvé, au-dessus des objets, un crâne de bovidé recouvert de fragments de tuiles et de briques.

Une seconde tranchée (B), faite au début de 1946, parallèlement à la tranchée A, a coupé dans son axe l'orifice d'un puits et a permis de constater que la roche avait été largement entaillée et qu'en haut un espace d'au moins 2 m. de diamètre avait été creusé avant l'élévation de la paroi en pierres sèches.

Vichy (Allier). — *a*) Des travaux délicats d'isolement et de captage profond de la source Chomel, nécessaires depuis quelques années, ont été repris et poursuivis activement depuis septembre 1943 par la Compagnie fermière, sous la surveillance du Service des Mines.

La fouille à ciel ouvert surveillée par le Dr. Chabrol sous le hall des Sources, à égale distance des buvettes de Chomel et de la Grande-Grille, après avoir traversé un béton récent de teinte rosée [1], atteignit, à 2 m. 30 de profondeur, un béton à tuileaux, nettement romain. Ce béton avait déjà été reconnu par l'ingénieur François, il y a un siècle, lorsqu'il avait procédé à des travaux de conservation de la source Chomel (jadis nommée Puits carré). Il écrivait en effet en 1856 : « Il est difficile de se faire une idée, sans avoir vu les lieux, des efforts qui furent faits à l'époque gallo-romaine pour arrêter la déviation de la source vers le sud-est...; on établit des massifs de béton considérables, formant barrage, dont l'épaisseur s'élève jusqu'à 5 et 6 m. et qui descendent jusqu'à 7 m. de profondeur au-dessous du sol actuel ». Mais il n'avait pas dégagé un coffrage en chêne encore en place contre le béton. Ce coffrage, mis au jour en 1944, forme des pans verticaux d'une largeur de 1 m. 60, chacun formant avec son voisin un angle dièdre de plus de 130° d'ouverture. L'arête de chaque dièdre est constituée par un gros pieu de 0 m. 20 de largeur environ. On voit 4 pieux ou leurs empreintes délimitant 3 pans entiers; on devine l'amorce d'un quatrième. Le fort boisage transversal reliant ces pieux deux à deux est parfaitement conservé en plusieurs places et là où il a disparu, on voit son empreinte dans les couchis. Il semble qu'on est en présence d'un puits de forme octogonale, l'octogone s'inscrivant dans un cercle de 4 m. 20 de diamètre.

Les travaux de 1944 ont dépassé de

(1) Ce béton fait de galets de rivière et de briques concassées, datant de 1821, avec platelage de chêne, a été pris à tort pour un ouvrage romain.

beaucoup en profondeur les ouvrages romains : ils ont atteint plus de 15 m., sans arriver aux marnes que les sondages situent 13 m. plus bas. Or, tout le terrain sus-jacent aux marnes est pourri et mobile : c'est un fond de sable vaseux avec débris concrétionnés, où les eaux cheminent dans des conduits tortueux. Le terrain a été remanié par des apports de détritus, par des effondrements. On y trouve les restes les plus divers : peignes en buis (gallo-romains), fer à cheval (moderne), une bêche, des couteaux (sans caractère ancien), des os d'animaux et humains pétrifiés. Il n'y a pas de stratigraphie possible.

L'importance des énormes massifs de béton à tuileaux derrière le boisage témoigne du soin apporté par les Gallo-Romains au captage et à l'isolement de la principale source de la station.

b) Des observations anciennes et inédites, complétées par des recoupements récents, ont permis de déterminer l'alignement d'une rue de la ville gallo-romaine, au moyen du trajet souterrain d'un égout collecteur antique.

En 1929, au cours de travaux de terrassement en vue de la construction des bains Callou, un égout collecteur fut dégagé (hauteur sous clé de voûte (plein cintre) : 1 m. 40; largeur entre les pieds-droits : 0 m. 80). De construction soignée, ses caractéristiques, sa situation dans le quartier où se rencontrent les substructions romaines, sa profondeur (entre 3 et 4 m. au-dessous du sol actuel) l'ont fait considérer comme un ouvrage romain.

Des renseignements récemment recueillis ont permis de le retrouver dans le sous-sol de maisons du quartier des bains Callou et de reporter son trajet sur un plan. Ce trajet se jalonne ainsi : angle des rues de la Grande-Grille et Chomel, n° 1 — rue Callou, 40 — boulevard des Etats-Unis, 139. Il y aura lieu de surveiller attentivement les fouilles exécutées sur ce trajet ou ses prolongements [1].

c) La sécheresse ayant considérablement diminué le débit de l'Allier, des pilotis ont été mis au jour : il y en a deux alignements, dont l'un correspond sans doute possible aux bases des piles d'un pont. L'un d'eux aboutit à l'emplacement d'une poterne des anciens remparts, la poterne Guinaut. Avant de parler de vestige de pont romain, il faudrait d'abord éliminer les nombreux ponts de bois ou de pierre (?) qui se sont succédé depuis le Moyen-Age. Une étude sur la question est en cours.

d) Les recherches sur le tracé de l'aqueduc de la Credogne, entreprises avant la guerre, ont été poursuivies en juillet 1945. Un tronçon de cet aqueduc a été dégagé dans une partie où il était intact. Il aboutissait probablement à Vichy, où ont été retrouvés des tronçons de même section et de même coupe.

IXe CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE GRIMAL, DIRECTEUR.

Périgueux (*Dordogne*). — M. Barrière a déjà rendu compte ici des fouilles exécutées à Vésone en 1943 sous la direction de M. Vernière [2]. Ces fouilles ont été poursuivies en 1946-1947 par M. Dandurand, avec des élèves du Lycée de Périgueux.

La zone des fouilles est située directement au s. du *forum* de Vésone. Les tranchées de la défense passive ouvertes en 1940 y avaient révélé de nombreuses substructions; les travaux dirigés par M. Vernière y ont dégagé un soubassement de portique et la partie inférieure des murs d'un bâtiment en abside, avec plusieurs salles, murs et caniveaux annexes.

(1) Des notes plus détaillées sur cet égout et sur les fouilles de la source Chomel ont été publiées par le Dr. Chabrol dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Vichy*.

(2) P. Barrière : *Découvertes récentes à Périgueux*, *Gallia*, III, 1944, p. 245-251.

Les fouilles de la présente campagne ont porté essentiellement sur un ensemble de substructions situé à 15 m. au n. du sommet de l'hémicycle (fig. 1). Un mur



Fig. 1. — Plan d'ensemble des fouilles de Vésone (1946-1947) par M. Legendre, architecte départemental des Monuments historiques.

(A), d'orientation o.-s.-o. et e.-n.-e. (parallèle à la direction du portique dégagé lors de la précédente campagne) a été dégagé sur une longueur de 11 m. 25. Ce mur, large de 0 m. 65, en petit appareil soigné (fig. 2), est uniformément arasé à la même hauteur que le mur de l'hémicycle. A son extrémité e.-n.-e., il tourne à angle droit en conservant le même aspect et la même largeur. Dans cette nouvelle direction (A') il a été reconnu sur une longueur de 7 m. 20. Un sol de béton blanchâtre prend appui sur ce dernier mur, et s'étend à l'e. à un niveau de 0 m. 30 au-dessus du sommet du mur.

Dans le mur A, à 3 m. 90 de l'angle droit, s'ouvre un caniveau (B). Son débouché, traversant perpendiculairement le mur, est très soigné : petit appareil alternant avec deux rangs de briques (malheureusement détruit par vandalisme entre deux séances de fouilles). Le caniveau B (fig. 3) prend ensuite une direction oblique par rapport au mur (s.-e., n.-o.); il a été dégagé sur une longueur de 9 m. 30. Sa largeur varie de 0 m. 30



Fig. 2. — *Le mur A* (vue prise vers l'o.-s.-o., montrant l'angle formé par les murs A et A'). Au premier plan, sol de béton établi à 0 m. 30 au-dessus du sommet du mur.

à 0 m. 35. Les murs latéraux, en petit appareil, arasés à la même hauteur que le mur A, ont une largeur de 0 m. 30 à 0 m. 40. Le fond en est constitué par des tuiles à rebord.

Sur ce premier caniveau, un second s'embranche (C), obliquement, qui court parallèlement au mur A, à 2 m. 60 de celui-ci. Ses caractéristiques sont identiques à celles du premier. Cependant,

ses murs latéraux sont un peu moins épais. Il a été dégagé sur une longueur de 4 m. 70. Il semble se déverser dans le premier, car son fond est plus élevé



FIG. 3. — *Vue d'ensemble du caniveau B* (direction n.-o.).
Au premier plan,
le débouché du caniveau à travers le mur A;
au second plan,
l'embranchement du caniveau B,
au delà d'une interruption due au passage d'une tranchée de défense passive.

que celui de l'autre, de la hauteur du rebord d'une tuile (environ 0 m. 003). A la jonction des deux caniveaux, les murs latéraux en petit appareil sont surmontés, aux deux angles, et face à l'arrivée de l'affluent, d'une brique qui surplombe de 0 m. 025 l'intérieur du caniveau. Ces caniveaux sont identiques à ceux qui ont été précédemment dégagés au s. du portique à l'e. de l'hémicycle.

D'autre part, au cours des fouilles, a été poursuivi le dégagement d'une salle (D) située à l'o. de l'hémicycle, et dont un angle avait été reconnu lors des travaux de M. Vernière. Un sol de béton grisâtre (le dessin des bords fortement attaqués est devenu très irrégulier), a été reconnu sur une surface de 8 m. sur 5 m. 50, à un niveau de 0 m. 30 supérieur à celui du sommet du mur de l'hémicycle, c'est-à-dire au niveau des aires bétonnées voisines. Cette surface, non fissurée, est pourtant uniformément inclinée vers le centre, dénivelée de 0 m. 35 par rapport aux bords. Le dégagement de la partie centrale n'a pas mis au jour le système d'écoulement des eaux que semblait annoncer cette inclinaison régulière.

Dans l'ensemble, ces fouilles n'ont pas été poussées à une profondeur dépassant 1 m. 20 à 1 m. 40. Les aires bétonnées (sur la fig. 1, D, E, F) sont à une profondeur de 0 m. 60; les sommets arasés des murs, à une profondeur de 0 m. 90.

En un point, cependant, sur la face s. du mur A, la fouille a été poursuivie plus bas; elle rencontre, à une profondeur de 1 m. 20, une couche d'incendie (cendres, bois carbonisé, blocs de métal fondu, pierres calcinées); plus bas, à 1 m. 60, une couche contenant de nombreux débris (os et poteries); à partir de 1 m. 90 de profondeur, le mur cesse d'être soigneusement appareillé.

Peu d'objets ont été mis au jour au cours de ces fouilles. Le sol en recèle beaucoup moins que dans la région voisine fouillée par M. Vernière. Ce sont presque uniquement des débris de poterie commune, noire, grise, rouge; certaines poteries portent des traces de poudre brillante, destinée à leur donner, à l'état neuf, l'apparence de l'or ou de l'argent. Une poterie fine, à vernis rouge (trouvée à 1 m. 60 de profondeur) porte une marque : *R(?)INGEN*. Signalons en outre de nombreuses extrémités d'os de membres d'animaux, dont la partie centrale, absente, a été détachée à la scie, probablement afin d'être utilisée. On a trouvé enfin des fragments de stuc, de verre (parfois fondu), et de grands clous de charpente, etc.

Les fouilles effectuées jusqu'à présent ne permettent pas de reconnaître le plan d'ensemble de l'édifice, ou des édifices dégagés. Les fouilles continuent afin de relier les éléments déjà reconnus.

La Chapelle-Aubareil (*Dordogne*). — Sur la propriété de M. Roullan, cultivateur au hameau de La Sagne, a été trouvée, le 2 mars 1939, une grotte contenant un trésor de monnaies dont une partie seulement a été décapée et identifiée. Une liste sommaire des pièces a été publiée par le Dr. Cheynier [1]. Ces monnaies, contenues dans un vase en poterie noire, grossière, datent de la période comprise entre Septime Sévère et Postume, le plus grand nombre étant à l'effigie de Gordien. Outre ces monnaies, la grotte a révélé divers tessons de poteries, difficilement datables, un squelette humain, des traces de foyers (cendres et ossements d'animaux), une hache de silex poli, une corne d'animal non identifié, taillée à la base en biseaux, comme si elle avait été sertie. Tous ces objets sont en la possession de Mlle Roullan, à La Sagne [2].

Une grotte semblable, non fouillée, est signalée au voisinage immédiat de la précédente. L'exploration de tout le site est prévue pour une prochaine campagne.

Le trésor monétaire suggère que l'occupation de cette grotte, comme asile, est contemporaine de l'invasion de 275 ap. J.-C., infirmant ainsi certaines conclusions de A. Cornil [3].

Montcaret (*Dordogne*). — Les fouilles conduites par M. Grimal ont éclairé en un point en 1947 la chronologie encore très embrouillée d'un ensemble qui n'est pas encore publié [4] : l'hypocauste, situé à l'est de la salle à abside se trouvant sous le musée, appartient à une époque différente de celle de la mosaïque qui le recouvre. Celle-ci ne prend pas appui sur les pilettes, qui sont noyées dans de la terre de remblai contenant des tuiles et des briques romaines, mais elle est posée sur ce remblai et sur trois murs (CI), H, KK') fondés sur le sol bétonné de l'hypocauste (fig. 4). Un nouvel hypocauste dont deux pilettes (A, A') ont été dégagées s'annonce au sud du mur CD. Les conduits verticaux L et L', ménagés dans le mur KK' : l'hypocauste n'était donc

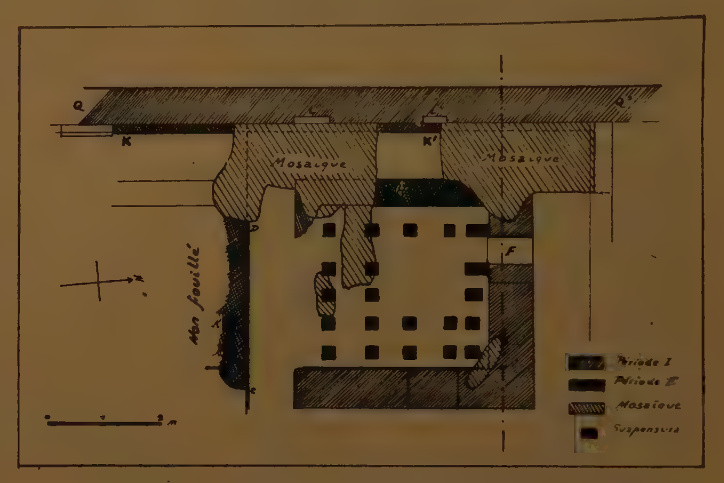


Fig. 4. — Plan de l'hypocauste de Montcaret.

(1) Dr. Cheynier, *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord*, LXVI, 1939, p. 351.

(2) Nous devons bon nombre des renseignements ci-dessus à la complaisance de M. Jean Couderc, étudiant, et de Me P.-A. Jouanel, avoué à Bergerac, membre de la *Soc. archéologique du Périgord*.

(3) A. Conil, *Les Souterrains-refuges dans les départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne*, extr. du *Congrès préhistorique de France*, XIe Session, 1934.

(4) Voir plan général donné par M. J. Formigé dans les *Actes du CIIe Congrès archéologique de France (Bordeaux et Bayonne)*, 1939, p. 182; et R. Lantier, *Rev. arch.*, XXV, 1946, p. 82.

plus en service lorsque fut faite la mosaïque et le problème du chauffage de l'édifice, notamment de la salle à abside, se trouve ainsi remis en question.

Un sondage pratiqué par M. l'abbé Sabouret dans le transept nord de l'église moderne a été poussé jusqu'au sol vierge: aucune construction romaine ne s'est jamais élevée en ce point.

Arbus (*Basses-Pyrénées*). — Un taureau en bronze (haut. : 0 m. 15) a été découvert sur le territoire d'Arbus, près de Lescar, ancienne *Beneharnum*, sur la rive gauche du Gave de Pau (fig. 5).

On ne possède pas d'autres renseignements sur les circonstances de la trouvaille de cet objet (enseigne militaire du



FIG. 5. — Le taureau en bronze d'Arbus.

IIe-IIIe siècle?) qui était en très bon état de conservation; seul un pied était tordu.

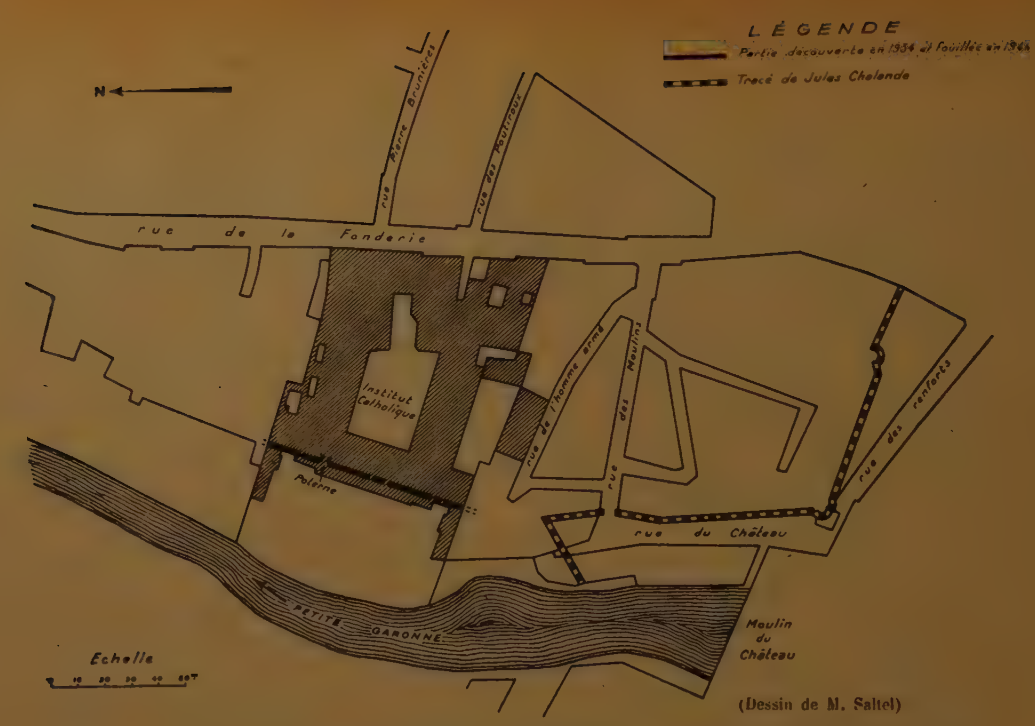
La photographie a été communiquée à M. Andral, architecte des *Monuments historiques,* par le propriétaire de ce petit bronze, M. le baron d'Ariste, à Lescar.

Xe CIRCONSCRIPTION

M. MICHEL LABROUSSE, DIRECTEUR.

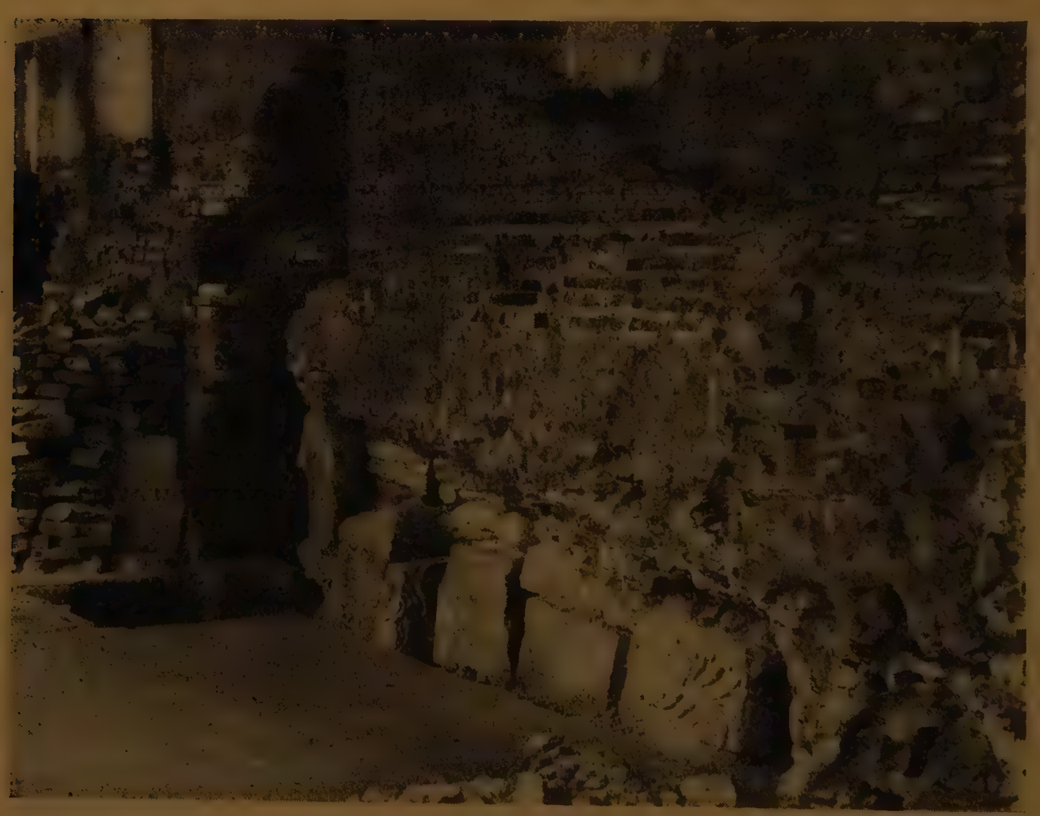
Toulouse (*Haute-Garonne*). — *a*) A l'Institut catholique, M. Pierre Fort, architecte de cet établissement, fouille depuis 1945 le rempart romain de la ville. Cette partie du mur parallèle à la Petite Garonne, est haute de 4 m. par endroits, longue de 76 m., épaisse de 1 m. 75 à 2 m. 40 et forme le soubassement de la façade de l'Institut (ancienne Fonderie); elle est percée par cinq ouvrages modernes postérieurs à la Révolution (fig. 1). Les fondations sont posées sur le sol vierge, dont les sépare en quelques endroits seulement une couche de 2 à 3 cm. de mortier maigre, friable et sableux. Hautes de 1 m., elles font saillie sur le mur et sont couronnées par endroits d'un triple rang de briques. Elles sont composées de mortier et de galets de rivière et souvent de blocs architecturaux remployés, mais non retaillés, soit engagés dans le mortier, soit posés à sec. Le parement du mur lui-même, construit tout en briques, est à l'extérieur très dégradé et restauré (fig. 2). Une poterne, large de 2 m. 20, protégée vers l'intérieur par deux massifs rectangulaires à pans coupés faisant une saillie de 3 m. 27, s'ouvre dans le mur. Ses faces internes et externes sont recouvertes d'un parement de briques extrêmement soigné. Elle semble avoir été obstruée assez tôt, si elle a jamais servi.

Parmi les morceaux remployés, se trouvent des fragments de fûts de colonne, de pierres taillées de grand appareil, des chapiteaux de pilastres, des fragments de balustrade ou d'entablement, des fragments de statues (fig. 3), des corbeaux avec volutes terminées par une tête de femme (fig. 4), réplique d'un type retrouvé ici à plus de dix exemplaires, dont la variété de style souligne l'hypothèse de l'abbé Rascol, selon laquelle les nombreux corbeaux à tête féminine doivent appartenir à des monuments différents,



(Dessin de M. Saltel)

FIG. 1. — Plan des fouilles du rempart du Bas-Empire, à l'Institut catholique de Toulouse.



(Photo Saltel)

FIG. 2. — Parement de mur entièrement en briques.

quoique de même nature et de même conception. Un bas-relief de fronton représente une tête colossale de Gorgone



(Photo Saltel)

Fig. 3. — Fragment de statue (remployé).



(Photo Saltel)

Fig. 4. — Tête de femme terminant les volutes d'une console (remployée).

(fig. 5), et la présence de ces sculptures permet d'attribuer ce rempart au Bas-Empire.

b) Au cours de travaux exécutés dans les caves de l'immeuble 18, rue de Metz, M. Fort a retrouvé quelques vestiges d'édifices romains qui devaient avoisiner le théâtre et le pont sur la Garonne. A 3 m. 50, en contre-bas de la rue actuelle, une aire de béton rose (chaux et débris de briques), couvrant encore une longueur d'une dizaine de mètres, portait une mosaïque faite de petits cubes blancs et noirs de 0 m. 01 de côté et aujourd'hui presque entièrement détruite. Dans un petit sondage, on a également trouvé des petits fragments de marbre poli. Existait-il là une demeure privée ou simplement quelque dépendance de théâtre ? Aucune certitude n'est actuellement possible et il est douteux que d'autres recherches puissent avoir lieu. Toutefois, en raison de l'incertitude régnant sur la topographie de Toulouse à l'époque romaine, cette découverte, au cours de laquelle M. Fort a levé un plan très précis de la cave, mérite d'être signalée.

Saint-Plancard (Haute-Garonne). — En 1945 et 1946, M. l'abbé Ajustron, curé de Saint-Plancard, M. Fouet, instituteur dans la même commune et M. l'abbé Laffargue ont découvert à Saint-Plancard, dans les murs de la chapelle Saint-Jean, un ensemble de vestiges gallo-romains: les uns sont des monuments cultuels du dieu indigène *Suttugius*, assimilé à Mars, dont une stèle nous conserve l'image toute militaire, les autres ont appartenu à des monuments funéraires. Des substructions antérieures à l'église romane ont été mises au jour sous l'abside ouest et le croisillon nord.

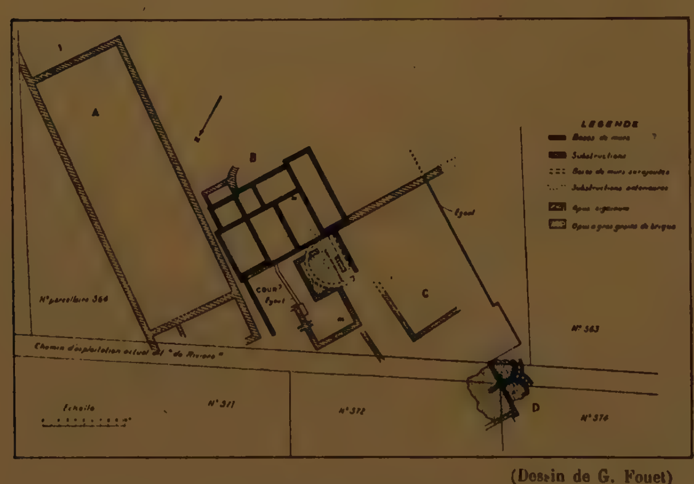
Une belle publication des inventeurs vient d'illustrer cette découverte.

« Ville-Rouge », commune de Larroque (Haute-Garonne). — Au lieudit *Le Cugnet,* à quelques centaines de mètres de l'église Saint-Jean, le long du vieux chemin suivant le tracé de la voie romaine, on avait trouvé au siècle dernier dans un champ un gros cippe votif à Jupiter. En 1946, les fouilles de M. Fouet ont mis au jour des fondations en gros galets roulés surmontées de murs appareillés (fig. 6), un grand bâtiment rectangulaire (41 m. × 12 m. 30), un bâtiment d'habitation dont les murs sont revêtus de petit appareil, et dont le sol est cimenté, un égout dans lequel avaient glissé quatre *antoniniani* de Gallien, Claude II, Quintilllus et Probus, un hangar, des thermes dont reste seulement la partie s. composée de deux bassins circulaires entourés d'une conduite et desservis par un égout. Au nord des bassins subsiste un hypocauste à pilettes cylindriques ayant appartenu à un premier état du bâtiment. On a trouvé en surface une petite monnaie de Constantin, de nombreuses plaques de marbre blanc ou bleuté, un socle mouluré, des débris de vases communs, de rares fragments de poteries sigillées, dont l'un du type Drag. 37 représentant un lapin, des débris d'une dizaine d'amphores, une épingle en os, de gros clous de charpente et des pilettes d'hypocauste quadrangulaires à trou médian. La verrerie, de basse époque, appartient au « Romain II ». Il peut s'agir d'une villa ou plutôt, étant donné la proximité de la route, d'une station routière



(Photo Seltel)

Fig. 5. — Tête colossale de Gorgone (remployée).



(Dessin de G. Fouet)

Fig. 6. — Plan des fouilles de « Ville-Rouge » (commune de Larroque).

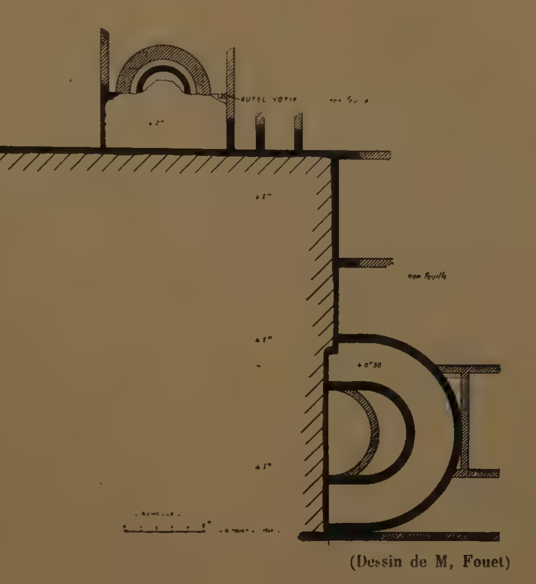
incendiée au IVe siècle. Une partie, au moins, devait avoir une destination thermale.

Avezac (*Haute-Garonne*). — A la base des murs de l'église et du presbytère, M. Fouet a trouvé une base de pilastre, une base de colonne, une auge cinéraire et un fragment d'inscription à grandes lettres.

Montmaurin (*Haute-Garonne*). — M. Fouet a commencé à déblayer sur la rive gauche de la Save les vestiges d'un édifice gallo-romain dont les ruines couvrent près de 2.000 m² (fig. 7). Le dégagement de la partie orientale a livré un autel votif (fig. 8). Une tête de marbre blanc (fig. 9) avait déjà été trouvée au même endroit.

Au cours de l'enlèvement de près de 2 m. de débris dans plusieurs pièces de cette grande *villa*, déjà partiellement dégagée, M. Fouet a mis au jour en 1947 une statuette en marbre saccharoïde (haut. : 0 m. 51), représentant, entièrement drapée, une femme, le buste légèrement penché en avant, mais dont la tête manque. Retrouvée à l'intérieur de l'édifice, presque en surface, cette statuette était placée, avec intention, semble-t-il, sous les pieds d'un squelette, dans une tombe d'allure barbare.

M. Miro, propriétaire du terrain où a été découverte cette *villa*, a mis à la disposition des fouilleurs une pièce de sa maison, où ont été déposés tous les objets recueillis et qui fait ainsi office de petit musée.



(Dessin de M. Fouet)

Fig. 7. — Plan des substructions de l'édifice romain de Montmaurin.



(Photo G. Fouet)

Fig. 8. — Les deux faces de l'autel votif de Montmaurin.



(Photo G. Fouet)

Fig. 9. — Tête en marbre blanc (fouilles de Montmaurin).

Saint-Marcet (Haute-Garonne). — M. Joncquiert, ingénieur, directeur de la production à la *Régie autonome des Pétroles,* au cours de prospections dans les alentours du village, a retrouvé, encastrés dans les murs de la métairie du château de Boubène (commune de Saint-Marcet) deux bustes virils qui sont probablement des portraits funéraires et un autel votif anépigraphe décoré sur la face principale de l'image en pied d'un taureau.

Latoue (Haute-Garonne). — M. Joncquiert signale l'existence d'une auge funéraire romaine décorée de deux bustes encastrée dans le portail de la chapelle de Sainte-Radegonde et, dans le cimetière contigu, il a recueilli un fragment de tuile à rebord décelant la présence dans le voisinage d'un habitat gallo-romain.

Aulon (Haute-Garonne). — Au hameau de Lucet (commune d'Aulon), M. Joncquiert a découvert un emplacement de *villa* jusqu'alors inconnu, attesté par des cubes de mosaïque blancs, rouges et noirs, des poids de tisserands et des débris de marbre travaillés.

Saint-Loup (Haute-Garonne). — Grâce aux indications et à l'obligeance de M. Courteix, maire de la commune, M. Fouet a procédé à une fouille en un point du territoire communal appelé la *Hount del Sant,* du nom d'une fontaine de pèlerinage consacrée à Saint-Loup. Cette fouille a permis à M. Fouet de déblayer partiellement des thermes privés, assez bien conservés avec leurs foyers, leurs hypocaustes et la vasque revêtue de marbre du *caldarium.*

A 100 m. de là, dans une petite pièce qui paraît dépendre d'un bâtiment d'habitation, a été faite une trouvaille remarquable : sur le sol bétonné (?) ont été retrouvées, malheureusement brisées, des plaques d'ivoire sculptées qui appartenaient primitivement à la décoration d'un coffret; les trous de fixation sont encore visibles et certains clous de bronze encore en place. Quelques motifs sculptés peuvent être identifiés : *a*) un combat de pugilistes arrêté par l'arbitre, groupe sculpté en très haut relief, de 0 m. 14 de hauteur, *b*) la représentation plus petite d'un Satyre et d'une Ménade, *c*) l'image d'une panthère vue de face, *d*) une tête de Jupiter Sérapis, *e*) une tête de jeune Oriental coiffé du bonnet phrygien (Atys ? Ganymède ? ou un dadophore ?), *f*) une roue de char.

L'ensemble laisserait peut-être croire à la représentation d'un cortège dionysiaque, mais mêlé de scènes réalistes comme le combat de pugilistes. Il s'agit là d'un morceau qui, intact, était une véritable œuvre d'art et qui témoigne d'un travail étranger à la Gaule, de provenance romaine ou orientale.

Ces débris d'ivoire gisaient sur le sol en compagnie d'un grand nombre d'opercules d'un coquillage marin du genre *turbo* et de petits quartz roulés et arrondis sans doute considérés comme des perles. La pièce où ils se trouvaient a été entièrement déblayée, mais pas plus que les pièces voisines elle n'a donné de nouveaux débris de cet ensemble exceptionnel.

Saint-Béat (Haute-Garonne). — A Saint-Béat, la reprise de l'exploitation par la Société des Produits Azotés de Lannemezan d'anciennes carrières de marbre situées en aval du village sur la rive gauche de la Garonne, a amené une découverte archéologique inattendue.

Au pied de la montagne appelée le *Cap d'Arie,* le déblaiement d'immenses éboulis a mis au jour un sanctuaire rupestre dédié aux divinités qui protégeaient la montagne et l'exploitation des carrières, le dieu indigène Erriape et son associé, le dieu romain Sylvain. Le lieu du culte était un front de carrière abandonné sur la paroi duquel furent sculptées des têtes humaines d'un art naïf qui rappellent celles des stèles funéraires de la région. Au-dessous étaient creusés, dans le rocher, de petits alvéoles carrés destinés à recevoir les petits autels votifs habituels au pays et, de fait,

parmi les éboulis situés un peu en avant de la paroi, ont été trouvés, outre une trentaine de soubassements, plus de vingt autels, la plupart intacts, les uns anépigraphes, les autres illustrés, au contraire, d'inscriptions et même de reliefs figurés.

Tous ces autels, sauf trois, sont dédiés au dieu Erriape, divinité indigène jusqu'ici inconnue dont le nom survit peut-être dans celui de la montagne d'Arie et du quartier de Saint-Béat appelé *Tarippe*. Les autres monuments sont consacrés à Sylvain : le nom de la divinité figure expressément sur deux d'entre eux, et sur le troisième à l'image du dieu reconnaissable à sa serpe s'ajoutent des reliefs illustrant son rôle comme protecteur des carrières et des richesses forestières ou pastorales du *saltus Pyræneus*. Les dédicants portent tantôt des noms romains, tantôt des noms indigènes; particulièrement intéressantes sont la mention d'un *marmorarius*, celle d'*officinatores* groupés en collège et celle d'une population énigmatique, les *Gomferani*, qui représentent sans doute les habitants d'une localité ou d'un quartier voisins. Une excellente publication de cette découverte a été donnée par M. Sapène dans la *Revue de Comminges*.

Saint-Bertrand-de-Comminges (*Haute-Garonne*). — L'activité de M. Sapène s'est concentrée sur le dégagement intégral du grand édifice à mosaïque de l'ancienne propriété Bordères.

L'édifice était à trois entrées, une à l'ouest, une à l'est, une au sud, chacune d'elles était marquée par une abside et comportait un seuil de marbre. Au n., l'édifice était entièrement clos d'un mur rectiligne, qui présente la particularité d'offrir deux faces nettement dissemblables : la face externe, faite pour être vue, avait un parement assez soigné en petit appareil, tandis que la face interne, recouverte d'un crépi encore en place par endroits, était plus grossièrement traitée. Les trouvailles de monnaies, de céramiques et de fragments d'inscriptions faites dans la fouille actuelle, c'est-à-dire à un niveau supérieur à celui de la mosaïque principale, sont toutes postérieures au règne de Vespasien et s'étendent jusqu'au Bas-Empire.

L'identification du monument, l'étude et la chronologie des multiples remaniements qu'il a subis posent une série de problèmes délicats que M. Sapène s'attache à élucider par des recherches de détail. Dans son état final, l'édifice se trouvait encombré de constructions parasites, coupé de murs qui occupent notamment l'emplacement des seuils, défiguré par un caniveau qui le traversait de biais, mais la question se pose de savoir si le portique qui le borde au s. appartient à la construction primitive qui correspond au niveau de la grande mosaïque et si cette construction elle-même n'est pas superposée à un monument plus ancien, antérieur aux Flaviens. Les sondages en profondeur envisagés devront permettre de s'en rendre compte.

Saint-Cizy, commune de Cazères (*Haute-Garonne*). — A Saint-Cizy, sur le site des anciennes *Aquæ Siccæ*, M. Broens a fouillé en 1946 avec son équipe d' « Apprentis des fouilles ». Son premier travail a été la prospection de la chapelle de Saint-Cizy. Celle-ci a bien été construite sur l'emplacement d'un édifice romain déjà signalé par Joulin et qui fut peut-être un sanctuaire, mais elle ne lui a pas succédé directement puisque ses parties les plus anciennes ne semblent pas remonter au delà de la fin du XI[e] siècle. Dans les murs relativement modernes de la chapelle se sont rencontrés divers morceaux sculptés qui proviennent vraisemblablement d'édifices chrétiens primitifs, antérieurs à la construction du XI[e] siècle et sans doute situés à quelque distance. Les uns appartiennent à des sarcophages sculptés de l'école d'Aquitaine; d'autres sont d'une facture plus fruste, présumée mérovingienne, tels une tête d'orant de style oriental, pouvant également venir d'un sarcophage, et un cha-

piteau pseudo-corinthien fort dégénéré avec sculpture d'un masque humain sur chacune de ses faces.

En dehors de la chapelle de Saint-Cizy, M. Broens a pu déterminer par sondages le tracé précis de la voie romaine qui courait en ce point sur la terrasse de la Garonne et, en bordure de cette voie, il a retrouvé cinq tombes à incinération qui paraissent dater du IIIe siècle et dont l'une contenait un mobilier funéraire de quelque richesse avec céramique sigillée, poterie commune et verrerie.

D'après ces quelques sondages, les *Aquæ Siccæ* apparaîtraient plutôt comme une station d'époque tardive : les monnaies retrouvées sont toutes des IIIe et IVe siècles. L'exploration est toutefois trop peu avancée pour permettre plus qu'une impression initiale, sujette à revision.

Moissac (*Tarn-et-Garonne*). — M. Armand Viré a poursuivi en 1946 ses recherches aux abords de la chapelle Saint-Martin, appuyée au rempart gallo-romain. Il a mis au jour une piscine gallo-romaine enduite de mortier rouge et dallée de marbre blanc, qui paraît se continuer sous le chœur, et deux sarcophages mérovingiens. Sous le chœur, une crypte (?) probablement antérieure à l'époque carolingienne a été découverte; sa voûte est supportée par des piliers carrés en brique.

La submersion de ces restes par les eaux a nécessité en 1947 le creusement d'un puits destiné à donner accès à la crypte, dont les dispositions et, si possible, l'origine pourront ensuite être étudiées. Au cours de cette campagne, a été mis au jour un aqueduc gallo-romain passant sous l'église et dont le déblaiement n'est pas encore achevé.

La fin des recherches prévue pour 1948 permettra à M. Viré de préciser si l'église Saint-Martin a été édifiée, dès le Ve siècle, sur les ruines d'une *villa* gallo-romaine ravagée dès les premières invasions ou s'il s'agissait primitivement d'un fortin du Bas-Empire dont le rempart aurait servi d'assise à ce lieu de culte chrétien.

Lectoure (*Gers*). — Les travaux d'aménagement d'un stade municipal au lieu dit *Saint Geny* (n° 620P et 821P de la section M du plan cadastral) ont mis au jour en juillet 1947, à 0 m. 60 de profondeur, 4 sarcophages en pierre, orientés e.-o. Trois d'entre eux, placés côte à côte dans le sens de la longueur, étaient distants de 0 m. 20 environ, la face latérale o. du quatrième étant disposée à 0 m. 20 de la face latérale e. des trois autres (fig. 10). Sans mobilier funéraire, ces sarcophages ne contenaient que des ossements humains; l'un d'eux, absolument intact (long. : 2 m.; larg. 0 m. 70; haut. : 0 m. 90), a été transporté au musée lapidaire de la ville par les soins de M. L. Vigue, ingénieur T. P. E., qui dirigeait les fouilles (fig. 11).



FIG. 10. — Un des sarcophages trouvés à Lectoure.

La poursuite des travaux permit le dégagement d'autres sarcophages en pierre et de plusieurs sépultures, dont certaines faites en tuiles avec tenons longitudinaux, sur deux des côtés; d'autres étaient formées par l'assemblage de 4 blocs de pierre évidés à leur partie supérieure et recouverts de briques formant toit à deux pentes symétriques; d'autres enfin, avec entourage de pierres, paraissaient être des sarcophages sans couvercles. Ces

tombes, la plupart orientées e.-o., attestent la présence d'un cimetière dont la partie découverte, d'une largeur moyenne de 45 m. parallèle au chemin départemental n° 36 et d'une longueur d'environ 55 m., est limitée au n.-e. par le dit chemin et paraît se prolonger au s.-e. et au n.-o. du stade. Le nombre de sépultures actuellement reconnues peut être estimé à plusieurs centaines.

FIG. 11. — L'emplacement du cimetière par rapport à Lectoure.

M. Vigue a observé qu'en certains endroits les sépultures sont superposées et qu'à 1 m. 70 de profondeur on a rencontré des ossements épars sans trace de tombes. Quelques fragments de poterie grise et de marbre rose violacé ont été recueillis dans cette nécropole, où ont été également rencontrés des vestiges de murs (?) et la base d'une colonne en marbre blanc de style dorique.

Cadeilhan-Saint-Clar (*Gers*). — Avertis de l'existence d'une mosaïque gallo-romaine dans la propriété de *La Tesque*, à 2 km. environ de Cadeilhan et à 250 m. de la route reliant ce village à Bivès (sect. B, 2[e] feuille du plan cadastral), M. Yves Le Moal, instituteur à Cadeilhan-Saint-Clar et Mlle Mary Larrieu, de Brugnens, firent pratiquer un sondage en juillet 1947. La fouille mit au jour, à une profondeur de 0 m. 50 à 0 m. 60, une mosaïque étonnamment conservée, sans boursouflures, malgré l'arrachement de quelques fragments par la charrue. Dégagée sur 2 m², la mosaïque apparut formée de petits cubes blancs, jaunes, gris bleus, rouges et surtout noirs. Le dessin, d'un tracé très recherché, est particulièrement dense en motifs et la partie découverte montre des carrés où s'inscrivent des torsades, un papillon, des tulipes, des rosaces, des cercles concentriques et une frise qui paraît avoir constitué une bordure de la salle (fig. 12).

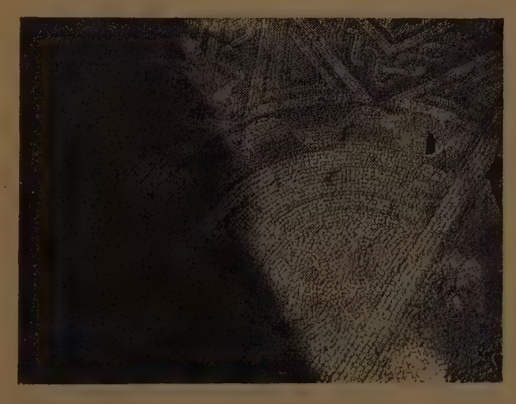


FIG. 12. — La mosaïque de Cadeilhan-St-Clar.

La richesse des couleurs et la perfection du dessin laissent supposer l'importance de la *villa* dont dépendait cette mosaïque.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Société
d'Impressions
Typographiques
2, Rue René d'Anjou
Tél. 48.52 Nancy

Dépôt légal, 1er trimestre 1949

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME V — 1947 — FASCICULE 1

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VIIe

1947

COMITÉ DE DIRECTION

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques de 1941, chargeant le Centre National de la Recherche Scientifique de publier les résultats des fouilles métropolitaines, est l'organe de cette publication. Elle comprend des articles de fond, des notes, des informations de première main sur les fouilles en cours classées par circonscriptions et présentant un tableau aussi complet que possible de l'activité archéologique annuelle, et une chronique des publications françaises et étrangères. Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Époque barbare jusqu'à la fin du VIIe siècle ap. J.-C., dans les limites actuelles du territoire français.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

La revue paraîtra désormais en deux fascicules formant un tome annuel.

Nous rappelons que, par suite des circonstances qui avaient modifié le plan prévu à l'origine, la collection *ne comporte pas de tome III*. Nous demandons qu'on veuille bien citer les deux fascicules du tome I et le tome II comme GALLIA I, 1943 ; 2, 1943 ; 3, 1944.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes-rendus) et la correspondance, s'adresser à : M. Albert GRENIER, Secrétaire du Comité technique de la Recherche archéologique en France (Centre National de la Recherche Scientifique), 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe).

Pour la vente et les souscriptions, s'adresser au Centre National de la Recherche Scientifique, 13, quai Anatole-France, Paris VIIe (Service des publications).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME V — 1947 — FASCICULE II

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VII[e]
—
1948

COMITE DE DIRECTION

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques de 1941, chargeant le Centre National de la Recherche Scientifique de publier les résultats des fouilles métropolitaines, est l'organe de cette publication. Elle comprend des articles de fond, des notes, des informations de première main sur les fouilles en cours classées par circonscriptions et présentant un tableau aussi complet que possible de l'activité archéologique annuelle, et une chronique des publications françaises. Les périodes envisagées sont: la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Epoque barbare jusqu'à la fin du VIIe siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

La revue paraîtra désormais en deux fascicules formant un tome annuel.

Nous rappelons que, par suite des circonstances qui ont entravé les publications en 1945, la collection *ne comporte pas de tome III.* Nous demandons qu'on veuille bien citer les deux fascicules du tome I et le tome II comme GALLIA I, 1943; 2, 1943; 3, 1944.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes-rendus) et la correspondance, s'adresser à: M. Albert GRENIER, secrétaire du Comité technique de la Recherche archéologique en France (Centre National de la Recherche Scientifique), 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe).

Pour la vente et les souscriptions, s'adresser au Centre National de la Recherche Scientifique, 13, quai Anatole-France, Paris VIIe (Service des Publications).

GALLIA

Fouilles et Monuments Archéologiques en France Métropolitaine

TOME I (FASCICULE I) — 1943
(Volume 1)

TOME I (FASCICULE II) — 1943
(Volume 2)

TOME II — 1944
(Volume 3)

GALLIA

Fouilles et Monuments Archéologiques en France Métropolitaine

TOME IV — 1946
(Volume 4)

TOME V (FASCICULE I) — 1947

Suppléments à GALLIA:

HENRI ROLLAND
FOUILLES DE GLANUM (SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
(E. de Boccard, éditeur, Paris)

Sous presse:

JULES FORMIGE
LE TROPHEE DES ALPES (LA TURBIE)

En préparation:

EMILE DELORT
LES VASES ORNES DE LA MOSELLE